

Katja Bergbacka

Le diminutif dans la littérature en moyen français

Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de
Jyväskylä et soutenue publiquement dans la salle Paulaharju le 1^{er} septembre
2004

Université de Jyväskylä
Jyväskylä 2004

URN:ISBN:978-952-86-0366-5
ISBN 978-952-86-0366-5 (PDF)

Université de Jyväskylä, 2024

ABSTRACT

Bergbacka, Katja

Diminutives in Middle French Literature

Jyväskylä: University of Jyväskylä, 2004, 211 p.

ISBN 951-39-1885-8

English summary

Diss.

The aim of this study is to describe the evolution and function of the diminutive system used by the principal Middle French poets and prosaists (1337-1598). In Middle French the formation of synthetic diminutives seems to have been productive, which is not the case any longer. The study focuses on the sixteenth century because this period is generally considered rich as regards the formation of diminutives. The material consists of two corpora: corpus I, the Jyväskylä corpus of Middle French prior to 1530, and corpus II, a new corpus of sixteenth-century French compiled by the present author. Synthetic diminutives are included in the study if they are formed by means of suffixes expressing small size or hypocoristic ideas. These diminutives have a semantic relation to the base word. The statistics include only those diminutives which were productive in Middle French. As regards analytic diminutives, only those formed with the epithet *petit* are included, as these allow the epithet to be changed into the diminutive suffix without significant change in the semantics of the word in question. The use of the diminutives is analysed from a morphopragmatic point of view. The literary genre does not seem to have an effect on the use of diminutives in the corpora. Rabelais's verbal creations and imaginative style seem to favour the formation of diminutives found in corpus II. All the poets of the Pléiade group use a modest quantity of diminutives. Louise Labé and Marguerite de Navarre, poetesses included in corpus II, do not show any predilection for diminutives. In both corpora, diminutive formation is rather scarce, with slightly more cases in corpus II than in corpus I. Hence it was not the classicism of the seventeenth century that eliminated the use of diminutives, as has been argued, since they were rare already in the sixteenth century. In Middle French, analytic diminutives prevailed over synthetic diminutives. Synthetic diminutive formation thus differentiated French from other Romance languages as early as during the Middle French period.

Key words: analytic diminutive, synthetic diminutive, Latin diminutive, Middle French literature, literary genre, morphopragmatics

Author's address Katja Bergbacka
Department of Languages (Romance Philology)
University of Jyväskylä, Finland
P.O. BOX 35 (P), 40014 University of Jyväskylä

Supervisor Professor Outi Merisalo
Department of Languages (Romance Philology)
University of Jyväskylä

Reviewers Professor Juhani Härmä
University of Helsinki

Professor Joëlle Ducos
University of Bordeaux III

Opponent Professor Joëlle Ducos
University of Bordeaux III

AVANT-PROPOS

Je remercie chaleureusement toutes les personnes et institutions qui m'ont aidé à accomplir cet ouvrage.

En 1996, Mme Outi Merisalo, professeur de philologie romane à l'Université de Jyväskylä, me proposa de rédiger un mémoire de maîtrise sur le diminutif dans la poésie de Pierre de Ronsard. Ce travail fut prolongé par une thèse de D.E.A. Ayant bénéficié de l'occasion grâce à Mme Merisalo de passer l'année académique 98-99 à l'Université de Bourgogne, j'ai eu le privilège de travailler sous la direction de Mme Catherine Chenier qui a eu l'obligeance de guider mes recherches pendant cette même année. En outre, j'y ai eu la possibilité de suivre les conférences entre autres de M. Magid Ali Bouacha sur la méthodologie en recherche (Textes et discours: questions de méthode et de typologie). Je tiens à exprimer ma gratitude à Mme Irma Taavitsainen, professeur de philologie anglaise à l'Université de Helsinki, pour ses commentaires sur ma thèse de D.E.A, et à Mme Anne Helttula, maître-assistante du latin à l'Université de Jyväskylä, pour ses remarques constructives sur le latin dans ma thèse de D.E.A.

Par la suite, j'ai eu l'occasion de travailler à la Bibliothèque Nationale de Paris (en 2000 et en 2002), à la Bibliothèque Nationale de Rome (en 2002) et à la Bibliothèque Apostolique Vaticane (en 2002). J'ai eu également l'honneur de participer au Programme Intensif Socrates "Les quatre variations" à Gand (en 2001). Cela a été rendu possible par un précieux secours financier de quatre années au sein de l'École Doctorale de l'Académie de Finlande, et par des bourses de voyage. Grâce à la Fondation Ellen ja Artturi Nyyssönen de Jyväskylä en Finlande, j'ai eu l'occasion d'améliorer mon étude pendant la dernière année de recherche. J'adresse également mes meilleurs remerciements à Mme Outi Merisalo qui m'a communiqué maints précieux renseignements concernant les bourses.

C'est à la vaste érudition des rapporteurs de cette étude, de M. Juhani Härmä, professeur de philologie romane à l'Université de Helsinki, et de Mme Joëlle Ducos, professeur à l'Université de Bordeaux III que je dois d'avoir évité de nombreuses erreurs et conclusions trop hâtives.

Je dois remercier également M. Jean-Yves Malherbe, maître-assistant du français, de son aide concernant les fautes de langue.

Il me reste enfin à offrir mes remerciements à ma famille. La réalisation de ce travail n'aurait pas été possible sans leur soutien mental et matériel. Cela concerne en particulier mon mari qui a respecté mon dévouement total pour la recherche et n'a cessé de m'y encourager par son intérêt et attention continus.

À Lappeenranta, le 24 juin 2004

TABLEAUX

TABLEAU 1	Les abréviations des titres des œuvres	26
TABLEAU 2	Le corpus I.....	28
TABLEAU 3	Le corpus II	30
TABLEAU 4	La créativité lexicale.....	51
TABLEAU 5	La critique de la créativité lexicale.....	53
TABLEAU 6	Les diminutifs analytiques dans les ouvrages du corpus II PoA ..	64
TABLEAU 7	Les diminutifs analytiques dans les ouvrages du corpus I PoA ...	68
TABLEAU 8	Les diminutifs dans les ouvrages du corpus I PoS.....	70
TABLEAU 9	Les diminutifs dans les ouvrages du corpus I PrS	74
TABLEAU 10	Les diminutifs analytiques dans les ouvrages du corpus I PrA....	75
TABLEAU 11	La proportion par rapport au total des occurrences (corpus II PrA)	84
TABLEAU 12	L'idée exprimée par les diminutifs du corpus II PoS	92
TABLEAU 13	L'idée exprimée par les diminutifs du corpus II PrS.....	92
TABLEAU 14	L'idée exprimée par les diminutifs du corpus II PoA	93
TABLEAU 15	L'idée exprimée par les diminutifs du corpus II PrA.....	94
TABLEAU 16	L'idée exprimée par les diminutifs du corpus I PoS.....	95
TABLEAU 17	L'idée exprimée par les diminutifs du corpus I PrS.....	96
TABLEAU 18	L'idée exprimée par les diminutifs du corpus I PoA.....	97
TABLEAU 19	L'idée exprimée par les diminutifs du corpus I PrA	98
TABLEAU 20	Le discours du texte dans le corpus II PoS.....	110
TABLEAU 21	Le discours du texte dans le corpus II PrS	110
TABLEAU 22	Le discours du texte dans le corpus II PoA.....	110
TABLEAU 23	Le discours du texte dans le corpus II PrA	110
TABLEAU 24	Le discours du texte dans le corpus I PoS.....	111
TABLEAU 25	Le discours du texte dans le corpus I PrS.....	111
TABLEAU 26	Le discours du texte dans le corpus I PoA	111
TABLEAU 27	Le discours du texte dans le corpus I PrA.....	111
TABLEAU 28	Les facteurs régulateurs dans le corpus II PoS	118
TABLEAU 29	Les facteurs régulateurs dans le corpus II PrS.....	118
TABLEAU 30	Les facteurs régulateurs dans le corpus II PoA	119
TABLEAU 31	Les facteurs régulateurs dans le corpus II PrA	119
TABLEAU 32	Les facteurs régulateurs dans le corpus I PoS.....	120
TABLEAU 33	Les facteurs régulateurs dans le corpus I PrS	120
TABLEAU 34	Les facteurs régulateurs dans le corpus I PoA.....	121
TABLEAU 35	Les facteurs régulateurs dans le corpus I PrA	121
TABLEAU 36	Le registre littéraire (corpus II PoS).....	133
TABLEAU 37	Le registre littéraire (corpus II PrS).....	134
TABLEAU 38	Le registre littéraire (corpus II PoA).....	134
TABLEAU 39	Le registre littéraire (corpus II PrA).....	134
TABLEAU 40	Le registre littéraire (corpus I PoS)	135
TABLEAU 41	Le registre littéraire (corpus I PrS).....	135
TABLEAU 42	Le registre littéraire (corpus I PoA)	135

TABLEAU 43	Le registre littéraire (corpus I PrA).....	136
TABLEAU 44	Le caractère des diminutifs du corpus II PoS	144
TABLEAU 45	Le caractère des diminutifs du corpus II PrS.....	144
TABLEAU 46	Le caractère des diminutifs analytiques du corpus II PoA.....	145
TABLEAU 47	Le caractère des diminutifs analytiques du corpus II PrA	145
TABLEAU 48	Le caractère des diminutifs du corpus I PoS.....	146
TABLEAU 49	Le caractère des diminutifs du corpus I PrS	146
TABLEAU 50	Le caractère des diminutifs analytiques du corpus I PoA	147
TABLEAU 51	Le caractère des diminutifs analytiques du corpus I PrA.....	147
TABLEAU 52	Les suffixes dans les <i>Eglogues</i>	151
TABLEAU 53	Les suffixes dans les <i>Sonnets</i>	151
TABLEAU 54	Les suffixes dans les <i>Épîtres</i>	151
TABLEAU 55	Les suffixes dans les <i>Lyriques</i>	151
TABLEAU 56	Les suffixes dans les <i>Epîtres</i>	151
TABLEAU 57	Les suffixes dans le <i>Sonnet</i>	152
TABLEAU 58	Les suffixes dans <i>La Judit</i>	152
TABLEAU 59	Les suffixes dans le <i>Pantagruel</i>	152
TABLEAU 60	Les suffixes dans l' <i>Heptaméron</i>	152
TABLEAU 61	Les suffixes dans les <i>Essais</i>	153
TABLEAU 62	Les suffixes dans les <i>Sotties</i>	153
TABLEAU 63	Les suffixes dans les <i>Miracles</i>	153
TABLEAU 64	Les suffixes dans le <i>Trepperel</i>	154
TABLEAU 65	Les suffixes dans le <i>Régnier</i>	154
TABLEAU 66	Les suffixes dans le <i>Franc</i>	154
TABLEAU 67	Les suffixes dans le <i>Cherre</i>	154
TABLEAU 68	Les suffixes dans le <i>Mystere</i>	155
TABLEAU 69	Les suffixes dans le <i>Passion</i>	155
TABLEAU 70	Les suffixes dans les <i>Farces</i>	155
TABLEAU 71	Les suffixes dans le <i>Pathelin</i>	155
TABLEAU 72	Les suffixes dans le <i>Griseldis</i>	155
TABLEAU 73	Les suffixes dans le <i>Biard</i>	156
TABLEAU 74	Les suffixes dans le <i>Bernard</i>	156
TABLEAU 75	Les suffixes dans le <i>Fillastre</i>	156
TABLEAU 76	Les suffixes dans le <i>Cent</i>	156
TABLEAU 77	Les suffixes dans le <i>Jehan</i>	157
TABLEAU 78	Les suffixes dans l' <i>Erec</i>	157
TABLEAU 79	Les suffixes dans le <i>Saintré</i>	157
TABLEAU 80	Les suffixes dans le <i>Modus</i>	157
TABLEAU 81	Les suffixes dans le <i>Bel</i>	158
TABLEAU 82	Les suffixes dans le <i>Berinus</i>	158
TABLEAU 83	Les suffixes dans le <i>Beka</i>	158
TABLEAU 84	Les suffixes dans le <i>Journal</i>	158
TABLEAU 85	Les suffixes dans les <i>Arrêts</i>	158
TABLEAU 86	Les suffixes dans le <i>Poictou</i>	159
TABLEAU 87	Les suffixes dans le <i>Qjm</i>	159
TABLEAU 88	Les suffixes dans le <i>Jouwencel</i>	159

TABLEAU 89	Les diminutifs des noms communs et des noms propres du corpus II PoS.....	159
TABLEAU 90	Les diminutifs des noms communs et des noms propres du corpus II PrS.....	160
TABLEAU 91	Les suffixes des noms propres du corpus II PoS.....	161
TABLEAU 92	Les suffixes des noms propres du corpus II PrS.....	161
TABLEAU 93	Les diminutifs des noms communs et des noms propres du corpus I PoS.....	161
TABLEAU 94	Les diminutifs des noms communs et des noms propres du corpus I PrS.....	162
TABLEAU 95	Les suffixes des noms propres du corpus I PoS.....	163
TABLEAU 96	Les suffixes des noms propres du corpus I PrS.....	164
TABLEAU 97	Les suffixes diminutifs du corpus II PoS.....	164
TABLEAU 98	Les suffixes diminutifs du corpus II PrS.....	164
TABLEAU 99	Les suffixes diminutifs du corpus I PoS.....	166
TABLEAU 100	Les suffixes diminutifs du corpus I PrS.....	166
TABLEAU 101	Les diminutifs analytiques des noms communs et des noms propres du corpus II PoA.....	167
TABLEAU 102	Les diminutifs analytiques des noms communs et des noms propres du corpus II PrA.....	168
TABLEAU 103	Les diminutifs analytiques des noms communs et des noms propres du corpus I PoA.....	168
TABLEAU 104	Les diminutifs analytiques des noms communs et des noms propres du corpus I PrA.....	168

HISTOGRAMMES

HISTOGRAMME 1	La proportion par rapport au total des unités typographiques (Corpus II PoS).....	62
HISTOGRAMME 2	La proportion par rapport au total des unités typographiques (Corpus II PoA).....	64
HISTOGRAMME 3	La proportion par rapport au total des unités typographiques (Corpus I PoA).....	67
HISTOGRAMME 4	La proportion par rapport au total des unités typographiques (Corpus I PoS).....	68
HISTOGRAMME 5	La proportion par rapport au total des unités typographiques (Corpus I PrS).....	72
HISTOGRAMME 6	La proportion par rapport au total des unités typographiques (Corpus I PrA).....	78
HISTOGRAMME 7	La proportion par rapport au total des unités typographiques (Corpus II PrS).....	79
HISTOGRAMME 8	Les diminutifs par auteur dans le corpus II PoS.....	87
HISTOGRAMME 9	Les diminutifs analytiques par auteur dans le corpus II PoA.....	88

GRAPHIQUES À SECTEURS

GRAPHIQUE À SECTEURS 1	La quantité proportionnelle des corpus II PoS et PrS	169
GRAPHIQUE À SECTEURS 2	Les diminutifs non spontanés (Corpus II S)	170
GRAPHIQUE À SECTEURS 3	La quantité proportionnelle des corpus II PoA et PrA	171
GRAPHIQUE À SECTEURS 4	La quantité proportionnelle des corpus I PoS et PrS	173
GRAPHIQUE À SECTEURS 5	Les diminutifs non spontanés (Corpus I S)	173
GRAPHIQUE À SECTEURS 6	La quantité proportionnelle des corpus I PoA et PrA	174

FIGURES

FIGURE 1	Les genres littéraires	22
FIGURE 2	Textes de fiction et textes de non-fiction	23

TABLE DES MATIÈRES

ABSTRACT

AVANT-PROPOS

TABLEAUX, HISTOGRAMMES, GRAPHIQUES À SECTEURS ET FIGURES

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	13
1.1	But et méthode.....	13
1.2	Terminologie.....	14
1.2.1	Le diminutif, l'ancien et le moyen français	14
1.2.2	La classification des textes	14
1.2.2.1	Les types de texte.....	14
1.2.2.2	Les registres littéraires.....	16
1.2.2.3	Les genres littéraires.....	21
1.2.2.4	Le style langagier	22
1.2.3	Termes inhérents et termes afférents	23
1.2.3.1	Termes relatifs aux idées exprimées	23
1.2.3.2	Termes relatifs aux facteurs régulateurs.....	25
1.2.4	Attirement de l'attention	26
1.2.5	Abréviations.....	26
1.3	Le corpus.....	27
1.4	Les hypothèses.....	31
1.5	Le sexe et la langue.....	33
1.6	Le diminutif	34
1.6.1	Remarques préliminaires.....	34
1.6.2	L'origine des suffixes diminutifs du français	34
1.6.2.1	Les suffixes indo-européens et latins	34
1.6.2.2	L'emploi des substantifs diminutifs latins.....	37
1.6.2.3	L'emploi des adjectifs et des adverbes diminutifs latins....	37
1.6.3	La formation diminutive dans les langues romanes.....	38
1.6.4	La tendance analytique du français	40
1.6.5	Le choix du suffixe.....	41
1.6.5.1	Remarques préliminaires	41
1.6.5.2	Les emplois du suffixe <i>-ot(te)</i>	43
1.6.5.3	Les emplois du suffixe <i>-at</i>	43
1.6.5.4	Les emplois du suffixe <i>-et(te)</i>	44
1.6.5.5	Les emplois des suffixes <i>-eau, -elle, -on</i> et de <i>-in(e)</i>	44
1.6.6	Les sens supplémentaires des suffixes diminutifs	45
1.6.7	Sur le changement de genre.....	46
1.6.7.1	Remarques préliminaires	46
1.6.7.2	Explications du changement de genre.....	46
1.6.7.3	Changement de genre des noms propres	47
1.7	L'emploi de la langue au XVI ^e siècle.....	49
1.7.1	Remarques de contemporains sur la dérivation, les archaïsmes	

	et les emprunts	49
	1.7.2 La critique de la créativité lexicale	52
1.8	L'époque des auteurs	54
	1.8.1 Les XIV ^e et XV ^e siècles.....	54
	1.8.2 Le XVI ^e siècle.....	55
1.9	La morphopragmatique.....	56
	1.9.1 L'histoire de la recherche et la définition.....	56
	1.9.2 Actes de langage	57
1.10	Conclusions.....	59
2	LE DIMINUTIF DANS LA LITTÉRATURE EN MOYEN FRANÇAIS.....	60
2.1	Remarques générales	60
2.2	Le genre littéraire	61
	2.2.1 Les registres pastoral et lyrique.....	61
	2.2.2 Le registre religieux	65
	2.2.3 Les registres comique et satirique	68
	2.2.4 Le registre didactique et le genre allégorique en prose non narrative	71
	2.2.5 Le registre ironique et le genre des nouvelles et des contes	73
	2.2.6 Le genre dramatique.....	76
	2.2.7 Mémoire historique et roman d'aventures	77
2.3	La thématique amoureuse	78
	2.3.1 Résultats	78
	2.3.2 Convaincre le/la partenaire.....	80
	2.3.3 Vocatifs	81
	2.3.4 Parties du corps.....	81
	2.3.5 Caractère ludique.....	82
2.4	Le style langagier.....	83
	2.4.1 Imaginatif et créatif.....	83
	2.4.2 Philosophique	85
2.5	La Pléiade.....	86
	2.5.1 L'appartenance à la Pléiade	86
	2.5.2 L'époque de Ronsard.....	88
	2.5.3 Conclusions	89
2.6	Le sexe des auteurs.....	90
	2.6.1 Résultats	90
	2.6.2 Termes relatifs aux femmes	90
2.7	Conclusions.....	91
2.8	L'analyse morphopragmatique	91
	2.8.1 Remarques préliminaires	91
	2.8.2 Les idées exprimées par les diminutifs.....	92
	2.8.2.1 Tableaux	92
	2.8.2.2 Petitesse pure et simple.....	99
	2.8.2.3 Idées hypocoristiques.....	102
	2.8.2.3.1 Familiarité	103
	2.8.2.3.2 Affection	105

2.8.2.3.3	Amour et admiration.....	107
2.8.2.3.4	Empathie	107
2.8.2.3.5	Modestie	108
2.8.2.4	Péjorativité.....	109
2.8.2.5	Conclusions	109
2.8.3	Le discours de texte	110
2.8.3.1	Tableaux	110
2.8.3.2	Descriptif ou narratif.....	112
2.8.3.3	Dialogal.....	114
2.8.3.4	Explicatif.....	117
2.8.3.5	Argumentatif.....	117
2.8.3.6	Conclusions	118
2.8.4	Les facteurs régulateurs	118
2.8.4.1	Tableaux	118
2.8.4.2	Ludique.....	122
2.8.4.3	Familiarité et intimité	124
2.8.4.4	Réduction de péjorativité	126
2.8.4.5	Construction de rime.....	127
2.8.4.6	Soulignement de l'idée de la petitesse	128
2.8.4.7	Soulignement de l'idée du contraste	130
2.8.4.8	Sympathie.....	132
2.8.4.9	Soulignement du registre lyrique.....	133
2.8.4.10	Conclusions	133
2.8.5	Le registre littéraire.....	134
2.8.5.1	Tableaux	134
2.8.5.2	Polémique.....	136
2.8.5.3	Lyrique.....	139
2.8.5.4	Pastoral	141
2.8.5.5	Religieux.....	143
2.8.5.6	Relatif aux enfants	143
2.8.5.7	Conclusions	143
2.8.6	Attirement de l'attention	144
2.8.6.1	Résultats	144
2.8.6.2	Conclusions	148
2.8.7	Conclusions récapitulatives	149
2.9	Remarques générales	149
2.9.1	Recomposition.....	149
2.9.2	<i>Petit</i> + diminutif	150
2.10	Les suffixes dans les corpus I et II PoS et PrS	150
2.10.1	Les suffixes par ouvrage.....	151
2.10.2	Les suffixes attachés aux noms communs et aux noms propres	159
2.10.3	L'emploi des suffixes	164
2.11	Les diminutifs dans les corpus I et II PoA et PrA.....	167
2.12	La comparaison quantitative des corpus.....	169
3	CONCLUSION	176

YHTEENVETO: Deminutiivit keskiranskan kirjallisuudessa	178
BIBLIOGRAPHIE	180
INDEX	191
APPENDICE 1: Les ouvrages et auteurs des corpus	198

1 INTRODUCTION

1.1 But et méthode

Le but de ce travail est d'étudier l'évolution et le fonctionnement du système des formes diminutives utilisées par les principaux poètes et prosateurs du moyen français (1337-1598). Notre intérêt a été suscité par le fait qu'en moyen français, la formation des diminutifs synthétiques semble avoir été productive, ce qu'elle n'est plus de nos jours. L'étude portera principalement sur le XVI^e siècle puisque cette époque-là est en général qualifiée de période riche en formation de diminutifs. Notre travail cherchera à en dégager les caractéristiques par rapport aux siècles antérieurs.

Le matériel est constitué par deux corpus: le corpus I, corpus du moyen français antérieur à 1530 de l'Université de Jyväskylä et le corpus II, corpus du XVI^e siècle que nous avons constitué nous-même (cf. chapitre 1.3).

En ce qui concerne les diminutifs synthétiques, nous prendrons en compte les cas où les diminutifs sont formés à l'aide de suffixes qui donnent la signification 'petit' ou 'petit de', ainsi que de suffixes qui expriment les idées hypocoristiques par exemple dans le cas des noms propres. Ces diminutifs doivent avoir un lien sémantique avec le mot-thème. Les différents suffixes de diminution seront présentés à l'aide de tableaux qui en indiquent la quantité et le pourcentage. Ne seront inclus dans les statistiques que les diminutifs qui ont été produits spontanément¹ en moyen français. Ces diminutifs seront numérotés (ceux du corpus I en chiffres romains et ceux du corpus II en chiffres arabes). Les diminutifs non spontanés seront numérotés par un chiffre accompagné d'une apostrophe: (1') ou (I').

Quant aux diminutifs analytiques, nous ne tiendrons compte que de ceux formés à l'aide de l'épithète *petit*, pour éviter que le corpus ne devienne trop vaste à examiner dans le cadre de ce travail. Nous prendrons en compte toutes les formations construites avec l'épithète *petit* où il serait possible de transformer l'épithète en un suffixe diminutif. Nous considérerons que

¹ Nous appellerons *diminutifs spontanés* ceux qui furent produits en moyen français, et *non spontanés* ceux qui sont attestés dès avant cette époque.

l'épithète *petit* peut remplacer un suffixe diminutif sans altération importante dans la valeur sémantique. En effet, *petit* (ou un suffixe diminutif) peut exprimer soit la petitesse pure et simple, soit une multiplicité de valeurs comme par exemple l'affectivité, l'amour, l'admiration, la compassion, la modestie, l'ironie, le mépris, la servilité etc.

1.2 Terminologie

1.2.1 Le diminutif, l'ancien et le moyen français

Le diminutif peut être défini de la manière suivante: mot ou élément de formation (normalement suffixe) qui exprime la petitesse et qui peut avoir une nuance soit péjorative soit affectueuse.² Tous les diminutifs synthétiques sont formés au moyen d'un suffixe, tandis que les diminutifs analytiques se forment au moyen d'adjectifs ou d'adverbes, comme p.ex. *petit* ou *mini*.³ En ce qui concerne les substantifs, le suffixe diminutif véritable (ou la chaîne de suffixes, par exemple *-elet*⁴) modifie la signification du mot-thème de la même manière que le ferait l'épithète *petit*. Le diminutif synthétique *maisonnette* équivaut au diminutif analytique *petite maison*.⁵

Nous emploierons le terme *ancien français* pour référer à l'époque qui va du premier texte rédigé en langue romane, les Serments de Strasbourg (842), jusqu'au début de la guerre de Cent Ans (1337-1453). Avec le terme *moyen français*, nous référerons à l'époque qui va du début de la guerre de Cent Ans à la fin des guerres de Religion (1598).⁶

1.2.2 La classification des textes

1.2.2.1 Les types de texte

Nous diviserons les différents types de texte dans nos corpus en *discours narratif* (raconte), *descriptif* (décrit), *explicatif* (explique), *injonctif* (fait agir), *argumentatif* (convainc) et *dialogal* (descriptif et religieux), et en *formes poétique* (chante) et *théâtrale* (représente).

Le texte *narratif* est caractéristique du genre romanesque, des mémoires, des épopées et des journaux (cf. chapitre 1.2.2.3). Les registres qui lui sont typiques sont le réalisme, le comique, le fantastique et le pathétique (cf. chapitre

² Hasselrot, *Étude* 11.

³ Togeby, *Diminutifs* 192, 195.

⁴ Cf. chapitre 1.6.1.

⁵ Hasselrot, *Formation* 171.

⁶ Togeby, *Précis* 20-21 et *FEW*, Beiheft 2, 35. Ce ne sont pas les seules définitions de ces termes; par exemple selon Brunot, l'ancien français réfère à l'époque qui va du IX^e siècle au XIII^e siècle et le moyen français du XIV^e siècle au XV^e siècle, *Histoire* 1. 589, 594.

1.2.2.2). Le discours narratif peut se mêler par exemple avec le discours descriptif ou les dialogues.⁷

Le texte *descriptif* est typique au genre romanesque, au poème en vers ou en prose et aux textes documentaires (cf. chapitre 1.2.2.3). La description subjective peut être méditative, lyrique, critique, satirique, réaliste ou poétique. Le discours descriptif est souvent subordonné à la narration.⁸ Dans notre analyse (cf. chapitre 2.8.3.2), nous traiterons ensemble les discours narratif et descriptif à cause de cette similitude dans leur emploi.

Le texte *explicatif* s'utilise dans les nouvelles traditionnelles. Il s'emploie aussi dans les notices, les articles de dictionnaires et d'encyclopédies et dans les manuels scolaires quand l'objectivité doit être marquée. Le registre didactique en est caractéristique (cf. chapitre 1.2.2.2).⁹

Le texte *injonctif* est typique des modes d'emploi, des recettes, des publicités et des propagandes. Le registre injonctif veut provoquer le récepteur (impératifs ou infinitifs, apostrophes, interrogations oratoires qui évoquent les réponses). Ce registre peut se mêler au registre oratoire au cas où l'on veut provoquer un auditoire (cf. chapitre 1.2.2.2).¹⁰ Nous regrouperons les demandes et les questions sous ce discours.

Le texte *argumentatif* est typique des essais, articles, discours et des pamphlets. Il se caractérise par les registres oratoire, polémique et injonctif (cf. chapitre 1.2.2.2). Le discours argumentatif justifie ou explique une autre assertion.¹¹

Le *dialogue*, par opposition au monologue, est une communication le plus souvent verbale entre deux personnes ou groupes de personnes et aussi la manière dont l'auteur fait parler ses personnages ou un ouvrage littéraire sous forme de conversation. Le dialogue peut aussi représenter des échanges plus formels que la conversation, où il y a une volonté partagée d'atteindre un résultat (p.ex. dialogue théâtral).¹²

En tant que *texte poétique*, les sonnets (une forme d'art italienne reprise par la Pléiade¹³. Il s'agissait d'abord de poèmes d'amour en décasyllabes ou

⁷ Cf. Dupriez 294. Sur les chapitres 1.2.2.1, 1.2.2.2 et 1.2.2.3, cf. aussi le site internet <http://philippe.lavergne.free.fr> (le 29 avril 2004).

⁸ Cf. Holman 151.

⁹ Cf. Dupriez 182.

¹⁰ Cf. *Ibid.* 233.

¹¹ Cf. *Ibid.* 64.

¹² TLF 7. 152 et Maingueneau 27.

¹³ Après la mort de son père en 1544, Ronsard commença à travailler à Paris avec le diplomate humaniste Lazare de Baïf (Né vers la fin du XV^e siècle, mort en 1547. Il traduisit l'*Électre* de Sophocle (496-495 av. J.-C. – 406-405 av. –J.-C.) en vers français, ainsi que l'*Hécube* d'Euripide (480 av. J.-C.- 406 av. J.-C.). Il écrivit aussi les traités *de re navali*, *de re vestiaria* et *de re vascularia*, A.R., NBG 4/1852 (1964), 178.). Après la mort de ce dernier en 1547, Ronsard fut inscrit au collège de Coqueret où il rencontra le poète Joachim Du Bellay (cf. note 14) et d'autres, auxquels le philosophe limousin Jean Dorat (Un poète (vers 1502-1588) qui inspira les jeunes poètes de la Pléiade à une réforme littéraire, Highet 231.) apprenait la poésie hellénique, Cohen, NDA 3/1994, 2752. C'est de ce milieu que sortit en 1549 le premier manifeste littéraire du français, la *Défense et illustration de la langue française*

alexandrins (vers de douze syllabes); plus tard, Du Bellay¹⁴ l'utilisa pour exprimer aussi la mélancolie.), les odes (cf. note 13) et les ballades (une des formes lyriques associées à la danse)¹⁵ possèdent des formes fixes, et les poèmes en prose, les vers libres et les chansons des formes irrégulières. Les lyriques, les chansons de geste (cf. chapitre 1.2.2.3) et les épopées sont aussi typiques du texte poétique. Ce texte se caractérise par les registres lyrique ou élégiaque, épique et didactique (cf. chapitre 1.2.2.2).¹⁶

Le *texte théâtral* s'utilise fréquemment dans les comédies, les tragédies et dans les drames. Les registres comique, tragique et dramatique en sont typiques (cf. chapitre 1.2.2.2).¹⁷

1.2.2.2 Les registres littéraires

Les principaux registres¹⁸ littéraires (sentiment caractéristique éprouvé par le lecteur devant un texte) utilisés dans les textes de nos corpus appartiennent aux genres *comique, didactique, élégiaque, épique, fantastique, ironique, laudatif, lyrique, oratoire, pathétique, polémique, satirique, tragique, religieux, pastoral* et *relatif aux enfants*. Le registre s'accorde à l'émotion que le texte cherche à communiquer indépendamment du genre dans lequel il se situe: ainsi un texte romanesque

(cf. note 14) de Du Bellay. Selon Du Bellay, l'on devait écrire en français, et non pas en latin, pour augmenter la dignité de la langue française vis-à-vis du latin. Ces poètes de la future Pléiade se révoltèrent contre la poésie française traditionnelle et introduisirent en France les odes (chez les grecs, un poème chanté; alors qu'à Rome, les odes furent indépendantes de la composition musicale, Highet 219.), technique d'écriture héritée de la poésie grecque. La vraie révélation de cette école fut les *Quatre Premiers Livres des Odes* (1550) de Pierre de Ronsard. Cet ouvrage rivalisait avec le poète thébain Pindare (Πίνδαρος, vers 518 avant J.-C.-vers 438 avant J.-C.), lequel écrivit des hymnes, des sonnets et des poèmes lyriques qui obtenaient un grand succès, Bowra, *OCD*, 833-834.) et le poète romain Horace, Highet 231-233. Sur Horace, cf. note 520. Les membres de la Pléiade étaient Ronsard, Du Bellay, Dorat, Antoine de Baïf, Rémy Belleau (cf. Appendice 1), Jodelle et Pontus de Thyard. Le groupe s'appela d'abord la Brigade, mais étant sept, les poètes prirent, à l'imitation de sept poètes d'Alexandrie, le nom d'une constellation, la Pléiade. Les poètes d'Alexandrie étaient Aratos de Soles, Théocrite de Syracuse, Callimaque de Cyrène, Apollonios de Rhodes, Philéas de Cos, Simmias de Rhodes et Asclépiade de Samos. La poésie d'Alexandrie est en général la même chose que la poésie grecque entre les années 300 av. J.-C. et 30 av. J.-C., Abry-Audic-Crouzet 78 et Trypanis, *OCD*, 43-44.

¹⁴ (vers 1524-1560). Il écrivit des sonnets, cantiques, odes, hymnes, discours ainsi que des épithalames (poème chanté devant la chambre nuptiale pour augmenter la fertilité, Bowra, *OCD*, 400), mais sa *Défense et illustration de la langue française* (1549), l'un des écrits les plus remarquables du français du XVI^e siècle, est le seul ouvrage qu'il ait écrit en prose, Amic, *NBG* 5/1853 (1964), 229-230.

¹⁵ Michel 61.

¹⁶ Cf. Dupriez 346-347.

¹⁷ Cf. Michel 199.

¹⁸ Nous préférons le terme de registre aux termes de ton ou de tonalité pour éviter la confusion avec le registre de langue (soutenu, vulgaire, etc.).

peut avoir des caractères d'un registre épique, alors que le registre réaliste peut désigner des fragments d'une épopée, etc.¹⁹

Dans notre étude, nous considérerons que le registre pathétique appartient au registre tragique. Le registre didactique est traité dans le chapitre 2.2.4, le registre élégiaque dans le chapitre 2.2.1, le registre épique dans le chapitre 2.2.2, le registre fantastique dans le chapitre 2.4.1 (le style imaginaire et créatif), le registre ironique dans le chapitre 2.2.5 et le registre satirique dans le chapitre 2.2.3. Le registre oratoire n'est pas traité parmi les registres, mais appartenant au discours argumentatif, dont les occurrences ne sont pas fréquentes dans les corpus. En fait, les registres *comique*, *laudatif*, *lyrique*, *polémique* et *tragique* sont traités dans le chapitre 2.8.5. En plus, nous ajouterons parmi les registres littéraires le registre *pastoral* et le registre *religieux* du fait de leur présence dans les textes de nos corpus. Le registre *relatif aux enfants* sera aussi examiné parmi les registres littéraires.

Le *comique* est fait d'une dissonance, par exemple entre le sérieux et le ridicule. Ainsi, le comique est dominé par un registre parodique: il y a des termes de différents niveaux de langue, des jeux de mots, l'utilisation inexacte d'un vocabulaire et d'une syntaxe (lexique précieux dans une situation vulgaire). Le rire est provoqué par la dénonciation caricaturale des ridicules et par l'expression mécanisée d'une passion. Le mot *comique* (< latin *comicus* 'comique', grec *kômos* 'fête carnavalesque et rurale en l'honneur de Dionysos, dieu grec') désignait dans l'Antiquité toutes les pièces de théâtre. Les types de texte utilisés sont théâtral et narratif (cf. chapitre 1.2.2.1). Les registres utilisés sont héroï-comique, ironique et satirique (cf. ci-dessous).²⁰ Parmi les œuvres caractéristiques, on peut mentionner la farce²¹, héritée du Moyen Âge, où elle était destinée à servir d'intervalle aux *mystères religieux* (p.ex. *La farce de Maître Pathelin*). Dans le roman, le registre comique peut prendre par exemple une forme héroï-comique (Rabelais, *Gargantua*).

Dans le registre *didactique*, il s'agit d'apporter au lecteur des informations précises ou de lui enseigner un certain type d'attitude (p.ex. moral, éthique, religieux). Sa phrase est brève et claire. Le mot *didactique* est formé sur le supin (*didactum*) du verbe latin *discere* 'apprendre'. Les types de texte qui existent dans ce genre sont explicatif, argumentatif, narratif, descriptif et poétique (cf. chapitre 1.2.2.1). Selon les sous-genres (manifeste littéraire), son discours peut aussi être injonctif (cf. chapitre 1.2.2.1). Le manifeste littéraire appartient à ce genre quand un groupe ou une école exprime ses principes.²² Le manifeste peut prendre la forme de l'opuscule (p.ex. *Défense et illustration de la langue française* de Jean Du Bellay).

¹⁹ Cf. Michel 340.

²⁰ Cf. Michel 129-130, Holman 107-108 et FEW 2.2. 942.

²¹ La farce est une pièce bouffonne qui, dans une intrigue stéréotypée, met en scène des personnages populaires avec un langage grossier. La sottie (XV^e siècle) ajoute à ces procédés une agression osée contre les pouvoirs établis, cf. chapitre 1.8.1 et note 466.

²² Cf. Holman 160 et FEW 3. 91.

L'*élégie* (< latin *elegia*) est un genre antique repris par la Pléiade exprimant des sentiments d'amour, des questions de morale galante et plus rarement des sentiments de tristesse. Ronsard créa aussi l'*élégie* de Cour consacrée à l'éloge de grands personnages ou à des sujets variés. Dans la forme de l'*élégie*, il y a un rythme et des sonorités.²³

La louange des prouesses et des exploits est caractéristique de l'*épopée*. Le vocabulaire vient du lexique guerrier. Il y a aussi un vocabulaire mélioratif des qualités morales (sacrifice, énergie, hauteur stoïque) pour désigner les vertus héroïques. Le héros épique est aussi souvent décrit par un vocabulaire mythologique et panthéiste parce qu'il est attaqué par des difficultés surhumaines ou des violences cosmiques. Les épopées veulent produire l'admiration. Il y a souvent une ampleur des phrases qui favorise l'énumération dans la prose, des verbes de mouvement et des rythmes (anaphores).²⁴ Le mot *épopée* est issu du grec *epos* 'parole' et *poiein* 'faire'. L'*épopée* raconte, et il est possible que les premiers récits aient tous les caractères du genre épique. Les types de texte utilisés sont poétique, narratif et descriptif (cf. chapitre 1.2.2.1). Les chansons de geste (le mot geste est issu du pluriel latin *gesta* 'exploits'), sont aussi des épopées. Les chansons représentent des exploits guerriers groupés en cycles, ou gestes.²⁵ Le registre épique peut être parfois héroï-comique (Rabelais, *Gargantua*). *La Judit* représente l'*épopée* biblique dans notre corpus.

L'atmosphère *fantastique* veut produire l'inquiétude. Le vocabulaire présente l'ambiguïté (termes à double sens, lexique de l'incertitude) et le trouble du personnage qui est confronté à des phénomènes inexplicables. Le registre fantastique est souvent lié à la description subjective et incertaine (imaginaires, comparaisons et métaphores). La syntaxe se caractérise par la phrase brève, souvent elliptique (suspensions) et interrogative.²⁶ La distinction entre *merveilleux* (< latin *mirabilia* 'choses admirables') et *fantastique* (< grec *phantasia* 'imagination') vient de la position différente du personnage à l'égard d'événements qui soulignent le surnaturel. Dans le cas du merveilleux, il y a une cohérence entre le personnage et l'univers dans lequel il existe, tandis que dans le cas du fantastique, le personnage a peur des phénomènes qu'il trouve étranges. Le merveilleux donne au lecteur un monde extraordinaire où rien ne l'étonne, tandis que le registre fantastique le fait hésiter: doit-il reconnaître le phénomène surnaturel ou se soutenir dans son rationalisme? Les types de texte utilisés dans ce genre sont narratif, descriptif, poétique et théâtral (1.2.2.1).²⁷ Le *Pantagruel* de Rabelais représente ce genre.

²³ FEW 3. 212 et Chamard, *Histoire* 162-163.

²⁴ Cf. Michel 247, 253-254. Une anaphore répète le même mot ou le même tour en tête de plusieurs membres de phrase, Michel 29.

²⁵ Cf. Dupriez 98, 100, 247, 253-254 et FEW 3. 232.

²⁶ Dans une phrase elliptique, un ou plusieurs mots de l'expression grammaticale sont omis sans que le sens soit obscurci, Michel 235.

²⁷ Cf. Dupriez 289-290, FEW 6.2. 143 et 8. 360-361.

L'*ironie* associe à un sujet présenté un effet qui est sans rapport avec elle. Un autre procédé essentiel est l'exagération caricaturale. Il faut ici juger un phénomène à l'inverse de ce qu'on attendrait.²⁸

Le registre *laudatif* inclut toutes les domaines de la louange. Il vante les mérites d'un personnage (p.ex. éloge funèbre) ou d'une valeur abstraite (p.ex. hymne). Il utilise un lexique mélioratif (p.ex. bon, beau).²⁹ Le registre laudatif appartient au genre épideictique de la rhétorique classique (cf. note 498).

Le registre *lyrique* comprend tout le vocabulaire de l'émotion avec les grands thèmes lyriques: amour, mélancolie, effroi devant la mort, nostalgie, bonheur, extase, communion avec la nature, etc. Les formes exclamatives (invocations, apostrophes) ou interrogatives sont fréquentes, ainsi que les formes de l'insistance [p.ex. anaphores (cf. note 24), hyperboles (exagération)] et le vocabulaire affectif. La syntaxe est "musicale" (rythme du vers, ampleur de la phrase).³⁰ Le mot *lyrisme* est issu du mot *lyre*, à cause du rôle joué par cet instrument dans l'accompagnement musical. Les types de texte de ce genre sont poétique, descriptif et narratif (cf. chapitre 1.2.2.1). L'ode est consacrée à une poésie morale ou philosophique (Ronsard), l'épigramme à la poésie amoureuse et à la plainte (Labé), les psaumes (Marot) et les hymnes (Ronsard) à la célébration.³¹ Dans le registre lyrique, nous incluons les registres amoureux, admiratif, affectif et le registre de l'amour mélancolique.

Le registre *oratoire* est étymologiquement lié à la prière. Il est utilisé pour le discours public fait pour appeler l'auditoire. Il persuade plutôt qu'il ne convainc en exprimant l'émotion par toutes les réserves du verbe: ampleur de la phrase, apostrophes, questions rhétoriques, injonctions, invocations, dialogisme, modalisation de l'opinion [évaluatifs hyperboliques (cf. ci-dessus), emphase, images]. L'adjectif *oratoire* est issu du verbe latin *orare* 'parler, prier'. Il inclut les types de discours destinés à être prononcés devant un public. Ce genre est très ancien (orateurs grecs et latins), et il fleurit toujours à l'âge classique.³² Les types de texte utilisés sont argumentatif, poétique et injonctif (cf. chapitre 1.2.2.1). L'oraison funèbre peut prendre les caractéristiques du genre, auxquelles elle réunit une méditation philosophique³³ (p.ex. les épitaphes dans le *Franc archer de Bagnolet*). Le genre oratoire est présent par exemple dans les *Essais* de Montaigne.

Le registre *polémique* veut communiquer une association intellectuelle à des valeurs menacées. Ce genre très ancien inclut des textes de l'actualité, dont ils critiquent les erreurs morales, religieuses ou politiques. Ainsi, il utilise un lexique moral mélioratif (vertu, liberté, beauté) qu'il oppose à celui du désordre et de la dégradation (termes péjoratifs). Il peut cependant s'associer à des

²⁸ Cf. Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 337.

²⁹ Cf. TLF 10. 1032. Un hymne représente toute sorte de chant, avec la même extension que l'ode (cf. note 13), Michel 367.

³⁰ Cf. Michel 445-447.

³¹ Cf. Dupriez 445-447.

³² Cf. Holman 369 et FEW 7. 385. Sur la rhétorique, cf. note 498.

³³ Cf. Dupriez 509.

formes oratoires (exclamations, questions rhétoriques). L'apostrophe et l'ironie y sont aussi utilisées. Nous présenterons le registre critique comme appartenant à cet ensemble. Le registre critique est représenté par les analyses réfléchies des ouvrages de l'esprit et des productions artistiques. L'adjectif *polémique* est issu du grec *polemikós* 'guerre'. Les types de texte sont argumentatif et poétique (cf. chapitre 1.2.2.1). Au registre polémique peuvent s'ajouter les registres ironique et/ou satirique (traits caricaturaux).³⁴ Aucun des textes de nos corpus n'est entièrement polémique (il y a cependant des traits polémiques dans plusieurs exemples).

La *satire* s'emploie dans le genre polémique où elle augmente la plaisanterie. Le vocabulaire, réaliste et familier, se caractérise par des termes péjoratifs (parfois très caricaturaux). Des traits pittoresques et des formules ironiques sont aussi utilisés.³⁵

Le registre *tragique* est inséparable de son contexte religieux. Le héros tragique exprime sa douleur dans un vocabulaire moral où se présentent l'impuissance et la révolte. Les interrogations et les exclamations expriment la misère de l'individu pris au piège. Les apostrophes et les invocations sont utilisées dans la description de la plainte ou de la colère (imprécations, lamentations).³⁶ Le registre *pathétique* utilise le lexique de la compassion: termes rappelant la misère et la douleur liés à un vocabulaire affectif (tristesse, lamentation) et religieux (supplications). En outre, il utilise des exclamations, des invocations et des apostrophes conduisant à la déploration.³⁷ Malgré l'usage banal que l'on fait de l'adjectif *tragique*, son sens littéraire considère les rapports que l'homme a avec le destin. Le mot tragédie vient des mots grecs *tragos* 'bouc' et *hedía* 'chant' (latin *tragoedia*). En fait, ce 'chant du bouc' est la liturgie par laquelle on célébrait le dieu grec Dionysos. Au contraire du drame, la tragédie a la conscience de la fatalité contre laquelle les hommes se battent. Les sentiments du public sont la terreur, la pitié, l'ambiguïté et l'admiration. Son type de texte est théâtral (cf. chapitre 1.2.2.1). Les sujets tragiques sont souvent extraordinaires et empruntés à la mythologie ou à l'histoire ancienne. Dans le registre tragique, le langage est noble; l'alexandrin est souvent utilisé puisqu'il convient à l'expression de la plainte.³⁸ Dans nos corpus, le registre tragique existe dans plusieurs exemples. Quand le registre pathétique utilise un vocabulaire religieux, nous le considérerons uniquement comme registre tragique. À l'inverse, quand le registre tragique n'est pas religieux, nous le considérerons seulement comme pathétique. Dans le registre tragique, nous incluons aussi les registres triste, sérieux et menaçant. L'adjectif *triste* est relatif à un état d'abattement, au cours duquel il est impossible d'éprouver de la gaieté, de la joie en raison d'une douleur particulière, d'une peine, d'une préoccupation. L'adjectif *sérieux* souligne l'idée désastreuse de l'adjectif

³⁴ Cf. Holman 409, TLF 6. 511, 13. 702 et FEW 9. 125.

³⁵ Cf. Michel 716-717 et Holman 473-474.

³⁶ Cf. Michel 831 et Holman 531.

³⁷ Cf. Michel 531.

³⁸ Cf. Dupriez 831-832 et FEW 13. 171.

tragique. Le registre *menaçant* est utilisé pour quelque chose qui fait craindre.³⁹ En outre, le registre *péjoratif* est employé quand on ne peut pas distinguer des nuances plus précises.

L'adjectif *religieux* est relatif, appartient à la religion ou à une religion.⁴⁰ Dans notre corpus, par exemple le diminutif *Jehannette* s'utilise dans le dialogue religieux où la demoiselle parle de ses opinions sur la religion dans l'exemple (XX PrS).

L'adjectif *pastoral*, -e est relatif aux pasteurs; qui appartient aux pasteurs, à leur mode de vie, qui évoque la campagne et les plaisirs champêtres, qui décrit ou peint sans véritable réalisme, la vie, les amours des pasteurs. Dans la description de la nature, il peut y avoir des divinités primitives.⁴¹

Dans nos corpus, le registre *relatif aux enfants* comprend les textes où l'on parle des enfants ou des choses appartenant aux enfants.

1.2.2.3 Les genres littéraires

La notion de genre littéraire est plus vague: dans chaque grand genre (*roman, poésie, théâtre, argumentation*), certains textes passent cependant à un système d'énonciation comparable, font partie d'un même registre ou traitent des thèmes concourants.⁴² Les genres littéraires peuvent être catégorisés de la façon suivante: *autobiographique, comique, didactique, dramatique, épique, épistolaire, lyrique, merveilleux et fantastique, oratoire, polémique, romanesque et tragique*. Quant au genre, *comique, didactique, épique, lyrique, fantastique, oratoire, polémique et tragique*, cf. chapitre précédent.

Les trois radicaux grecs formant le mot définissent l'*autobiographie* comme 'écriture de sa propre vie'. Le genre autobiographique n'était pas répandu dans l'Antiquité, et il surgit vraiment avec l'humanisme occidental et la réhabilitation de l'individu ("Je suis moi-même la matière de mon livre", affirme Montaigne au début de ses *Essais*). Ce type de texte est le plus souvent narratif ou descriptif (cf. chapitre 1.2.2.1). La fonction expressive est dominante (je, moi). Les réflexions et les sentiments concernent l'expérience personnelle, mais l'autobiographe considère aussi le lecteur comme témoin, juge ou confident.⁴³

Le grec *drama* 'action' est issu de l'adjectif qui désigne toute œuvre théâtrale en général. Le mélange des registres (tragique, sublime, grotesque, pathétique, cf. chapitre 1.2.2.2) sert à l'envie de vraisemblance.⁴⁴ Le type de texte utilisé dans ce genre est théâtral, en prose ou en poésie (cf. chapitre 1.2.2.1). *Le*

³⁹ Cf. TLF 11. 626, 15. 387 et 16. 644.

⁴⁰ TLF 14. 726.

⁴¹ Cf. Michel 527 et TLF 12. 1149.

⁴² Cf. Dupriez 340. Sur la poésie, cf. chapitre 1.2.2.1 et sur l'argumentation, cf. chapitre 1.2.2.1 et le registre oratoire dans le chapitre 1.2.2.2.

⁴³ Cf. *ibid.* 49-50.

⁴⁴ Cf. Dupriez 199 et FEW 3. 154.

Franc archer de Bagnolet et *le Franc archer de Cherré* sont par exemple des œuvres dramatiques en poésie.

L'adjectif *épistolaire* vient du latin *epistula* 'lettre'. Le genre épistolaire ('lettres en vers') fut très populaire dans l'Antiquité. Les types de texte utilisés sont narratif, descriptif et argumentatif (cf. chapitre 1.2.2.1). La confidence, l'échange intellectuel, la requête ou l'amusement peuvent être exprimés dans ce genre.⁴⁵ L'on peut citer les épîtres de Marot, qui portent à l'origine sur un sujet moral ou philosophique, appartenant à ce genre.

À l'origine, on appelait le *roman* un texte en prose ou en vers écrit en langue romane (p.ex. *Le Roman de Renart*, cf. note 256). À partir du XVI^e siècle, il désigne un récit en prose d'aventures imaginaires. Le genre romanesque fut longtemps considéré comme inférieur parce qu'il était lu plutôt dans la classe bourgeoise. Il commença à fleurir au XIX^e siècle. Les types de texte utilisés sont narratif et descriptif (cf. chapitre 1.2.2.1). Le récit tourne autour d'un certain point de vue (ou focalisation) et d'un certain discours (dialogues, interventions du narrateur). Il se construit en général par un état initial et par ses attentes. Le *conte* est un genre romanesque plus court, qui vient du fabliau médiéval: situé dans une péripétie, il peut devenir symbolique et moral (p.ex. Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*). La *nouvelle* est aussi brève mais elle traite les suites psychologiques d'un événement⁴⁶ (p.ex. les *Cent Nouvelles nouvelles*). La figure suivante résume la diversité des genres littéraires:

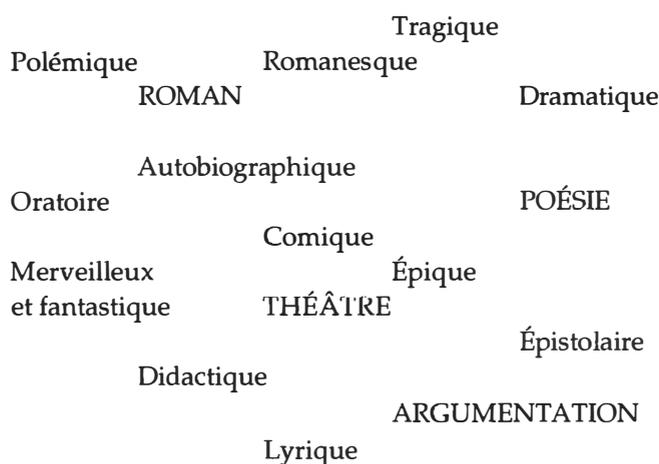


FIGURE 1 LES GENRES LITTÉRAIRES

1.2.2.4 Le style langagier

⁴⁵ Cf. Dupriez 246.

⁴⁶ Cf. Holman 309, 459, Dupriez 503 et Zumthor 149-150.

L'*amour* est attirance d'une certaine affinité, affective ou physique, qu'un être éprouve pour un autre être, auquel il est uni ou auquel il veut s'unir par un lien en général étroit⁵² (p.ex. le diminutif *Janette* exprime l'amour dans *Pour l'amour de sa Dame une chanson va faire, Ma Janette mon cœur...*).

L'*admiration* est un sentiment complexe d'étonnement, de plaisir exalté et d'approbation devant ce qui est estimé supérieurement beau, bon ou grand⁵³ (p.ex. *Marion* exprime l'admiration dans *Ma belle Marion, de qui le souvenir me fait comme Niobe en rocher devenir...*).

L'*affection* est manifestation du sentiment d'un attachement intime et durable d'un être (généralement humain, sans considération d'âge ni de sexe) pour un autre être⁵⁴ (p.ex. *Janette* exprime l'affection dans *Ma Janette mon cœur*).

L'*empathie* veut dire que le locuteur est du côté de l'auditeur ou du référent et s'identifie avec lui ou elle. Le locuteur considère les choses du point de vue de l'auditeur, montre qu'il apprécie les sentiments de l'auditeur et peut se mettre à sa place⁵⁵ (p.ex. *la mort de Loysette* où le diminutif peut exprimer l'empathie). Nous utilisons le terme *empathie* en plus du terme *affectivité* puisque l'empathie souligne l'idée que quelqu'un peut se mettre à la place d'un autre.

La *compassion* est un sentiment qui persuade à partager les maux et les souffrances d'autrui⁵⁶ (p.ex. *Loysette* exprime la compassion dans *La mort (hélas), la mort de Loysette...*).

La *familiarité* est définie comme aisance, liberté, comportement naturel dans les relations avec autrui⁵⁷ (p.ex. le nom propre *Bellin*, utilisé pour Rémy Belleau, exprime la familiarité).

L'*intimité* implique que la personne est prête à révéler à certaines personnes particulières quelques aspects de sa personnalité et de son monde intérieur qu'elle cache aux autres⁵⁸ (p.ex. dans *Hau ! Bellet, estes vous leans?* le diminutif, vocatif, exprime l'intimité).

La *modestie* représente le fait d'être modeste, l'effacement de soi, la retenue dans l'opinion que l'on a ou que l'on affiche de soi-même⁵⁹ [ainsi le diminutif *hommenet* 'petit homme, homme de peu de force, de valeur' peut exprimer la modestie, cf. p.ex. (18 PrS)].

La *péjorativité* désigne quelque chose qui a une dénotation ou une connotation défavorable⁶⁰ (p.ex. les adjectifs *mauvais* et *ribault* ajoutent une nuance péjorative à *Thommesson* dans *mauvais ribault Thommesson*).

La *dépréciation* représente un état d'une chose qui a perdu de sa valeur, une perte de valeur ou d'une chose.⁶¹ Nous utiliserons ce terme sous le terme principal *péjorativité* (cf. chapitre 2.8.2.1).

⁵² *Ibid.* 2. 819. Les exemples proviennent de nos corpus.

⁵³ *Ibid.* 1. 697.

⁵⁴ *Ibid.* 845.

⁵⁵ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 208. Cf. Kuno et Kamio.

⁵⁶ TLF 5. 1162.

⁵⁷ *Ibid.* 8. 632.

⁵⁸ Wierzbicka, *Cross* 105.

⁵⁹ TLF 11. 935.

⁶⁰ *Ibid.* 12. 1282.

Le *mépris* est un sentiment par lequel on considère quelque chose ou quelqu'un comme indigne d'estime ou d'intérêt⁶² (p.ex. le diminutif *truandea* exprime le mépris à cause du sens du mot-thème 'mendiant; parasite; paresseux; coquin').

Sur l'*ironie*, cf. le chapitre 1.2.2.2.

La *servilité* représente une soumission excessive, et le comportement qui manifeste cette soumission⁶³ (p.ex. le diminutif *Triboulet* peut exprimer la servilité à cause de son porteur, fou du roi).

La *formalité* représente la manière d'agir imposée par la bienséance, les conventions sociales.⁶⁴ Nous utiliserons le terme l'*informalité* dans le sens contraire [p.ex. *petitz chevaux* peut exprimer l'informalité à cause de l'image des petits chevaux légers qui aident à échapper à tous les dangers, cf. exemple (8 PoA)].

L'*humour* est une forme d'esprit railleuse qui attire l'attention, avec détachement, sur les aspects plaisants ou insolites de la réalité⁶⁵ (p.ex. dans l'exemple (48 PoS), l'humour peut attirer l'attention sur les aspects plaisants de *Janot* et de *Jaquet*).

Le *respect* est un sentiment qui incite à traiter quelqu'un avec égards et considération, en raison de son âge, de sa position sociale, de sa valeur ou de son mérite⁶⁶ (p.ex. les formes *serpillette* et *serpillonnette* peuvent exprimer un certain respect à cause de la forme exclamative *o serpillette, o la serpillonnette*).

1.2.3.2 Termes relatifs aux facteurs régulateurs

Sur la *familiarité* et l'*intimité*, cf. chapitre précédent.

La *sympathie* représente des attitudes positives envers des personnes ou des choses. Partager les croyances, les idées, les sentiments, etc. est une caractéristique constitutive de la sympathie⁶⁷ (p.ex. *Lassus laissant son joli corselet*, où l'adjectif *joli* peut apporter une nuance sympathique au diminutif).

L'adjectif *ludique* concerne le jeu en tant que secteur d'activité dont la motivation n'est pas l'action efficace sur la réalité mais la libre expression des tendances instinctives, sans aucun contrôle d'efficacité pragmatique⁶⁸ [p.ex. la période *ma tendrette, ma braguette, ma savate, ma pantofle...* provoque un ton ludique dans l'exemple (13 PrS)].

Nous utiliserons l'adjectif *sérieux* au sens de 'qui ne manifeste aucune gaieté'.⁶⁹ Nous séparerons les catégories *caractère ludique* et *facteur non-sérieux*, le

⁶¹ *Ibid.* 6. 1189.

⁶² *Ibid.* 11. 663.

⁶³ *Ibid.* 15. 416.

⁶⁴ *Ibid.* 8. 1085.

⁶⁵ *Ibid.* 9. 990.

⁶⁶ *Ibid.* 14. 963.

⁶⁷ Cf. Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 206.

⁶⁸ TLF 11. 38.

⁶⁹ *Ibid.* 15. 386.

caractère ludique ayant toujours un rapport à un jeu et le facteur non-sérieux étant pris plus généralement.

Par l'*euphémisme*, on déguise des sujets désagréables en utilisant des expressions inoffensives⁷⁰ (p.ex. le diminutif *marchettes* atténue les apparences désagréables dans *le visage leur reluysoit comme la claveure d'un charnier, et les dentz leur tressailloyent comme font les marchettes d'un clavier d'orgues*).

Le *vocatif* est un mot, une construction exclamative servant à appeler, à interpeller directement quelqu'un ou quelque chose⁷¹ (p.ex. *Hau! Bellet, estes vous leans?*).

La catégorie *attitude positive* est utilisée dans les cas où l'on ne peut pas discerner des nuances plus précises (p.ex. sympathie, amour, etc.).

Les catégories *soulignement d'un registre lyrique* et *soulignement de l'idée de l'émotion* sont séparées. L'idée de l'émotion est utilisée quand il s'agit d'une émotion autre que lyrique.

Le diminutif *souligne l'idée de la petitesse* quand p.ex. l'épithète *petit* est utilisée avec un diminutif synthétique, et il *souligne l'idée du contraste* quand un diminutif est opposé à quelque chose de grand (ou à une idée contraire). Dans les registres péjoratifs, le diminutif peut aussi *souligner l'idée de la péjorativité*.

Le *contraste* est une opposition entre deux ou plusieurs choses, une mise en évidence soulignée par leur rapprochement, leur mise en relation⁷² [p.ex. le diminutif *hommenet* 'petit homme, homme de peu de force, de valeur' est en contraste avec *un personnage si juste, si sage, si vaillant*, cf. exemple (18 PrS)].

1.2.4 Attirement de l'attention

Nous ferons référence avec les termes *point essentiel* et *non-essentiel* au fait que les diminutifs peuvent être conçus comme les mots attirant ou non l'attention dans la phrase.⁷³ Le français est caractérisé par l'accent final, ce qui suggère que les diminutifs se rencontrant à la fin du vers seraient à considérer comme importants. En ce qui concerne la prose, nous considérerons le diminutif comme final quand il se rencontre immédiatement devant une pause, c'est-à-dire un point, un point d'interrogation, un point d'exclamation ou un point-virgule.

1.2.5 Abréviations

TABLEAU 1 LES ABRÉVIATIONS DES TITRES DES ŒUVRES

⁷⁰ Leech 147.

⁷¹ TLF 16. 1233.

⁷² *Ibid.* 6. 70.

⁷³ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 328, 381, 400. Les termes *point essentiel* et *non-essentiel* ont été créés par nous-même.

AUTEUR	OUVRAGE	ABRÉVIATION
Ronsard	<i>Sonnets pour Helene</i>	<i>Sonnets</i>
Lemaire des Belges	<i>Épîtres de l'amant vert</i>	<i>Épîtres</i>
Marot	<i>Œuvres lyriques</i>	<i>Lyriques</i>
Marot	<i>Œuvres satiriques</i>	<i>Satiriques</i>
Marot	<i>Épîtres</i>	<i>Epistres</i>
Labé	<i>Elégies</i>	<i>Elégie</i>
Labé	<i>Sonnets</i>	<i>Sonnet</i>
Anonyme	<i>Recueil général des Sotties</i>	<i>Sotties</i>
Anonyme	<i>Miracles de Notre Dame par personnages</i>	<i>Miracles</i>
Anonyme	<i>Recueil Trepperel les Sotties</i>	<i>Trepperel</i>
Jean Régnier	<i>Fortunes et adversitez</i>	<i>Régnier</i>
Anonyme	<i>Franc archer de Bagnolet</i>	<i>Franc</i>
Anonyme	<i>Franc archer de Cherré</i>	<i>Cherre</i>
Jean Michel	<i>Mystère de la Passion</i>	<i>Mystère</i>
Anonyme	<i>Livre de la Passion</i>	<i>Passion</i>
Anonyme	<i>Recueil Trepperel les Farces</i>	<i>Farces</i>
Anonyme	<i>Farce de Maître Pierre Pathelin</i>	<i>Pathelin</i>
Anonyme	<i>Estoire de Griseldis en rimes et par personnages</i>	<i>Griseldis</i>
Anonyme	<i>Mystère de la passion d'Autun</i>	<i>Biard</i>
Anonyme	<i>Mystère de Saint Bernard de Menthon</i>	<i>Bernard</i>
Guillaume Fillastre	<i>Traittié de Conseil</i>	<i>Fillastre</i>
Anonyme	<i>Cent Nouvelles Nouvelles</i>	<i>Cent</i>
Anonyme	<i>Roman de Jehan de Paris</i>	<i>Jehan</i>
Jean Froissart	<i>Chroniques</i>	<i>Froissart</i>
Anonyme	<i>Erec, roman arthurien en prose</i>	<i>Erec</i>
Philippe de Commynes	<i>Mémoires</i>	<i>Commynes</i>
Antoine de la Sale	<i>Petit Jehan de Saintré</i>	<i>Saintré</i>
Henri de Ferrières	<i>Livres du roy Modus et de la royne Ratio</i>	<i>Modus</i>
Jean le Bel	<i>Vrayes Chroniques</i>	<i>Bel</i>
Anonyme	<i>Traduction fr. de la Chronographia Johannis de Beka</i>	<i>Beka</i>
Martial d'Auvergne	<i>Arrêts d'Amour</i>	<i>Arrêts</i>
Anonyme	<i>Vieux Coustumier de Poictou</i>	<i>Poictou</i>
Anonyme	<i>Quinze joies de mariage</i>	<i>Qjm</i>

1.3 Le corpus

Le corpus I Poétique (=I Po) comporte les ouvrages et auteurs suivants.⁷⁴ Le *Recueil Trepperel* est un ouvrage dramatique et comique datant de 1450 environ. Le *Franc archer de Bagnolet* (1450-1500) et le *Franc archer de Cherré* (1523-1524)

⁷⁴ Pour les éditions utilisées, consulter le résumé des textes du moyen français saisis à la Section des langues romanes et classiques de l'Institut des langues de l'Université de Jyväskylä.

sont aussi des œuvres dramatiques et comiques. Les *Miracles de Notre Dame par personnages* (1350-1400) est une œuvre dramatique, ainsi que l'*Estoire de Griseldis en rimes et par personnages* (1395). L'œuvre dramatique, comique et satirique *Farce de Maître Pierre Pathelin*, date de 1456-1469. L'œuvre lyrique de Jean Régnier, les *Fortunes et adversitez*, date de 1432-1433. L'œuvre dramatique, lyrique et religieuse de Jean Michel, le *Mystère de la Passion*, date de 1486. Le *Livre de la Passion* (1300-1350) est un ouvrage lyrique et religieux. Le *Mystère de la Passion d'Autun*, datant de 1470-1471, est un ouvrage dramatique et religieux, ainsi que le *Mystère de Saint Bernard de Menthon* (1450-1500). L'œuvre didactique et morale en prose non narrative de Guillaume Fillastre, le *Traittié de Conseil*, date de 1468-1473.

Les ouvrages et auteurs du corpus I Prosaïque (=I Pr) sont les suivants. Le *Roman de Bérinus* date de 1350-1370, les *Vrayes Chroniques* de Jean Le Bel de 1350-1400. Les *Livres du roy Modus et de la royne Ratio* (1354-1377) d'Henri de Ferrières est une œuvre allégorique en dialogues. Les *Chroniques* de Jean Froissart date de 1400-1450. Le *Vieux Coustumier de Poictou* (1400-1450) est une œuvre juridique en prose non narrative. Les *Quinze joies de mariage* (1400-1450) sont des nouvelles et des contes réalistes, mi-satiriques, mi-narratifs. Le *Journal* de Clément de Fauquembergue date de 1417-1435. Le *Roman de Jehan de Paris* date de 1450-1500. La traduction française de la *Chronographia Johannis de Beka* (1450-1500) est une chronique humaniste. Le roman didactique et chevaleresque d'Antoine de La Sale, le *Petit Jean de Saintré*, date de 1456, les *Cent Nouvelles nouvelles*, contes narratifs et ironiques, de 1456-1467. Les *Arrêts d'Amour* (1460) de Martial d'Auvergne sont un ouvrage en prose non narrative. Le roman didactique de Jean de Bueil, le *Jouvencel*, date de 1461-1468. *Erec, roman arthurien en prose* (1470) critique l'idéal arthurien de la chevalerie. Les *Mémoires historiques* de Philippe de Commynes datent de 1489-1498,

TABLEAU 2 LE CORPUS I

AUTEUR	OUVRAGE	DATE	UNITÉS TYPOGRAPHIQUES
Anonyme	<i>Passion</i>	entre 1300 et 1350	13616
Anonyme	<i>Miracles</i>	entre 1350 et 1400	12936
Anonyme	<i>Griseldis</i>	1395	15452
Jean Régnier	<i>Régnier</i>	1432-1433	35963
Anonyme	<i>Trepperel</i>	vers 1450	35544
Anonyme	<i>Franc</i>	entre 1450 et 1500	2306
Anonyme	<i>Bernard</i>	entre 1450 et 1500	25987
Anonyme	<i>Pathelin</i>	entre 1456 et 1469	10129
Guillaume Fillastre	<i>Fillastre</i>	1468-1473	24881
Anonyme	<i>Biard</i>	entre 1470 et 1471	12650
Anonyme	<i>Farces</i>	vers 1480-1490	24576
Jean Michel	<i>Mystère</i>	1486	58761
Anonyme	<i>Cherre</i>	1523-1524	3237
Anonyme	<i>Sotties</i>	vers 1530	34617
Anonyme	<i>Bérinus</i>	entre 1350 et 1370	41327
Jean le Bel	<i>Bel</i>	entre 1350 et 1400	4125
Henri de Ferrières	<i>Modus</i>	entre 1354 et 1377	6414
Jean Froissart	<i>Chroniques</i>	entre 1400 et 1450	7324
Anonyme	<i>Poictou</i>	entre 1400 et 1450	79945
Anonyme	<i>Qjm</i>	entre 1400 et 1450	32785
Clément de Fauquembergue	<i>Journal</i>	1417-1435	74300
Anonyme	<i>Jehan</i>	entre 1450 et 1500	23940
Anonyme	<i>Beka</i>	entre 1450 et 1500	70763
Antoine de la Sale	<i>Saintré</i>	1456	89889
Anonyme	<i>Cent</i>	entre 1456 et 1467	143862
Martial d'Auvergne	<i>Arrêts</i>	1460	52460
Jean de Bueil	<i>Jouvencel</i>	1461-1468	48988
Anonyme	<i>Erec</i>	1470	47188
Philippe de Comynes	<i>Mémoires</i>	1489-1498	4450

Dans le corpus II Po, les *Épîtres de l'amant vert* de Jean Lemaire des Belges datant de 1505 sont considérablement antérieures aux autres œuvres du corpus. Il s'agit d'une lamentation à l'occasion de la mort du perroquet de Marguerite d'Autriche⁷⁵. Les œuvres satiriques⁷⁶ (1526-1537) de Marot sont religieuses. Ses épîtres⁷⁷ datent de 1526-1537, ses épigrammes⁷⁸ de 1527- 1544 et ses œuvres lyriques de 1528-1539. Les *Elégies*⁷⁹ et *sonnets* (1555) de Louise Labé sont

⁷⁵ Duchesse de Savoie et gouvernante générale des Pays-Bas (1480-1530), Mazonod-Schoeller 552.

⁷⁶ Sur le genre satirique, cf. chapitre 1.2.2.2.

⁷⁷ Sur l'épître, cf. chapitre 1.2.2.3.

⁷⁸ Ronsard restitua à l'épigramme le sens primitif d'inscription en écrivant des pièces votives ou funéraires, Chamard, *Histoire* 161-166.

⁷⁹ Sur l'élegie, cf. chapitre 1.2.2.2.

consacrés à la description de l'amour. La *Bergerie* (1565 et 1572) de Belleau relève du même genre que les *Eglogues* de Ronsard. *La Judit* (1574) de Guillaume Salluste du Bartas représente le genre de l'épopée biblique. Les *Eglogues* et les *Sonnets pour Helene*⁸⁰ de Ronsard datent de 1578. Les *Eglogues* représentent un genre assez tardivement adopté par la Pléiade⁸¹ traitant des faits historiques du jour avec des bergers comme personnages.⁸² Dans les *Sonnets pour Helene*, l'amour est décrit en alexandrins.

Le corpus II Pr inclut l'*Heptaméron*⁸³ (1558) de Marguerite de Navarre, le *Pantagruel* (1532) de Rabelais et les *Essais*⁸⁴ (1580) de Montaigne. Le *Pantagruel* suit la trame traditionnelle des romans de chevalerie (enfance, apprentissage, haut faits du héros). C'est une œuvre linguistiquement très riche. L'*Heptaméron* est une série d'histoires portant sur l'amour et la religion. Cette œuvre demeure l'un des recueils les plus célèbres de l'histoire de la nouvelle française. Les *Essais* sont un genre créé par Montaigne lui-même. Ce titre indique à la fois les "essais" de son jugement et les "essais" de sa vie, c'est-à-dire les divers aspects de son expérience personnelle. L'on ne peut pas exagérer l'importance de cet ouvrage pour la culture occidentale.⁸⁵

TABLEAU 3 LE CORPUS II

⁸⁰ Sur le sonnet, cf. chapitre 1.2.2.1.

⁸¹ Cf. note 13.

⁸² Chamard, *Histoire* 163.

⁸³ La première rédaction de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre fut imprimée en 1558 sous le titre *Histoires des amants fortunés*. Un texte établi d'après manuscrits ne fut publié qu'en 1853. En comparant les copies manuscrites, il reste encore à établir un texte aussi sûr que possible, Cazauran, *NDO* 3/1994, 3189. L'édition la plus récente est celle de Salminen, R., éd., *Marguerite de Navarre, Heptaméron*. AASF B 258. Helsinki 1991.

⁸⁴ La version des *Essais* de Montaigne que l'on connaît le mieux de nos jours est l'édition posthume de l'année 1595. La première rédaction parut en 1580 et comprend deux livres. Une édition augmentée d'un troisième livre et de six cents additions aux deux premiers livres parut en 1588, Kohler, *NDO* 2/1994, 2406.

⁸⁵ Cazauran, *NDO* 3/1994, 3190, Huchon, *NDA* 3/1994, 2634, Kohler, *NDO* 2/1994, 2416 et Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 101, 109, 160-161.

AUTEUR	OUVRAGE	DATE	UNITÉS TYPOGRAPHIQUES
Lemaire des Belges	<i>Épîtres</i>	1505	5307
Marot	<i>Satiriques</i>	1526-1537	4813
Marot	<i>Epistres</i>	1526-1537	4465
Marot	<i>Épigrammes</i>	1527-1544	1495
Marot	<i>Lyriques</i>	1528-1539	4725
Labé	<i>Elégie</i>	1555	1808
Labé	<i>Sonnets</i>	1555	2352
Belleau	<i>Bergerie</i>	1565 et 1572	1752
Salluste du Bartas	<i>La Judit</i>	1574	14508
Ronsard	<i>Sonnets</i>	1578	21924
Ronsard	<i>Eglogues</i>	1578	18177
Rabelais	<i>Pantagruel</i>	1532	26270
Marguerite de Navarre	<i>Heptaméron</i>	1558	110301
Montaigne	<i>Essais I-III</i>	1580	266151

1.4 Les hypothèses

(1) Nous posons que le genre littéraire influe sur l'emploi des diminutifs. Ainsi, nous avons inclu les *Eglogues* et les *Sonnets* de Ronsard dans notre corpus II. Les *Eglogues* sont des divertissements courtois où les mouvements, les costumes et les voix étaient aussi ou plus importants que le texte. En outre, il y a des descriptions de nature et des portraits d'animaux sauvages dans ces pièces. Les *Sonnets* comportent une défense de l'amour charnel et des plaisirs. La *Bergerie* de Belleau a été sélectionnée à cause du fait qu'elle relève du même genre que les *Eglogues* de Ronsard. Le genre religieux, qui se réalise avant tout dans les *Satiriques*, justifie le choix de Marot dans notre corpus II. Nous avons inclu *La Judit* dans le corpus II pour établir si le genre de l'épopée biblique favorise les diminutifs. En plus, nous avons voulu comparer cet ouvrage aux *Satiriques* de Marot du fait qu'ils appartiennent au même genre religieux. En ce qui concerne le corpus I, le *Bernard*, le *Biard* et le *Mystere* sont des œuvres dramatiques et religieuses, le *Mystere* aussi une pièce lyrique. Le *Griseldis* et les *Miracles* représentent également le théâtre. Le genre lyrique du *Régner* et de la *Passion* justifie leur inclusion dans le corpus I. La *Passion* est en plus un ouvrage religieux. Les *Farces*, les *Sotties*, le *Franc*, le *Cherre*, le *Trepperel* et le *Pathelin* ont été choisis à cause de leur genre comique et dramatique. Le *Pathelin* et les *Sotties* présentent aussi une nuance satirique. Le *Fillastre* est une œuvre didactique et morale représentant la prose non narrative. Le *Jouvencel* est un roman didactique. Le *Saintré* est un roman didactique et chevaleresque. Les *Arrêts* et le *Poictou* sont des œuvres juridiques en prose non narrative. Le *Modus* représente aussi la prose non narrative, mais entremêlée de vers. En outre, c'est une pièce allégorique pleine de dialogues. Le *Bel*, le *Beka* (traduction française), le *Commynes* et le *Froissart* représentent les chroniques (le *Commynes* aussi les

mémoires historiques). Le *Journal* est un genre en soi. Le *Cent* et le *Qjm* justifient leur choix dans le corpus I par leur appartenance au genre des nouvelles et des contes. Le *Bérinus* est une mise en prose d'un poème du milieu du XIII^e siècle. Le *Jehan* représente le roman d'aventures. L'*Erec* est un roman en prose critiquant l'idéal arthurien de la chevalerie.

(2) Nous posons aussi que la thématique influe sur la formation diminutive. Comme le contenu des contes de l'*Heptaméron*, des *Sonnets*, du *Sonnet*, de l'*Élégie* (corpus II) et des *Arrêts* (corpus I) est fortement orienté vers la thématique amoureuse, nous avons voulu en établir l'incidence éventuelle sur l'emploi des diminutifs.

(3) Notre troisième hypothèse, selon laquelle le style langagier influe sur l'emploi des diminutifs, justifie le choix d'inclure Rabelais dans le corpus II à cause du style imaginaire, des créations verbales, des préoccupations linguistiques, des néologismes et des éléments de la langue parlée typiques du *Pantagruel*. Le style complexe et philosophique des *Essais* de Montaigne présente un autre cas. En outre, puisque le nombre des citations latines et italiennes y est élevé, nous avons voulu étudier si ces langues riches en diminutifs ont eu un effet sur la formation diminutive chez Montaigne. Montaigne fut aussi un précurseur du classicisme du XVII^e siècle, et cet héritage intéresse l'étude de la formation diminutive.⁸⁶ Le *Pathelin* du corpus I, de son côté, est caractérisé par une expression jouant avec les synonymes, les suffixes, les jargons et les dialectes.

(4) Nous posons que l'appartenance à la Pléiade influe sur l'emploi des diminutifs. Ronsard était l'un des dirigeants de la Pléiade. Nous avons voulu établir s'il a ouvert de nouvelles perspectives quant à la formation diminutive. Ainsi, nous avons voulu comparer son emploi des diminutifs à celui d'autres auteurs du XVI^e siècle. Rémy Belleau figure dans le corpus II en tant qu'un autre représentant de la Pléiade. Nous avons inclus Jean Lemaire des Belges dans le corpus II puisqu'il fut considérablement antérieur à Ronsard. En outre, son ouvrage révèle des formes traditionnelles de la rhétorique (cf. note 498).

En fait, la plupart des prétendues innovations de la Pléiade auraient déjà été pratiquées antérieurement. Les poètes de cette école auraient réuni et systématisé les hardiesses des autres plutôt que d'en imaginer de très personnelles. Ils auraient fait plutôt de curieuses recherches de mots que des trouvailles. Même Ronsard, qui, dans sa jeunesse, voulut accroître à tout prix le vocabulaire français, répudia vers la fin de sa carrière les termes pompeux en insistant exclusivement sur les emprunts à l'ancien français et aux dialectes.⁸⁷

⁸⁶ Les diminutifs synthétiques sont censés avoir disparu avec le classicisme au XVII^e siècle, cf. chapitre 1.6.3.

⁸⁷ Marty-Laveaux 105-106, 112.

Comme le dit Belleau dans la préface du second livre des *Amours*, Ronsard aurait modifié ses innovations à cause de la critique du public.⁸⁸

(5) Notre dernière hypothèse est que le sexe influe sur l'emploi des diminutifs. Ceci justifie le choix de Louise Labé et de Marguerite de Navarre dans le corpus II. Nous posons qu'une femme utilise beaucoup de diminutifs dans sa poésie à cause de son approche émotionnelle.⁸⁹

1.5 Le sexe et la langue

Selon Bierbach et Ellrich, l'observation des modèles de variation langagiers ne peut pas être classifiée comme "exclusive du sexe", mais comme "préférentielle du point de vue du sexe". Les deux sexes différencieraient dans l'emploi préférentiel/extensif de certaines formes ou de certains comportements langagiers. Le style masculin serait fonctionnel, rationnel, structuré et discipliné, tandis que les femmes utiliseraient un style flexible, personnel et émotionnel.⁹⁰ Selon Meese, il serait caractéristique de l'écrit féminin de ne pas respecter les limites littéraires, d'abandonner les constructions habituelles, de se concentrer aux choses considérées comme insignifiantes, voire de remettre en question l'exigence de la compréhensibilité. En écrivant, une femme ne rechercherait pas la perfection, mais préférerait l'ouverture et la simultanéité de plusieurs solutions.⁹¹ Selon Dressler et Barbaresi, les personnes orientées vers le contact utiliseraient plus de diminutifs que les personnes orientées vers une position importante ou vers une fonction. Les femmes semblent être plus orientées au contact, ce qui aurait pour conséquence que les femmes utiliseraient une plus grande quantité de diminutifs. Selon Dressler et Barbaresi, les femmes emploieraient plus de diminutifs vis à vis des enfants. En plus, les sociétés seraient plus permissives par rapport aux femmes qu'aux hommes en ce qui concerne l'expression des émotions.⁹² Kristeva se montre réservée en ce qui concerne l'idée d'un langage différent des femmes. Elle a constaté qu'il est difficile de dire si les caractéristiques thématiques ou stylistiques du langage féminin remontent à la femme ou au marginalisme socioculturel. S'il existe des différences entre les langages féminin et masculin, elles ne seraient ni essentielles ni décisives. Elle admet pourtant que les femmes décrivent souvent des sensations de toucher, d'ouïe et d'odorat.⁹³

Nous posons que les différences entre les langages féminin et masculin remontent aux exigences socioculturelles. À notre avis, le caractère flexible et la possibilité de l'écrit féminin de ne pas respecter les limites littéraires,

⁸⁸ Fontaine-Lecerclé 2-3, 9.

⁸⁹ Cf. chapitre 1.5.

⁹⁰ Bierbach-Ellrich, *LRL* 5.1/1990, 251, 261.

⁹¹ 119.

⁹² *Morphopragmatics* 413.

⁹³ 111-113.

d'abandonner les constructions habituelles et de préférer l'ouverture (cf. paragraphe ci-dessus), peuvent favoriser l'emploi des diminutifs. Cela peut s'expliquer par le fait que les diminutifs étaient sentis comme des réintroductions au XVI^e siècle (cf. chapitre 1.6.3), et qu'ainsi leur emploi exigeait une certaine liberté de rédaction. Nous posons aussi que les caractéristiques personnelle et émotionnelle et le fait que l'écrit féminin décrit souvent des sensations (cf. paragraphe précédent) peuvent augmenter la quantité des diminutifs dans les textes des femmes puisque les diminutifs ont souvent une nuance affective. Notons pourtant qu'il faut appliquer avec prudence les résultats de la recherche moderne à la situation littéraire du XVI^e siècle, les auteurs ayant été à cette époque-là plus strictement liés aux conventions littéraires que de nos jours.

1.6 Le diminutif

1.6.1 Remarques préliminaires

Un mot à la forme diminutive peut contenir plus d'un suffixe diminutif. Quand on place deux ou plusieurs suffixes diminutifs les uns à la suite des autres, les suffixes en *-t* et en *-n* occupent normalement la dernière place après les suffixes en *-l* et en *-ch* (*cordillon* l'exemple (24 PoS), *barbichon*). La combinaison *-elet* est la plus fréquente [*noirelet* (7 PoS), *bubelete* (55 PrS)]. Parfois, le suffixe en *-l* permet d'éviter la rencontre de deux syllabes en *-t* (*côtelette*, *gantetelet*). Du point de vue de la langue moderne, le *l* fait parfois partie du radical dans la combinaison *-elet* (*agnelet*, *oiselet*, *ruisselet*). D'autres combinaisons sont par exemple *-illot*, *-ichet*, *-icot* et *-ulet*. Dans la combinaison *-eteau*, il y a un ordre inverse; le *-t* n'occupe pas la dernière place [*deabloteau* (IV PoS)], si le *-t* n'est pas simplement une consonne de transition. La place respective des suffixes en *-t* et en *-n* est variable: *-eton*, *-otin*, *-inet* [*caneton*, *ballotin*, *hommenet* (18 PrS)]. Dans la combinaison *-eton*, le *-t* peut aussi être simplement une consonne de transition [*cureton*, *Jehanneton* (LII PrS)].⁹⁴

1.6.2 L'origine des suffixes diminutifs du français

1.6.2.1 Les suffixes indo-européens et latins

Les suffixes diminutifs des langues indo-européennes indiquaient originairement la ressemblance et l'appartenance à une espèce.⁹⁵ Les suffixes les plus fréquemment employés à l'époque indo-européenne commune étaient *-lo-* et *-ko-*. Le latin hérita de l'indo-européen le suffixe *-(e)lo/-a* qui aboutit à *-olo/-a*,

⁹⁴ Togeby, *Grammaire* 28-29. Sur la définition du diminutif, cf. chapitre 1.2.1.

⁹⁵ Hakamies 7.

puis à *-ulo/-a*. Le suffixe *-olo-* persista pourtant après *e, i, u* et *w* du radical.⁹⁶ Le diminutif latin *-ulus* (*hortulus, casula*) se rencontrait aussi sous la forme complexe *-ículus, -úculus, -cellus* (*genuculum*). Dans la langue populaire, il y avait une tendance à remplacer *-ulus* par *-éllus* qui portait l'accent (*anellus, vitellus* pour *anulus, vitulus*). En plus de *-ulus*, aussi *-eolus, -iolus* apparurent à l'époque de Virgile⁹⁷ (*linteolum, filiulus*), pour fusionner en *-yólu* à l'époque impériale⁹⁸ par déplacement de l'accent (*ostiolum, manuciolum*).⁹⁹ Le suffixe composite *-ellus, -illus, -a, -um* appartenait en propre aux thèmes en *-n-, -l-* et *-r-* (**asin(o)los > asellus, *tabel(o)la > tabella, *agr(o)los > agellus*).¹⁰⁰ Quelques autres suffixes, comme *-aster, -ino/-a* et *-itta* se rapprochèrent du suffixe diminutif par le sens ou par la nuance qu'ils donnèrent au dérivé.¹⁰¹ Les suffixes *-áster, -áceus, -úceus* (*surdaster, oleaster, vinacea, *guttacea, pavonaceus*) présentèrent une idée péjorative très nette.¹⁰² Le sens adjectival du suffixe *-ino/-a* évolua vers le sens diminutif déjà en latin vulgaire. Ce suffixe est très populaire en portugais et en italien.¹⁰³

Le suffixe latin *-culo/-a* est dérivé du suffixe indo-européen *-go-*. Le suffixe *-go-* ne se rencontre plus comme suffixe diminutif indépendant que dans *homuncio* 'petit homme, pauvre homme'.¹⁰⁴ Les suffixes *-culus* et *-cellus* furent le plus fréquemment employés avec les noms de la troisième, quatrième et cinquième déclinaison. Le suffixe *-culus* fut employé après une voyelle avec un radical en *i* long ou *u* (*canicula, acucula*) et avec un radical consonantique: *-erculus* et *-orculus* (*paterculus, amatorculus*), *-unculus* (*homunculus*), *-s-culus* (*mas-lepus- mus- culus*). Les suffixes *-ulus, -ellus* et *-illus* eurent le plus souvent un radical avec *o* ou *a* (*digitulus focolus, ancillula cistellula, catellus, axilla*). La forme en *-llo-* s'utilisait après une voyelle longue: *-allo-* (*rallus*), *-ella* (*catella*), *-olla* (*persolla*), *-illo* (*hilla*).¹⁰⁵

⁹⁶ *Ibid.* 10.

⁹⁷ Publius Vergilius Maro, poète latin (70 avant J.-C.-19 avant J.-C.), Bailey, *OCD*, 949. Les *Bucoliques* (ou les *Églogues*) contiennent dix poésies écrites vers l'année 37 av. J.-C., Sarrabayrouse, *NDO* 1/1994, 786.

⁹⁸ Ernout-Meillet 471.

⁹⁹ Si *i* ou *e* se trouvaient en hiatus, ils ont perdu l'accent qui s'est transféré sur la voyelle suivante en latin vulgaire. Ainsi p.ex. *parietem* devint *paréte*, Bourciez, *Éléments* 38 et Leumann-Hofmann-Szantyr 1. 305.

¹⁰⁰ Väänänen 89.

¹⁰¹ Hakamies 11. Sur le suffixe *-itta*, cf. ci-dessous.

¹⁰² Bourciez, *Éléments* 63-66.

¹⁰³ Gamillscheg 65.

¹⁰⁴ Hakamies 10.

¹⁰⁵ Leumann-Hofmann-Szantyr 1. 305-307, 310. Tous les suffixes latins en *-lo* ne furent pas diminutifs. Quelques mots en *-culum* furent formés à l'aide du suffixe instrumental *-clo, -culo* qui vient du suffixe indo-européen *-tlo-* (*cubiculum, curriculum*). En outre, ce suffixe forma des féminins en *-tla > -cula* (*inducula, novacula*) et des dénominatifs, peut-être par l'analogie des autres mots en *-clo-* (*conventiculum, umbraculum*). Le suffixe *-lo-* créa aussi des déverbatifs (*credulus, ferulus*) et surtout des dérivés onomatopéiques (*crepulus, garrulus*), des noms d'instruments ou d'outils dans un sens plus large (*capulus, vinculum*) et des féminins (*radula, tegula*). Les déverbatifs en *-ela* ne furent non plus des diminutifs (*loquela, suadela*) ni

De tous les suffixes diminutifs des langues romanes, les suffixes en *-tt-* sont les plus communs. En latin, il n'y a pas de suffixe diminutif en *-tt-*. On y rencontre un seul appellatif en *-itta*, *sagitta* 'flèche', dont l'étymologie est inconnue. Par contre, on trouve un certain nombre de *cognomina* (sobriquets) en *-itta* (p.ex. *Gallitta*, *Iulitta*, *Livilitta*, *Pollitta*¹⁰⁶), *-itto* (p.ex. *Baritto*, *Saleritto*), *-ittus* (p.ex. *Piripittus*, *Oxittus*). Ces surnoms, le plus souvent féminins, avaient un caractère hypocoristique au moins à l'origine. Les *cognomina* latins en *-itta* ont une étroite parenté avec les suffixes romans. Ce suffixe hypocoristique ne provient pas de l'indo-européen, à la différence des suffixes diminutifs latins en *k*, *l* et *n*. On a cherché l'origine de *-itta* en général en dehors du latin.¹⁰⁷

Il y a six théories principales sur l'origine de *-tt-*, à savoir les théories latine, étrusque, basque, grecque, germanique et celtique. La langue celtique nous semble la plus plausible, l'évidence pour cette hypothèse étant la plus convaincante. L'origine celtique est proposée par F. Brunot, Mätzner, Windisch, Walde et Zachrisson. Ils fondent leurs affirmations sur l'évidence fournie par J. U. Hubschmied dans un article sur la toponymie celtique. Dans cet article, l'auteur signale des noms de lieux suisses en *-at* (*Morat*, *Jorat*). Selon Hubschmied, ce suffixe est issu du suffixe *-etto* (*Moretto*, *Juretto*) utilisé en tant que suffixe hypocoristique pour le nom entier (*Moridunum*) dans la langue celtique. Hasselrot approfondit cette théorie en présentant une importante documentation sur l'existence du suffixe *-tt-*. Par exemple, le nom *Karlitto* fut utilisé par les Carolingiens à propos de Charles de Provence¹⁰⁸ et Charles le Gros¹⁰⁹, qui étaient cousins. Cette distinction se fondait soit sur l'apparence (Charles de Provence était petit et malingre), soit sur l'âge (pour distinguer Charles le Gros de son oncle Charles le Chauve¹¹⁰). Les noms de lieux constituent pourtant l'argument principal de Hasselrot. Ce qui est intéressant c'est le changement du sens toponymique en sens diminutif. D'après Hasselrot, le suffixe en *-tt-* primitivement toponymique et hypocoristique fut emprunté dans ce sens par le latin médiéval et par quelques dialectes germaniques. Ce suffixe serait devenu un véritable suffixe diminutif dans la langue gauloise avant l'an mille (p.ex. *Blavitta* 'la petite Blavia'). Ce suffixe n'a vraiment prospéré que dans les langues où il y a un substrat celtique ou celtibérien, il en est de même dans l'Italie septentrionale.¹¹¹ Craddock a critiqué Hasselrot en affirmant que l'évidence présumée n'est pas assez convaincante. Hasselrot fonderait ses affirmations trop facilement sur les deux noms de lieux *Moretto* et *Juretto*.¹¹²

quelques dénominatifs (*clientela*, *custodela*). Un groupe particulier fut aussi formé par les noms d'oiseau en *-edula* d'après le type *fic-edula*. De plus, il exista un groupe de mots dont le classement présente des difficultés: *angulus*, *mulus*, *corulus*, *squalus*, *nebula*, *famulus*, *sibilus*, *stimulus*, *tutulus*, *vidulus*, *vitulus* etc., Hakamies 11.

¹⁰⁶ Kajanto 129.

¹⁰⁷ Hasselrot, *Formation* 9, 11-12, 14-15, 19-20, 26.

¹⁰⁸ (840-863), roi de Bourgogne (depuis 855), Zielinski, *LM* 5/1991, 971.

¹⁰⁹ Charles III (839-888), empereur, roi franc, Schneidmüller, *LM* 5/1991, 967.

¹¹⁰ Charles II (823-877), roi franc, puis empereur, Schneidmüller, *LM* 5/1991, 967.

¹¹¹ Ettinger 31-33, Hasselrot, *Formation* 26-27, 38-39, 41 et Brunot, *Histoire* 1. 116.

¹¹² 290, 292.

1.6.2.2 L'emploi des substantifs diminutifs latins

Les deux emplois principaux des diminutifs latins furent la désignation de la petitesse, surtout des objets (*cistula linteolum libellus ampulla pisciculus*), et l'emploi hypocoristique (affectif, émotionnel, expressif) dans l'environnement intime (*uxorcula muliercula filiulus, auricula ocellus*) ou spécialisé au mouvement (les suffixes *-ula, -ella, -illa; puella ancilla*).¹¹³ Les diminutifs latins conservèrent aussi la fonction primitive, c'est-à-dire l'indication d'appartenance ou de ressemblance (*armus* 'épaule' - *armilla* 'bracelet'). Les mots en *-lo-* et en *-culo-* furent pourtant le plus souvent des diminutifs (*ramus* 'la branche de l'arbre sur laquelle on greffe' - *ramulus* 'le scion qu'on greffe'). Les diminutifs latins servent aussi à indiquer la partie d'un tout (Caton¹¹⁴ *testam...resticula alligato*). Cet emploi permet de former des diminutifs des noms de matière: *aquola, pulvisculus, tusculum*. Certains diminutifs de noms de matière appartiennent surtout à la langue médicale et diététique, mais le point de départ réside dans la langue populaire.¹¹⁵ Les dérivés dits diminutifs pouvaient avoir une valeur opposée aux diminutifs logiques quand ils étaient employés d'une manière hypocoristique (Tullia¹¹⁶ est pour son père *deliciolae nostrae*). On se servit aussi de diminutifs en parlant de l'argent, de ce qu'on possède ou gagne [Cicéron (106 av. J.-C.-43 av. J.-C.) *omnes meas vindemiolas eo reservo*]. Les diminutifs latins purent aussi subir un changement de sens à l'aide de la métaphorisation ou de la métonymisation en tenant compte de la valeur diminutive du suffixe (*bestiola* eut le sens large de 'petite bête', mais il se spécialisa vers le sens d'insecte'.)¹¹⁷ Grâce à l'expressivité du suffixe, souvent aussi par la métaphorisation ou la métonymisation, quelques diminutifs eurent des acceptations techniques (*loculus* 'compartiment; cercueil' d'où vient un second diminutif *locellus* 'coffret; cercueil, sépulture', *capreolus* 'binette', *musculus* 'muscle'). Dans la langue familière, la valeur appréciative pouvait donner au diminutif une force élativité (Pétrone¹¹⁸ *Cappadocem, longum, valde audaculum* 'un Cappadocien, un géant, qui n'avait peur de rien'). Enfin, le diminutif put être utilisé au lieu du mot simple (*Graeculus*, souvent dépréciatif, remplace d'autre part *Graecus* comme qualificatif; *masculus*, adjectif correspondant à *mas* 'mâle', remplace ce dernier aussi comme substantif permettant de distinguer les genres, etc.).¹¹⁹

1.6.2.3 L'emploi des adjectifs et des adverbes diminutifs latins

¹¹³ Leumann-Hofmann-Szantyr 284, 310.

¹¹⁴ Censorius (Marcus Porcius Cato), orateur latin (234 av. J.-C. – 149 av. J.-C.), McDonald, *OCD*, 173.

¹¹⁵ Hakamies 16, 17-21.

¹¹⁶ (vers 78 av. J.-C.-45), fille de Cicéron (106 av. J.-C.-43 av. J.-C.), Momigliano, *OCD*, 34.

¹¹⁷ Hakamies 21-24.

¹¹⁸ Caius Petronius Arbiter, écrivain et poète latin. Mourut en 66 après J.-C., Gaselee, *OCD*, 672.

¹¹⁹ Väänänen 90.

En général, les adjectifs diminutifs latins s'employèrent en parlant de ce qui est beau, élégant et bien fait. Chez les poètes, ces adjectifs diminutifs impliquèrent une certaine couleur lyrique. Un adjectif diminutif put parfois qualifier un substantif dont on ne pouvait pas extraire de diminutif (Pétrone¹²⁰ *aeneolosque piscatores*).¹²¹ Quelques adjectifs en *-lo-* s'utilisèrent à l'origine à propos d'une qualité propre aux primitifs dont ils furent formés (*corneolus, -a, -um* 'dur comme la corne'). Ces adjectifs purent aussi désigner une qualité approximative (*albulus* 'albâtre', *russulus* 'rougeâtre'). C'est de là que naquit le sens général des adjectifs diminutifs, celui d'une atténuation de la qualité exprimée par le mot-thème [Cicéron (106 av. J.-C.-43 av. J.-C.) *parvula lippitudine adductus* (Q.fr. 2, 2, 1)]. Chez les adjectifs, le suffixe diminutif put avoir une valeur intensifiante, tout comme chez les substantifs (*parvula* 'très petit, de très peu d'importance').¹²²

Les adverbes diminutifs furent tirés en général des adjectifs correspondants (*longule*). L'emploi du suffixe diminutif s'étendit ensuite à d'autres adverbes sans adjectifs correspondants (*saepicule, clanculum*). Il arriva aussi que les neutres du type *paululum* donnassent naissance aux adjectifs diminutifs correspondants. Ces adverbes diminutifs, tout comme les adjectifs diminutifs, furent pourtant rares et occasionnels.¹²³ Dans les adjectifs et adverbes diminutifs, la nuance affective fut très sensible (*parvulus, misellus, maiusculus, minusculus, plusculum*).¹²⁴

1.6.3 La formation diminutive dans les langues romanes

En ancien castillan, la fréquence des diminutifs synthétiques¹²⁵ semble inférieure à celle de l'espagnol moderne, mais reste cependant au même niveau qu'en ancien toscan et en italien moderne. Le suffixe *-ito* ne fut pas encore le suffixe le plus fréquemment utilisé en ancien castillan, ce qu'il est aujourd'hui.¹²⁶ Selon Kratschmer et Metzeltin, les suffixes *-illo* et *-uelo* furent les plus fréquents en castillan médiéval, tandis que le suffixe *-ito* n'était pas encore très productif.¹²⁷ Au Moyen Âge, l'emploi des diminutifs en castillan et en galego fut assez fréquent, mais les deux langues diffèrent l'une de l'autre. Au centre de la péninsule, l'ancien *-iccu* (castillan *hermanico, bonico*) en contact avec *-ittu* produisit *-ito*, très fréquent (castillan *librito, arbolito*). Le suffixe *-ito* fut aussi employé à l'ouest (galego *cordeirito, pequenito*), mais ce fut *-inho* (< latin *-inus*) qui devint le diminutif le plus important (galego *velhinho, cordeirinho*). Le suffixe *-ellus* garda aussi sa valeur diminutive en Castille (*bolsillo, manecilla*), ainsi que *-eolus* (*bajuelo, pañuelo*). Le suffixe *-one* peut indiquer parfois la diminution

¹²⁰ Cf. note 118.

¹²¹ Hakamies 31.

¹²² *Ibid.* 25-27, 29.

¹²³ *Ibid.* 32.

¹²⁴ Väänänen 90.

¹²⁵ Cf. chapitre 1.2.1.

¹²⁶ Togeby, *Diminutifs* 195.

¹²⁷ LRL 2.2./1995, 568.

(castillan *carretón, callejón*). Ce suffixe est normalement augmentatif dans les deux langues (castillan *hombrón, mujerona*; galego *casão*).¹²⁸

En ancien toscan, la fréquence de la formation diminutive fut comparable à celle de l'italien moderne. Le rapport entre les différents suffixes s'est pourtant modifié, *-ino* étant devenu plus fréquent en italien moderne. Le suffixe le plus fréquent en ancien toscan fut celui en *-etto*; les autres suffixes utilisés furent ceux en *-ello, -uolo, -uccio, -accio, -occio, -uzzo, -azzo, et -ozzo*.¹²⁹ Au Moyen Âge, le suffixe *-ino* (< latin *-inus*) fut le plus fréquemment utilisé (*bicchierino, tavolino, carino*). Il put s'attacher à des formes déjà diminutives (*fiorellino, bestiolina*). Les suffixes *-ello, -cello* (< latin *-ellus* < *-r + -ulus: ager > agerulus > agellus*¹³⁰), *-etto* (< latin *-itta*) et *-uccio* (< latin *-uceus*) furent aussi employés (*asinello, libretto, stanzetta, cavalluccio*). L'augmentatif par excellence fut *-one* (*portone* 'porte cochère', *librone*). En corse, ce suffixe prit une valeur diminutive (*fratedronu* < italien *fratellino*). Parmi les diminutifs latins, *-illus* ne se conserva qu'en Sardaigne et dans l'Italie méridionale (*furkidda* 'fourche', *kardiddu* 'chardonneret'). Le suffixe *-ullus* fut conservé seulement dans le Sud de l'Italie (*tsappudda* 'houe', *petrudda* 'petite pierre').¹³¹

En ancien français, la diminution était encore indispensable. Les suffixes les plus utilisés furent *-et, -el, -eau* et *-on*.¹³² En moyen français, la diminution demeura le plus souvent exprimée à l'aide du suffixe *-ot*, avec la variante *-et*, (*îlot, ballot, culotte*). Pourtant, des formes comme *oiselet, rossignolet, buissonnet, ceinturette*, encore utilisées par les poètes du XVI^e siècle, furent abandonnées au XVII^e siècle. Le suffixe *-on*¹³³ prit lui aussi une valeur diminutive en moyen français (*carafon, veston*).¹³⁴ Selon Togeby, la formation diminutive fut relativement rare en ancien français et appartenait plutôt à un contexte rustique ou pastoral, loin des usages toscan et castillan dès le Moyen Âge, c'est-à-dire que le français aurait alors préféré les diminutifs analytiques aux diminutifs synthétiques.¹³⁵ Selon Nyrop et Huguet, l'emploi des diminutifs fut assez étendu au Moyen Âge, mais ils furent abondamment utilisés au XVI^e siècle à cause de l'influence de la Pléiade.¹³⁶ Nous pensons avec Nyrop et Huguet que la formation diminutive fut assez étendue au Moyen Âge puisque les diminutifs lexicalisés peuvent indiquer la productivité de la formation diminutive des

¹²⁸ Bourciez, *Éléments* 425-426.

¹²⁹ Togeby, *Diminutifs* 193-194.

¹³⁰ Rohlfs 402.

¹³¹ Bourciez, *Éléments* 199-200, 502.

¹³² Gsell, *LRL* 2.2./1995, 283.

¹³³ Vient du suffixe latin *-o, -onis* qui servait à former à l'origine des noms faisant doublet avec les adjectifs en *-us, -a, -um: manducus-manduco* 'bâfreur'. Dans les surnoms dérivés de noms d'objets et dans les noms dérivés de verbes, ce suffixe expressif désigne la qualité caractéristique: *gula-gulo* 'gourmand', *bibere-bibo* 'ivrogne'. En outre, ce suffixe désigne une activité: *centurio*. La valeur péjorative persista en roman: it. *buffone*, esp. *buscón*, fr. *brouillon*, Väinänen 88-89.

¹³⁴ Bourciez, *Éléments* 657-658.

¹³⁵ Togeby, *Diminutifs* 192. Cf. chapitre 1.2.1.

¹³⁶ 3. 71-72 et *Mots* 193. Cf. note 13 sur la Pléiade.

époques antérieures¹³⁷. Dans notre corpus II, la quantité des diminutifs lexicalisés est assez importante (cf. graphique à secteurs 2). Selon Togeby et Nyrop, l'emploi des diminutifs français aurait été analogue à celui des autres langues romanes possédant une grande quantité de diminutifs synthétiques au XVI^e siècle. À cette époque-là, les diminutifs auraient flori comme phénomène littéraire influencé par la littérature italienne. Cette grande quantité de diminutifs de la Renaissance aurait disparu avec le classicisme au XVII^e siècle.¹³⁸ Les suffixes diminutifs les plus fréquemment utilisés au XVI^e siècle furent *-et(te)*, *-eau*, *-el(le)*¹³⁹, *-ot* et *-on*. Pour former des diminutifs déverbaux, le suffixe *-oter* fut le plus répandu.¹⁴⁰ Aujourd'hui, le français préfère les diminutifs analytiques aux diminutifs synthétiques.¹⁴¹ Les formations étymologiquement diminutives ont été conservées dans la langue actuelle, même si dans beaucoup de cas elles ont perdu leur caractère de diminutifs véritables.¹⁴²

1.6.4 La tendance analytique du français

En ce qui concerne la disparition des diminutifs synthétiques en français, on peut recourir à l'explication que l'histoire du français se caractérise par une évolution du type synthétique latin au type analytique français.¹⁴³

La prédétermination est devenue l'une des marques distinctives les plus importantes de la structure du français. Cette marque n'est reconnaissable que dans le cas où l'orthographe est considérée comme indifférente. Les formes française *tu chantes* /ty ʃãt/ et latine *cantas* ont la même fonction, mais leurs structures sont différentes. Dans la forme française orale, le morphème précède le radical tandis que dans la forme latine, il est situé après le radical. Ainsi, la forme française est prédéterminée et la forme latine postdéterminée. Les formes diminutives et augmentatives du français sont prédéterminées en français moderne. On peut comparer la forme *un petit chien* avec l'italien *cagnolino* et avec l'espagnol *perrecito*, de même *un gros travail* avec l'italien *lavorone* et avec l'espagnol *trabajucho*. Les morphèmes diminutif et augmentatif du français, *petit*

¹³⁷ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 404.

¹³⁸ Togeby, *Diminutifs* 193, 195-197 et Nyrop 3. 72.

¹³⁹ Ce suffixe provient du latin *-ellum*, *-ellam*, Brunot, *Précis* 158.

¹⁴⁰ Brunot, *Histoire* 2. 193-194.

¹⁴¹ Marouzeau 2. Sur les diminutifs synthétiques et analytiques, cf. chapitre 1.2.1.

¹⁴² Togeby, *Diminutifs* 197. Sur un diminutif véritable, cf. chapitre 1.2.1. Selon Golde, quelques diminutifs latins ne furent plus sentis comme tels en latin vulgaire, *Romanische Forschungen* 61-62/1928, 14.

¹⁴³ La formation synthétique utilise des suffixes et des préfixes, tandis que la formation analytique utilise des mots [par exemple l'allemand *Brötchen* (synthétique), le français *petit pain* (analytique)]. Dans la langue française, la formation synthétique eut une grande extension aux XV^e et XVI^e siècles, Rohr, *Die Neueren Sprachen* 12/1966, 558, 560.

et *gros*, mettent en évidence la même opposition vocalique *i* : *o* qui caractérise l'opposition diminutif : augmentatif dans d'autres langues.¹⁴⁴

On peut aussi attribuer la disparition de la productivité de la formation diminutive à la réaction contre l'influence italienne qui eut pour conséquence la condamnation des diminutifs, considérés comme faisant partie du style italien.¹⁴⁵ En outre, les diminutifs véritables n'avaient pas pour contrepartie des augmentatifs ou péjoratifs comme dans les autres langues romanes. Les suffixes diminutifs du français ne se sont non plus jamais spécialisés (tel signifiant p.ex. 'assez petit', tel autre 'tout petit', tels autres 'petit et mignon', 'petit et misérable', etc.).¹⁴⁶

1.6.5 Le choix du suffixe

1.6.5.1 Remarques préliminaires

Les suffixes productifs du XVI^e siècle furent *-et(te)*, *-el(le)*, *-elet(te)*, *-in*, *-on*, *-ille* et *-uche*. Les suffixes *-ot* et *-eau*, *-in* et *-ain*, *-et* et *-ais*, *-ait*, *-aid*, *-aie* purent se confondre à cause de l'homonymie. De plus, à cause de difficultés d'identification suite à l'amuissement du *-t* final, le suffixe masculin *-et* fut parfois remplacé par le suffixe féminin *-ette*.¹⁴⁷

Dans le nord-est de la France, l'*e* fermé entravé fut transformé en *a* ou en *o*. Ainsi, *-ittu* est représenté par *-at*, *-ot*, suffixes attestés dès le XIII^e siècle. Au XVI^e siècle, comme *-ot* était senti comme un trait dialectal bourguignon, il était souvent francisé en *-et(te)*. Ainsi, la graphie *-et(te)* peut cacher *-ot(te)* ou *-at(te)*, *-ot(te)* peut représenter une prononciation *-a(t)*, mais la graphie *-at(te)* représente presque toujours la réalité phonétique.¹⁴⁸

¹⁴⁴ Les autres prédéterminations du français sont les suivantes: le morphème prédéterminant utilisé dans le comparatif (*plus*), le superlatif (*le plus*) et dans l'élatif (*très*). La prédétermination s'utilise aussi de plus en plus dans les questions. Ainsi, l'inversion *Chantez-vous?* est remplacée par une forme avec le pronom *Est-ce que?* (surtout dans la langue parlée) qui est comparable aux pronoms latins *nonne*, *num* etc. Dans ce seul cas, le latin et le français présentent tous les deux la prédétermination. De plus, le participe présent est prédéterminé. La forme prédéterminée *qui chante* déplaça la forme postdéterminée plus ancienne *chantant* qui devint adjectif. Le gérondif avec le morphème *en* est aussi un élément de la prédétermination (*en chantant*), Weinrich, *Lebende Sprachen* 2/1963, 52-55.

¹⁴⁵ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 410.

¹⁴⁶ Hasslerot, *Formation* 211.

¹⁴⁷ Eckert 303. Cf. chapitre 1.6.5.4.

¹⁴⁸ Hasslerot, *Formation* 44, 51. Sur l'origine des suffixes en *-tt-*, cf. chapitre 1.6.2.1. Une voyelle est libre si elle est suivie d'une seule consonne (*mare*), d'une occlusive + *r* ou *l* (*patre*) ou du groupe *ns*, où le *n* n'était pas prononcé en latin (*me(n)se*). Une voyelle est entravée si elle est suivie d'un groupe de deux ou plusieurs consonnes (autre que les groupes de consonnes attachés à une voyelle libre; *parte*, *pasta*), Bourciez, *Phonétique* 49.

Il n'est pas possible de déterminer si les différents suffixes diminutifs donnèrent des sens différents au mot-thème.¹⁴⁹ Selon Huguet, on tira d'un même mot plusieurs dérivés dont la valeur aurait été exactement la même au XVI^e siècle (par exemple *berger* > *bergeret*, *bergerin*, *bergeron*, *bergerot*; *diable* > *diablateau*, *diableton*, *diablon*, *diablot*, *diabloteau*, *diabloton*, *diablotin*).¹⁵⁰ Lewicka affirme pourtant que les différents suffixes diminutifs n'auraient pas toujours été synonymes. Dans les pièces de théâtre de son corpus, des nuances différentes accompagnent différents suffixes diminutifs. Selon elle, les suffixes auraient varié selon les contextes et les circonstances. L'emploi de différents suffixes pour tirer des diminutifs d'un même radical s'explique selon Lewicka par une recherche d'expressivité: tel suffixe qui paraît suffisant dans une situation n'est pas assez expressif dans une autre. En outre, l'affectivité des diminutifs peut disparaître facilement quand ils sont utilisés très souvent.¹⁵¹ Malgré la variation de différents suffixes, le sens principal du suffixe diminutif, c'est-à-dire la diminution du sens du mot-thème, restait pourtant intact.¹⁵²

Selon Gamillscheg, s'il y avait un *o* dans le mot-thème, le suffixe *-in* fut utilisé (p.ex. *corbin*, *fagotin*, *robin*). Les suffixes *-on* et *-eron* s'employèrent avec les mot-thèmes féminins (*mouchon*, *mancheron*). Les consonnes influencèrent aussi le choix du suffixe: la combinaison *-illon* (*-ellus* + *-ione*; *-iculu* + *-one*) s'utilisa pour dériver des diminutifs des mot-thèmes en *r* (p.ex. *barbillon* < *barbe*, *carpillon*), la combinaison *-eron* (*-eur* + *-on*; *-ier* + *-on*) étant impossible dans cette position (p.ex. **barberon*, **carperon*; *bûcheron*, *vigneron*).¹⁵³ Il y a cependant des exceptions à ces règles; nous avons rencontré par exemple des formes comme *sangleron* (< *sanglier* masculin), *bergeron* (< *berger* masculin), *Pieron* (< *Pierre* masculin), *coquillon* (< *coquille*, pas de *r* dans le mot-thème) et *oysillon* (< *oyseau*, pas de *r* dans le mot-thème).

Selon Hasselrot, il y aurait des règles euphoniques régissant la distribution des suffixes en *-tt-*. Selon lui, en francoprovençal, le *e* fermé accentué de *-ittu*, *-itta* aurait été changé en *a* ou en *o* quand *e* passait en syllabe protonique non initiale à cause de l'addition d'un second suffixe (généralement diminutif; p.ex. *vallaton*). L'*o* apparaît lorsque la syllabe précédente ou initiale contient un *a* (par exemple *Ollon valé* 'garçon' - *valoté* 'garçonnet'), dans les autres cas, et surtout après *u* et *o*, il y a un *a* (par exemple à *Ollon polé* 'coq' - diminutif *polatō*).¹⁵⁴

Normalement, les différents suffixes diminutifs ne forment pas d'oppositions distinctives; ils sont plutôt complémentaires. Ainsi, on peut employer l'un ou l'autre des suffixes selon le contexte.¹⁵⁵ Chacun des suffixes a un noyau sémantique propre et ils peuvent tous se rencontrer dans les mêmes environnements vocaliques et consonantiques. La variante *-ittu* est pourtant la

¹⁴⁹ Eckert 287.

¹⁵⁰ *Mots*, 195.

¹⁵¹ *Langue* 1. 283, 314, 331. Lewicka a étudié la langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles.

¹⁵² Eckert 288.

¹⁵³ Gamillscheg 64-65, 75.

¹⁵⁴ Hasselrot, *Formation* 86.

¹⁵⁵ Togeby, *Grammaire* 22-23, 26-27.

plus ancienne. Elle est donc vraisemblablement l'ancêtre de la famille. En outre, il est normal pour la plupart des suffixes romans d'être utilisés avec la majorité ou la totalité des phonèmes vocaliques disponibles.¹⁵⁶ Cependant, le choix des suffixes est souvent influencé par l'euphonie aussi bien en latin que dans d'autres langues.¹⁵⁷ Au suffixe *-eau*, *-elle*¹⁵⁸ s'ajoutent souvent les combinaisons *-er* et *-et* (*poétereau*, *diableteau*), au suffixe *-et(te)* la combinaison *-el* (*aignelet*, *corpselet*) et au suffixe *-on* les combinaisons *-er* et *-ill* (*puceron*, *carpillon*).¹⁵⁹

Il semble donc que les différents suffixes diminutifs purent donner au mot-thème une nuance différente. Par exemple, le suffixe *-ot* admit plus facilement une nuance péjorative que le suffixe *-et(te)*.¹⁶⁰ Le choix du suffixe put cependant être aussi influencé par le radical du mot-thème.

1.6.5.2 Les emplois du suffixe *-ot(te)*

Le suffixe *-ottu* se rencontre en français, en Italie, dans la péninsule ibérique, dans la langue dalmate, en frioulan, en francoprovençal et en occitan. En plus de désigner les noms propres masculins (*Angelot*), le suffixe masculin *-ot* s'utilise aussi pour former des noms propres féminins (*Margot*). Le suffixe *-ottu* forme normalement peu de diminutifs véritables; il est surtout augmentatif ou péjoratif en dehors de la France.¹⁶¹ La fonction consistant à dériver des diminutifs désignant de petits d'animaux (*signot*) ne fut plus très productive au XVI^e siècle¹⁶². Les autres fonctions de ce suffixe furent de dériver des diminutifs de noms de personnes (*bergerot*, *frerot*), de noms des parties du corps (*menotte*, *tetot* 'tétin') et de diminutifs à partir d'adjectifs (*mignot*).¹⁶³

1.6.5.3 Les emplois du suffixe *-at*

Le suffixe *-attu* est remarquable par sa rareté et aussi par la difficulté qu'il y a de le distinguer d'autres suffixes, par exemple de *-atu*, *-ard*, *-aster* et de *-aceu*. Ce

¹⁵⁶ Hasselrot, *Formation* 102-103.

¹⁵⁷ Par exemple en français moderne, on n'ajoute pas un suffixe en *-tt-* directement à une racine se terminant par une dentale: *gantelet*, *grandelet*, *gouttelette*, *ibid.* 15.

¹⁵⁸ Quand la terminaison *-el* (< *-ellum*) fut remplacée par *-eau*, il y eut une alternance entre *-eau* et *-el(le)*. L'usage ne se fixe qu'au début du XVII^e siècle, Nyrop 2. 231, 287. La vocalisation de *l* se produisit déjà au X^e siècle; des chartes latines employaient *au* pour *al* dans des noms propres germaniques (*Rainaudus*, *Gauterius*). La vocalisation fut peut-être accomplie dans tout le Nord de la France vers 1100, bien que les manuscrits du XII^e siècle aient encore beaucoup utilisé des graphies comme p.ex. *albe*, *altre*, Bourciez, *Précis* 183.

¹⁵⁹ Brunot, *Précis* 158-160.

¹⁶⁰ Cf. note 183.

¹⁶¹ Hasselrot, *Formation* 103, 105, 111, 113. Sur un diminutif véritable, cf. chapitre 1.2.1.

¹⁶² En français moderne, les suffixes *-eau* et *-on* ont remplacé *-ottu* dans cette fonction, *ibid.* 106.

¹⁶³ Lewicka, *Langue* 1. 301-305.

suffixe se distingue des autres suffixes en *-tt-* par le fait qu'il ne modifie ni adjectifs, ni adverbes. La principale fonction du suffixe *-at* est de désigner de jeunes animaux et des animaux essentiellement petits (p.ex. *bichat*, *cervat*, *bremat*). De la même manière que le suffixe *-ot*, le suffixe *-at* s'emploie dans la désignation d'arbres jeunes ou petits (par exemple le savoyard *chênolat* 'petite chêne'). Il sert aussi à désigner ces mêmes valeurs dans la sphère humaine. Le suffixe *-at* s'utilise aussi pour la formation de diminutifs véritables.¹⁶⁴

1.6.5.4 Les emplois du suffixe *-et(te)*

La forme féminine du suffixe *-et* garde sa valeur diminutive mieux que la forme masculine¹⁶⁵. En ce qui concerne les dérivés dénominaux, ce suffixe s'utilise pour désigner de petits et de jeunes animaux (*oiselet*, *rossignolet*), des noms de plantes (*fleurette*, *herbette*), des diminutifs de noms de personnes (*fillette*, *garcette*), des diminutifs de noms propres (*Mariette*, *Janette*), des noms des parties du corps qui ont souvent une nuance de tendresse (*cuisselette*, *collet*), des vêtements et des parties de vêtement (*robette*, *sachet*, *saquet*), des diminutifs désignant un logis ou un endroit (*logette*, *chambrette*), de petites monnaies (*maillette*, *niquet*) où le diminutif renforce une négation possible du type 'pas même un sou' et des mots signifiant un sentiment, une attitude etc. (*amourette*, *tendrette*). En ce qui concerne les dérivés déadjectivaux, le suffixe *-et(te)* peut former des diminutifs à valeur approximative. Ce sont souvent des dérivés d'adjectifs de couleur (*noiret*, *vermeillet*). Quelques adjectifs de ce type expriment différentes espèces de goût (*doucet*, *aigret*). Les dérivés d'adjectifs peuvent aussi désigner des diminutifs proprement dits (*douillet*, *pauvret*, *propret*, *seulet*). Le suffixe *-et(te)* s'utilise aussi pour dériver des diminutifs à partir d'adverbes (*doucettement*).¹⁶⁶

1.6.5.5 Les emplois des suffixes *-eau*, *-elle*, *-on* et de *-in(e)*

Le suffixe *-eau*, *-elle* sert à désigner des petits d'animaux (*chevreau*, *baleineau*), des diminutifs de noms de personnes (*larronneau*, *pastoureau*) et des diminutifs de noms de choses (*cordelle*, *sentelle*).¹⁶⁷ Le suffixe *-on* sert à dériver des diminutifs désignant des petits d'animaux (*anon*, *oison*), des noms de personnes (*enfantçon*, *clergeon*), des prénoms féminins à la forme masculine *-on* (*Marion*, *Janeton*), des noms des parties du corps (*teton*) et des noms de choses (*cordillon*, *buisson*). Le suffixe *-on* s'utilise aussi à dériver des diminutifs déadjectivaux (*grison*, *tendron*).¹⁶⁸ En français, le suffixe *-in* ne fut pas beaucoup utilisé dans la

¹⁶⁴ Hasselrot, *Formation* 118-120, 122-123. Sur un diminutif véritable, cf. chapitre 1.2.1.

¹⁶⁵ Cf. chapitre 1.6.5.1.

¹⁶⁶ Lewicka, *Langue* 1. 288-300.

¹⁶⁷ *Ibid.* 284-286.

¹⁶⁸ *Ibid.* 309-313.

formation diminutive du XVI^e siècle. Ce suffixe sert à désigner des diminutifs de noms propres masculins et féminins avec une nuance ironique (*Robin, Catin*) et de diminutifs dérivés d'adjectifs (*doucin, verdin*).¹⁶⁹

1.6.6 Les sens supplémentaires des suffixes diminutifs

En plus de la petitesse, les suffixes diminutifs peuvent aussi exprimer l'admiration, l'amour, l'affection, la compassion, la modestie, le mépris, l'ironie et la servilité. La nature du mot-thème oriente souvent le sens du diminutif vers un sens hypocoristique ou péjoratif, p.ex. *fillette* et *sœurette* ont presque toujours un sens hypocoristique alors que le sens de *roitelet* 'petit roi' est clairement péjoratif.¹⁷⁰ Le sens du *roi* étant normalement très positif, le diminutif *roitelet* contribue facilement à évoquer une nuance péjorative puisqu'il est difficile de songer à la petitesse des choses d'un rang élevé.

L'infixe diminutif des verbes diminutifs (ou fréquentatifs et itératifs) tels que *voleter*, *chantonner* ajoute à la valeur exprimée par le verbe simple le sens restrictif d'un peu, faiblement, doucement, légèrement'. Une nuance péjorative peut s'ajouter au sens du verbe diminutif (par exemple *crachouiller*, *pensoter*).¹⁷¹ Les verbes diminutifs expriment l'idée de petits mouvements rapides ou d'actions souvent répétées.¹⁷² Les verbes diminutifs en *-eler* correspondent aux noms diminutifs en *-el* (par exemple *ondeler* 'couler doucement', *esgorgeler*, fréquentatif d'*esgorger*), les verbes diminutifs en *-eter* aux noms diminutifs en *-et* (par exemple *rouleter* 'rouler doucement', *pinceter* 'pincer légèrement par des mouvements répétés') et les verbes diminutifs en *-oter* sont influencés par les noms diminutifs en *-ot* (par exemple *lisotter* 'lire souvent', *rongeoter* 'ronger peu à peu').¹⁷³

En ce qui concerne les adjectifs diminutifs, le suffixe diminutif contribue à un sens restrictif au mot-thème en langage non-affectif, par exemple *pâlot* 'un peu pâle', *vieillot* 'un peu vieux'. L'affectivité de l'adjectif diminutif peut aussi donner au mot-thème une valeur intensifiée, par exemple *blondelette* peut aussi posséder les sens de 'blond', de 'd'un beau blond' et de 'très blond'. Cela est évident pour des adjectifs (ou adverbes) qui expriment en eux-mêmes la petitesse. Cette transformation du diminutif en élément exprimant le renforcement est attestée dans les autres langues romanes, tandis qu'en français moderne on n'en rencontre pas d'exemples correspondants. Au XVI^e siècle, de tels exemples furent pourtant nombreux: *pauvret* 'très modeste', *nouvellet(e)*, *nouvelet(e)* 'tout nouveau', *doucettement* 'tout doucement'. Dans l'adjectif diminutif *rondelet* 'un peu rond', 'assez rond', 'd'une rondeur agréable', on discerne bien les trois sens où le suffixe diminutif peut orienter l'adjectif:

¹⁶⁹ *Ibid.* 306-309.

¹⁷⁰ Hasselrot, *Formation* 171, 173-174.

¹⁷¹ Eckert 317.

¹⁷² Huguet, *Mots* 189.

¹⁷³ Eckert 317.

diminution pure et simple, renforcement et sens hypocoristique. La diminution marquée par l'adjectif peut pourtant concerner en réalité le substantif. Ainsi, les poètes de la Pléiade par exemple eurent tendance à utiliser à peu près indifféremment *tresselettes blondes* ou *tresses blondelettes*, où *blondelettes* signifie 'petites et blondes'.¹⁷⁴

1.6.7 Sur le changement de genre

1.6.7.1 Remarques préliminaires

En général, les suffixes diminutifs romans, et surtout les plus populaires, *-ellu*, *-ittu*, *-inu*, ne changent pas le genre du mot-thème. Sur ce point, les langues romanes suivent la tradition latine en s'opposant au grec, à l'allemand et au néerlandais dont les suffixes diminutifs transforment les mots féminins ou masculins en noms neutres. Il y a pourtant des exceptions à cette règle, pour de nombreuses raisons.¹⁷⁵

1.6.7.2 Explications du changement de genre

Selon Kruisinga, le changement de genre peut servir à des buts expressifs ainsi qu'à préciser, à mettre en évidence l'affectivité latente du suffixe diminutif.¹⁷⁶ Quand le diminutif change le genre du mot-thème il est plus autonome, c'est-à-dire plus adaptable à se lexicaliser, que quand il ne le fait pas.¹⁷⁷

Le latin peut expliquer quelques cas concernant le changement de genre. Ainsi, *le Loiret* et *amourette* datent d'une époque où *Liger* était un nom masculin, *amour* féminin¹⁷⁸. Le genre de beaucoup d'autres mots a pu changer par analogie avec des termes de sens voisin, par exemple dans le wallon (dans les Ardennes), le nom féminin *bakèt* 'baquette' à côté du nom masculin *bakè* 'baquet' serait dû au nom féminin *tinèt* 'levier, bâton ayant deux chaînes avec crochets et servant à transporter des tonneaux, des seaux, des tines'.¹⁷⁹

¹⁷⁴ *Ibid.* 316 et Hasselrot, *Formation* 174-175, 195.

¹⁷⁵ Weinhold, *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik mit Einschluss des älteren Mittelalters* 4/1887, 170 et Hasselrot, *Formation* 133. En latin, le changement de genre chez les diminutifs est possible. Ce phénomène a pu provoquer un changement de sens (seulement apparent: p.ex. *die-cula* 'jour bref', *dies* 'jour' fém., ou réel: p.ex. *ran-unculus* 'une plante', *rana* 'grenouille' fém.), Leumann-Hofmann-Szantyr 1. 307.

¹⁷⁶ *Mededeeling d. nederl. Akad. V. Wetensch. Afdeling Letterkunde, N. Reeks.* 9/1942, 501.

¹⁷⁷ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 406.

¹⁷⁸ *Ligeritum* date de l'année 900, *Loire* pouvait être masculin encore au XVII^e siècle. Hasselrot, *Formation* 133. *Amourette* fut attesté au XII^e siècle et *amour* commença à devenir masculin à partir du XVI^e siècle, *FEW* 1. 90, *Rey-Tomi-Hordé-Tanet* 1. 66 et *Nyrop* 3. 379.

¹⁷⁹ Hasselrot, *Formation* 133. *Tinette* 'petit baquet, petite cuve; grand pot à boire', *Godefroy* 7. 721-722.

Un facteur phonétique est plus important pour le français que le phénomène du genre comme indice de grandeur. En ce qui concerne par exemple les dérivés en *-ette* de noms masculins, la voyelle seule du suffixe *-et* ne suffisait pas à exprimer l'affectivité après l'amuïssement du *-t* final. Ainsi le suffixe féminin *-ette* était utilisé au lieu du suffixe masculin *-et* puisqu'il était plus solide phonétiquement.¹⁸⁰

1.6.7.3 Changement de genre des noms propres

Les suffixes diminutifs *-in*, *-ot* et *-on* eurent une tendance à transformer morphologiquement en masculin les prénoms féminins auxquels ils s'attachèrent (par exemple *Catherine* > *Catin*, *Marguerite* > *Margot*, *Antoinette* > *Toinon*)¹⁸¹. Le suffixe *-on* diffère des suffixes *-in* et *-ot* par le fait qu'il ne se rencontre pas avec des noms propres référant aux mâles (*-in* et *-ot* se rencontrent aussi dans des noms propres masculins: *Jacques* > *Jacquot*, *Nicolas* > *Colin*). Ainsi, l'emploi du suffixe *-on* se limite aux noms propres référant aux femelles, tandis que les suffixes *-in* et *-ot* se rencontrent dans des noms propres référant aux deux sexes.¹⁸²

Il est clair que le sens du suffixe *-on* se transforma de façon à le rendre incompatible avec le masculin. Le suffixe *-on* avait deux valeurs principales en français: à l'origine celle de diminutif (par exemple *âne* > *ânon*) et celle d'augmentatif (par exemple la *salle* > le *salon*), à cause de l'influence de la Renaissance italienne, entre la fin du XIV^e siècle et la première moitié du XVI^e siècle. Cela rendit le suffixe *-on* ambigu. Ainsi, selon Gilliéron, un nom propre masculin formé avec le suffixe *-on* serait devenu impossible (par exemple *Jeannon* 'petit Jean' > '*gros Jean') tandis qu'un nom propre féminin formé avec le suffixe *-on* put être utilisé (*Jeanne* > *Jeannon*). C'est ainsi que *Madelon*, *Suzon*, *Louison* etc. étaient des féminins, et qu'il n'y avait plus de diminutifs masculins comme par exemple *Jeannon*, *Henrion*, *Philippon*, *Michelon* (des cas régimes), transformés en patronymiques. C'est le suffixe *-ot* qui remplaça le suffixe *-on* dans les prénoms masculins (par exemple *Jeannot*).¹⁸³

¹⁸⁰ *Ibid.* 198 et Eckert 303. Cf. chapitre 1.6.5.1.

¹⁸¹ Encore au XIII^e siècle, beaucoup d'hypocoristiques féminins avaient le suffixe *-ot*, Hasselrot, *Étude* 68 et *Formation* 107.

¹⁸² Gilliéron 308. Dans p.ex. *ma petite Margot*, le manque d'accord grammatical pouvait causer des problèmes. On avait deux façons de les éviter: par la féminisation (*ma petite Margotte*) ou par la masculinisation (neutralisation) totale (*mon petit Margot*). L'on ignore la date de l'attestation du type *mon petit Margot*, mais p.ex. les correspondants de Ninon de Lenclos (femme de lettres et courtisane française (1620-1706), Mazenod-Schoeller 505.) l'appelèrent toujours *ma chère Ninon*, Spitzer, *The Romanic Review* 37/1946, 138.

¹⁸³ 309-313. La spécialisation de *-on* pour le diminutif féminin peut être datée depuis le milieu du XV^e siècle, Spitzer, *The Romanic Review* 37/1946, 131. C'est précisément la variante *-ot* qui remplaça le suffixe *-on* dans les prénoms masculins puisque dans les langues romanes, la variante *-ot* peut avoir plus facilement un sens négatif (et augmentatif) que *-et*. Ainsi, *Charlet* serait un petit garçon modèle, *Charlot*, par contre un petit garçon

Il nous semble pourtant improbable que la nature ambiguë du suffixe *-on* soit la raison de sa féminisation exclusive en ce qui concerne les noms propres puisque les noms communs n'ont pas été influencés par ce fait. Le fait que le suffixe *-on* soit devenu exclusivement féminin remonte sans doute à son caractère: il n'était pas seulement diminutif. À côté du suffixe diminutif *-on* existait en effet le suffixe *-on* cas régime de noms germaniques (*Hugo, Hugun* > *Hue, Huon*). Au moment de la disparition de la déclinaison bicasuelle, les formes du cas régime (*Guy-Guion, Yves-Yvon*) prirent un sens diminutif, tandis que les formes de l'ex-cas sujet servirent de formes non-marquées. Les formes de l'ex-cas régime n'indiquèrent pas très bien la diminution puisqu'elles n'eurent plus à côté d'eux l'autre forme (par exemple *Gaston* ne s'opposait plus à **Gast*). L'oblique féminin en *-ain* n'a pourtant pas évolué vers la diminution (à l'exception de *Catin* < **Catain* < *Catherine*, influencé par *putain* qui n'a pas en général de nuance diminutive). Ainsi, le féminin put former des diminutifs à partir de noms propres avec le suffixe *-on* (par exemple *Toine* 'Antoinette' > *Toinon*). C'est peut-être l'emploi du cas régime dans des noms de famille (p.ex. *Charles Guion* était un Charles [fils de] Gui) qui empêcha l'évolution du type *Guion* vers le diminutif familial.¹⁸⁴ Des prénoms féminins aux suffixes masculins furent attestés dès le début du XIII^e siècle (*Alison* < *Aalis, Heloyson* < *Héloïse, Marion* < *Marie*, etc.). On remarque parmi ces mots des radicaux de prénoms féminins à désinence consonantique, c'est-à-dire une désinence qui ressemble à la formation masculine (p.ex. *Aalis, Héloïse*).¹⁸⁵

Spitzer suggère aussi une hypothèse psychologique. L'on voudrait, selon lui, voir dans un être féminin des caractères masculins ou neutres, c'est-à-dire sexuellement indifférenciés, en utilisant le suffixe masculin *-on*. Il se demande pourquoi il faudrait exiger la forme **Marionne* dans des noms propres, puisque même les appellatifs ne généralisèrent pas une formation analogique (cf. *le cruchon, l'aileron* (m.), *le carafon*, etc., non pas **cruchonne, *aileronne, *carafonne*). *Marion* se rapporte à *Marie*, comme *cruche* à *cruchon*, etc. En outre, les petits d'animaux sont conçus le plus souvent comme tels, sans considération de sexe (on parle rarement p.ex. d'*oursonnes* ou de *chatonnes*). Cette sexuisemblance

vilain, Spitzer, *The Romanic Review* 37/1946, 143. Selon Hasselrot, les emprunts italiens n'eurent pourtant pas d'effet sur les formations françaises en *-on*, *Marion*, *Étude* 202. Nous suivons l'avis de Gilliéron que le suffixe augmentatif *-on* de l'italien contribua ce même sens au suffixe *-on* en français.

¹⁸⁴ Spitzer, *The Romanic Review* 37/1946, 142-143. En latin tardif, on accentuait la distinction entre le nominatif et les cas obliques en parlant de personnes; cela se manifesta par le fait que la flexion des thèmes à nasale du type *latro, -onis* fut étendue aux thèmes en *-a*, et en *-e* d'abord dans les noms grecs, (*Cypareni* dat. de *Cypare*) et ensuite dans les substantifs latins (*amita, -ane*). Cette déclinaison survit en ancien français p.ex. dans: *none, nonain* < *nonna, -ane; ante, antain* < *amita, -ane*. En ancien français, même les noms de femmes conservent cette déclinaison: *Eve, Evain*, Väänänen 109. La langue moderne a conservé le cas sujet *nonne* et le cas régime *nonnain*, Nyrop 2. 189, mais dans le cas d'*Eve, Evain*, seul le cas sujet *Eve* est conservé. En ancien français, ce même déplacement d'accent frappait les noms propres masculins du type *Filippes* qui se présentait au cas régime sous la forme de *Filippon*, Brunot-Bruneau 131. Ainsi le cas est-il devenu une forme de dérivation.

¹⁸⁵ Spitzer, *The Romanic Review* 37/1946, 135-136, 140, 142.

indifférenciée peut expliquer les formes comme *Marion*. Le suffixe *-on* insiste selon lui sur l'asexualité et la péjorativité des filles et des femmes sans vouloir mentionner le sexe. Si un nom propre féminin était considéré comme asexué, il ne recevait pas de marque de sexualité. Ainsi, le suffixe masculin était employé au lieu du suffixe féminin. En fait, ce suffixe était plutôt neutre que masculin (par exemple *mon Linon* < *Céline*). Il est possible que ce suffixe neutre fut influencé par l'allemand où l'on dit *Gretchen*, *Mädchen*, *Suseli*, *Marieli* (neutres, en allemand suisse).¹⁸⁶ Les formes féminines comme *Catin* et *Margot* pouvaient exister grâce à l'absence de correspondants radicaux masculins (par exemple *Charlotte* a un correspondant radical masculin *Charlot* et *Henriette*, *Henriet*). Ces formes sont donc des exceptions, tandis que par exemple *Toinon* et *Louison* sont devenus régulièrement des prénoms à suffixe masculin puisque, comme on l'a vu ci-dessus, le suffixe *-on* ne pouvait plus servir à former des noms propres masculins.¹⁸⁷

1.7 L'emploi de la langue au XVI^e siècle

1.7.1 Remarques de contemporains sur la dérivation, les archaïsmes et les emprunts

En ajoutant différents suffixes à des radicaux de noms, d'adjectifs, de verbes et d'adverbes, le groupe de la Pléiade multiplia l'emploi de la dérivation. Ronsard en donna des instructions tardives dans l'*Art poétique* (1565) et dans la préface posthume de la *Franciade* (1572). Il dit que l'on peut multiplier par analogie tous les termes pour enrichir la langue française. Il encourage l'invention de nouveaux mots à condition qu'ils soient formés sur le modèle de "la langue du peuple". Les inventions doivent être aisées à comprendre. Selon lui, il vaut mieux rechercher des mots vieillis et en faire un lexique que s'amuser aux grammairiales latines qui ont passé leur temps.¹⁸⁸ Il ne faut pas rejeter les mots vieillis, mais les choisir et les employer prudemment. Selon Ronsard, s'il en reste quelques-uns, qu'il s'agisse de nom, de verbe, d'adverbe ou de participe, on peut en dériver de nouveaux (p.ex. du nom *verve* on peut dériver le verbe *verver* et l'adverbe *vervement*).¹⁸⁹ Du Bellay (1524-1560) encourage à inventer, à adopter et à composer à l'imitation des Grecs.¹⁹⁰ Peletier (1517-1582) ne condamne pas les nouveaux mots.¹⁹¹ Agrippa d'Aubigné (1552-1630) recommande l'emploi des mots vieillis en incitant à les défendre hardiment

¹⁸⁶ *Ibid.* 128, 130, 133-134.

¹⁸⁷ Gilliéron 313.

¹⁸⁸ Laumonier, *Franciade* 348, 350-352 et Ronsard 5.

¹⁸⁹ Ronsard 4, 13-14. Cf. aussi *Breve exposition de quelques passages du premier livre des Odes de 1550 de Pierre de Ronsard* par I.M.P dans Laumonier, *Odes* 209. Les initiales désignent probablement Jean Martin Parisien, un poète architecte.

¹⁹⁰ Chamard, *Deffence* 248, 253.

¹⁹¹ Laumonier, *Poétiques* 111.

contre ceux qui préfèrent les emprunts au latin ou à l'italien.¹⁹² Laudun¹⁹³ préfère l'innovation aux dialectes et aux archaïsmes. Il conseille aussi de dériver des noms et des verbes avec discrétion en leur donnant une terminaison et un accent français. En outre, il incite à écrire en français puisque c'est la langue naturelle des poètes français.¹⁹⁴ Sebillet¹⁹⁵ encourage aussi à former de nouveaux mots ainsi qu'à imiter les mots inventés par les autres.¹⁹⁶ Montaigne propose d'enrichir le vocabulaire du français en remplaçant les sens anciens par des sens nouveaux, donc par transfert sémantique. Pour exprimer ses idées très personnelles, Montaigne eut besoin de nouveaux mots.¹⁹⁷

Le grammairien Dubois consacre une grande partie de sa grammaire aux diminutifs. Il énumère les terminaisons des diminutifs grecs, latins et français. Il ne dit cependant rien sur l'acceptabilité de leur emploi.¹⁹⁸ En comparant la formation diminutive italienne et française, Henri Estienne affirme dans sa *Precellence du langage françois* que les terminaisons françaises expriment mieux la diminution. Selon lui, la langue française a une meilleure possibilité de former des superdiminutifs, c'est-à-dire des diminutifs formés sur diminutifs. En outre, il apprécie la forme française des diminutifs, qui ressemble au grec *-on*: par exemple *moucheron* (< *mouche*), *laideron* (< *laide*) où il y a un changement de genre. Estienne signale aussi la possibilité de former par analogie plusieurs formes diminutives (C'est ainsi qu'à l'exemple de *trembloter*, *pinçoter* Belleau forma *fuçotter*).¹⁹⁹ La Ramée²⁰⁰ traite la formation diminutive très brièvement en constatant seulement qu'il y a trois terminaisons de diminutifs: *-au* (p.ex. *arbre* > *arbrisseau*), *-on* (p.ex. *valee* > *valon*) et *-et* (p.ex. *jardin* > *jardinet*).²⁰¹ Selon La Noue²⁰², on peut former des diminutifs sur presque tous les noms et les adjectifs avec le suffixe *-et*. Il dit que celui qui "pratique un bon langage" peut et sait les former.²⁰³ Le grammairien Meigret ne traite pas d'une façon approfondie les diminutifs, mais constate qu'il y a beaucoup de diminutifs dont la formation ne

¹⁹² Fanlo 9.

¹⁹³ Pierre de (ou Delaudun), seigneur d'Aigaliers (1575-1629). Poète et avocat au parlement de Toulouse. Son ouvrage majeur *Art poétique français* fut publié en 1597, Delibes, *NDA* 2/1994, 1817.

¹⁹⁴ Dedieu 130, 133-135.

¹⁹⁵ Thomas (1512-1589). Son *Art Poétique français* renferme les signes de la transition de l'époque des rhétoriciens vers la poésie de la Renaissance, Harvey-Heseltine 668.

¹⁹⁶ 72.

¹⁹⁷ Gray 36-37.

¹⁹⁸ 102-105.

¹⁹⁹ 66-68, 71, Brunot, *Histoire* 2. 493, 498 et cf. Ristelhuber, P., éd., *Estienne, H., Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguizé principalement entre les courtisans de ce temps* 1. Paris 1885 (Genève 1970).

²⁰⁰ Pierre de (1515-1572), philosophe et grammairien, auteur de la *Dialectique* (1555), Harvey-Heseltine 395.

²⁰¹ 69-70.

²⁰² François de (1531-1591), soldat protestant breton, défenseur de La Rochelle. Il écrivit les *Discours politiques et militaires* (1587) en captivité, Harvey-Heseltine 393.

²⁰³ 404.

peut pas se réduire à une certaine règle.²⁰⁴ Tabourot²⁰⁵ repousse la facilité de faire des rimes avec les diminutifs.²⁰⁶ Selon Loiseau, la formation diminutive relevait de l'influence italienne.²⁰⁷ Les auteurs cités ne donnèrent donc pas de conseils théoriques, mais conseillèrent de se fier à l'intuition.

Estienne approuve sans réserve les emprunts au grec et au latin.²⁰⁸ Ronsard conseille d'utiliser tous les dialectes et d'étudier le grec, le latin, voire l'italien et l'espagnol, mais de "composer en français".²⁰⁹ Laudun encourage à imiter les poètes grecs et latins en essayant de faire mieux qu'eux. Il accepte les emprunts au grec et au latin.²¹⁰ Salluste du Bartas approuve la dérivation et les emprunts étrangers.²¹¹ L'influence du latin sur la langue de Montaigne se remarque au mieux avec l'emploi de mots français dans leurs sens étymologiques.²¹² Dans le tableau suivant, la case est cochée quand l'auteur en question approuve l'élément de la créativité lexicale. En outre, nous distinguerons le fait que l'auteur cite les diminutifs dans son œuvre et qu'il commente leur emploi ou pas.

TABLEAU 4 LA CRÉATIVITÉ LEXICALE

²⁰⁴ Foerster 39.

²⁰⁵ Étienne (1549-1590), avocat, écrivain et poète. L'auteur des *Bigarrures* (1582), des *Touches* (1585), des *Escraignes dijonnaises* (posthume 1614), Harvey-Heseltine 693.

²⁰⁶ 25, 183.

²⁰⁷ 434.

²⁰⁸ Cf. note 205.

²⁰⁹ 5.

²¹⁰ Dedieu 130, 133-135.

²¹¹ Bellenger 350.

²¹² Gray 36.

AUTEUR	NOUVEAUX MOTS	EMPRUNTS VIEILLIS ÉTRANGERS	DIALECTES	DIMINUTIFS (SANS COMMENTAIRES)	DIMINUTIFS (AVEC COMMENTAIRES)
Ronsard	X	X		X	
Du Bellay	X				
Peletier	X				
D'Aubigné		X			
Laudun	X		X		
Sebillet	X				
Dubois				X	
Estienne			X		X
La Ramée				X	
La Noue					X
Meigret				X	
Tabourot					X
Loiseau				X	
Salluste	X		X		
Du Bartas					
Montaigne	X		X		

Les auteurs cités, mettant en évidence une réflexion linguistique, recommandèrent donc de ne pas rejeter les mots vieillis pour en introduire de nouveaux afin d'enrichir le français. Les emprunts au grec et au latin furent le plus souvent acceptés, sans commentaires approfondis. On pourrait en conclure que la formation diminutive ne fut pas considérée comme importante par les grammairiens du XVI^e siècle.

1.7.2 La critique de la créativité lexicale

Les contemporains de la Pléiade reconnaissent surtout à Ronsard le mérite d'avoir enrichi le français.²¹³ Muret²¹⁴ entre autres cite Ronsard comme exemple du premier poète à enrichir le français par la formation de néologismes.²¹⁵ L'étrangeté du nouveau vocabulaire rencontra cependant une opposition féroce.²¹⁶ Une réaction contre la créativité lexicale se fait sentir dès la deuxième moitié du XVI^e siècle surtout chez Amyot²¹⁷ et chez Pasquier²¹⁸. Amyot conseille

²¹³ Chamard, *Histoire* 65-66, 68, 74.

²¹⁴ (Muretus), Marc-Antoine de (1526-1585), humaniste français. Il enseigne les classiques entre autres à Paris et à Bordeaux, édite des auteurs latins et écrit des lettres, des orations et la pièce de théâtre *Julius Caesar* (1544) en un latin élégant, Harvey-Heseltine 501.

²¹⁵ Cf. Chomarat, J.-Fragonard, M.-M.-Mathieu-Castellani, G., eds., *Muret, M.-A., Commentaires au premier livre des Amours de Ronsard*. Commentaires de Ronsard 1. Genève 1985. Préface de Marc Antoine de Muret, sur ses commentaires.

²¹⁶ Marty-Laveaux 76.

²¹⁷ Jacques (1513-1593), humaniste. En 1543, il fut nommé abbé par François I^{er} [Roi de France (1494-1547), Renée, *NBG* 18/1856 (1965), 510] après avoir enseigné à l'université. Il fut tuteur des deux fils de Henri II [(1519-1559) roi de France entre les années 1547 et 1559,

d'utiliser des mots français, non pas étrangers. Il ne rebute cependant pas ceux qui, reçus depuis longtemps, étaient déjà enracinés en français. Amyot ne méprise pas non plus les mots vieillis pourvu qu'on les emploie avec discrétion.²¹⁹ Pasquier, de son côté, condamne aussi bien l'usage des mots vieillis que l'introduction de nouveaux mots. Il permet l'emploi des emprunts aux langues étrangères pourvu qu'on les utilise d'une manière savante²²⁰, alors que Tabourot les condamne.²²¹ Selon Tory²²², les innovateurs et forgeurs de nouveaux mots corrompent la langue française. Il pense que ces forgeurs sont incapables de saine raison. De telles monstruosité pourraient être supprimées si la langue française était réglée. Par conséquent, il conseille de purifier le français.²²³ Les grammairiens Palsgrave²²⁴ et Meigret entre autres critiquèrent les latinismes. Palsgrave prit parti surtout contre la tendance latinisante de Jean Lemaire des Belges. En ce qui concerne les graphies, Palsgrave accepta pourtant exceptionnellement une orthographe étymologique ou latinisante si elle s'adapte au système grammatical et qu'elle ne produise pas de confusions.²²⁵ Dans le tableau suivant, la case est cochée quand l'auteur en question condamne l'élément de la créativité lexicale.

TABLEAU 5 LA CRITIQUE DE LA CRÉATIVITÉ LEXICALE

R. et J., *NBG* 24/1861 (1966), 76.], [le futur Charles IX (Roi de France, (1550-1574). Monta sur le trône en 1560, Virville, *NBG* 9/1855 (1964), 844.) et Henri III (1551-1589), duc d'Orléans (1560-1574), roi de France (1574-1589), R. et J., *NBG* 24/1861 (1966), 81] sous le règne de ce dernier il devint Grand Aumônier et évêque d'Auxerre. Amyot est important non seulement pour la prose française mais aussi pour le fait qu'il popularisa la sagesse des Anciens par ses traductions de Plutarque (Plutarchos (avant 50 av. J.-C.-après 120 av. J.-C.), philosophe et biographe de langue grecque, *OCD* 1200), Harvey-Heseltine 18.

²¹⁸ Étienne (1529-1615), juriste cultivé et écrivain versatile. Il écrivit des poèmes en latin et en grec, mais est surtout connu pour ses *Recherches de la France* (dont le premier livre parut en 1560 et l'ouvrage entier en 1621) où il rassembla diverses informations sur l'histoire de la France, sa littérature et l'université de Paris. L'œuvre promut la tolérance en condamnant les guerres religieuses, Harvey-Heseltine 542.

²¹⁹ 89-90.

²²⁰ Feugère 414-417.

²²¹ 25, 183.

²²² Geoffroy (vers 1480-?), grammairien et imprimeur royal. Il développa la typographie et fut l'auteur de plusieurs traductions des écrivains grecs, aussi de *Champfleury* (1529) dans lequel il incita à écrire les ouvrages savants en français et à perfectionner la langue, en protestant contre sa latinisation excessive, Harvey-Heseltine 712.

²²³ Cf. 'Aux lecteurs de ce present liure humble salut' de Cohen, G., éd., *Tory, G., Champfleury ou l'art et science de la proportion des lettres*. Paris 1529. Genève 1973.

²²⁴ John, grammairien anglais, né à Londres, où il mourut en 1554. Il fut le premier à réduire la langue française selon des règles grammaticales. Sa grammaire *Esclaircissement de la langue françoise* fut publiée en 1530, P.L., *NBG* 39/1863 (1968), 118-119.

²²⁵ Neumann 48-49.

AUTEUR	NOUVEAUX MOTS	MOTS VIEILLIS	EMPRUNTS ÉTRANGERS	LATINISMES
Amyot			X	
Pasquier	X	X		
Tory	X			
Palsgrave				X
Meigret				X
Tabourot			X	

En ce qui concerne les mots empruntés aux langues étrangères, ils se rencontrent surtout dans les œuvres de la période de la Pléiade, au moment où les pensées révolutionnaires furent à leur apogée. Par la suite, ils deviennent plus rares. Le nombre des termes grecs et latins ne fut pas très élevé dans l'ensemble. L'emploi de termes italiens au sujet de la technique, de la guerre et de l'art suivit la tendance générale du XVI^e siècle, tandis que l'imitation de Pétrarque²²⁶ dans la poésie amoureuse fut plus novatrice. Là, il s'agit pourtant plutôt de style que de langue. Ainsi, si l'on ne prend en considération que le vocabulaire, les mots italiens furent en général peu nombreux.²²⁷ Dans le *Solitaire premier* de Pontus de Tyard²²⁸, Pasithée accuse les poètes de la Pléiade d'obscurcir le français à travers des emprunts étrangers de façon qu'on ne reconnaît plus cette langue. Pontus de Tyard lui répond que l'intention du bon poète n'est pas d'être entendu.²²⁹

1.8 L'époque des auteurs

1.8.1 Les XIV^e et XV^e siècles

Dès le XIII^e siècle, le français gagne du terrain surtout dans les documents publics. Depuis 1300, la langue de Paris fait des progrès dans tous le royaume (plus à cause de sa situation géographique que du fait de sa force politique). La guerre de Cent Ans (1337-1553) contribua ainsi à unifier la situation linguistique de la France au lieu de la diversifier.²³⁰ Le centre littéraire se déplace vers le

²²⁶ François Pétrarque (Francesco Petrarca) (1304-1347). Poète italien, Ricci, *NDA* 3/1994, 2489. Dans le sens le plus vaste, le pétrarquisme est l'imitation directe ou indirecte des écrits latins et italiens en prose ou en vers de Pétrarque. En général, le terme concerna cependant sa poésie italienne. Ces emprunts poétiques commencèrent au XIV^e siècle et devinrent l'expression poétique prédominante au XVI^e siècle partout en Europe occidentale, J.G.F., *PEP*/1965, 612.

²²⁷ Chamard, *Histoire* 55-58.

²²⁸ (1521-1605), poète et philosophe, membre de la Pléiade, plus tard, évêque de Chalon. Il écrivit une série de sonnets *Erreurs amoureuses* (1549, 1554, 1555) et *Dialogues philosophiques* en prose, Harvey-Heseltine 723.

²²⁹ Baridon 67.

²³⁰ Wartburg 121-122. En 1328, le dernier des Capétiens (Charles IV, né 1294) mourut sans héritier. Le roi d'Angleterre [Édouard III (1312-1377)] voulut avoir le droit à la succession [il fut le petit fils de Philippe IV le Bel (1268-1314) par sa mère, Isabelle de France (1292-1357)],

nord au début de la guerre: en Flandre, Froissart écrit en picard ses *Chroniques* sur la guerre de Cent Ans. À Paris, le genre dramatique du miracle est florissant avec les *Miracles de Notre Dame*. En 1395, la nouvelle *Griseldis* est aussi dramatisée. Le grand genre de l'époque est la ballade, utilisée par Guillaume de Machaut (1300-1377), Froissart et Eustache Deschamps (1346-1407).²³¹

Au XV^e siècle, le centre culturel est la cour du duc de Bourgogne, Philippe le Bon (1419-1467). La littérature y est surtout de la prose. Les historiographes du duc étaient en même temps des poètes lyriques, appelés les *Grands Rhétoriciens*, et recherchant la perfection formelle. Ce sont des poètes de cour qui écrivent des poèmes de circonstance, critiquant souvent des puissants²³². À la cour de Bourgogne, l'on mettait en prose des chansons de geste et des romans courtois (p.ex. l'*Erec*). Le XV^e siècle fut aussi l'époque du drame. Les mystères furent souvent des dramatisations de la Bible [p.ex. le *Mystère de Jean Michel* (1486)]. Les moralités furent des allégories dramatisées, les farces dans une certaine mesure des fabliaux dramatisés (p.ex. le *Pathelin* vers 1455 et le monologue *Franc archer de Bagnolet* vers 1470) et les sotties des jeux de non-sens.²³³

1.8.2 Le XVI^e siècle

Le XVI^e siècle est marqué par une rivalité entre les langues française et latine. Le premier humanisme français fut certes latin avec la floraison poétique néo-latine avant de transformer peu à peu à partir de 1530. Avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, le français fut imposé au lieu du latin et de toutes les langues et tous les parlers régionaux comme langue administrative, judiciaire et diplomatique. Du Bellay proclama les possibilités du français dans *La défense et illustration de la langue française*²³⁴. La langue évolua notamment avec les créations de la Pléiade. On créa la tragédie et la comédie en français, l'épître, l'éloge, l'épigramme, l'ode et le sonnet. On tenta de restituer au français la prosodie quantitative des Anciens (le vers fondé sur la durée des voyelles) et on redécouvrit l'alexandrin. En prose, Rabelais et Marguerite de Navarre diffusèrent des méthodes nouvelles tout en continuant de s'inspirer de thèmes médiévaux. L'humanisme introduisit dans la littérature de la première moitié du XVI^e siècle la réflexion sur les problèmes de civilisation, de pensée, de religion et ainsi, l'espoir d'un nouvel art de vivre. Cet âge favorisa la liberté d'esprit, la curiosité et l'esprit critique.²³⁵ De plus, on s'intéressa à l'amour et à la vertu. On rêva d'un monde où les hommes vivraient en harmonie avec la nature

mais les princes français préférèrent Philippe VI de Valois (1293-1350). Il en résulta la guerre de Cent Ans qui ne finira qu'en 1453 (avec deux interruptions), Wartburg 119-120.

²³¹ Togeby, *Précis* 238.

²³² Cf. note 498.

²³³ Togeby, *Précis* 238-240.

²³⁴ Cf. note 13.

²³⁵ Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 82-83, 88.

et eux-mêmes. Les thèmes et les mythes riches et grandioses ainsi que les sociétés utopiques furent une source fréquente chez les écrivains [par exemple l'*Utopia* (1516) de Thomas More (1478-1535) en Angleterre et *Thélème* (1534) de Rabelais en France].²³⁶ Les humanistes lurent le grec, le latin, l'hébreu et l'arabe. On étudia la linguistique et examina les faits de civilisation. En outre, on s'intéressa aux textes profanes et aux textes sacrés.²³⁷

1.9 La morphopragmatique

1.9.1 L'histoire de la recherche et la définition

Les premières idées morphopragmatiques furent présentées en 1986, dans le cadre particulier des interfixes, par Dressler et Merlini Barbaresi. Ils traitèrent la morphopragmatique en général en 1987. Ces idées furent approfondies dans des articles entre 1988 et 1990. Dressler publia en 1992 avec Kilani-Schoch une étude morphopragmatique sur les formations françaises en *-o* (type *intellectuel* > *intello*).²³⁸ La combinaison de la morphologie et de la pragmatique n'a guère été étudiée systématiquement. Il y a cependant des auteurs comme par exemple Kerge, Alonso, Mühlhäusler, Volek, Ochs et Schieffelin qui ont traité des idées morphopragmatiques dans leurs œuvres.²³⁹ Wierzbicka a rédigé des études importantes sur les sens illocutoires des appareils morphologiques dans les discours, mais elle réduit la pragmatique à un métalangage sémantique.²⁴⁰

²³⁶ *Ibid.* 84 et Delumeau 318, 321.

²³⁷ Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 79-82, 144.

²³⁸ Cf. Dressler-Merlini Barbaresi, *Interfixes* = Dressler, W.U.-Merlini Barbaresi, L. 'How to fix interfixes?', *Acta Linguistica Hungarica* 36, 53-68, Dressler-Merlini Barbaresi, *Elements* = Dressler, W.U.-Merlini Barbaresi, L. *Elements of morphopragmatics*. Duisburg 1987, Dressler-Merlini Barbaresi, *Grammaticalizzazione* = Dressler, W.U.-Merlini Barbaresi, L. 'Grammaticalizzazione morfopragmatica: Teoria e tipologia, con particolare riguardo ai diminutive nell'italiano, tedesco e inglese', *Berretta, M.-Molinelli, P.-Valentini, A., eds. Parallela 4: Morfologia. Tübingen 1990*, 135-145, Dressler, W.U.-Kiefer, F. 'Austro-Hungarian morphopragmatics', *Dressler, W.U.-Luschützky, H.C.-Pfeiffer, O.-Rennison, J., eds. Contemporary Morphology. Trends in linguistics. Studies and monographs*; 49/1990, 69-77, Dressler-Merlini Barbaresi, *Intensificazione* = Dressler, W.U.-Merlini Barbaresi, L. 'Intensificazione e rielaborazione: effetti morfopragmatici', *Gobber, G., ed., La linguistica pragmatica. Roma 1992*, 51-60 et Kilani-Schoch, M.-Dressler, W.U. 'Morphopragmatique interactionnelle: les formations en *-o* du français branché', *Natural Morphology-perspectives for the nineties. Padova 1993*, 31-52.

²³⁹ Cf. Kerge, K. 'Morfopragmaatilised seigad eesti tuletuses', *Eesti Keele ja Kirjanduse Kateedri Tõid* 2/1990-1991, 26-29, Alonso, A. 'Noción, emoción, acción y fantasía en los diminutivos', *Estudios lingüísticos: Temas españoles. Madrid 1961*, 161-189, Mühlhäusler, P. 'Stinkiepoos, cuddles and related matters', *Australian Journal of Linguistics* 3/1983, 75-91, Volek, B. *Emotive signs in language and semantic functioning of derived nouns in Russian*. Amsterdam 1987 et Ochs, E.-Schieffelin, B. 'Language has a heart', *Text* 9/1989, 7-25.

²⁴⁰ Cf. Wierzbicka, *Different* = Wierzbicka, A. 'Different cultures, different languages, different speech acts', *Journal of Pragmatics* 9/1985, 145-178, Wierzbicka, *Italian* = 'Italian reduplication: Cross-cultural pragmatics and illocutionary semantics', *Linguistics* 24/1986, 287-315 et Wierzbicka, *Cross*.

Dans la morphopragmatique, nous nous intéressons au domaine extrême de la grammaticalisation²⁴¹ diachronique et synchronique, c'est-à-dire au point où la catégorie pragmatique entre dans la morphologie. Dans ce point, les constructions syntactiques et les collocations lexicales se sont "morphologisées", d'une manière comparable à celle de la "morphologisation" des règlements phonologiques.²⁴² En fait, la morphopragmatique peut être définie comme une pragmatique "morphologisée". La morphopragmatique peut être définie plus précisément comme le domaine des propos pragmatiques des règlements morphologiques. Un règlement morphologique est pertinent pour la morphopragmatique dans le cas où il contient une variable pragmatique qui ne peut pas être réprimée dans la description de son sens. La définition de Dressler et Merlini Barbaresi inclut dans la morphopragmatique les conditions pragmatiques sur les règlements linguistiques que Levinson considère comme faisant partie de la pragmatique.²⁴³ Nous suivons la définition de Dressler et Merlini Barbaresi selon laquelle la morphopragmatique doit être strictement séparée de la morphosémantique (qui traite des propos sémantiques des règlements morphologiques), de la sémantique lexicale de morphologie (qui traite la sémantique dénotative et connotative des mots complexes morphologiquement), de la pragmatique lexicale de morphologie (qui traite des propos pragmatiques et idiosyncratiques ou des effets des mots individuels et morphologiquement complexes) et de la pragmatique des constructions syntactiques (qui provoquent l'application des règlements inflectionnels).²⁴⁴

1.9.2 Actes de langage

Dans l'analyse morphopragmatique (cf. chapitre 2.8), nous nous servons de la théorie des actes de langage. Cette théorie fut créée par Austin (1962) et Searle (1969), mais ses idées de base existent déjà dans le stoïcisme. La théorie des actes de langage doit être supportée par la théorie de l'action, c'est-à-dire que les actes de langage n'acquièrent leur pleine signification que dans une action sociale ou dans une interaction réglées par les institutions et conventions sociales.²⁴⁵ Comme nous étudierons des textes littéraires, il faut noter que seulement les textes entiers ou les parties des textes cohérentes peuvent être considérés comme des unités relativement autonomes de communication et

²⁴¹ La grammaticalisation est en général conçue comme un procès diachronique des éléments dont les caractères sémantiques changent aux caractères synthétiques, cf. Lehmann, C. 'Grammatikalisierung und Lexikalisierung', *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* 42/1989, 11-19.

²⁴² Cf. Dressler, W.U. *Morphonology*. Ann Arbor 1985.

²⁴³ Cf. Levinson, S.C. 'Pragmatics and social deixis: reclaiming the notion of conventional implicature', *Proceedings Berkeley Linguistic Society* 5/1979, 217-218 et Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 55.

²⁴⁴ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 55-56.

²⁴⁵ Wunderlich 57, 312. Cf. Searle, J.R. *Speech acts: an essay in the philosophy of language*. London 1969 et Urmson, J.O., ed. *Austin, J.L. How to do things with words: the William James Lectures delivered at Harvard University in 1955*. New York 1965.

identifiés comme des actes de langage réalisés par une séquence d'actes de langage (=macro speech act). Un texte peut aussi avoir une force illocutoire globale et macrostructurale (=text illocution).²⁴⁶ En caractérisant la modification des actes de langage par les diminutifs nous nous appuyerons sur la classification des actes de langage de Searle (même si critiquée entre autres pour une classification insuffisante des verbes performatifs et des actes de langages eux-mêmes). Cette classification sera complétée par celle de Lundquist. La classification est basée sur les différences de force illocutoire. Cette dernière est définie par le but essentiel de l'acte qui la contient (p.ex. une demande, une constatation, une promesse, etc.). Nous distinguerons neuf types de force illocutoire:

- 1) l'acte assertif s'utilise pour asserter la vérité de ce qui est dit (p.ex. les constatations)
- 2) l'acte commissif s'utilise pour s'engager à faire quelque chose (p.ex. les promesses)
- 3) l'acte directif s'utilise pour essayer de faire faire quelque chose à un autre (p.ex. les demandes)
- 4) l'acte déclaratif s'utilise pour influencer le monde au moyen de ce qui est dit (p.ex. en nommant ou en indiquant quelqu'un)
- 5) l'acte expressif s'utilise pour exprimer les émotions et les attitudes (p.ex. les remerciements)²⁴⁷
- 6) l'acte interrogatif s'utilise pour obtenir un renseignement de l'interlocuteur (p.ex. les questions)
- 7) l'acte prédictif s'utilise pour annoncer qu'une chose ou un événement doit se produire (p.ex. les prévisions)
- 8) l'acte évaluatif s'utilise pour évaluer et juger un état de choses (p.ex. les opinions)²⁴⁸
- 9) l'acte persuasif s'utilise pour persuader, convaincre par ce qui est dit (p.ex. les propagandes)²⁴⁹

Au cas où l'idée exprimée par le diminutif et l'acte de langage où le diminutif est utilisé sont tous les deux positifs (ou négatifs) nous considérerons que le diminutif renforce la force illocutoire. Par contre, si l'acte de langage est négatif et l'idée exprimée positive (ou l'acte de langage est positif et l'idée exprimée négative) nous considérerons que le diminutif atténue la force illocutoire. La théorie des actes de langage est un cadre adapté aussi pour traiter le phénomène de la politesse, et surtout les aspects dynamiques de la politesse volitive, c'est-à-dire de la politesse stratégique.²⁵⁰ À supposer que le diminutif n'atténue pas ni ne renforce la force illocutoire nous considérerons qu'il est

²⁴⁶ Burkhardt 396 et Dijk 238.

²⁴⁷ Searle-Vanderveken 12, 13.

²⁴⁸ Cf. Lundquist 35-36.

²⁴⁹ Cf. Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 34, 403.

²⁵⁰ Cf. modèle dans Brown-Levinson 1987.

utilisé comme moyen de stratégies polies destinées à augmenter l'acceptation de l'interlocuteur.

1.10 Conclusions

Nous pensons avec Nyrop et Huguet que la formation diminutive fut plutôt étendue au Moyen Âge puisque la quantité des diminutifs lexicalisés est assez importante dans notre corpus II (les diminutifs lexicalisés peuvent indiquer la productivité de la formation diminutive des époques antérieures). Selon Togeby et Nyrop, l'emploi des diminutifs français au XVI^e siècle aurait été analogue à celui des autres langues romanes comprenant une grande quantité de diminutifs synthétiques. À notre avis, la formation diminutive spontanée en français fut déjà à cette époque-là distincte de celle des autres langues romanes. En ce qui concerne la disparition des diminutifs synthétiques en français, on peut recourir à l'explication que l'histoire du français est caractérisée par une évolution du type synthétique latin au type analytique français. On peut aussi attribuer cette disparition à la réaction contre l'influence italienne qui eut pour conséquence la condamnation des diminutifs. Les grammairiens du XVI^e siècle ne considérèrent pas la formation diminutive comme importante et ils ne la traitèrent pas par exemple d'une manière approfondie dans leurs ouvrages.

2 LE DIMINUTIF DANS LA LITTÉRATURE EN MOYEN FRANÇAIS

2.1 Remarques générales

Pour être systématique dans la présentation de nos données, nous nous référerons aux modalités suivantes:

- 1) vérification ou falsification des hypothèses (chapitre 2.2 Le genre littéraire, 2.3 La thématique amoureuse, 2.4 Le style langagier, 2.5 La Pléiade et 2.6 Le sexe des auteurs);
- 2) facteurs régulateurs comme p.ex. caractère ludique, émotion, sympathie, familiarité/intimité et euphémisme (chapitre 2.8.4);
- 3) actes de langages (assertif, commissif, directif, déclaratif, expressif, interrogatif, prédictif, évaluatif et persuasif) et leur modification (renforcement, atténuation ou stratégie polie) (chapitre 2.8);
- 4) type de texte (discours narratif, descriptif, explicatif, injonctif et argumentatif) (chapitre 2.8.3);
- 5) registre littéraire (comique, laudatif, lyrique, polémique, tragique, religieux, pastoral et relatif aux enfants) (chapitre 2.8.5).

En outre, nous analyserons la question de savoir si les diminutifs sont considérés comme 6) points essentiels dans les phrases (chapitre 2.8.6 Attirement de l'attention). En plus de ces traits afférents nous prendrons en compte aussi le trait inhérent²⁵¹: 7) les idées exprimées par les diminutifs (chapitre 2.8.2). Ces deux caractères complémentaires nous offriront de l'information descriptive utile entre autre à l'analyse des actes de langage et de leur modification. En ce qui concerne la situation de discours, nous traiterons la situation amoureuse appartenant au registre lyrique, et la situation relative aux enfants appartenant au registre relatif aux enfants. L'analyse des actes de langage est aussi insérée dans le chapitre 2.8 (L'analyse morphopragmatique), étant donné que l'étude entre autres des facteurs régulateurs et des actes de

²⁵¹ Pour les termes *trait afférent* et *trait inhérent*, cf. chapitre 1.2.3.

langage et de leur modification se fait réciproquement. En effet, les arguments des uns influent sur ceux des autres.

2.2 Le genre littéraire

2.2.1 Les registres pastoral et lyrique

Nous avons posé que le genre littéraire influe sur l'emploi des diminutifs. Les registres pastoral et lyrique, ainsi que le caractère ludique présentent normalement une grande quantité de diminutifs.²⁵² Dans notre corpus II PoS, le registre pastoral des *Eglogues* et le registre lyrique (chez Marot) semblent favoriser²⁵³ la formation diminutive:

(1 PoS) Les ondes refuiront contremont les ruisseaux,
 Sans feuilles au printemps seront les arbrisseaux,
 Venus sera sans torche, et Amour sans sagette,
 Quand le pasteur *Fresnet* oubliera *Mariette*. (*Eglogues* 951).

Dans les *Eglogues*, *Fresnet*²⁵⁴ est utilisé pour le seigneur de Fresnes. En plus d'un registre lyrique (*Quand le pasteur Fresnet oubliera Mariette*), le registre littéraire peut aussi être considéré comme pastoral puisque *Fresnet* est pasteur. L'amour a typiquement un caractère ludique dans la poésie pastorale, ce qui s'accorde bien avec le facteur non-sérieux des diminutifs²⁵⁵.

(2 PoS) Ung pastoureau qui *Robin* s'appelloit
 Tout à par soy nagueres s'en alloit
 Parmy fousteaux (arbres qui font umbraige);
 ...Escoute ung peu, de ton vert cabinet,
 Le chant rural du *petit Robinet*. (*Lyriques* 171).

Dans les *Lyriques*, le registre littéraire est aussi fréquemment pastoral (cf. ci-dessous p. 62). Dans cet exemple, *Robinet*²⁵⁶ est pastoureau. Le nom *Robin* réfère à Clément Marot.²⁵⁷ Pour le groupe *petit* + *diminutif*, cf. chapitres 2.8.4.6 et 2.9.2.

²⁵² Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 381, 385.

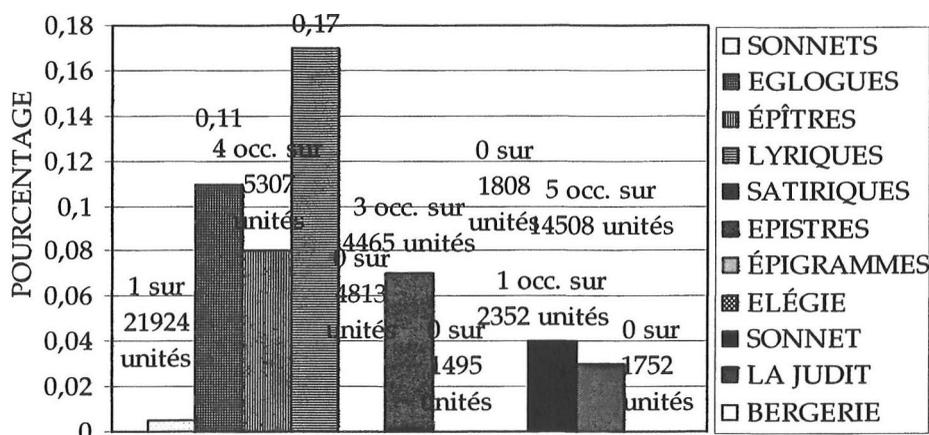
²⁵³ Les pourcentages étant modestes dans tous le corpus il faut être prudent avec les conclusions.

²⁵⁴ *Fresnet* (Limousin) est un ancien diminutif de *frêne*, la forme archaïque *Fresne*, qui entre dans de nombreux noms de famille, en évoquant un ou des arbres caractéristiques de la propriété, Dauzat 268-269. *Frêne* est issu du latin *fraxinus*, FEW 3. 771.

²⁵⁵ Cf. chapitre 2.8.4.2.

²⁵⁶ Le nom masculin *robin* est issu du nom propre *Robin*. Il avait le sens de 'personnage sans considération' aux XIV^e et XV^e siècles. Au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, *robin* en tant qu'adjectif avait le sens de 'niais'. Le nom masculin *robin* pouvait aussi avoir le sens de 'mouton (nom hypocoristique)' au XV^e siècle, de 'bélier', de 'nom d'un mouton' et de 'fontaine d'où l'eau sort par un mascaron' au XVI^e siècle, FEW 10. 431. *Robin*, altération familière de *Robert*, désigne dans la littérature française un paysan prétentieux, NDE 653.

HISTOGRAMME 1 LA PROPORTION PAR RAPPORT AU TOTAL DES UNITÉS TYPOGRAPHIQUES (CORPUS II PoS)



Le genre lyrique des *Sonnets* de Ronsard, du *Sonnet* et de l'*Elégie* de Labé ne sont pas riches en diminutifs dans notre corpus II PoS. Seuls les *Lyriques* de Marot semblent corroborer l'hypothèse d'un genre amoureux favorisant la formation diminutive (cf. ci-dessus p. 61). Les *Lyriques* représentent cependant souvent le registre pastoral dans les exemples où les diminutifs se rencontrent (la plupart des diminutifs se rencontrent dans les *Eglogues*). En voici des exemples tirés des *Sonnets* et du *Sonnet*:

(3 PoS) Le *ballet* fut divin, qui se souloit reprendre
 Se rompre, se refaire, & tour dessus retour
 Se mesler, s'escarter, se tourner à l'entour,
 Contre-imitant le cours du fleuve de Meandre: (*Sonnets* 156).

Le nom masculin *ballet* peut être considéré comme diminutif puisque le mot-thème *bal* avait le sens de 'danse' au XVI^e siècle. Le diminutif *ballet*²⁵⁸ 'petit bal'

Robert est un nom de personne d'origine germanique *Hrodberht* > *Rodberht* (*hrod-* > *rod-* 'gloire'; *-berht* 'brillant, illustre'). *Robinet* est un diminutif de *Robin* (nom du mouton dans le *Roman de Renart*, contes médiévaux parodisant les chansons de geste et les romans courtois à l'aide des figures animales représentant les dames et les héros, inspiré par l'*Ecbasis captivi* (X^e siècle) qui raconte un conflit entre le loup et le goupil, Demougin, *Littératures* 1318). Dans *Robin*, il y a apocope de la finale de *Robert* substituée par le suffixe *-in*, Morlet 857.

²⁵⁷ CM 171.

²⁵⁸ Le nom masculin *ballet* provient de l'italien *balletto*. Ce diminutif au sens de 'petit bal' est attesté pour la première fois au XVI^e siècle dans une œuvre d'Agrippa D'Aubigné (1552-1630), *NDE* 68 et Harvey-Heseltine 35. À cette époque-là, il avait aussi les sens d'action scénique, danse mimée qui accompagne la musique' et de 'la musique elle-même'. *Balletto* est le diminutif de *ballo* 'bal', qui est le déverbal de *ballare* 'danser' et qui correspond au français *bal*, *TLF* 4. 91. *Bal* avait les sens de 'danse' et de 'mouvement des animaux, mouvement des astres' au XVI^e siècle, Huguët, *Dictionnaire* 1. 460. Il est déverbal (attesté entre les années 1120 et 1150) de l'ancien et du moyen français *baller* 'danser, sauter' (attesté

exprimant la petitesse pure et simple ne se rencontre pas ici dans un registre lyrique. Ce diminutif est utilisé dans un discours descriptif. La description donnant une impression de désordre (*qui se souloit reprendre, se rompre, se refaire, & tour dessus retour, se mesler, s'escarter, se tourner à l'entour, contre-imitant le cours du fleuve de Meandre*) peut ajouter un élément ludique et informel au vers.

(4 PoS) O ris, ô front, cheveux, bras, mains et doigts:
O lut pleintif, viole, archet et vois:
Tant de flambeaus pour ardre une *femmelle*! (*Sonnet 2, 11*).

Le diminutif *femmelle*²⁵⁹ 'petite femme' s'utilise ici dans un registre lyrique où le diminutif souligne l'amour et l'admiration senties pour la femme (les éloges à une femme). Le diminutif *femmelle* peut aussi désigner soit la modestie (tous ces éloges à une simple femme), soit l'admiration, l'amour et l'affection (la femme mérite les éloges).

La *Bergerie* de Belleau diffère des *Eglogues* de Ronsard par l'absence de la formation spontanée des diminutifs (0 occ./1752 unités typographiques). Ainsi, le genre littéraire n'a pas favorisé l'emploi des diminutifs dans ce cas. Par contre, la *Bergerie* (0,46%) l'emporte sur les *Eglogues* (0,16%) en ce qui concerne la quantité des diminutifs analytiques (les *Épigrammes* de Marot occupent la première place):

(5 PoA) Venoit si privément. Lui sans parole dire
Entr'ouvrit *doucement un delicat sourire*,
Me jettant sur les yeux de *sa petite main*
Du myrte et de ses grains qu'il portoit dans son sein. (*Bergerie 144*).

Le diminutif analytique *petite main*²⁶⁰ exprimant l'affection (soulignée par l'adjectif possessif *sa*²⁶¹ et par la proposition de l'évaluation positive *doucement un delicat sourire*,) est utilisé dans un registre pastoral (*du myrte et de ses grains...*).

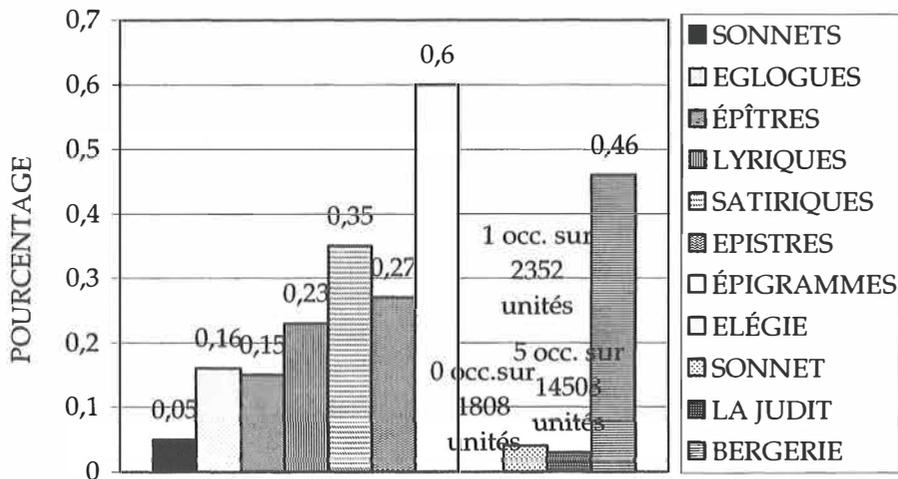
vers l'année 1165). Ce verbe provient du bas latin *ballare* 'danser' qui est peut-être formé d'après le grec *ballein* (βάλλειν) 'lancer, jeter', dont *ballizein* (βαλλίζειν) 'se trémousser, danser' semble être un dérivé et un doublet secondaire. Le sens de 'danser' se conserva en italien et en gallo-roman, pourtant avec une grande restriction amenée par les sens secondaires. Comme le verbe *danser* l'emporta sur lui très vite, on peut dire que le verbe *ballare* n'évolua plus en gallo-roman, FEW 1. 217-218, 221. La spécialisation de *ballet* au sens d'aujourd'hui résulte sans doute de la victoire du verbe *danser*.

²⁵⁹ *Femmelle* 'petite femme' est le diminutif de *femme*, OC 221. Le mot-thème vient du latin *femina* 'femme'. En ancien français, *feme* s'utilisait en tant que titre. La forme diminutive *femmele* est attestée au XVI^e siècle. *Femme* était souvent utilisé déjà dans la deuxième moitié du XI^e siècle en plus d'un sens ordinaire de 'femme' au sens d'épouse'. *Femme* avait les deux sens de 'femme' et d'épouse' vers le début du XVI^e siècle, FEW 3. 449, 451.

²⁶⁰ Le nom féminin *main*, d'abord *man* (à la fin du X^e siècle), puis *main* 'partie du corps humain à l'extrémité du bras' (depuis le milieu du XI^e siècle), est issu du latin *manus* 'main', FEW 6.1. 285.

²⁶¹ L'affection n'est pas exprimée fréquemment par l'adjectif possessif de la troisième personne, Brunot-Bruneau 190-191, mais il le fait ici à notre avis.

HISTOGRAMME 2 LA PROPORTION PAR RAPPORT AU TOTAL DES UNITÉS TYPOGRAPHIQUES (CORPUS II PoA)



En ce qui concerne la proportion par rapport au total des occurrences, le registre pastoral des *Eglogues* (24,2%) semble favoriser les diminutifs analytiques:

(6 PoA) Que dites-vous, garçons, des Muses le souci?
 Ici le bois est verd, l'herbe fleurist ici,
 Ici les *petits monts* les campagnes emmurent,
 Ici de toutes parts les ruisselets murmurent; (*Eglogues* 961).

Le diminutif analytique *petits monts*²⁶² s'utilise dans un registre pastoral où l'on décrit le paysage (presque *locus amoenus*²⁶³).

TABEAU 6 LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DANS LES OUVRAGES DU CORPUS II PoA

²⁶² Au XVI^e siècle, *mont* pouvait aussi désigner 'tas' et 'billot', Huguet, *Dictionnaire* 5. 325, 327. Le mot-thème est issu du latin *mons* 'mont, montagne'. *Mont* 'grande masse de terre et de roche, élevée au-dessus du terrain qui l'entourne' est attesté depuis le X^e siècle, *FEW* 6.3. 84.

²⁶³ Défini comme "paysage idéal" où la nature est vue comme belle, sereine et divine. Selon Homère (entre VIII^e et IX^e siècles), il y a en général un groupe d'arbres, un bosquet ou une grotte avec des sources ou des prés fleurissants où habitent les divinités et les nymphes. Les six composantes stéréotypées du *locus amoenus* selon Libanius (IV^e siècle) sont les suivantes: sources, plantations, jardins, brise légère, fleurs et chant des oiseaux. Les fruits peuvent y être ajoutés, Dupriez 186.

OUVRAGE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<i>Sonnets</i>	12	12,6 %
<i>Eglogues</i>	23	24,2 %
<i>Épîtres</i>	4 occ. sur 95	
<i>Lyriques</i>	7	7,4 %
<i>Satiriques</i>	9	9,5 %
<i>Epistres</i>	12	12,6 %
<i>Épigrammes</i>	9	9,5 %
<i>Élégie</i>	0 occ. sur 95	
<i>Sonnet</i>	1 occ. sur 95	
<i>La Judit</i>	5 occ. sur 95	
<i>Bergerie</i>	8	8,4 %
TOTAL	95	100,0 %

2.2.2 Le registre religieux

L'épopée biblique *La Judit* contient un nombre plus élevé de diminutifs synthétiques dans le corpus II PoS (5 occ./14508 unités typographiques; cf. histogramme 1) que l'autre ouvrage religieux, les *Satiriques* (0 occ./4813 unités typographiques; cf. histogramme 1). Les deux ouvrages sont pourtant pauvres en diminutifs.

(7 PoS) D'ebeine precieux deux arceaux deliés
 Sur deux astres brillans sont dextrement pliés,
 Sur deux yeux *noirelets* où *Cupidon se cache*
 Et d'où les chastes traitz de sa trousse il delache. (*La Judit* 57).

La forme diminutive *noirelet*²⁶⁴ exprime la diminution pure et simple au sens de 'légèrement noir'. Dans cet exemple, le diminutif se rencontre dans un registre amoureux (où *Cupidon se cache...*). Le diminutif *noirelet* peut aussi avoir une nuance familière à cause de cette thématique amoureuse.

Toujours dans ce registre, les *Satiriques* (0,35%) de Marot sont plus riches en diminutifs analytiques que *La Judit* de Du Bartas ((5 occ./14508 unités typographiques; cf. histogramme 2):

(8 PoA) Et sur *petitz chevaulx legiers*
 Je me mis hors de tous dangiers,
 J'entendz pourveu que je me tienne

²⁶⁴ *Noirelet(te)* est le diminutif de *noir* à valeur approximative, Huguet, *Dictionnaire* 5. 436. Le mot-thème est issu du latin *niger* 'noir'. L'adjectif *neir* 'dont la couleur produit sur œil l'impression d'une obscurité complète' est attesté entre le début du XII^e et le XIII^e siècles et la forme *noir* depuis la deuxième moitié du XII^e siècle. La forme diminutive *noiret* 'noirâtre' est attestée vers le début du XIII^e siècle et entre la première moitié du XVI^e et la deuxième moitié du XVII^e siècles. Le latin possédait deux adjectifs pour désigner 'noir': *ater* et *niger*, FEW 7. 129-132, 135.

Là où je suys en bonne estraine. (*Satiriques* 145).

Le diminutif analytique *petitz chevaulx*²⁶⁵ exprime la petitesse pure et simple. Il s'utilise dans un discours descriptif. Il donne un élément ludique à la phrase et peut exprimer aussi l'informalité à cause de l'image des petits chevaux légers qui aident à échapper à tous les dangers.

En comparant la formation diminutive synthétique et analytique dans les *Satiriques*, l'on pourrait en conclure que l'absence presque totale de la formation synthétique des diminutifs suscite une riche formation analytique des diminutifs.

Dans le corpus I PoA, le registre religieux présente (avec les registres comique, cf. chapitre 2.2.3; et dramatique, cf. chapitre 2.2.6) une grande quantité de diminutifs:

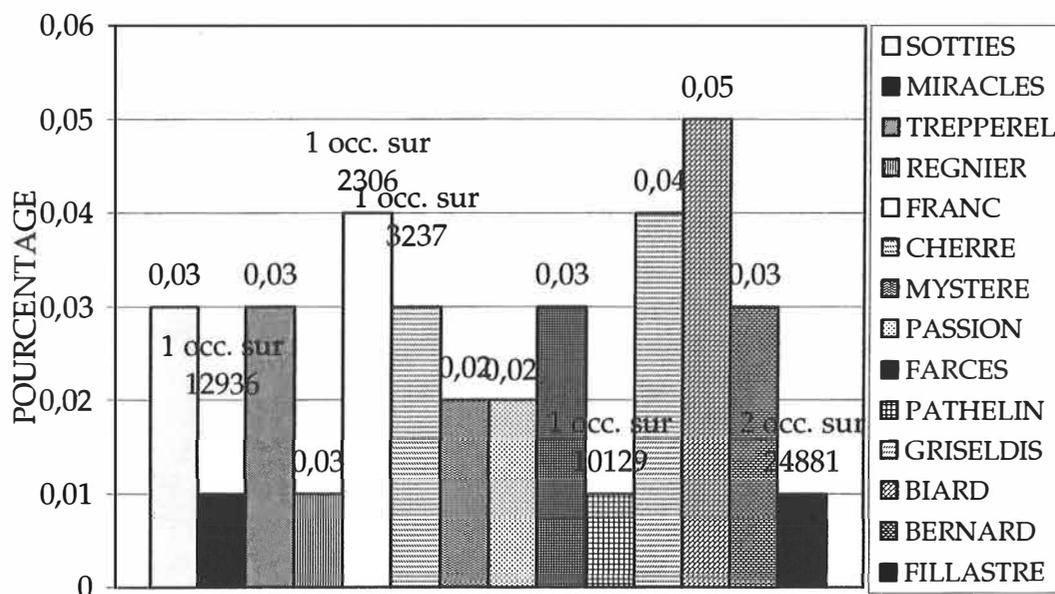
(I PoA) 28 104 L'EVESQUE D'OSTE.
 28 104
 28 104 2318 A nous trestous yl doibt bien playre.
 28 104 2319 Sire Bernard, et vous, qu'en dicte ?
 28 104
 28 104 SAINCT BERNARD.
 28 104
 28 104 2320 Ne sont pas *matyre petite*,
 28 104 2321 Mes seigneur ; le vaillant seigneur
 28 104 2322 Archidyaque tam d'onneur
 28 104 2323 Me fait, dont je le remarcie.
 28 104 2324 Mays jamay, en jour de ma vie,
 28 104 2325 Son benefice ne prendray.
 28 104 2326 Tout le bien, mon seigneur, que j'ay,
 28 104 2327 Il en est cause, et maintenant,
 28 104 2328 En sa sainte, en son vivant,
 28 104 2329 Que je pregnie son benefice !
 28 104 2330 Non pas, se Dieu plaist, et deusse
 28 104 2331 Leissier l'eglise de cyans. (*Bernard*).

Le diminutif analytique *matyre*²⁶⁶ *petite* exprime la petitesse pure et simple. Il s'utilise dans le dialogue religieux entre l'évêque et Saint Bernard. Il complète la rime *dicte – petite* (cf. chapitre 2.8.4.5).

²⁶⁵ Le nom masculin *cheval* est issu du latin *caballus*. L'ancien français *chival* est attesté au XIV^e siècle, *FEW* 2.1. 8. Au XVI^e siècle, *cheval leger* pouvait aussi signifier 'cavalier légèrement armé', Huguot, *Dictionnaire* 2. 248.

²⁶⁶ Le nom féminin *matière* est issu du latin *materia* 'bois de scierie'. La forme *maiteire* 'substance dont une chose est faite' est attestée en ancien français, la forme *matire* en ancien et en moyen français. Le français *matière* est attesté depuis la deuxième moitié du XII^e siècle. *Matire* au sens de 'sujet de récit' est attesté dans la première moitié du XII^e siècle, la forme *matyre* en ancien français, au sens de 'ce dont il s'agit, affaire' dans la première moitié du XIII^e siècle, la forme *matere* au sens d'"affaire, querelle, procès' en moyen français et de 'cause, sujet, occasion' en ancien et en moyen français, *FEW* 6.1. 481-482.

HISTOGRAMME 3 LA PROPORTION PAR RAPPORT AU TOTAL DES UNITÉS TYPOGRAPHIQUES (CORPUS I PoA)



Le registre religieux (avec les registres comique et satirique, cf. chapitre 2.2.3) semble favoriser la formation diminutive analytique aussi en ce qui concerne la proportion par rapport au total des occurrences:

(II PoA) 16 95 7152 *en me pardonnant doucement*
 16 95 7153 *tous mes peches. Et humblement*
 16 95 7154 *m'a dit qu'il nous frequentera*
 16 95 7155 *et comme hoste visitera*
 16 95 7156 *nostre petite maisonselle.*
 16 95
 16 95 MARTHE
 16 95
 16 95 7157 *Dieu me doint grace d'estre ancelle (Mystere).*

Le diminutif analytique *petite maisonselle*²⁶⁷ est utilisé dans le dialogue religieux (*en me pardonnant doucement tous mes pechés...*). L'épithète *petite* et le suffixe diminutif peuvent souligner l'idée de la petitesse et l'affectivité (cf. chapitres 2.8.4.6 et 2.9.2). Le diminutif analytique fait ici la rime *maisonselle* – *ancelle* (cf. chapitre 2.8.4.5).

²⁶⁷ Entre les IX^e et XV^e siècles, *maisoncele*, *-celle*, *-ceile*, *-chele*, *-chiele*, *-chielle*, *maisuncele*, *mesoncele*, *masoncele*, *maisencele*, *misoncele* avait le sens de 'maisonnette', Godefroy 5. 97, cf. aussi Huguét, *Dictionnaire* 5. 88. Selon Wartburg, *maisoncelle* vient du latin *mansiuncula*. Le moyen français *maisonelle* 'petite maison' est attesté dans la deuxième moitié du XV^e siècle. Le français *maison* vient du latin *mansio* 'séjour; logis'. Le nom féminin *maison* 'bâtiment servant de logis, d'habitation, de demeure' est attesté au X^e siècle. FEW 6.1. 234, 239.

TABLEAU 7 LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DANS LES OUVRAGES DU CORPUS I PoA

OUVRAGE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<i>Sotties</i>	12	16,4 %
<i>Miracles</i>	1 occ. sur 73	
<i>Trepperel</i>	9	12,3 %
<i>Regnier</i>	3 occ. sur 73	
<i>Franc</i>	1 occ. sur 73	
<i>Cherre</i>	1 occ. sur 73	
<i>Mystere</i>	12	16,4 %
<i>Passion</i>	3 occ. sur 73	
<i>Farces</i>	8	11,0 %
<i>Pathelin</i>	1 occ. sur 73	
<i>Griseldis</i>	6	8,2 %
<i>Biard</i>	6	8,2 %
<i>Bernard</i>	7	9,6 %
<i>Fillastre</i>	3 occ. sur 73	
TOTAL	73	100,0 %

2.2.3 Les registres comique et satirique

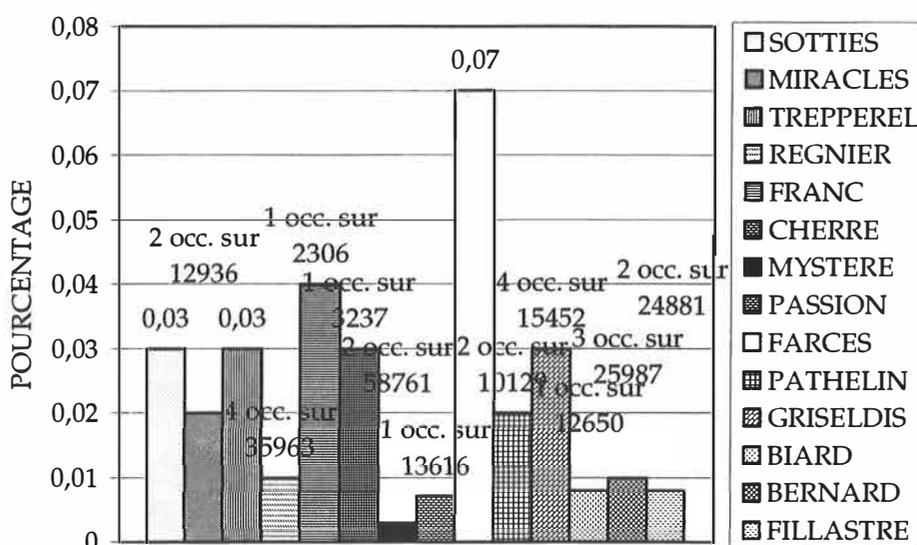
Dans le corpus I PoS, le registre comique des *Farces* semble favoriser la formation des diminutifs (tous les pourcentages sont cependant très modestes):

- (III PoS) 19 7 160 Comment feroye je bonne chiere,
 19 7 161 *Quant je n'ay tresor ne finance ?*
 19 7 162 J'ay ma *bourse* bien legiere,
 19 7 163 Sy elle n'a point de fiance.
 19 7 164 Combien qu'il vit a sa plaisance,
 19 7 165 *D'or et d'argent* ne luy chault gaire. (*Farces*).

Le diminutif *bourse*²⁶⁸ exprime la petitesse pure et simple. Il est employé dans un discours descriptif où l'on parle de la pauvreté. Le registre comique ou bien satirique réside dans le contraste entre la pauvreté (*Quant je n'ay tresor ne finance*) et de la richesse (*d'or et d'argent*).

HISTOGRAMME 4 LA PROPORTION PAR RAPPORT AU TOTAL DES UNITÉS TYPOGRAPHIQUES (CORPUS I PoS)

²⁶⁸ Le nom féminin *bourse*, *-sette* avait les sens de 'petite bourse', de 'sorte de jeu' et d'espèce de fleur' entre les IX^e et XV^e siècles, Godefroy 1. 708. Le nom féminin *bourse* est le diminutif de *bourse*, Huguet, *Dictionnaire* 1. 663. Le mot-thème *bourse* vient du latin *byrsa* 'peau, cuir'. La forme *bourse* 'petit sac destiné à contenir l'argent de poche' est attestée en ancien français, la forme *bourse* en français moderne. Le diminutif *bourse* 'petite bourse' est attesté en moyen français, FEW 1. 667-668.



En ce qui concerne la proportion par rapport au total des occurrences, le registre satirique et comique est aussi riche en diminutifs synthétiques dans le corpus I PoS:

- (IV PoS) 3 337 LE PREMYER GALANT.
 3 337 196 Taverniers qui brouillent le vin,
 3 337 197 Meslant le viel o les *nouveaux*,
 3 337 198 Ou seront ?
 3 336 LE BADIN.
 3 337 198 Avec *deabloteaux*. (Sotties).

Le diminutif synthétique *deabloteau*²⁶⁹ s'utilise dans le dialogue d'un texte descriptif. Le registre satirique est créé par l'image des taverniers accompagnant les petits diables. Le diminutif construit la rime *nouveaux* – *deabloteaux* (cf. chapitre 2.8.4.5).

- (V PoS) 5 250 MAISTRE PIERRE
 5 250 138 Quel hon hon ? veez cy bon mignon
 5 250 139 Je n'entens point bien les latins.
 5 250 LE SOT

²⁶⁹ *Deabloteau*, *dyabloteau* désignait 'diableteau, petit diable' entre les IX^e et XV^e siècles. *Deabloteau* avait aussi le sens de 'petit diable' en ce temps-là, Godefroy 2. 432. Le nom masculin *diableteau* est le diminutif de *diable*. Au XVI^e siècle, le nom de *diable* était aussi appliqué aux démons des païens. Rabelais utilisa le mot *diable* au sens du mot grec *διάβολος* 'calomniateur'. À cette époque, la graphie *deable* était aussi utilisée, ainsi que les formes *dyaulle*, *diolle* et *diesble* qui attestent des prononciations locales, Huguet, *Dictionnaire* 3. 163. Le mot-thème *diable* vient du latin *diabolus* 'diable'. Le nom masculin *diable* est attesté au X^e siècle. Le diminutif *deabloteau* 'petit diable' est attesté pour la première fois dans les *Sotties*, FEW 3. 63-64.

- 5 250 140 Recipe pour mauvais tetins
 5 250 141 Et pour ceulx qui portent molletes
 5 250 142 Pour les faire tous les matins
 5 250 143 Aussi rondes comme *billetes*,
 5 250 144 Cela n'est pas pour les *filletes*,
 5 250 145 C'est pour ces grans veilles fardes. (*Trepperel*).

Le diminutif *billette*²⁷⁰ exprime la petitesse pure et simple. Il est employé dans le dialogue d'un texte descriptif. Le contraste entre les caractères des fillettes et des femmes plus âgées crée un registre satirique. Le diminutif sert à construire la rime *billetes-filletes* (cf. chapitre 2.8.4.5).

TABLEAU 8 LES DIMINUTIFS DANS LES OUVRAGES DU CORPUS I PoS

OUVRAGE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<i>Sotties</i>	12	18 %
<i>Miracles</i>	2 occ. sur 68	
<i>Trepperel</i>	16	24 %
<i>Regnier</i>	6	
<i>Franc</i>	1 occ. sur 68	
<i>Cherre</i>	1 occ. sur 68	
<i>Mystere</i>	3 occ. sur 68	
<i>Passion</i>	0 occ. sur 68	
<i>Farces</i>	16	24 %
<i>Pathelin</i>	2 occ. sur 68	
<i>Griseldis</i>	4 occ. sur 68	
<i>Biard</i>	1 occ. sur 68	
<i>Bernard</i>	3 occ. sur 68	
<i>Fillastre</i>	1 occ. sur 68	
TOTAL	68	100 %

Dans le corpus I PoA, *Franc* présente proportionnellement (avec les registres dramatique, cf. chapitre 2.2.6; et religieux, cf. chapitre 2.2.2; cf. histogramme 3) la plus grande quantité de diminutifs analytiques. Normalement, le registre du *Franc* est comique, mais ce diminutif analytique se rencontre dans un registre plutôt triste:

- (VI PoA) 40 240 Et m'escripvez a un *paraphe*
 40 241 Sur moy *ce petit epitaphe*:

²⁷⁰ Le nom féminin *billette* 'petite bille' est le diminutif de *bille* 'boule'. Au XVI^e siècle, *billette* pouvait aussi désigner 'pancarte annonçant un péage à payer' et *bille* 'bâton', 'baguette de tambour' et 'monnaie, argent', Huguet, *Dictionnaire* 1. 581-583. Le mot-thème au sens de 'petite boule (exprimant ici une chose de peu de valeur)' est attesté dans la deuxième moitié du XII^e siècle. Il vient de l'ancien bas francique **bikkil* 'dé' correspondant au moyen haut allemand *bickel* 'dé, osselet', à rapprocher du néerlandais *bikkel* 'osselet', *FEW* 1. 360 et *NDE* 88.

- 40 242 Cy gist Pernet, franc archier,
40 243 Qui cy mourut sans demarcher, (*Franc*).

Le diminutif analytique *petit epitaphe*²⁷¹ s'utilise dans un registre triste où l'on parle d'un épitaphe et de la mort. Ce diminutif construit la rime *paraphe – epitaphe* (cf. chapitre 2.8.4.5).

Le registre satirique semble favoriser (avec le registre religieux, cf. chapitre 2.2.2) la formation diminutive analytique dans le corpus I PoA en ce qui concerne la proportion par rapport au total des occurrences (cf. tableau 7):

- (VII PoA) 3 LA PREMYERE BRU.
3 87 61 Ne nous veuilles pas adresser
3 87 62 A leurs mains, au nom de saint *Gille*.
3 LA VIELLE BRU.
3 87 63 Taisses vous, *ma petite fille*.
3 87 64 *Je ne suys pas sy incenssee*
3 87 65 *Que vous ne soyes bien pencee*
3 87 66 Cheulx l'oste ou je vous logeray. (*Sotties*).

Le diminutif analytique *petite fille*²⁷² exprime l'affection, soulignée par l'adjectif possessif *ma*²⁷³. Il est employé dans le dialogue d'un texte descriptif. Le discours a une nuance satirique (*Je ne suys pas sy incenssee Que vous ne soyes bien pencee...*).

2.2.4 Le registre didactique et le genre allégorique en prose non narrative

Dans le corpus I PrS, le registre didactique et le genre allégorique en prose non narrative semblent favoriser l'emploi des diminutifs:

- (VIII PrS) Et, quant les logeurs estoient arrivez
26 179 au logeiz, fut-en en ville, villaige ou aux champs,
26 179 chascun mettoit sa bannerette, qui estoit en ung baston
26 179 ou en une *petite gaullette*, a la fenestre de son
26 179 logeiz ou sur ung buisson, si aux buyssons estoit. (*Jouvencel*).

Le diminutif *gaullette*²⁷⁴ exprime la petitesse pure et simple. Il s'emploie au cours d'un discours descriptif fréquent dans le registre didactique. L'adjectif *petite* souligne l'idée de la petitesse (cf. chapitre 2.8.4.6).

²⁷¹ Le nom masculin *epitaphe* signifiait au XVI^e siècle 'oraison funèbre' et 'inscription', Huguet, *Dictionnaire* 3. 562. Le français *épitaphe* vient du latin *epitaphium* 'épitaphe'. Les formes *epitafe* et *leptafe* étaient attestées en ancien français, *FEW* 3. 232.

²⁷² Au XVI^e siècle, le mot-thème *fille* pouvait signifier 'jeune fille', Huguet, *Dictionnaire* 4. 105-106. Le mot-thème est issu du latin *filia* 'fille'. Le nom féminin *fille* au sens de 'personne du sexe féminin non mariée' est attesté au milieu du XVI^e siècle. La forme diminutive *fillette* 'petite fille, jeune fille' est attestée depuis le XII^e siècle, *FEW* 3. 516.

²⁷³ Brunot-Bruneau 190.

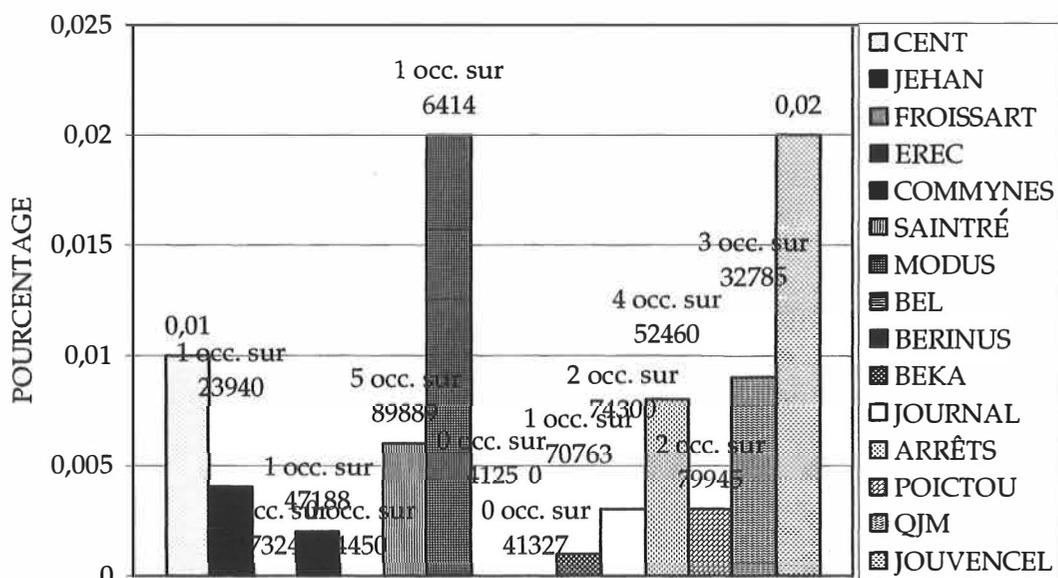
²⁷⁴ Le nom féminin *gaullette* est le diminutif de *gaille*. Le mot-thème est issu de l'ancien francique **walu* 'gaule'. Le français *gaule* 'longue perche' est attesté au début du XIV^e siècle,

(IX PrS) la seconde

11 219 114 est que, se l'esprevier prent un oisel et il le porte
 11 219 115 au bois et pour soi pestre se boutera en si epes bisson
 11 219 116 qu'i ne pourra estre veu ne oi et illeuc plumera son
 11 219 117 oisel, si avient souvant que, en plumant, la *plumete*
 11 219 118 li ceuvre un eul, pour quoi il se grate de l'un de ses
 11 219 119 pies pour le oster, (*Modus*).

Le diminutif *plumete*²⁷⁵ exprime la petitesse pure et simple. Il est utilisé ici en prose non narrative. Le discours en est explicatif, vu que l'on parle du fait de plumer un oiseau.

HISTOGRAMME 5 LA PROPORTION PAR RAPPORT AU TOTAL DES UNITÉS TYPOGRAPHIQUES (CORPUS I PrS)



Le registre didactique et le genre allégorique semblent favoriser (avec le genre

et depuis la deuxième moitié du XV^e siècle. Le diminutif *waulette* 'petite gaulle' est attesté entre le milieu du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle, la forme *gaulette* depuis la deuxième moitié du XV^e siècle, FEW 17. 495.

²⁷⁵ Entre les IX^e et XV^e siècles, *plumete*, *-mette* avait les sens de 'petite plume' et de 'girouette', Godefroy 7. 234. Le nom féminin *plumette* 'petite plume' est le diminutif de *plume*. Au XVI^e siècle, *plumette* pouvait aussi signifier 'plumet' et 'plume à écrire'. À cette époque-là, l'on écrivait souvent *pleume*, Huguet, *Dictionnaire* 6. 40. Le mot-thème est issu du latin *pluma* 'plume'. Le français *plume* 'tuyau corné garni de barbes et de duvet, de l'oiseau' est attesté depuis la deuxième moitié du XII^e siècle, au sens d'ensemble des plumes d'un oiseau' depuis la deuxième moitié du XIV^e siècle. Le diminutif *plumete* 'petite plume (d'oiseau)' est attesté entre la deuxième moitié du XIV^e siècle et le début du XVIII^e siècle, FEW 9. 83, 85.

des mémoires historiques, cf. chapitre 2.2.7; le roman d'aventures, cf. chapitre 2.2.7; le registre ironique et le genre des nouvelles et des contes, cf. chapitre 2.2.5) la formation diminutive aussi dans le corpus I PrA (cf. histogramme 6):

- (X PrA) 26 15 Si ay propose a l'aide de Dieu escripre et compiller
 26 15 ung *petit traictie* narratif, pour donner cueur et
 26 15 voullente a tous hommes, especiallement a ceulx qui
 26 15 sieuvent les adventures merueilleuses de la guerre, de
 26 15 tousjours bien faire et acroistre leur honneur et hardement
 26 15 de mieulx en mieulx. (*Jouvencel*).

Le diminutif analytique *petit traictie*²⁷⁶ exprime la modestie (le traité n'est pas en réalité petit). Il s'utilise dans un discours descriptif. Le caractère didactique est présent dans l'explication des raisons d'écrire le traité.

- (XI PrA) II
 11 218 109 doit avoir deus *sonnetes petites bien sonnans*, et
 11 218 110 pour ce que aucuns ne metent que une sonnete a
 11 218 111 leur espieviers, Modus mist en son livre que deus li
 11 218 112 sont necessaires pour deus causes : la premiere est
 11 218 113 quer il en est miex oy partout ou il va ; (*Modus*).

La description *bien sonnans* donne une nuance admirative au diminutif analytique *petites sonnetes*²⁷⁷. L'épithète *petite* et le suffixe diminutif peuvent souligner l'émotion et l'idée de la petitesse (cf. chapitres 2.8.4.6 et 2.9.2). Il est employé ici dans un discours descriptif de la prose non narrative.

2.2.5 Le registre ironique et le genre des nouvelles et des contes

Dans le corpus I PrS, le registre ironique des nouvelles et des contes ainsi que le registre didactique (cf. chapitre 2.2.4) semblent favoriser la formation diminutive:

- (XII PrS) Si va faire
 1 98 33 ung pertuys en une paroy non gueres espesse, a
 1 98 34 l'endroit de laquelle estoit le lict de ceste *simple*
 1 98 35 *veufe* ; et prent un long baston perce et creux dont il
 1 98 36 estoit hourde, et, sans la *vefvette* esveiller, aupres

²⁷⁶ Le nom masculin *traité* vient du latin *tractatus* 'traité'. Le moyen français et le français moderne *traicté* 'ouvrage didactique où l'on traite de l'ensemble d'un certain art, d'une certaine science' est attesté dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, la forme *traité* depuis la première moitié du XVI^e siècle, *FEW* 13.2. 143.

²⁷⁷ Entre les IX^e et XV^e siècles, *sonete* avait le sens de 'chant', Godefroy 7. 474. Le nom féminin *sonnette* avait le sens de 'musique, chant' au XVI^e siècle, Huguet, *Dictionnaire* 7. 31. Le français *sonnette* vient du latin *sonare* 'sonner'. *Sonnette* 'clochette dont on se sert pour appeler ou pour avertir' est attesté depuis la première moitié du XIII^e siècle, au sens de 'grelot' depuis la deuxième moitié du XIV^e siècle, *FEW* 12. 97, 99.

- 1 98 37 de son oreille l'arresta et dit en assez basse voix
 1 98 38 par trois fois : "Escoute moy, femme de Dieu ; je
 1 98 39 suis ung angel au Createur, qui devers toy m'envoye
 1 98 40 toy annoncer et commender, par les haulx biens
 1 98 41 qu'il a volu en toy enter, qu'il veult par ung hoir de
 1 98 42 ta char, c'est a savoir ta fille, l'Eglise son espouse
 1 98 43 reunir, reformer, et a son estat deu remettre. (*Cent*).

Le diminutif *vefvette*²⁷⁸ exprime maintenant l'affection du fait que la forme *simple veufe* est utilisée à peu de distance (cf. 1 98 34 - 1 98 35). Le diminutif peut aussi souligner l'ironie exprimée par la forme *simple veufe*. Dans ce cas, son sens est méprisant. Le discours est ici narratif.

TABLEAU 9 LES DIMINUTIFS DANS LES OUVRAGES DU CORPUS I PrS

OUVRAGE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<i>Cent</i>	16	35,6 %
<i>Jehan</i>	1 occ. sur 45	
<i>Froissart</i>	0 occ. sur 45	
<i>Erec</i>	1 occ. sur 45	
<i>Commynes</i>	0 occ. sur 45	
<i>Saintré</i>	5 occ. sur 45	
<i>Modus</i>	1 occ. sur 45	
<i>Bel</i>	0 occ. sur 45	
<i>Berinus</i>	0 occ. sur 45	
<i>Beka</i>	1 occ. sur 45	
<i>Journal</i>	2 occ. sur 45	
<i>Arrêts</i>	4 occ. sur 45	
<i>Poictou</i>	2 occ. sur 45	
<i>Qjm</i>	3 occ. sur 45	
<i>Jouvencel</i>	9	20,0 %
TOTAL	45	100 %

Dans le corpus I PrA, le registre ironique des nouvelles et des contes l'emporte sur les autres registres en ce qui concerne la proportion par rapport au total des occurrences:

(XIII PrA) Ceste obstinee volunte ne dura pas

²⁷⁸ Le nom féminin *vefvette* est le diminutif de *veufe* 'veuve'. Au XVI^e siècle, *veufe* signifiait aussi 'veuf' et 'deuil'. Les formes *veufe*, *vef*, *veufve* et *veuf* avaient aussi le sens de 'privée ou privé d'une personne ou d'une chose que l'on a perdue', Huguet, *Dictionnaire* 7. 411. Le mot-thème est issu du latin *vidua* 'veuve'. L'ancien français *vedve* 'celle qui n'a plus de mari' est attesté entre le milieu du XI^e siècle et la première moitié du XIII^e siècle, la forme *veufe* entre les premières moitiés des XVI^e et XVII^e siècles et la forme *veuve* depuis la fin du XVI^e siècle. Le diminutif *vefvette* 'petite veuve' est attesté dans la deuxième moitié du XV^e siècle, FEW 14. 432-433.

- 1 33 63 gramment, quand pere et mere vindrent, qui plusieurs
 1 33 64 remonstrances luy firent, comme de dire qu'elle pourroit
 1 33 65 estre cause de sa mort, *qui n'est pas ung petit*
 1 33 66 *peche*, et plusieurs aultres misteres trop longs a
 1 33 67 racompter. (*Cent*).

Le diminutif analytique *petit peché*²⁷⁹ est employé dans un discours narratif. En réalité, l'on parle d'un péché qui n'est pas petit (*qui n'est pas ung petit peche*). Le registre est tragique (ou bien pathétique, le contexte religieux n'étant pas évident) puisque l'on parle de la mort.

TABLEAU 10 LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DANS LES OUVRAGES DU CORPUS I PrA

OUVRAGE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<i>Cent</i>	53	29,1 %
<i>Jehan</i>	13	7,1 %
<i>Froissart</i>	0 occ. sur 182	
<i>Erec</i>	7	3,8 %
<i>Commynes</i>	3 occ. sur 182	
<i>Saintré</i>	18	9,9 %
<i>Modus</i>	4 occ. sur 182	
<i>Bel</i>	1 occ. sur 182	
<i>Berinus</i>	4 occ. sur 182	
<i>Beka</i>	12	6,6 %
<i>Journal</i>	9	4,9 %
<i>Arrêts</i>	5 occ. sur 182	
<i>Poictou</i>	2 occ. sur 182	
<i>Qjm</i>	12	6,6 %
<i>Jouvencel</i>	39	21,4 %
TOTAL	182	100,0 %

Le genre des nouvelles et des contes de *Qjm* semble favoriser la formation diminutive dans le corpus I PrA (avec le genre des mémoires historiques, cf. chapitre 2.2.7; le roman d'aventures, cf. chapitre 2.2.7; et le registre ironique, cf. ci-dessus; cf. histogramme 6):

- (XIV PrA) Lors vient une des
 25 25 247 matrones qui garde la dame et dit au proudomme
 25 25 248 "Monseigneur, ne l'ennuyez point de parler, car
 25 25 249 c'est grant peril a *une femme qui a le servel vuyde*,
 25 25 250 *et feble et de petite corpulance*." (*Qjm* 25 38 176).

²⁷⁹ Le nom masculin *péché* est issu du latin *peccare* 'pécher'. La forme *pechiet* 'transgression de la loi divine' est attestée entre la fin du X^e siècle et le XIII^e siècle, la forme *péché* depuis le XIV^e siècle, FEW 8. 98.

Le diminutif analytique *petite corpulence*²⁸⁰ exprime le mépris (souligné par la spécification *une femme qui a le servel vuyde et feble*). Il s'emploie dans le dialogue d'un texte descriptif. Le registre du texte est critique puisque l'on dénigre la femme.

2.2.6 Le genre dramatique

Dans le corpus I PoA, le genre dramatique présente (avec les registres comique et satirique, cf. chapitre 2.2.3; et religieux, cf. chapitre 2.2.2) la plus grande quantité de diminutifs (cf. histogramme 3):

(XV PoA) 27 83 Parle UNG TESMOING es Juifz.
 27 83
 27 83 414 De ce point ne veulles doubter,
 27 83 415 Je veult garentir et pourter
 27 83 416 Encontre luy (*qu'i croyra*,
 27 83 417 *Petite cause il aura !*)
 27 83 418 Par celuy Dieu qu'onque mal ne fit
 27 83 419 Et de neant toute chousz fit :
 27 83 420 Que le temple Dieu destruyra
 27 83 421 Et en troys jours le reffera. (*Biard*).

Le diminutif analytique *petite cause*²⁸¹ exprime la petitesse pure et simple. Il est utilisé dans un registre religieux où parle un témoin des Juifs (*qu'i croyra*, *Petite cause il aura*). Le genre en est dramatique.

(XVI PoA) 21 60 LA MARQUISE
 21 60 1558 Le cuer tout pensif et tendre ay
 21 60 1559 A mon fils que ne vi pieca,
 21 60 1560 Car grant piece, ce me semble, a
 21 60 1561 Que la nourrice ne fu ci.
 21 60 1562 Je vous prie, dame, alez y
 21 60 1563 Souvent, et pensez de l'enfant,
 21 60 1564 Car moult je m'en soussie, en tant
 21 60 1565 Qu'il est tendre et de *petit age*. (*Griseldis*, *Sotties* 3 313 176).

²⁸⁰ Entre les IX^e et XV^e siècles, *corpulence* signifiait 'le corps humain' et 'corps d'un objet', Godefroy 2. 311. Le nom féminin *corpulence* désignait au XVI^e siècle 'corps, forme du corps', 'taille' et 'corps d'une chose', Huguët, *Dictionnaire* 2. 560-561. Le français *corpulence* est issu du latin *corpus* 'corps'. *Corpulence* 'forme du corps, stature' est attesté entre la première moitié du XIV^e siècle et le XVI^e siècle, les sens de 'corps d'une chose' chez Rabelais, de 'dimension' au milieu du XVI^e siècle et de 'grandeur et grosseur de l'homme' depuis la deuxième moitié du XVI^e siècle, *FEW* 2.2. 1216.

²⁸¹ Le nom féminin *cause* est issu du latin *causa* 'chose'. Le français *cause* 'ce par quoi une chose arrive, raison, motif' est attesté depuis la deuxième moitié du XII^e siècle, *FEW* 2.1. 541-542.

Le diminutif analytique *petit age*²⁸² exprime la petitesse pure et simple. Il est utilisé dans le dialogue d'un genre dramatique.

2.2.7 Mémoire historique et roman d'aventures

Dans le corpus I PrA, le genre des mémoires historiques et du roman d'aventures (avec le registre didactique, cf. chapitre 2.2.4; le genre allégorique, cf. chapitre 2.2.4; le registre ironique et le genre des nouvelles et des contes, cf. chapitre 2.2.5) semblent favoriser la formation diminutive:

- (XVII PrA) 9 2 Il avoit commis ung cas tres horrible, car il avoit prins
 9 2 son pere prisonnier a ung soir, comme il se vouloit aller
 9 2 coucher, et mene a cinq lieues d'Allemaigne sans chausses par
 9 2 ung temps tres froit, et le mist au fons d'une tour ou il
 9 2 n'y avoit nulle clarte que par une *bien petite lucarne*, et la
 9 2 le tint cinq ans : dont fut grant guerre entre *le duc de*
 9 2 *Cleves*, dont ledict duc prisonnier avoit eu espousee la soeur,
 9 2 et ce dit jeune *duc Adolf*. (*Commynes*).

Le diminutif analytique *petite lucarne*²⁸³ exprime la petitesse pure et simple. Il s'emploie dans un discours descriptif. Le genre est celui des mémoires historiques. Le registre est sérieux puisque l'homme avait séquestré son père. L'adverbe *bien* renforce l'idée de la petitesse (cf. chapitre 2.8.4.6).

- (XVIII PrA) 2 65 24 Lors dit le page : "Ma damoiselle, regardez la en
 2 65 25 bas, celui qui porte ung *petit baston* blanc en sa
 2 65 26 main et ung colier d'or au col. *Regardez comment*
 2 65 27 *il a les cheveulx jaulnes*, l'or de son colier ne luy
 2 65 28 change point la couleur de ses cheveulx." (*Jehan*).

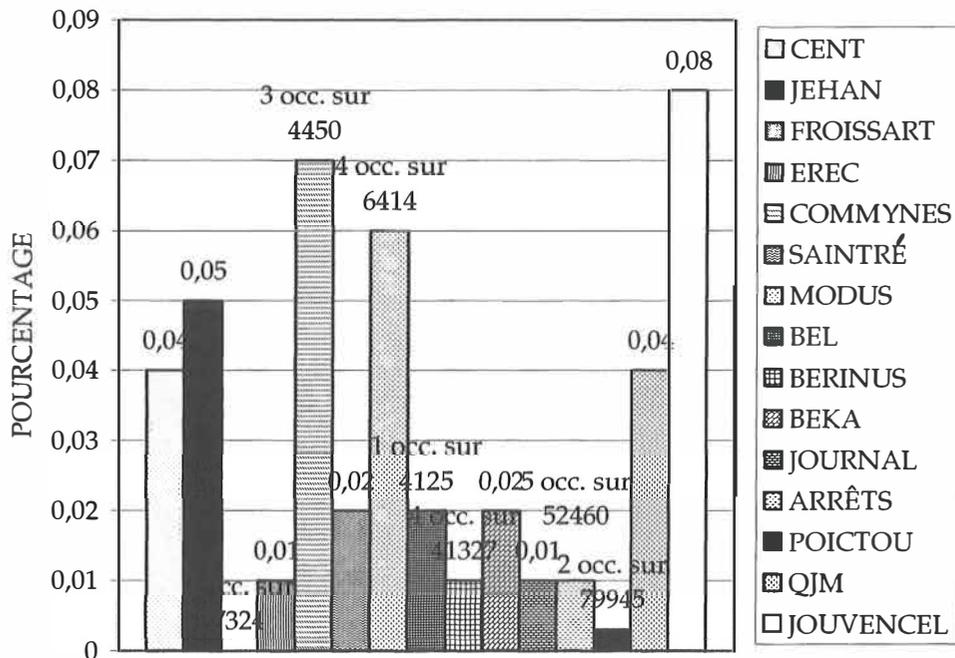
Le diminutif analytique *petit baston*²⁸⁴ exprime la petitesse pure et simple. Il est utilisé dans le dialogue d'un texte descriptif. L'atmosphère du discours est admirative (*Regardez comment il a les cheveulx jaulnes,...*).

²⁸² Entre les IX^e et XV^e siècles, *agie*, *age* pouvait aussi avoir le sens de 'clôture, cloison', Godefroy 1. 160. Au XVI^e siècle, le nom masculin *aage* pouvait aussi signifier 'vie', 'époque', 'temps, durée' et 'génération, ensemble des hommes qui vivent à telle ou telle époque'. À cette époque-là, *aage* fut aussi souvent féminin, Huguet, *Dictionnaire* 1. 5. Le français *âge* est issu du latin *aetas* 'vie; âge'. Les formes *aé*, *eé*, *eage* et *aage* sont attestées en ancien français, FEW 1. 47.

²⁸³ Le nom féminin *lucerne* signifiait 'lampe (*lucerna*)' au XVI^e siècle, Huguet, *Dictionnaire* 5. 56. *Lucarne* est issu du latin *lucerna* 'lanterne'. La forme *luiserne* 'flambeau, lanterne' est attestée entre la première moitié du XII^e siècle et la deuxième moitié du XVI^e siècle, *luserne* entre les XII^e et XIV^e siècles, FEW 5. 433.

²⁸⁴ Le nom masculin *baston* signifiait 'arme offensive', 'hampe d'une bannière', 'soutien' et 'signe d'investiture' au XVI^e siècle. Au jeu de tarots, il avait le même sens que le *trèfle*. Il était aussi un terme de versification en ce temps-là, Huguet, *Dictionnaire* 1. 507, 509-510.

HISTOGRAMME 6 LA PROPORTION PAR RAPPORT AU TOTAL DES UNITÉS TYPOGRAPHIQUES (CORPUS I PrA)



2.3 La thématique amoureuse

2.3.1 Résultats

Nous avons posé que la thématique influe sur la formation diminutive. Il est caractéristique aux diminutifs de se présenter dans les situations relatives à l'amour.²⁸⁵ Dans le corpus II PrS, ce thème essentiel de l'*Heptaméron* ne semble pourtant pas favoriser la formation diminutive chez Marguerite de Navarre. Ce seul auteur féminin de notre corpus II Pr utilise très peu un tel lexique (toutes les quantités étant très modestes). Voici l'exemple d'une situation amoureuse:

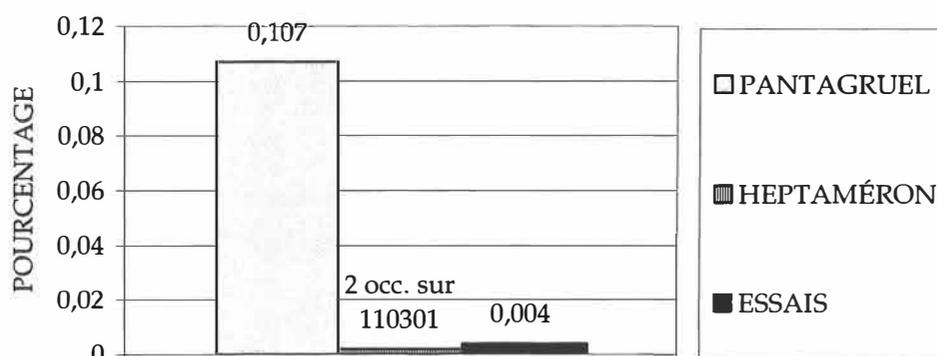
(9 PrS) Mais, quant elle les a cherchez et experimentez, elle ne y treuve point Celluy qu'elle ayme, elle passe outre, ainsy que l'enfant, selon sa petitesse, ayme les *poupines* et autres petites choses, les plus belles que son œil peult veoir, et estime richesse d'assembler de petites pierres, mais, en croissant, ayme les *poupines* vives et amasse les biens necessaires pour la vye humaine. (*Heptaméron* 127 x 2).

Baston vient du latin *bastum* 'bâton'. Le nom masculin *baston* est attesté en ancien français, la forme *bâton* en français moderne, FEW 1. 279.

²⁸⁵ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 382. Cf. chapitre 2.8.5.3.

Le diminutif *poupine*²⁸⁶ désigne la diminution pure et simple. Il est utilisé dans un discours explicatif. La situation est amoureuse, vu que l'on assimile l'amour des enfants à l'amour des adultes.

HISTOGRAMME 7 LA PROPORTION PAR RAPPORT AU TOTAL DES UNITÉS TYPOGRAPHIQUES (CORPUS II PrS)



La thématique amoureuse des *Sonnets* de Ronsard, du *Sonnet* et de l'*Elégie* de Labé, du *Régnier* de Jean Régnier et des *Arrêts* de Martial d'Auvergne permettaient aussi de s'attendre à une grande quantité de diminutifs, ce qui n'est pas le cas (cf. histogrammes 1 et 6). Dans les *Sonnets* et le *Sonnet*, il n'est attesté qu'un diminutif synthétique spontané. Le diminutif attesté dans les *Sonnets* [*ballet*, cf. exemple (3 PoS)] ne se rencontre pas dans une situation amoureuse. Le diminutif attesté dans le *Sonnet*, *femmelle* [cf. exemple (4 PoS)], se rencontre dans un registre lyrique. Dans l'*Elégie*, il n'y a aucune occurrence de diminutif. La formation des diminutifs synthétique est pauvre dans le *Régnier* (4 occ./35963). Le genre lyrique aurait permis de s'attendre à la thématique amoureuse aussi dans les *Lyriques* et dans la *Passion*, mais le registre des *Lyriques* est souvent pastoral (cf. chapitre 2.2.1) et celui de la *Passion* religieux (en outre, il n'y a pas de diminutifs synthétiques dans cette œuvre). Voici l'exemple d'une situation amoureuse rencontrée dans les *Arrêts*:

(XIX PrS) Et apres advint que ung jour, sur
 23 8 53 le soir, il arriva en la maison d'elle court habille et
 23 8 54 deguise, a tout *une gente daguette* pendant a sa sainture ;
 23 8 55 et apres qu'il l'eust saluee et bien longuement

²⁸⁶ Au XVI^e siècle, *poupine* signifiait aussi 'poupée, figurine' et 'dessin, maquette'. À cette époque, *poupée* avait aussi le sens de 'paquet de chanvre, de lin, de laine, dont on garnit la quenouille', Huguet, *Dictionnaire* 6. 108-109. Le mot-thème est issu du latin **puppa*. *Poupin* 'petit enfant' est attesté en moyen français. Le nom féminin *poupée* 'petite figure humaine faite de bois, de cire, etc. pour servir de jouet'; 'dessin, modèle' est attesté au XIII^e siècle. En moyen français, *poupée* avait aussi le sens de 'personne sans animation et sans expression'. La forme féminine *poupine* 'poupée d'enfant' est attestée au début du XIII^e siècle. *Poupine* est attesté au XVI^e siècle. Dans le dialecte du Morvan, *poupine* avait le sens de 'petite poupée', FEW 9. 601-603.

23 8 56 quaquete, il commença a dire ces motz : "Madame,
 23 8 57 maudicte soit l'eure que je fuz oncques ne ; neantmoins
 23 8 58 je n'eusse point tant souffert de peine que je fais
 23 9 59 pour vous et, puisque ainsy est qu'il ne vous en chault
 23 9 60 et que n'y voulez remedier, j'ayme mieulx me tuer
 23 9 61 ycy devant vous que de plus languir ; et vous assure
 23 9 62 par ma foy que jamais ne me partiray de ceans qui ne
 23 9 63 m'enportera les piez devant, car il me souffit que je
 23 9 64 meure pour vous et en auray merite." Et sur ce point
 23 9 65 le dit amoureux print sa dague et commença a soy
 23 9 66 deslasser, faignant de s'en fraper a la poitrine. (*Arrêts*).

Le diminutif *daguette*²⁸⁷ exprime la familiarité à cause de la spécification *une gente*. Il est utilisé dans un registre lyrique de l'amour et de ses conséquences qui conduisent l'homme à préférer la mort plutôt que languir pour l'amour de la femme.

2.3.2 Convaincre le/la partenaire

Dans les situations amoureuses, il est possible que seul un/une partenaire prenne le rôle de l'amant(e) et essaie de définir la situation comme amoureuse notamment par les diminutifs. Avec l'emploi des diminutifs, il/elle essaie de persuader son/sa partenaire du bien-fondé de cette définition.²⁸⁸ Voici l'exemple de notre corpus:

(10 PoS) Ainsi disoit Fresnet; Aluyot au contraire
 Pour l'amour de sa Dame une chanson va faire.
 Ma Janette mon cœur, dont je n'ose approcher,
 Tant les yeux sont ardans, plus polie à toucher (*Eglogues* 951 x 2, 953 x 2, 954).

Dans les *Eglogues*, *Janette* est utilisé pour Jeanne de Halluin, femme du seigneur d'Alluyes. Le diminutif *Janette*²⁸⁹ est utilisé ici dans une situation amoureuse

²⁸⁷ Le nom féminin *daguette* 'petite dague' est le diminutif de *dague*. Au XVI^e siècle, le mot-thème s'employait pour désigner 'certaines armes de l'antiquité; épée courte, poignard'. À cette époque-là, il pouvait aussi avoir le sens d'injure, parole injurieuse', Huguet, *Dictionnaire* 2. 694-695. Le mot-thème *dague* est issu du latin **daca* 'poignard'. Le français *dague* est attesté depuis la première moitié du XIII^e siècle, le diminutif *daguette* 'petite dague' en moyen français, FEW 3. 1.

²⁸⁸ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 194.

²⁸⁹ *Janet*, *Jannet* est un diminutif de *Janel*, *Jannel*, *Janeau*; *Janot*, *-od* (en Franche-Comté), *Jannot*. *Jeannet* est un hypocoristique, fréquent aussi comme patronyme, *Jean*, nom de baptême et nom de famille fréquent d'origine biblique. La forme latinisée *Johannes*, variante *Joannès*, *Jouannès* vient du grec *Ioannès* (Ἰωάννης) dont l'origine est la même que celle de l'hébreu *Johanân*, contraction de *Jehohanan* 'Dieu accorde, a fait grâce'. Le culte de Saint Jean-Baptiste donna de la popularité à ce nom. La forme ancienne fut *Jehan*, le féminin *Jeanne*, *Janne*, *Jehanne* et *Jehenne*. *Jeannot* en est un diminutif. *Janet* est issu de *Jan*, forme contractive

(*Pour l'amour de sa Dame...*), admirative (...*dont je n'ose approcher*) et affective (*Ma*²⁹⁰ *Janette mon cœur...*). Il est possible que l'amour entre les époux soit univoque et que l'homme essaie de charmer sa femme.

2.3.3 Vocatifs

Le fait que les amants se parlent souvent l'un à l'autre explique la fréquence des diminutifs utilisés comme vocatifs.²⁹¹ Voici l'exemple d'un diminutif utilisé comme vocatif dans notre corpus:

(11 PrS) Ha, Badebec, *ma mignonne, m'amyé, mon petit con* (toutesfois elle en avoit bien troys arpens et deux sexterées), *ma tendrette, ma braguette, ma savate, ma pantofle*, jamais je ne te verray! Ha, pauvre Pantagruel, tu as perdu ta bonne mère, ta douce nourrisse, ta dame très aymée! (*Pantagruel* 226).

Le diminutif *tendrette*²⁹² exprime l'affection, l'admiration et l'amour envers Badebec. Il se rencontre dans un registre de malheur et d'affectivité où l'on pleure la mort de la mère de Pantagruel avec beaucoup de sympathie. Ce diminutif souligne le ton affectif de la phrase avec les autres mots de tendresse (*ma mignonne, m'amyé, mon petit con*²⁹³, *ma braguette, ma savate, ma pantofle...*). Les diminutifs peuvent renforcer les émotions, attirer ou maintenir l'attention de celui à qui l'on parle et exprimer l'intimité.²⁹⁴

2.3.4 Parties du corps

de *Joan. Jannot* est le diminutif de *Janet*, Morlet 535, 539. *Janette* est une variante graphique de *Jeannette*, matronyme de *Jeannet*, OCR 1122. *Jehannette* représente la femme-type de la farce qui méprise son mari et le trompe à la première occasion, Lewicka, *Études* 83. Sur les diminutifs désignant les femmes, cf. chapitre 2.6.2.

²⁹⁰ L'adjectif possessif *ma* exprime l'affection, Brunot-Bruneau 190.

²⁹¹ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 195.

²⁹² *Tendret(te)* est le diminutif de *tendre*. Au XVI^e siècle, le nom féminin *tendrette* désignait 'douceur, caresse', Huguet, *Dictionnaire* 7. 209-210. Le mot-thème vient du latin *tener*. En tant que nom, *tendre* avait les sens de 'partie tendre d'une chose' au XVI^e siècle, de 'douxillet, délicat' jusqu'au début du XVII^e siècle et de 'vif, tranchant (dans ses paroles, dans ses actes)' en moyen français. La forme diminutive *tendret(te)* exprimant la diminution pure et simple 'un peu tendre, par opposition à dur' est attestée entre le XIII^e et le début du XVI^e siècles. En moyen français (dans la première moitié du XVI^e siècle), *tendret(te)* avait le sens de 'délicat, tout tendre, douxillet' (exprimant le renforcement). Le nom masculin *tendret* et le nom féminin *tendrette* désignaient 'jeune personne, enfant' au XVI^e siècle et le nom féminin *tendrette* avait aussi le sens de 'péché mignon' vers le milieu du XVI^e siècle, FEW 13.1. 205-206.

²⁹³ En moyen français, *con* avait le sens de 'nom de caresse donné à une femme' (vers le milieu du XVI^e siècle), FEW 2.2. 1540.

²⁹⁴ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 240, 313. L'adjectif possessif de la première personne exprime l'affection, Brunot-Bruneau 190. Sur le diminutif désignant une femme, cf. chapitre 2.6.2.

Les diminutifs désignent aussi fréquemment les parties du corps et les objets appartenant soit au locuteur soit à l'interlocuteur dans une situation amoureuse.²⁹⁵ Voici l'exemple d'un diminutif désignant le corps:

(12 PoS) *Vecy l'esprit d'un gracieux amant,
Plus net, plus fin que perle ou dyamant,
Lequel j'ay prins, tout fres et nouvelet,
Lassus laissant son joli corselet,
Prenant la mort pour l'amour d'une dame,
Que de plus noble au monde ne se clame. (Épîtres 26, La Judit 28, 70).*

Le diminutif *corselet*²⁹⁶ désigne le corps de l'interlocuteur. Ce diminutif est utilisé dans un registre lyrique (amoureuse et passionnée: *Vecy l'esprit d'un gracieux amant...*), mais aussi tragique (ou bien pathétique, le contexte religieux n'étant pas visible) à cause de la mort. L'adjectif *joli* apporte de la sympathie au vers. L'épithète et le diminutif produisent un effet positif envers l'objet, c'est-à-dire du plaisir et de la joie²⁹⁷. Le diminutif construit ici la rime *nouvelet-corselet* (cf. chapitre 2.8.4.5).

2.3.5 Caractère ludique

Le langage d'amour peut avoir un caractère ludique. La créativité lexicale des amants est un moyen de garder les mémoires des expériences partagées.²⁹⁸ Nous avons aussi rencontré l'exemple de ce type dans notre corpus:

(13 PrS) *Ha, Badebec, ma mignonne, m'amy, mon petit con (toutesfois elle en avoit bien troys arpens et deux sextérées), ma tendrette, ma braguette, ma savate, ma pantofle, jamais je ne te verray! (Pantagruel 226).*

²⁹⁵ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 196.

²⁹⁶ Le nom masculin *corselet* est le diminutif de *corps*. Le mot-thème est issu du latin *corpus* 'corps'. *Cors* a le sens d'ensemble des parties matérielles qui compose l'organisme de l'homme ou de l'animal' depuis le IX^e siècle. Depuis le XII^e siècle, *corps* a le sens de 'partie du corps humain qui est entre le cou et les hanches' et de 'corsage de femme'. *Corps* au sens de 'cadavre (d'homme, de femme)' est attesté depuis le milieu du XI^e siècle. La forme diminutive *corset* 'petit corps' est attestée dans la première moitié du XIV^e siècle et la forme du moyen français *corselet* entre le XVI^e et la deuxième moitié du XVII^e siècles. En moyen français, *corselet* avait le sens de 'petit personnage' (au XV^e siècle). *Corselet* avait aussi les sens de 'cuirasse légère, sans manches' entre le milieu du XV^e et la première moitié du XVII^e siècles, de 'piquier qui porte un corselet' dans la deuxième moitié du XVI^e siècle et de 'corsage de femme' vers le milieu du XVI^e siècle. Le latin *corpus*, *-oris* signifiait premièrement 'corps (d'homme ou d'animal)', opposé à l'âme. Il survécut dans toutes les langues romanes, FEW 2.2. 1212-1216, 1218. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, *corselet* pouvait aussi signifier 'petit corps (d'un enfant)', TLF 6. 239. Sur la combinaison *-elet*, cf. chapitre 1.6.1.

²⁹⁷ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 267.

²⁹⁸ *Ibid.* 196.

Cf. exemple (11 PrS). Le diminutif *tendrette* et les expressions *ma mignonne*, *m'amyé*, *mon petit con*, *ma braguette*, *ma savate* et *ma pantofle* peuvent être créés ici pour garder les mémoires du père du Pantagruel et de sa femme Badebec, qui est morte. L'énumération de ces mots ajoutent un caractère ludique à la phrase même si le registre est malheureux à cause de la mort de Badebec. Ainsi, le registre peut aussi être considéré comme burlesque.²⁹⁹ Cette présence simultanée de la mort et de la plaisanterie est fréquente chez Rabelais.

2.4 Le style langagier

2.4.1 Imaginatif et créatif

Notre hypothèse que le style langagier influe sur l'emploi des diminutifs s'avère correcte dans le *Pantagruel* de Rabelais, dont les créations verbales et le style imaginatif semblent favoriser la formation diminutive dans les corpus II PrSA (cf. tableau 11 et histogramme 7):

(14 PrS) Partant du lieu du trophée, *print le mast de leur navire en sa main comme un bourdon*, et mist dedans la hune deux cens trente et sept oinsons de vin blanc d'Anjou, du reste de Rouen, et *atacha à sa ceinture la barque toute pleine de sel aussi aisement que les Lansquenettes portent leurs petitz panerotz*, et ainsi se mist en chemin avecques ses compaignons. (*Pantagruel* 325).

Le diminutif *panerot*³⁰⁰ fait partie des éléments imaginatifs de la période: *print le mast de leur navire en sa main comme un bourdon... atacha à sa ceinture la barque toute pleine de sel aussi aisement que les Lansquenettes portent leurs petitz panerotz...* Tous ces éléments mettent en relief l'imagination dans la phrase dont les événements sont irréels. L'épithète *petit* et le suffixe diminutif *-ot* peuvent souligner ici l'idée de la petitesse et l'imagination (cf. chapitres 2.8.4.6 et 2.9.2).

(15 PrS) "Que diable de langage est cecy? Par Dieu, tu es quelque hérétique. –Seignor, non (dist l'escolier), car *libentissiment*, dès ce qu'il *illucesce* quelque *minutule* lesche du jour, je démigre en quelc'un de ces tant bien architectez moustiers, et là me irrorant de belle eaue lustrale, grignotte d'un transon de quelque *missicque* précaction de nos sacrificules, et,

²⁹⁹ L'adjectif *burlesque* désigne un comique exagéré. Son vocabulaire est familier, voire vulgaire en traitant un sujet noble, mais il peut être délicat et précieux en traitant un sujet vulgaire, cf. Holman 108.

³⁰⁰ Le nom masculin *panerot* est le diminutif de *panier*, Huguet, *Dictionnaire* 5. 600. Le mot-thème est issu du latin *panarium* 'panier, corbeille pour le pain'. Le nom masculin *panier* 'réceptacle en osier, en jonc tressé, de dimensions et de formes variées, qui sert à contenir, à transporter des provisions, et des denrées, etc.' est attesté dans la deuxième moitié du XII^e siècle. Le diminutif *panerot* 'petit panier' est attesté dans la première moitié du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle. Le nom latin *panarium*, forme ablative de *panis*, est attesté au I^{er} siècle avant J.-C. Il y avait aussi un diminutif *panariolum* en latin, FEW 7. 535-536, 538.

submirmillant mes precules horaires, élue et absterge mon anime de ses inquinamens nocturnes. (Pantagruel 236).

Le diminutif *precule*³⁰¹ avec les mots comme *libentissiment*, *illucesce*, *minutule* (diminutif), *missicque*, *submirmillant* et *inquinamens* sont de bons représentants de la création verbale de Rabelais. Le diminutif *precule* donne une nuance plaisante et ajoute un caractère ludique à la phrase en imitant le latin. Le diminutif accélère l'intimité entre les inconnus (Pantagruel et l'écolier).

(16 PrA) Lesquelz quand Panurge apperceut, dist à Pantagruel... *Et hardiment que ie vous en tueray beaucoup. Car quoy? David tua bien Goliath facilement. Moy doncques qui en battroys douze telz qu'estoit David: car en ce temps là ce n'estoit qu'ung petit chiart, n'en defferay ie pas bien une douzaine. (Pantagruel 33).*

Le diminutif analytique *petit chiart*³⁰² représente l'imagination de Rabelais quand il se vante de ses moyens de combattant (*Et hardiment que ie vous en tueray beaucoup... Moy doncques qui en battroys douze telz qu'estoit David*).

TABLEAU 11 LA PROPORTION PAR RAPPORT AU TOTAL DES OCCURRENCES (CORPUS II PrA)

OUVRAGE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<i>Pantagruel</i>	54	33,8 %
<i>Heptaméron</i>	51	31,9 %
<i>Essais</i>	55	34,4 %
TOTAL	160	100,0 %

Le texte de *Pathelin* du corpus I Po, qui joue avec les suffixes, les synonymes, les dialectes et les jargons, ne semble cependant pas favoriser la formation diminutive (2 occ./68; cf. tableau 8 et histogramme 4):

(17 PoS) 20 132 933 Mais *que dyable* est ce qu'il *barbouille* ?
 20 134 934 *Sainte Dame*, comme il *barbote* !
 20 134 935 *Par le corps Dieu*, il *barbelote*
 20 134 936 ses motz tant qu'on n'y entent rien ! (*Pathelin*).

³⁰¹ Le nom féminin *precule* avait le sens de 'petite prière' au XVI^e siècle. Il vient du latin *prex*, *precis* avec un suffixe diminutif, Greimas-Keane 500. Le nominatif et le génitif singulier du nom féminin **prex*, **precis* 'demande', spécialement 'prière(s)' ne furent pas attestés en dehors des glossateurs et des grammairiens. On rencontre seulement le datif *preci*, l'accusatif *precem* (les deux sont antéclassiques) et l'ablatif *prece*. Le pluriel *preces*, *-um* fut plus fréquent. Le mot est ancien et classique. Il ne survécut pas dans les langues romanes, Ernout-Meillet 534.

³⁰² Le nom masculin *chiart* vient du latin *cacare* 'aller à la selle, rendre par le bas', FEW 2.1. 16. *Chiard* au sens de 'chieur' est attesté dans la première moitié du XVI^e siècle, TLF 5. 696. *Chiard* est dérivé du verbe *chier*. Au XVI^e siècle, l'on utilisait aussi la forme *chiart*, Huguet, Dictionnaire 2. 262.

Dans cet exemple, l'auteur joue avec les suffixes: *barbouille*, *barbote*, *barbelote* (sur le choix du suffixe, cf. chapitre 1.6.5). Le verbe *barbeloter*³⁰³ est vraisemblablement le diminutif de *barboter*. Dans ce cas-là, *barbeloter* aurait le sens de 'barboter un peu'. Les exclamations (*que dyable, Sainte Dame, par le corps Dieu*) peuvent ajouter une nuance péjorative au vers. Le diminutif peut souligner la péjorativité avec les autres déverbaux de ce radical (*barbouille*, *barbote*). Il peut aussi être utilisé pour faire la rime *barbote – barbelote* (cf. chapitre 2.8.4.5).

2.4.2 Philosophique

En général, les situations sérieuses ne présentent pas une grande quantité de diminutifs.³⁰⁴ On peut dire que le style complexe et philosophique de Montaigne ne semble pas favoriser la formation diminutive dans notre corpus II PrS (cf. histogramme 7):

(18 PrS) Pittacus disoit que chacun avoit son defect; que le sien estoit la mauvaise teste de sa femme; hors cela, il s'estimeroit de tout poinct heureux. C'est un bien poissant inconvenient, duquel *un personnage si juste, si sage, si vaillant* sentoit tout l'estat de sa vie alteré: que devons nous faire, nous autres *hommenetz*? (*Essais* 3. 85).

Le diminutif *hommenet*³⁰⁵ 'petit homme, homme de peu de force, de valeur' a un sens familier. Il peut aussi avoir une nuance péjorative et méprisante. Ce diminutif s'utilise dans un discours argumentatif où le style philosophique est naturel. Il souligne l'idée du contraste avec *un personnage si juste, si sage, si vaillant*.

En outre, l'italien et le latin, langues riches en diminutifs, n'ont pas contribué à la formation diminutive de Montaigne. Il est difficile de savoir si les pensées du classicisme du XVII^e siècle sont à l'origine de cette restriction:

(19 PrA) Depuis que Ronsard et du Bellay ont donné credit à nostre poësie Française, *je ne vois si petit apprenti, qui n'enfle des mots, qui ne renge les cadences à peu pres,*

³⁰³ Le mot-thème est issu du gallois *borvo-*. *Bourbeter* 'prononcer d'une manière confuse' est attesté entre la fin du XVI^e siècle et le milieu du XVII^e siècle, *barboter* 'prononcer indistinctement' depuis le XIII^e siècle, *FEW* 1. 443.

³⁰⁴ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 391.

³⁰⁵ Le nom masculin *hommenet* est le diminutif d'*homme*, Huguët, *Dictionnaire* 4. 495. Le mot-thème est issu du latin *homo*, *-inis* 'homme'. Au XVI^e siècle, *homme* avait les sens d'être humain', de 'cavalier lourdement armé', de 'vassal', de 'valet', d'homme, jeu de cartes' et de 'sorte de mesure de terre'. Par une recherche d'archaïsme, on utilisait quelquefois l'ancienne forme du cas sujet *hom*, quel que fut le rôle qu'il eût dans la phrase. On écrivait aussi *homs* (l'ancienne forme du cas sujet), soit au singulier, soit au pluriel, Huguët, *Dictionnaire* 4. 493-495. Le mot-thème est issu du latin *homo*, *-inis* 'homme, être humain'. Le nom masculin *omne* 'individu appartenant au genre humain; mâle adulte de ce genre' est attesté en ancien français (au XIV^e siècle, surtout en picard) et *homme* au XIII^e siècle, *FEW* 4. 453-454.

comme eux. Plus sonat quàm valet. Pour le vulgaire, il ne fut jamais tant de poètes : Mais comme il leur a esté bien aisé de représenter leurs rythmes, ils demeurent bien aussi court à imiter les riches descriptions de l'un, et les délicates inventions de l'autre. (*Essais* 1. 54).

Le diminutif analytique *petit apprenti*³⁰⁶ s'emploie dans un discours argumentatif où Montaigne songe à la poésie française. L'adverbe *si* souligne l'idée de la petitesse (cf. chapitre 2.8.4.6). La critique de l'imitation (*je ne vois si petit apprenti, qui n'enfle des mots, qui ne renga les cadences à peu pres, comme eux... ils demeurent bien aussi court à imiter les riches descriptions de l'un, et les délicates inventions de l'autre*) représente peut-être les idées du classicisme où les règles strictes sont respectées. Il est possible que ce ton classique ait empêché l'emploi d'un diminutif synthétique.

En ce qui concerne la proportion par rapport au total des occurrences, Montaigne semble favoriser les diminutifs analytiques dans son style philosophique (les autres ouvrages utilisant pourtant aussi fréquemment les diminutifs analytiques, cf. tableau 11):

(20 PrA) Est-il rien plus delicat, plus net, et plus vif, que le jugement de Pline, quand il luy plaist de le mettre en jeu ? rien plus esloigné de vanité ? je laisse à part l'excellence de son sçavoir, duquel je fay moins de conte: en quelle partie de ces deux là le surpassons nous ? toutesfois il n'est *si petit escolier*, qui ne le convainque de mensonge, et qui ne luy vueille faire leçon sur le progrez des ouvrages de nature. (*Essais* 1. 57).

Le diminutif analytique *petit escolier*³⁰⁷ s'emploie dans un discours argumentatif où Montaigne compare des écrivains latins à des écrivains de son temps. Le style en est philosophique. L'adverbe *si* souligne l'idée de la petitesse (cf. chapitre 2.8.4.6).

2.5 La Pléiade

2.5.1 L'appartenance à la Pléiade

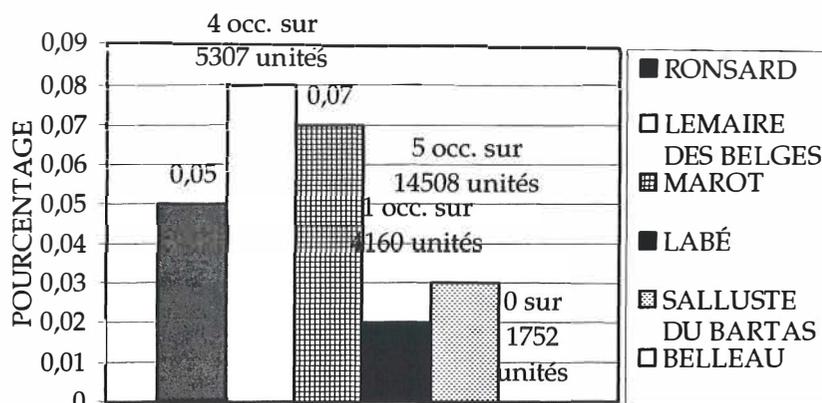
Nous avons posé que l'appartenance à la Pléiade avait influé sur l'emploi des diminutifs. Les auteurs postérieurs à la Pléiade auraient ainsi utilisé les

³⁰⁶ Le nom masculin *apprenti* est issu du latin *apprehendere* 'saisir'. *Apprentis, -isse* 'apprenti' est attesté en ancien français. Selon Wartburg, la forme *apprenti* n'est attestée qu'en français moderne, *FEW* 1. 111, mais Montaigne l'utilise déjà au XVI^e siècle. Au XVI^e siècle, on utilisait aussi la forme *apprentis* pour désigner 'apprenti', Huguet, *Dictionnaire* 1. 268.

³⁰⁷ Le nom masculin *écolier* vient du latin *scholaris* 'd'école'. *Escoler* au sens de 'maître, savant' est attesté dans la première moitié du XIII^e siècle, d'*écolier*, 'étudiant' dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, *escolier* au sens d'homme d'école, homme qui enseigne, savant' à la fin du XIV^e siècle et entre la deuxième moitié du XVI^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle et d'*étudiant* de l'université' entre le début du XIII^e siècle et la fin du XVII^e siècle, *FEW* 11. 302-303.

diminutifs d'une façon très modérée.³⁰⁸ Le but proposé était d'étudier des traits communs éventuels entre les membres de la Pléiade, Rémy Belleau et Pierre de Ronsard, en ce qui concerne la formation diminutive:

HISTOGRAMME 8 LES DIMINUTIFS PAR AUTEUR DANS LE CORPUS II PoS



Belleau ignore la formation spontanée des diminutifs. De même, il est surprenant que Ronsard ne soit pas plus riche en diminutifs dans notre corpus II PoS. On ne peut pourtant pas dire que Belleau suive Ronsard dans la formation diminutive, et il est plus riche en diminutifs analytiques:

(21 PoA) Gardez qu'Amour tapy sous la robe nouvelle
De quelque belle fleur n'évente ses chaleurs,
Et qu'au lieu de penser amortir vos douleurs,
D'un *petit trait* de feu ne vous les renouvelle. (*Bergerie* 147).

Le diminutif analytique *petit trait*³⁰⁹ utilisé par Belleau exprime la petitesse pure et simple. Il s'utilise dans un registre lyrique où l'on parle des chaleurs de l'amour.

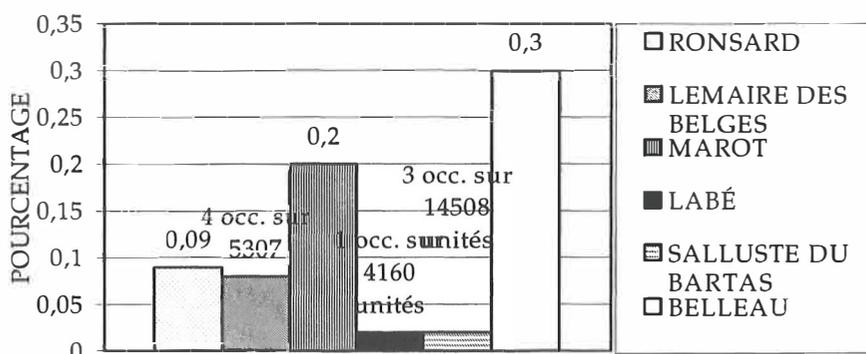
(22 PoA) Que beante elle oublie à boire et à manger,
Tant elle prend plaisir à ce *petit berger*,
Qui en grinsant des dents, tire à la fin l'espine,
Et tombe de douleur renversé sur l'eschine. (*Eglogues* 923, 943).

³⁰⁸ Brunot, *Histoire* 2. 495.

³⁰⁹ Le nom masculin *trait* est issu du latin *tractus* 'trait'. Le français *trait* 'ligne qu'on trace à la ligne, au crayon' est attesté depuis le XIII^e siècle et le sens de 'ligne servant à imiter la forme d'un objet (t. de peinture)' depuis la première moitié du XVI^e siècle, FEW 13.2. 148-149. Au XVI^e siècle, *trait* pouvait aussi signifier 'charge d'un cheval attelé', 'cordage' et 'distance', Huguet, *Dictionnaire* 7. 299-300.

Le diminutif analytique *petit berger*³¹⁰ utilisé par Ronsard exprime la petitesse pure et simple (il s'agit de trois petits enfants peints sur un vaisseau). Le registre où il est employé est pastoral. L'image du petit berger donne un élément ludique et informel à la phrase (*Qui en grinsant des dents, tire à la fin l'espine, Et tombe de douleur renversé sur l'eschine*).

HISTOGRAMME 9 LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES PAR AUTEUR DANS LE CORPUS II PoA



2.5.2 L'époque de Ronsard

Nous voulions étudier si l'époque de Ronsard avait influé sur la formation diminutive (cf. histogramme 8). Jean Lemaire des Belges et Clément Marot sont nettement antérieurs à Ronsard, mais ils sont plus riches que ce dernier en diminutifs dans notre corpus II PoS. On pourrait en conclure que l'emploi des diminutifs était assez répandu avant Ronsard. Il faut être cependant prudent avec les conclusions, les écrivains étudiés étant peu nombreux et les quantités étant modestes.

(23 PoS) Premièrement tu vois le fenix noble,
 Vestu d'asur, d'or, de pourpre et cynoble,
 ...Merles faitiz, gelinettes utiles,

³¹⁰ Le nom *bergier*, *-iere*, 'celui, celle qui garde les bêtes à laine' (entre les XII^e et XIV^e siècles) provient du latin populaire *vervecarius*, *verbecarius* 'pâtre' qui sont dérivés de *vervex* 'brebis'. La forme *berger*, *-ère* est attestée depuis la deuxième moitié du XIV^e siècle. Le sens de 'celui, celle qui garde un troupeau quelconque' est attesté entre la fin du XVI^e et le début du XVIII^e siècles. Le mot est attesté déjà en 600 dans *Lex Romana Burgundionum* 2, 6 (La *Loi Gombette* (ainsi s'appelle la *Loi des Burgondes* [*Lex Burgundorum*]), qui s'applique aux sujets barbares de son auteur le roi Gondebaud (480-516), est complétée par la *Loi romaine des Burgondes* (*Lex Romana Burgundionum*) qui s'appliquait aux Gallo-Romains vivant sous la domination burgonde, Markowicz, *NDO* 4/1994, 4208.) sous la forme de *birbicarius*, ainsi que la forme *berbicarius* dans les *Gloses de Reichenau* vers l'année 800, *FEW* 14. 334-336.

Cignes tous blancz, aloêtes gentilles, (*Épîtres* 31).

Le diminutif *gelinette*³¹¹ oppose les *gelinettes utiles* au *fenix noble, vestu d'asur, d'or, de pourpre et cynoble* (cf. chapitre 2.8.4.7).

(24 PoS) Lors le Lyon ses deux grands yeux vestit,
Et vers le Rat les tourna ung petit,
En luy disant: ô pauvre vermyniere,
Tu n'as sur toy instrument ne maniere,
Tu n'as cousteau, *serpe* ne *serpillon*,
Qui sceust couper *corde* ne *cordillon*, (*Epistres* 73).

Le diminutif *cordillon*³¹² utilisé par Marot se rencontre dans le dialogue entre le lion et le rat. L'atmosphère peut être décrite comme bienveillante, le lion prenant soin du rat. L'auteur a recomposé le mot-thème *corde* en utilisant le diminutif *cordillon* (aussi *serpe* – *serpillon*, cf. chapitre 2.9.1). Le diminutif complète la rime avec *serpillon* (cf. chapitre 2.8.4.5).

2.5.3 Conclusions

Les deux auteurs de la Pléaïde de notre corpus II (Ronsard et Belleau) utilisent une quantité modeste de diminutifs synthétiques spontanément formés, alors que les écrivains clairement antérieurs à eux (Lemaire des Belges et Marot) sont plus riches en diminutifs dans le corpus II PoS.

³¹¹ *Gelinette* est le diminutif de *geline* 'poule', Huguet, *Dictionnaire* 4. 286-287. Le mot-thème vient du latin *gallina* 'poule, femelle d'oiseau'. La forme *geline* est attestée entre le XII^e et la deuxième moitié du XVII^e siècles. La forme diminutive *geline* 'petite poule' est attestée au XIII^e siècle (rare) et entre les deuxièmes moitiés des XVI^e et XVII^e siècles. En moyen français, *gelinette* pouvait aussi désigner 'gelinotte' (au XVI^e siècle). *Gelinotte* avait le sens de 'jeune poule grasse' entre la fin du XVI^e et la deuxième moitié du XIX^e siècles. Le latin *gallina* se conserva dans presque toutes les langues romanes. *Gallina* dominait seul aussi en gallo-roman jusqu'au XIII^e siècle. À cette époque-là, *poule* (cf. *pullus*), qui désignait à l'origine 'jeune animal', commençait à prospérer probablement à Paris. Les représentants de *gallina* sont aujourd'hui disparus. Comme dans les autres langues romanes, *gallina* désignait aussi en gallo-roman d'autres animaux, voire des plantes. FEW 4. 38-40.

³¹² *Cordillon* 'petite corde' est le diminutif de *corde*, Huguet, *Dictionnaire* 2. 549. Sur le changement de genre (*corde* f., *cordillon* m.), cf. chapitre 1.6.7.2. Sur la combinaison *-illon*, cf. chapitre 1.6.1. Le mot-thème vient du latin *chorda*. *Corde* aux sens de 'boyau ou fil de métal, uni ou tortillé, que l'on tend sur certains instruments de musique' et de 'tortis de boyau, de crin etc. pour bander un arc, une arbalète' est attesté au XI^e siècle. La forme diminutive *cordillon* est attestée au XVI^e siècle. À cette époque-là, cette forme pouvait aussi désigner 'ficelle forte', FEW 2.1. 647. Dans notre corpus II PoS, les suffixes *-elle* et *-on* (*-illon*, cf. chapitre 1.6.1) sont employés pour dériver des diminutifs du radical *corde* (*cordelle* et *cordillon*). Le suffixe *-on* s'ajoute surtout aux mots féminins pour donner des mots masculins (*une corde*, *un cordillon*; cf. chapitre 1.6.7.2), alors que le suffixe *-elle* donne des dérivés féminins de substantifs féminins (*une cordelle*, *une corde*), Togeby, *Grammaire* 26-27. Cf. chapitre 1.6.5.

2.6 Le sexe des auteurs

2.6.1 Résultats

Notre dernière hypothèse avait été que le sexe influe sur l'emploi des diminutifs. Il est cependant difficile de savoir si le sexe a influé sur la rareté des diminutifs chez Louise Labé [1 occ./4160 unités typographiques; cf. histogramme 8 et exemple 4 PoS] et Marguerite de Navarre (2 occ./110301; cf. histogramme 7), seules poétesses de nos corpus. Notre hypothèse initiale avait été qu'une femme produirait un langage affectif avec une grande quantité de diminutifs. Cette hypothèse a été contredite ici. Il est possible que les conventions littéraires aient un effet plus important sur la formation diminutive que le sexe des auteurs.

(25 PrS) pour y donner ordre, donna tant de commissions aux varletz, d'un cousté et d'autre, qu'elle demoura toute seulle avecques le maistre pallefrenier. Et, de peur que quelcun survint, luy dist: "Allez vous en dedans mon jardin, et me attendez en ung *cabinet* qui est au bout de l'allée." (*Heptaméron* 65, 66, 170, 175, 190, 200, 202, 214, 215 x 2, 239, 319, *Essais* 1. 176, 209, 212, 282, *Essais* 2. 85, 151, 233, 249, 326, *Essais* 3. 37, 44, 62, 124, 188, 219, 230).

La forme diminutive *cabinet*³¹³ utilisée par Marguerite de Navarre s'emploie dans le dialogue d'un discours descriptif. Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

2.6.2 Termes relatifs aux femmes

En ce qui concerne les diminutifs désignant les femmes, les femmes faibles seraient confrontées aux hommes forts selon un cliché typique. Les diminutifs désigneraient ainsi de préférence les femmes.³¹⁴ Dans nos corpus, les diminutifs sont formés dans 16 attestations sur 97 à partir de termes relatifs aux femmes dans le corpus I S (16,5%) et dans 12 attestations sur 76 dans le corpus II S [15,8%; cf. p.ex. (35 PoS)]:

³¹³ Le diminutif *cabinet* est dérivé de *cabine*. L'origine du mot-thème est obscure. Il est possible que *cabane*, emprunté par le moyen anglais *caban* au sens d'abri provisoire, refuge' et devenu l'anglais *cab(b)in*, ait été réemprunté par le moyen français (picard) *cabine*, Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 314 et *FEW* 2.1. 14. Le nom masculin *cabain* désignait 'cabine de bateau' dans la première moitié du XVI^e siècle. Depuis la première moitié du XVI^e siècle, *cabinet* pouvait avoir le sens de 'petite chambre retirée et intime servant le plus souvent d'accessoire aux grandes pièces d'appartement'. *Cabinet* se rencontrait aussi sous la forme de *gabinet* entre le milieu du XVI^e et la première moitié du XVII^e siècles. *Cabinet* au sens de 'petite chambre retirée et intime servant le plus souvent d'accessoire aux grandes pièces d'appartement' est le diminutif de l'ancien picard *cabine* 'cabane où l'on se réunit pour jouer' (attesté dans la deuxième moitié du XIV^e siècle à Lille), *FEW* 2.1. 13-15. Sur le changement de genre (*cabinet* m., *cabine* f.), cf. chapitre 1.6.7.2.

³¹⁴ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 384.

(XX PrS) Alors dist monseigneur

1 271 106 "Vous m'affolez bien de cest bigoterie. *Et*

1 271 107 *est ce a faire a vous de dire tant d'heures ? Ostez,*

1 271 108 *ostez, laissez les dire aux prestres. Dy je pas bien,*

1 271 109 *Jehannette ?" dit il a la damoiselle dessus dicte.*

1 271 110 -- "Monseigneur, dit elle, je n'en scay que dire,

1 271 111 *sinon, puis que madame est accoustumee de servir*

1 271 112 *Dieu, qu'elle parface. -- (Cent 1 271 115, 1 271 125, 1 272 130, 1 272*

133, 1 272 137, 1 272 146).

Le diminutif *Jehannette*³¹⁵ s'emploie dans le dialogue religieux traitant le problème de savoir si une femme peut donner ses opinions sur la religion (cf. l'apôtre Paul écrivant dans la Bible que les femmes doivent se taire dans les assemblées). Une attitude méprisante envers *Jehannette* de la part de l'homme n'est pas exclue (*Et est ce a faire a vous de dire tant d'heures ? Ostez, ostez, laissez les dire aux prestres.*). *Jehannette* est ici la domestique de la madame.

2.7 Conclusions

Le genre lyrique ou la thématique amoureuse ne semblent pas plus favoriser la formation diminutive dans les corpus II que les autres genres et thématiques. Dans le corpus I PoSA, les diminutifs synthétiques et analytiques s'utilisent dans le registre satirique et dans les genres comique et dramatique, tandis que dans le corpus I PrSA, les genres didactique et allégorique présentent le plus de diminutifs synthétiques et analytiques. Les créations verbales et le style imaginaire de Rabelais semblent favoriser la formation diminutive. Tous les poètes de la Pléiade utilisent une quantité modeste de diminutifs. On ne peut cependant pas observer une ligne uniforme dans leur formation diminutive. Les auteurs féminins, Louise Labé dans le corpus II Po et Marguerite de Navarre dans le corpus II Pr, ne favorisent pas du tout les diminutifs.

2.8 L'analyse morphopragmatique

2.8.1 Remarques préliminaires

³¹⁵ *Jeannette* est un matronyme et hypocoristique de *Jean*, nom de baptême et nom de famille répandu, forme populaire de saint *Johannes* (nom hébreu au sens de 'Dieu accorde', *Jo* est l'abréviation de *Javeh*, *Jehovah*, nom propre de Dieu, *Eli* est le nom commun de Dieu), nom de plusieurs saints, surtout d'un apôtre et de Jean-Baptiste qui aurait baptisé Jésus. *Jehan* représente une graphie archaïque. Le féminin *Jeanne*, nom d'une des saintes femmes de l'Évangile, est un nom de baptême et un matronyme, Dauzat 343. Sur la femme-type de la farce, cf. note 289.

Dans les chapitres suivants, nous analyserons l'emploi des diminutifs du point de vue morphopragmatique. L'analyse s'inspirera de la théorie des actes de langage (cf. chapitre 1.9.2).

2.8.2 Les idées exprimées par les diminutifs

2.8.2.1 Tableaux³¹⁶

TABLEAU 12 L'IDÉE EXPRIMÉE PAR LES DIMINUTIFS DU CORPUS II PoS

<u>IDÉE</u>	<u>QUANTITÉ</u>	<u>POURCENTAGE</u>
PETITESSE PURE ET SIMPLE	17	24,3 %
HYPOCORISTIQUE	44	62,9 %
Amour	6	8,6 %
Admiration	8	11,4 %
Affection	8	11,4 %
Empathie	3 occ. sur 70	
Compassion	1 occ. sur 70	
Familiarité	16	22,9 %
Intimité	0 occ. sur 70	
Modestie	2 occ. sur 70	
PÉJORATIVITÉ	3 occ. sur 70	
Dépréciation	0 occ. sur 70	
Mépris	2 occ. sur 70	
Ironie	1 occ. sur 70	
Servilité	0 occ. sur 70	
RENFORCEMENT	0 occ. sur 70	
AUTRES	6	8,6 %
Informalité	4 occ. sur 70	
Humour	1 occ. sur 70	
Respect	1 occ. sur 70	
TOTAL DES OCCURRENCES	70	100,0 %

TABLEAU 13 L'IDÉE EXPRIMÉE PAR LES DIMINUTIFS DU CORPUS II PrS

³¹⁶ Les titres principaux sont écrits en majuscules et les sous-titres en minuscules.

IDÉE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
PETITESSE PURE ET SIMPLE	24	36,9 %
HYPOCORISTIQUE	21	32,3 %
Amour	1 occ. sur 65	
Admiration	1 occ. sur 65	
Affection	3 occ. sur 65	
Empathie	0 occ. sur 65	
Compassion	1 occ. sur 65	
Familiarité	9	13,8 %
Intimité	1 occ. sur 65	
Modestie	5	
PÉJORATIVITÉ	14	21,5 %
Dépréciation	2 occ. sur 65	
Mépris	7	10,8 %
Ironie	3 occ. sur 65	
Servilité	2 occ. sur 65	
RENFORCEMENT	3 occ. sur 65	
AUTRES	3 occ. sur 65	
Informalité	3 occ. sur 65	
Humour	0 occ. sur 65	
Respect	0 occ. sur 65	
TOTAL DES OCCURRENCES	65	100,0 %

TABLEAU 14 L'IDÉE EXPRIMÉE PAR LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DU CORPUS II PoA

IDÉE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
PETITESSE PURE ET SIMPLE	49	65,3 %
HYPOCORISTIQUE	19	25,3 %
Amour	1 occ. sur 75	
Admiration	2 occ. sur 75	
Affection	5 occ. sur 75	
Empathie	0 occ. sur 75	
Compassion	0 occ. sur 75	
Familiarité	6	8,0 %
Intimité	0 occ. sur 75	
Modestie	5 occ. sur 75	
PÉJORATIVITÉ	6	8,0 %
Dépréciation	1 occ. sur 75	
Mépris	3 occ. sur 75	
Ironie	2 occ. sur 75	
Servilité	0 occ. sur 75	
RENFORCEMENT	0 occ. sur 75	
AUTRES	1 occ. sur 75	
Informalité	0 occ. sur 75	
Humour	1 occ. sur 75	
Respect	0 occ. sur 75	
TOTAL DES OCCURRENCES	75	

TABLEAU 15 L'IDÉE EXPRIMÉE PAR LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DU CORPUS II PrA

IDÉE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
PETITESSE PURE ET SIMPLE	110	75,9 %
HYPOCORISTIQUE	31	21,4 %
Amour	1 occ. sur 145	
Admiration	1 occ. sur 145	
Affection	3 occ. sur 145	
Empathie	0 occ. sur 145	
Compassion	0 occ. sur 145	
Familiarité	17	11,7 %
Intimité	0 occ. sur 145	
Modestie	9	6,2 %
PÉJORATIVITÉ	4 occ. sur 145	
Dépréciation	3 occ. sur 145	
Mépris	0 occ. sur 145	
Ironie	1 occ. sur 145	
Servilité	0 occ. sur 145	
RENFORCEMENT	0 occ. sur 145	
AUTRES	0 occ. sur 145	
Informalité	0 occ. sur 145	
Humour	0 occ. sur 145	
Respect	0 occ. sur 145	
TOTAL DES OCCURRENCES	145	

TABLEAU 16 L'IDÉE EXPRIMÉE PAR LES DIMINUTIFS DU CORPUS I PoS

IDÉE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
PÉTITESSE PURE ET SIMPLE	20	35,1 %
HYPOCORISTIQUE	28	49,1 %
Amour	1 occ. sur 57	
Admiration	2 occ. sur 57	
Affection	2 occ. sur 57	
Empathie	0 occ. sur 57	
Compassion	0 occ. sur 57	
Familiarité	22	38,6 %
Intimité	1 occ. sur 57	
Modestie	0 occ. sur 57	
PÉJORATIVITÉ	6	10,5 %
Dépréciation	0 occ. sur 57	
Mépris	6	10,5 %
Ironie	0 occ. sur 57	
Servilité	0 occ. sur 57	
RENFORCEMENT	1 occ. sur 57	
AUTRES	2 occ. sur 57	
Informalité	0 occ. sur 57	
Humour	0 occ. sur 57	
Respect	2 occ. sur 57	
TOTAL DES OCCURRENCES	57	

TABLEAU 17 L'IDÉE EXPRIMÉE PAR LES DIMINUTIFS DU CORPUS I PrS

IDÉE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
PETITESSE PURE ET SIMPLE	17	68,0 %
HYPOCORISTIQUE	3 occ. sur 25	
Amour	0 occ. sur 25	
Admiration	0 occ. sur 25	
Affection	0 occ. sur 25	
Empathie	0 occ. sur 25	
Compassion	2 occ. sur 25	
Familiarité	0 occ. sur 25	
Intimité	0 occ. sur 25	
Modestie	1 occ. sur 25	
PÉJORATIVITÉ	3 occ. sur 25	
Dépréciation	0 occ. sur 25	
Mépris	3 occ. sur 25	
Ironie	0 occ. sur 25	
Servilité	0 occ. sur 25	
RENFORCEMENT	2 occ. sur 25	
AUTRES	0 occ. sur 25	
Informalité	0 occ. sur 25	
Humour	0 occ. sur 25	
Respect	0 occ. sur 25	
TOTAL DES OCCURRENCES	25	

TABLEAU 18 L'IDÉE EXPRIMÉE PAR LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DU CORPUS I PoA

IDÉE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
PETITESSE PURE ET SIMPLE	94	79,0 %
HYPOCORISTIQUE	24	20,2 %
Amour	2 occ. sur 119	
Admiration	3 occ. sur 119	
Affection	9	7,6 %
Empathie	0 occ. sur 119	
Compassion	3 occ. sur 119	
Familiarité	4 occ. sur 119	
Intimité	1 occ. sur 119	
Modestie	2 occ. sur 119	
PÉJORATIVITÉ	1 occ. sur 119	
Dépréciation	1 occ. sur 119	
Mépris	0 occ. sur 119	
Ironie	0 occ. sur 119	
Servilité	0 occ. sur 119	
RENFORCEMENT	0 occ. sur 119	
AUTRES	0 occ. sur 119	
Informalité	0 occ. sur 119	
Humour	0 occ. sur 119	
Respect	0 occ. sur 119	
TOTAL DES OCCURRENCES	119	

TABLEAU 19 L'IDÉE EXPRIMÉE PAR LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DU CORPUS I PrA

IDÉE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
PETITESSE PURE ET SIMPLE	163	76,5 %
HYPOCORISTIQUE	41	19,2 %
Amour	0 occ. sur 213	
Admiration	4 occ. sur 213	
Affection	6	2,8 %
Empathie	0 occ. sur 213	
Compassion	0 occ. sur 213	
Familiarité	12	5,6 %
Intimité	3 occ. sur 213	
Modestie	16	7,5 %
PÉJORATIVITÉ	9	4,2 %
Dépréciation	3 occ. sur 213	
Mépris	5 occ. sur 213	
Ironie	1 occ. sur 213	
Servilité	0 occ. sur 213	
RENFORCEMENT	0 occ. sur 213	
AUTRES	0 occ. sur 213	
Informalité	0 occ. sur 213	
Humour	0 occ. sur 213	
Respect	0 occ. sur 213	
TOTAL DES OCCURRENCES	213	

2.8.2.2 Petitesse pure et simple

En général, les diminutifs expriment la petitesse et des idées positives, comme par exemple la familiarité, l'attachement et l'admiration.³¹⁷ Dans tous nos corpus, la petitesse pure et simple est parmi les premières idées exprimées (24,3% dans le corpus II PoS et 36,9% dans le corpus II PrS, 65,3% dans le corpus II PoA et 75,9% dans le corpus II PrA, 35,1% dans le corpus I PoS et 68,0% dans le corpus I PrS, 79,0% dans le corpus I PoA et 76,5% dans le corpus I PrA):

(26 PoS) Par quoy *vivrons* ensemble en joye eterne,
 Sans plus passer l'infenalle cisterne;
 Si *aymerons* ces castes tourterelles,
 Et *tournoirons* bien souvent entour elles,
 Et nous jourons sur fleurs et sur *herbettes*
 Doulctement avec les *coulombettes*. (*Épîtres* 31).

Le diminutif *coulombette*³¹⁸ au sens de 'petite colombe' exprime la petitesse pure et simple. L'atmosphère du vers est idyllique (*Par quoy vivrons ensemble en joye*

³¹⁷ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 147-148, 243, 267. Cf. chapitres 1.2.1 et 1.6.6.

³¹⁸ *Coulombette* est le diminutif de *colombe* 'pigeon'. Au XVI^e siècle, il pouvait aussi s'écrire *colombette*, Huguët, *Dictionnaire* 2. 348-349. Le mot-thème vient du latin *columbus* 'pigeon'.

eterne... Doulcettement avec les coulombettes). La forme diminutive peut être employée pour construire la rime *herbettes-coulombettes* (cf. chapitre 2.8.4.5). Le diminutif se rencontre dans un acte commissif, vu que l'on jure sur herbettes. Cet acte de langage du jurement est similaire à une promesse. Il s'agit aussi d'un acte prédictif (*vivrons, aymerons, tournoirons*). Comme les actes de langage et l'idée exprimée par le diminutif sont positifs, le diminutif semble renforcer la force illocutoire.

(27 PrS) Incontinent courut après de telle roiddeur qu'il sembloit que feust
un carreau d'arbaleste et l'attrapa en un moment, et en courant print de
ses mains en l'air:... Quinze *sanglerons*, (*Pantagruel* 317 x 2).

Le diminutif *sangleron*³¹⁹ exprime la petitesse pure et simple. Il a le sens de 'petit, jeune du sanglier'. Le diminutif contribue à un caractère ludique et informel de la phrase par l'image fantastique de la présence simultanée de 15 *sanglerons* dans les mains d'une seule personne. Le diminutif fait partie d'un acte assertif, vu que l'on vérifie la constatation. Il est possible que le diminutif atténue l'acte assertif et ainsi, la vérité de ce qui est dit.

(28 PoA) *Petit enfant*, quelque sois, fille ou filz,
Parfais le temps de tes neuf mois prefix
Heureusement; puys sors du royal ventre,
Et de ce monde en la grant lumiere entre! (*Lyriques* 168, 170, *Epistres* 91,
Eglogues 922).

Le diminutif analytique *petit enfant*³²⁰ exprime la petitesse pure et simple. Il se rencontre dans un acte directif, vu que l'auteur donne des conseils à un enfant non encore né. Il s'agit aussi d'un acte de langage des vocatifs (cf. chapitre 2.3.3). De plus, il est possible qu'il s'agisse d'un acte expressif, vu que l'auteur souhaite que la grossesse et l'accouchement se passeront bien. Le diminutif ne semble ni réduire ni renforcer la force illocutoire.

Entre le IX^e et la deuxième moitié du XVIII^e siècles, il s'emploie sous la forme de *colomb* 'pigeon', et de *coulombe* au même sens au XVI^e siècle. Entre les milieux des XVI^e et XIX^e siècles, *colombe* avait le sens de 'femelle du pigeon'. La forme diminutive *colombette* 'petite colombe' est attestée dans la première moitié du XVI^e siècle. *Colombe* est en français utilisé plutôt dans les expressions soutenues de la poésie ou de la religion, *FEW* 2.2. 930-931.

³¹⁹ Le nom masculin *sangleron* 'petit du sanglier' est le diminutif de *sanglier*. Au XVI^e siècle, on utilisait encore souvent les anciennes formes *sengler* et *sangler*, Huguot, *Dictionnaire* 6. 689. Le mot-thème est issu du latin *singularis* 'qui appartient à quelque chose particulière, isolée, séparée'. Le nom masculin *sengler* 'mammifère de l'ordre des pachydermes et qui est une sorte de porc sauvage' est attesté entre la première moitié du XII^e et le milieu du XVI^e siècles. Le diminutif *sangleron* 'jeune, petit sanglier' est attesté entre la première moitié du XVI^e et le début du XVII^e siècles, *FEW* 11. 644-646.

³²⁰ Le nom masculin *enfant* est issu du latin *infans* 'petit enfant'. Le français *enfant* 'garçon ou fille en bas âge' est attesté depuis la fin du X^e siècle. Depuis la première moitié du XVI^e siècle, *petit enfant* a le sens de 'garçon ou fille au-dessous de six ans', *FEW* 4. 658-659.

(29 PrA) Et en son saye y avoit plus de vingt & six petites bougettes & fasques tousiours pleines, l'une d'ung petit deaul de plomb, & d'ung *petit cousteau* affilé comme une aiguille de peletier, dont il couppoit les bourses, l'aultre de aigrest, *qu'il gettoit aux yeulx de ceulx qu'il trouvoit*, (Pantagruel 19).

Le diminutif analytique *petit cousteau*³²¹ exprime la petitesse pure et simple. Il se rencontre dans un acte assertif. Même si l'atmosphère de l'acte de langage est négative (*qu'il gettoit aux yeulx de ceulx qu'il trouvoit*), l'on ne peut pas dire que le diminutif atténue (ou renforce) la force illocutoire.

(XXI PoS) 19 94 LA FEMME
 19 94 421 C'est le mal de sainte *Caquette*.
 19 94 LE CURE
 19 94 422 Qui fait a ung tas de volleurs
 19 94 423 Venir tant peines et malheurs,
 19 94 424 Quant ilz fouillent en la *baguette* ? (*Farces*).

Le diminutif *baguette*³²² exprime la petitesse pure et simple au sens de 'petite bague'. Il permet la rime *Caquette-baguette* (cf. chapitre 2.8.4.5). Le diminutif fait partie soit d'un acte assertif (la punition des voleurs est trop sévère), soit d'un acte interrogatif (le curé veut une confirmation). Le diminutif peut soit renforcer l'acte assertif, soit atténuer l'acte interrogatif.

(XXII PrS) -- Ha a, fait la dame, tu es grouse sans
 25 84 76 faulte ! Ne sonne mot et n'en fay semblant du
 25 84 77 monde et garde bien que tu faces ce que je te
 25 84 78 diroy.-- Voulentiers, madame, fait l'*enfanton*. --
 25 84 79 N'as tu pas veu, fait la dame, tel escuier qui vient
 25 84 80 souvent ciens ? (*Qjm*).

Cf. exemple (28 PoA). Le diminutif *enfanton*³²³ 'petit enfant' exprime la petitesse pure et simple. Il est utilisé dans un acte directif, vu que la dame obtient du petit enfant qu'il fait ce qu'elle dit. Le diminutif renforce probablement la force de l'acte directif (l'enfant est sous l'autorité de la dame).

³²¹ Le nom masculin *couteau* vient du latin *cultellus*. Le français *couteau* 'petit instrument pour couper, monté sur un manche' est attesté depuis le XII^e siècle, *FEW* 2.2. 1498.

³²² Le nom féminin *baguette* 'petite bague' est le diminutif de *bague*. Au XVI^e siècle, le mot-thème *bague* pouvait désigner 'bijou, joyau' et 'objets quelconques, surtout vêtements (utilisé le plus souvent au pluriel)'. Au sens d'anneau, le mot fut souvent utilisé au sujet du jeu de la bague (p.ex. *courir la bague, emporter la bague, coureur de bague*), Huguet, *Dictionnaire* 1. 451-452, 454. Le mot-thème *bague* est issu du latin *baica* 'baie; une partie de chaîne'. Le français *bague* 'anneau' fut dérivé de l'occitan *baga* au XVI^e siècle. *Baguette* 'petits bijoux' est attesté en moyen français, *FEW* 1. 196.

³²³ *Enfanton* avait le sens de 'petit enfant' entre les IX^e et XV^e siècles. À cette époque-là, *enfant* pouvait aussi signifier 'jeune homme noble non encore adoubé chevalier', Godefroy 3. 140-141. Le nom masculin *enfanton* est le diminutif d'*enfant*, Huguet, *Dictionnaire* 3. 426. Le diminutif *enfanton* 'petit enfant' est attesté entre la première moitié du XV^e siècle et la deuxième moitié du XVI^e siècle, *FEW* 4. 658-659.

2.8.2.3.1 Familiarité

La familiarité, l'informalité et l'intimité peuvent être exprimées par les diminutifs. Il est possible que la familiarité réduise la distance psychologique et mène à une relation plus intime.³²⁶ Parmi les idées hypocoristiques, la familiarité occupe les premières places dans nos corpus (22,9% dans le corpus II PoS et 13,8% dans le corpus II PrS, 8,0% dans le corpus II PoA et 11,7% dans le corpus II PrA, 38,6% dans le corpus I PoS et 5,6% dans le corpus I PrA). La fréquence de cette catégorie remonte à la grande quantité de diminutifs de noms propres exprimant la familiarité:

(30 PoS) Voicy venir *Bellin*, qui seul avoit erré
 Tout un jour à chercher son belier adiré,
 Qu'à peine il ramenoit, ayant lié sa corne
 A un lasset coulant d'un tortis de viorne. (*Eglogues* 973 x 3, 974, 981).

Dans les *Eglogues*, Ronsard utilise la forme diminutive *Bellin*³²⁷ pour Rémy Belleau. Le diminutif exprime la familiarité. En plus de la familiarité, la période *qui seul avoit erré* peut aussi ajouter une sensation d'empathie au diminutif. Le diminutif est utilisé dans un acte assertif (*Bellin* avait cherché son bélier pendant toute la journée). Le diminutif peut renforcer l'acte assertif (*Bellin* a trouvé finalement son bélier).

(31 PrS) disant qu'il avoit veu les diables, avoit parlé à Lucifer familièrement et fait grand chère en enfer et par les Champs Elisées, et asseuroit davant tous que les diables estoient bons compagnons... Car je veis Alexandre le Grand qui repetassoit de vieilles chausses et ainsi gaignoit sa pauvre vie...
 Valentin et Orson servoient aux estuves d'enfer et estoient ragle torelz,
 (*Pantagruel* 336).

Ce diminutif du nom propre, *Orson*³²⁸, exprime la familiarité. Le caractère d'un valet de bain peut renforcer le ton familier du diminutif. Le diminutif se rencontre dans un acte assertif. L'idée positive exprimée par le diminutif peut atténuer la vérité de cet acte.

³²⁶ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 213-214. Cf. chapitres 1.6.6 et 2.8.2.2.

³²⁷ *Belin* est normalement un hypocoristique de *bélier* (< moyen néerlandais *belle*). C'est un nom donné au mouton dans le *Roman de Renart* (cf. note 256), d'où son succès comme surnom, Dauzat 35.

³²⁸ *Orson* est le diminutif d'*Ors*. *Ours* était un nom de baptême ancien et un patronyme assez rare. Le mot-thème est issu du latin *Ursus*, qui était un cognomen assez fréquent, surtout chez les chrétiens. Un saint Ours, de la région Thébaine et martyrisé en 286 à Solleure, et un saint originaire de Cahors qui fonda plusieurs monastères en Touraine, popularisèrent ce nom. *Ours* était aussi un sobriquet, avec l'article *Lours*, désignant 'manque de sociabilité, fruste', Morlet 745. Dans le *Pantagruel*, *Orson* est un valet de bains chargé de racler les masques des femmes. Valentin et *Orson* sont normalement des neveux de Pépin le Bref, (Roi des Francs, mort le 18 ou le 24 septembre en 768, Rolland, *NBG* 39/1862, 542.) et des héros d'un roman de chevalerie, Demerson 484.

(32 PoA) "*Petits aigneaux*, qui paisez sous ma garde,
Plus que devant il vous faut prendre garde
De vostre peau, pour la crainte des loups,
Et de bonne heure, au soir retirez-vous; (*Eglogues* 967, 978).

Le diminutif analytique *petits aigneaux*³²⁹ exprime la familiarité et l'intimité. L'auteur veut protéger les petits aigneaux. Le diminutif s'emploie dans un acte directif, vu que les agneaux reçoivent comme conseils de prendre garde de leurs peaux et de se retirer au soir. Le diminutif au sens positif renforce vraisemblablement l'acte directif (qui a un but positif). Le diminutif fait aussi partie de l'acte des vocatifs (cf. chapitre 2.3.3).

(33 PrA) la fait despouiller tout en chemise et lui vestit le petit habit qu'il portoit, reprenant le sien accoustumé; et le plus tost qu'il peut, s'en part de leans, menant avecq luy son petit Cordelier que si long temps il avoit désiré. Mais Dieu, qui a pitié de l'innocent en tribulation, regarda les larmes de ceste pauvre damoiselle, en sorte que le mary, ayant fait ses affaires plus tost qu'il ne cuydoit, retourna en sa maison par le mesme chemyn où sa femme s'en alloit. (*Heptaméron* 82).

Le diminutif analytique *petit Cordelier*³³⁰ exprime la familiarité, renforcée par l'adjectif possessif *son*³³¹. En plus, la spécification *que si long temps il avoit désiré* apporte une nuance intime à la phrase. Cette nuance peut favoriser l'emploi du diminutif. Le diminutif est utilisé dans un acte assertif. Il peut atténuer la constatation triste par sons sens positif.

(XXV PoS) 19 72 LA MERE
19 72 115 Ditez moy, mon filz, quatre motz,
19 72 116 Que segnevecie la comette ?
19 72 FILIUS
19 72 117 C'est bien dit, ma mere Jaquette,
19 72 118 Que sont belloront mulloront (*Farces* 19 73 201, 19 90 160, 19 93 384, 19 93 388).

³²⁹ Le nom masculin *agneau* vient du latin *agnellus* qui est le diminutif d'*agnus* 'agneau', *FEW* 1. 53-54. Au XVI^e siècle, il avait aussi le sens de 'sorte d'objet de piété'. Les formes anciennes d'*agnel* et d'*agnelle* existaient toujours. Le diminutif *aignelet* a le sens de 'petit agneau'. Au XVI^e siècle, il se rencontrait aussi sous la forme d'*agnelet*. Huguot, *Dictionnaire* 1. 118. La forme d'*aignelet* est attestée au XII^e siècle. Ce diminutif est dérivé d'*agnel*, d'*aignel* (attestés au début du XII^e siècle) qui sont des formes anciennes d'*agneau* (attesté au XIII^e siècle), *TLF* 2. 166-168. Le nom masculin *agneau* vient du latin *agnellus* qui est le diminutif d'*agnus* 'agneau', *FEW* 1. 53-54. Sur la combinaison *-elet*, cf. chapitre 1.6.1.

³³⁰ Le nom masculin *cordelier* est issu du latin *chorda* 'corde'. Le français *cordelier* est attesté depuis la deuxième moitié du XIII^e siècle. *FEW* 2.1. 644, 646. Au XVI^e siècle, l'on utilisait aussi la forme *cordeiller*. Il avait aussi le sens de 'sorte de crachat', Huguot, *Dictionnaire* 2. 546.

³³¹ L'affection n'est pas exprimée fréquemment par l'adjectif possessif de la troisième personne, Brunot-Bruneau 190-191, mais il le fait ici à notre avis.

Le diminutif *Jaquette*³³² exprime la familiarité que le fils exerce envers sa mère. Il peut être utilisé ici pour faire la rime *comette – Jaquette* (cf. chapitre 2.8.4.5). Le diminutif se rencontre dans un acte évaluatif (*C'est bien dit*,) qu'il semble renforcer.

(XXVI PrS) *S'elle fut dolente et desplaisante,*
 1 570 488 *je n'est mestier d'en faire enqueste* ; et plus
 1 570 489 *pensoit a son cleric, et plus alumoit et esprenoit son*
 1 570 490 *feu. A fin de piece, apres ung tas d'ymaginacions que*
 1 570 491 *pour abreger je passe, conclut et determina d'envoyer*
 570 492 *sa petite meschinette devers luy. (Cent).*

Le diminutif *meschinette*³³³ exprime la familiarité renforcée par l'adjectif possessif *sa*³³⁴. L'épithète *petite* et le suffixe diminutif *-ette* peuvent aussi renforcer la familiarité (cf. chapitre 2.9.2). Le diminutif s'utilise dans un acte assertif. Il peut aussi s'agir d'un acte évaluatif (*S'elle fut dolente et desplaisante, je n'est mestier d'en faire enqueste*;). Ce diminutif peut atténuer l'évaluation négative.

2.8.2.3.2 Affection

Les diminutifs qui se rencontrent dans les situations amoureuses ou dans les situations relatives aux enfants sont plus susceptibles de présenter une notion d'émotion.³³⁵ Dans les corpus II PoS (11,4%), I PoA (7,6%) et I PrA (2,8%), l'affectivité se rencontre parmi les premières idées exprimées. Cette idée est exprimée dans les situations amoureuses dans ces corpus:

(34 PoS) *Ha, Badebec, ma mignonne, m'amy, mon petit con (toutesfois elle en avoit bien troys arpens et deux sexterées), ma tendrette, ma braguette, ma savate, ma pantofle, jamais je ne te verray! Ha, pauvre Pantagruel, tu as perdu ta bonne mère, ta douce nourrisse, ta dame très aymée! (Pantagruel 226).*

Cf. exemple (11 PrS). Le diminutif *tendrette* exprime entre autres l'affection envers Badebec. Le registre est lyrique. Ce diminutif souligne l'affectivité de la

³³² La matronyme *Jacquette* est un hypocoristique de *Jacques*, nom de baptême très répandu et nom de famille, forme populaire de saint *Jacobus* (latinisation de *Jacob*), nom de saint Jacques le Majeur, apôtre, et saint Jacques le Mineur, martyr du I^{er} siècle, Dauzat 338.

³³³ Le nom féminin *meschinette* est le diminutif de *meschine* 'servante'. Au XVI^e siècle, *meschine* avait aussi le sens de 'lampe de cuisine', Huguot, *Dictionnaire* 5. 225. Le mot-thème est issu de l'arabe *maskin* 'pauvre'. *Meschine* 'servante' est attesté entre le XII^e siècle et le début du XVII^e siècle, le diminutif *meschinette* 'petite servante' dans la deuxième moitié du XV^e siècle, FEW 19. 127.

³³⁴ L'affection n'est pas exprimée fréquemment par l'adjectif possessif de la troisième personne, Brunot-Bruneau 190-191, mais il le fait ici à notre avis.

³³⁵ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 202. Sur une situation relative aux enfants, cf. chapitre 2.8.5.6.

phrase avec les autres mots de tendresse (*ma mignonne, m'amyé, mon petit con*³³⁶, *ma braguette, ma savate, ma pantofle...*). Le diminutif s'utilise dans un acte expressif où est exprimée l'affection envers Badebec. Il peut renforcer cet acte.

(XXVII PoA) 3 143

LE PREMIER.

- 3 143 360 *Jamais tu n'y avras que bien.*
 3 143 361 *La femme dira : "Mon fallot,*
 3 143 362 *"Mon affette, mon dorelot,*
 3 143 363 *"Mon petit cueur, mon petit foye,*
 3 143 364 *"Mon bien, mon solas et ma joye*
 3 144 365 *"Et ma liesse delectable,*
 3 144 366 *"Vous serez le premier a table*
 3 144 367 *"Sans noyse, sans bruyt, sans dangier,*
 3 144 368 *"Et avrez a boyre, a manger*
 3 144 369 *"Sans estre appelle rassoty." (Sotties).*

Le diminutif analytique *petit cueur*³³⁷ exprime l'affection avec l'adjectif possessif *mon*³³⁸ et les autres diminutifs affectifs (*mon fallot, mon affetté, mon dorelot, mon petit foye, mon bien, mon solas, ma joye...*). La situation est amoureuse, vu que la femme veut s'occuper de l'homme. Le diminutif se rencontre dans un acte commissif. Il fait aussi partie d'un acte prédictif (*Jamais tu n'y avras que bien... vous serez le premier a table... avrez a boyre, a manger*). Le diminutif peut renforcer la promesse.

(XXVIII PrA) *Et pour l'amistie que j'ay*

- 15 16 429 *trouvee en vous, vez cy un petit annellet d'or que*
 15 16 429 *je vous donne ; et sachiez que ma mere le me*
 15 16 429 *donna afin que, se je lui vouloie riens mander*
 15 16 429 *nouvelles de moy, que cel annel lui feist enseignes*
 15 16 429 *de moy ; si le ay garde jusques a maintenant. (Berinus).*

Le diminutif analytique *petit annellet*³³⁹ exprime l'affection, vu que l'anneau est un héritage de la mère de l'homme. En outre, l'épithète *petit* et le suffixe diminutif soulignent l'affection (cf. chapitre 2.9.2). Il est utilisé dans un acte évaluatif, vu que l'homme pense que la femme est son amie. Le diminutif semble renforcer l'évaluation positive.

³³⁶ Cf. note 293.

³³⁷ Le nom masculin *cœur* avait aussi le sens de 'sorte de cerise' au XVI^e siècle, Huguet, *Dictionnaire* 2. 328. Ce nom est issu du latin *cor* 'cœur'. *Cuer* 'organe central de la circulation du sang' est attesté en ancien français. La forme *cœur* est attestée en moyen français. *Cœur* au sens de 'bijou en forme de cœur' est attesté depuis la première moitié du XIV^e siècle, FEW 2.2. 1170-1171.

³³⁸ Brunot-Bruneau 190.

³³⁹ Le nom masculin *annellet* est le diminutif d'*annel*, ancienne forme d'*anneau*, Huguet, *Dictionnaire* 1. 221. *Annelet* pouvait aussi s'utiliser en tant qu'adjectif au sens de 'disposé en anneaux, bouclé' au XVI^e siècle. Le mot-thème *annel* vient du latin *anellus* 'anneau'. Le diminutif *annelet* est attesté dans la deuxième moitié du XII^e siècle, FEW 1. 95 et NDE 35.

2.8.2.3.3 Amour et admiration

Dans le corpus II PoS, les diminutifs expriment fréquemment l'amour (8,6%) et l'admiration (11,4%):

(35 PoS) Ainsi disoit Fresnet; Aluyot au contraire
Pour l'amour de sa Dame une chanson va faire.
 Ma *Janette* mon cœur, dont je n'ose approcher,
 Tant les yeux sont ardans, plus polie à toucher (*Eglogues* 951 x 2, 953 x 2, 954).

Cf. exemple (10 PoS). Le diminutif *Janette* exprime entre autres l'amour influencé par le registre lyrique (*Pour l'amour de sa Dame une chanson va faire*). Il est utilisé dans un acte expressif que le diminutif semble renforcer.

(36 PoS) Ha, Badebec, ma mignonne, m'amyé, mon petit con (toutesfois elle en avoit bien troys arpens et deux sexterées), ma *tendrette*, ma braguette, ma savate, ma pantofle, jamais je ne te verray! Ha, pauvre Pantagruel, tu as perdu *ta bonne mère, ta douce nourrisse, ta dame très aymée!* (*Pantagruel* 226).

Cf. exemple (11 PrS). Les descriptions *ta bonne mère, ta douce nourrisse, ta dame très aymée* introduisent une atmosphère admirative à la phrase. Cette atmosphère favorise l'emploi du diminutif *tendrette* exprimant l'admiration.

2.8.2.3.4 Empathie

Le diminutif peut aussi être utilisé pour témoigner de l'empathie.³⁴⁰ Ces cas sont pourtant rares dans nos corpus (II PoS: 3/70 occ.):

(37 PoS) *Mais d'ung tel pleur esbahir ne se fault,*
 Car je faisoys chanter à ma *musette*
 La mort (hélas), la mort de *Loysette*,
 Qui maintenant au ciel prend ses esbatz
 A veoir encor ses troupeaulx icy bas. (*Lyriques* 176).

Dans notre exemple, *Loysette*³⁴¹ exprime la compassion à l'occasion de sa mort, et vraisemblablement l'admiration à cause du fait qu'elle a été régente de France. L'auteur peut aussi exprimer son empathie envers Louise. Ce diminutif

³⁴⁰ Cf. chapitre 1.2.3.1.

³⁴¹ *Louis*, variantes orthographiques *Louys, Loys, Louy*, matronyme *Louise*, est un nom de baptême et un patronyme fréquent. Il représente l'anthroponyme d'origine germanique *Hlodowig* (*hlodo*-< l'ancien haut-allemand *hlud* 'louange', renommée', -*wig, wic*, 'combat'). Ce nom fut mis à la mode par les Carolingiens (la forme mérovingienne *Chlodowic* > *Clodovic* donna la forme française *Clovis*). Tout comme *Louiset* est un hypocoristique de *Louis*, *Loysette* l'est de *Louise*, Morlet 638. Ce diminutif est employé pour Louise de Savoie (1476-1531), régente de France, Lebrun, *NBG* 32/1862 (1967), 2.

se rencontre dans un registre tragique (ou bien pathétique dont le vocabulaire est affectif). Il allège l'atmosphère lugubre du vers puisque les diminutifs des noms propres expriment la familiarité (cf. page 13). La forme diminutive peut aussi être utilisée ici pour construire une rime avec les mots *musette* et *Loysette*³⁴². Le diminutif s'utilise dans un acte évaluatif (il ne faut pas s'étonner d'un tel pleur). Il atténue vraisemblablement l'évaluation négative.

2.8.2.3.5 Modestie

La modestie peut aussi être exprimée par les diminutifs. Les diminutifs conviennent à la minimisation de la louange et à la maximisation de la dédramatisation de soi-même.³⁴³ Dans notre corpus II PrA (6,2%), la modestie occupe la deuxième place parmi les idées hypocoristiques et dans le corpus I PrA (7,5%), la première place:

(38 PrA) Car de luy alterer ou cacher la verité, de peur qu'il ne la preigne autrement qu'il ne doit, et que cela ne le pousse à quelque mauvais party, et ce pendant le laisser ignorant de ses affaires, cela m'eust semblé appartenir à celui, qui donne la loy, non à celui qui la reçoit, au curateur et maistre d'eschole, non à celui qui se doit penser inferieur, comme en *autorité*, aussi en prudence et bon conseil. Quoy qu'il en soit, *je ne voudroy pas estre servy de cette façon en mon petit faict*. (*Essais* 1. 19).

Le diminutif analytique *petit faict*³⁴⁴ exprime la modestie puisqu'il est contrasté avec une autorité haute (cf. chapitre 2.8.4.7). Il est utilisé dans un acte évaluatif (*je ne voudroy pas estre servy de cette façon...*). Il est possible que le diminutif renforce l'évaluation négative.

(XXIX PrA) Vous m'avez de
1 317 67 vostre grace baille la joysance de vostre beau et
1 317 68 gracieux corps tout entierement, et d'un *petit baiser*
1 317 69 vous me faictes le refus ! -- Par ma foy, mon amy,
1 317 70 dit elle, vous dictes voir. Le baiser vous ay je refuse,
1 317 71 et ne vous y attendez point ; vous n'en finerez jamais. (*Cent*).

Le diminutif analytique *petit baiser*³⁴⁵ exprime la modestie puisque l'adjectif *seul* peut être sous-entendu. L'atmosphère est tendue puisque la femme a refusé

³⁴² Sur le diminutif désignant une femme, cf. chapitre 2.6.2 et sur la rime, cf. chapitre 2.8.4.5.

³⁴³ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 335.

³⁴⁴ Le nom masculin *fait* est issu du latin *factum* 'acte'. En moyen français, *fait* pouvait aussi signifier 'parti', FEW 3. 361. Au XVI^e siècle, il avait aussi les sens de 'travail, besogne', 'œuvre' et de 'ce que l'on possède, bien', Huguet, *Dictionnaire* 4. 20.

³⁴⁵ Le nom masculin *baiser* est issu du latin *basiare* 'baiser'. La forme *baisier* est attestée en ancien français. En français, l'infinitif s'utilise aussi comme un nom au sens de 'bise' depuis la tradition littéraire, FEW 1. 268.

l'homme. Le diminutif fait partie d'un acte évaluatif (l'homme n'apprécie pas la façon avec laquelle il est traité) et peut renforcer cet acte.

2.8.2.4 Péjorativité

Il est possible que l'évaluation exprimée par le diminutif soit péjorative.³⁴⁶ Dans les corpus II PrS (21,5%), II PoA (8,0%), I PoS (10,5%) et I PrA (4,2%), les diminutifs expriment la péjorativité assez fréquemment. Dans les corpus II PrS (10,8%) et I PoS (10,5%), le mépris occupe la première place parmi les idées péjoratives:

(39 PrS) Pittacus disoit que chacun avoit son défaut; que le sien estoit la mauvaise teste de sa femme; hors cela, il s'estimeroit de tout poinct heureux. C'est un bien poissant inconvenient, duquel un *personnage si juste, si sage, si vaillant* sentoit tout l'estat de sa vie alteré: que devons nous faire, nous autres *hommenetz*? (*Essais* 3. 85).

Cf. exemple (18 PrS). Le diminutif *hommenet* 'petit homme, homme de peu de force, de valeur' peut avoir une nuance péjorative et exprimer le mépris.

(XXX PoS) 5 360 LE TIERS
 5 360 308 *Mais advisez quelz truandeaux.*
 5 360 LE SECOND
 5 360 309 Ha ! par bieu, vous le vallez bien,
 5 360 310 Maistre chasseur de *lappereaux*. (*Trepperel*).

Le diminutif *truandea*³⁴⁷ exprime le mépris à cause du sens du mot-thème 'mendiant; parasite; paresseux; coquin'. Il peut être utilisé ici pour faire la rime *truandea* – *lappereau* (cf. chapitre 2.8.4.5). Le diminutif s'utilise dans un acte directif, vu que *Le Tiers* donne un conseil ou un ordre: *Mais advisez quelz truandeaux*. Le diminutif peut renforcer cet acte.

2.8.2.5 Conclusions

Dans nos corpus, les diminutifs expriment le plus fréquemment la petitesse pure et simple et les idées hypocoristiques (la familiarité). L'attente selon laquelle les catégories de l'amour, de l'admiration et de l'affection eussent été

³⁴⁶ Cf. chapitres 1.2.3.1 et 1.6.6.

³⁴⁷ Le nom masculin *truandea* est le diminutif de *truand* 'mendiant; parasite; paresseux; coquin'. En tant qu'adjectif, *truand* avait le sens de 'vil, bas' au XVI^e siècle, Huguët, *Dictionnaire* 7. 361-362. Le mot-thème est issu du gallois **trugant* 'mendiant, vagabond'. L'ancien français *truant* 'celui qui vagabonde, qui mendie par fainéantise, etc.' est attesté entre la deuxième moitié du XII^e siècle et le XIV^e siècle, la forme *truand* au XIV^e siècle. Le moyen français *truandea* 'mendiant' est attesté au XV^e siècle, au sens de 'paresseux' entre le milieu du XVI^e siècle et la deuxième moitié du XVII^e siècle, *FEW* 13. 331.

plus répandues dans les deux corpus est ainsi déçue. La familiarité est représentée souvent par les diminutifs des noms propres.

2.8.3 Le discours de texte

2.8.3.1 Tableaux

TABLEAU 20 LE DISCOURS DU TEXTE DANS LE CORPUS II PoS

DISCOURS	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Descriptif ou narratif	18	90,0 %
Explicatif	1 occ. sur 20	
Argumentatif	0 occ. sur 20	
Injonctif	1 occ. sur 20	
Dialogal (descriptif)	0 occ. sur 20	
Dialogal (religieux)	0 occ. sur 20	
TOTAL DES OCCURRENCES	20	100,0 %

TABLEAU 21 LE DISCOURS DU TEXTE DANS LE CORPUS II PrS

DISCOURS	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Descriptif ou narratif	27	73,0 %
Explicatif	5 occ. sur 37	
Argumentatif	1 occ. sur 37	
Injonctif	0 occ. sur 37	
Dialogal (descriptif)	4 occ. sur 37	
Dialogal (religieux)	0 occ. sur 37	
TOTAL DES OCCURRENCES	37	100,0 %

TABLEAU 22 LE DISCOURS DU TEXTE DANS LE CORPUS II PoA

DISCOURS	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Descriptif ou narratif	18	90,0 %
Explicatif	1 occ. sur 20	
Argumentatif	0 occ. sur 20	
Injonctif	1 occ. sur 20	
Dialogal (descriptif)	0 occ. sur 20	
Dialogal (religieux)	0 occ. sur 20	
TOTAL DES OCCURRENCES	20	100,0 %

TABLEAU 23 LE DISCOURS DU TEXTE DANS LE CORPUS II PrA

DISCOURS	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Descriptif ou narratif	68	49,6 %
Explicatif	1 occ. sur 137	
Argumentatif	23	16,8 %
Injonctif	2 occ. sur 137	
Dialogal (descriptif)	43	31,4 %
Dialogal (religieux)	0 occ. sur 137	
TOTAL DES OCCURRENCES	137	100,0 %

TABLEAU 24 LE DISCOURS DU TEXTE DANS LE CORPUS I PoS

DISCOURS	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Descriptif ou narratif	10	20,0 %
Explicatif	1 occ. sur 40	
Argumentatif	0 occ. sur 50	
Injonctif	0 occ. sur 50	
Dialogal (descriptif)	38	76,0 %
Dialogal (religieux)	1 occ. sur 40	
TOTAL DES OCCURRENCES	50	100,0 %

TABLEAU 25 LE DISCOURS DU TEXTE DANS LE CORPUS I PrS

DISCOURS	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Descriptif ou narratif	12	66,7 %
Explicatif	1 occ. sur 18	
Argumentatif	0 occ. sur 18	
Injonctif	0 occ. sur 18	
Dialogal (descriptif)	5 occ. sur 18	
Dialogal (religieux)	0 occ. sur 18	
TOTAL DES OCCURRENCES	18	100,0 %

TABLEAU 26 LE DISCOURS DU TEXTE DANS LE CORPUS I PoA

DISCOURS	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Descriptif ou narratif	17	15,0 %
Explicatif	1 occ. sur 113	
Argumentatif	1 occ. sur 113	
Injonctif	1 occ. sur 113	
Dialogal (descriptif)	87	77,0 %
Dialogal (religieux)	6	5,3 %
TOTAL DES OCCURRENCES	113	100,0 %

TABLEAU 27 LE DISCOURS DU TEXTE DANS LE CORPUS I PrA

DISCOURS	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Descriptif ou narratif	154	74,8 %
Explicatif	4 occ. sur 206	
Argumentatif	0 occ. sur 206	
Injonctif	2 occ. sur 206	
Dialogal (descriptif)	46	22,3 %
Dialogal (religieux)	0 occ. sur 206	
TOTAL DES OCCURRENCES	206	100,0 %

2.8.3.2 Descriptif ou narratif

Dans nos corpus II et nos corpus I PrS et PrA, la plupart des formes diminutives s'utilisent dans un discours descriptif (90,0% dans le corpus II PoS et 73,0% dans le corpus II PrS, 90,0% dans le corpus II PoA et 49,6% dans le corpus II PrA, 66,7% dans le corpus I PrS, 74,8% dans le corpus I PrA):

(40 PoS) A charpenter loges de boys portables,
 A les rouler de l'ung en l'autre lieu,
 A y semer la jonchée au mylieu,
 A radouber treilles, buyssons & hayes,
 A proprement entrelasser les clayes
 Pour les *parquetz* des ouailles fermer; (*Lyriques* 175, *La Judit* 55).

Le diminutif *parquet*³⁴⁸ est employé dans un discours descriptif où l'on décrit la construction des clôtures. Il se rencontre dans un acte assertif. On ne peut pas discerner ici une modification de l'acte de langage par le diminutif.

(41 PrS) De là partant, passay entre les rochiers qui estoient ses dentz, et

³⁴⁸ Le nom masculin *parquet* est le diminutif de *parc* 'clôture légère et transportable où l'on enferme les moutons quand ils couchent dans les champs' (la deuxième moitié du XII^e siècle). Le mot-thème vient du latin *parricus* dont le sens d'origine était 'enclos transportable et montable pour les moutons' et le sens ultérieur 'enclos'. Le nom masculin *parc* au sens de 'clôture légère et transportable où l'on enferme les moutons quand ils couchent dans les champs' est attesté depuis la deuxième moitié du XII^e siècle. Le nom masculin *parc* signifiait 'grande étendue de terres et de bois clôturée où l'on conserve les bêtes fauves et le gibier pour la chasse' entre le XII^e et la deuxième moitié du XV^e siècles et depuis la première moitié du XVI^e siècle. Le diminutif *parquet* avait le sens de 'petit parc pour le bétail' entre la première moitié du XVI^e et la deuxième moitié du XVII^e siècles. L'attestation la plus précoce en latin, *parricus*, se rencontre au moins au VIII^e siècle. Il s'agit évidemment d'une forme ablative du latin tardif **parra* 'perche', dont le sens était à peu près 'd'une perche réunie'. Le sens du mot s'étendit aux animaux gardés dans le parc et dans l'enclos, FEW 7. 663-668. Au XVI^e siècle, *parquet* avait aussi les sens d'enceinte, lieu clos', de 'compartiment', de 'panneau', de 'salle', de 'lieu où siègent des magistrats, des juges, où l'on prononce des discours, où l'on rend des jugements', de 'salle d'audience d'un tribunal', de 'jonc' et de 'prison'. À cette époque-là, le mot-thème *parc* pouvait aussi désigner 'enceinte', 'lice', 'salle d'audience', 'champ d'un gonfanon (=gonfalon)' et 'sorte de racine', Huguet, *Dictionnaire* 5. 621, 643-644.

feis que je montay sus une, et là trouvoy *les plus beaulx lieux du monde*, beaulx grands jeux de paulme, belles galleries, belles praries, force vignes et *une infinité de cassines* à la mode Italicque par les champs pleins de délices, et là demouray bien quatre moys et ne feis oncques telle chère pour lors. (*Pantagruel* 346).

Dans notre exemple, le diminutif *cassine*³⁴⁹ désigne la petitesse pure et simple sans nuance péjorative. Il se rencontre dans un discours descriptif où l'on décrit un voyage pendant lequel le plus beau lieu du monde est découvert. Le diminutif fait partie d'un acte évaluatif, vu que les lieux sont estimés beaux. Il est possible qu'il renforce la force illocutoire (souligné par l'expression *une infinité de*).

(42 PoA) ... Sous les grenadiers j'apperçoy d'aventure,
Hier, sur le mi-jour, un enfant que nature
A fait pour un chef-d'œuvre: il avoit en ses mains
 Des pommes de grenade, et mille *petits grains*, (*Bergerie* 143).

Le diminutif analytique *petits grains*³⁵⁰ s'utilise dans un discours descriptif où l'on décrit un enfant entrevu. Il y a aussi des caractéristiques d'un discours narratif (indications de temps: *Hier, sur le mi-jour*, passé simple: *a fait*). Le diminutif est employé dans un acte évaluatif, vu que l'enfant est admiré. Le diminutif peut renforcer cet acte évaluatif.

(43 PrA) En l'aulture ung tas de cornetz tous plains de pusses & de poux,
 qu'il empruntoit des guenaulx de saint Innocent & les gettoit à tout *belles petites cannes* ou plumes dont on escript, sur les colletz des plus sucrées damoiselles qu'il trouvoit, & mesmement en l'esglise: (*Pantagruel* 19).

³⁴⁹ Au XVI^e siècle, le diminutif *cassine* avait le sens de 'petite maison, cabane'. Il pouvait aussi signifier 'panier, corbeille' et 'sorte de boisson de jus d'herbes'. Le mot-thème *case* avait les sens de 'maison, cabane' et de 'famille' à cette époque-là. Henri Estienne (1531-1598) considère *case* comme un italianisme, Huguet, *Dictionnaire* 2. 116-117, 120. Le mot-thème est issu du latin classique *casa* 'cabane, chaumière' qui prit le sens de 'maison' en latin médiéval et remplaça *domus*. En français, *case* 'petite maison' est attesté dans la deuxième moitié du XIII^e siècle. Le diminutif *cassine* 'petite maison de campagne, cabane' est attesté au début du XVI^e siècle. Il est emprunté à l'italien du nord *cassina* correspondant au toscan *cascina* (< latin vulgaire **capsea*) 'lieu où l'on garde les vaches et où l'on fabrique le beurre et le fromage' mais aussi 'fenil, entrepôt; habitation rurale'; cf. latin médiéval *cassina* 'cabane'. *Cassine* se transplanta en France par le biais de la haute société tandis que son sens devint péjoratif en province, *FEW* 2.1. 452 et *TLF* 5. 281-282.

³⁵⁰ Le nom masculin *grain* est issu du latin *granum* 'grain'. Le français *grain* 'chacun des fruits contenus dans l'épi des céréales', est attesté depuis le XI^e siècle, *FEW* 4. 227. Au XVI^e siècle, il était aussi le nom d'un poids très petit et désignait une très petite quantité avant de glisser au sens de 'pas du tout'. Puis, il devint une particule accessoire de la négation, comme *pas, point* et *goutte*. À cette époque-là, il avait aussi le sens de 'rien', Huguet, *Dictionnaire* 4. 355.

Le diminutif analytique *petites cannes*³⁵¹ est utilisé dans un discours descriptif où l'on décrit une conduite gênante. Il fait partie d'un acte assertif. Le diminutif au sens positif (*belles petites cannes*) peut atténuer la constatation négative.

- (XXXI PrS) 1 12 380 La liiije nouvelle, racomptee par Mahiot, d'une
 1 12 381 damoiselle de Maubeuge qui se abandonna a ung
 1 12 382 charreton et refusa plusieurs gens de bien ; (Cent 1 343 3).

Le diminutif *Mahiot*³⁵² s'emploie dans un discours narratif où l'on raconte le contenu de la nouvelle. Il est utilisé dans un acte évaluatif, vu que les actions de la damoiselle ne sont pas appréciées (*se abandonna a ung charreton et refusa plusieurs gens de bien*). Il est possible que le diminutif atténue la force illocutoire.

- (XXXII PrA) 26 65 Adoncq se mirent a chemin et chevaucherent jusques
 26 65 a ung petit champ, qui estoit advironne de buissons,
 26 65 hors de tous chemins et de tous passaiges; et
 26 65 la se trouverent XXV chevaulx. (Jouvencel).

Le diminutif analytique *petit champ*³⁵³ s'emploie dans un discours descriptif où l'on décrit un champ reculé (*qui estoit advironn/e de buissons, hors de tous chemins et de tous passaiges;*) où les chevaux se rencontrèrent (*la se trouverent XXV chevaulx*). Il y a aussi des marques d'un discours narratif (passé simple: *se mirent, chevaucherent*). Ce diminutif est utilisé dans un acte assertif. Il n'est guère possible de découvrir une modification de l'acte de langage.

2.8.3.3 Dialogal

Le dialogue d'un texte descriptif occupe la première place dans les corpus I PoS (76,0%) et PoA (77,0%). Dans le corpus II PrA (31,4%) et le corpus I PrA (22,3%), le dialogue d'un texte descriptif occupe la deuxième place:

- (XXXIII PoS) 5 LE SOT
 5 13 158 Pourceaulx, chevres, loups et matins,

³⁵¹ Le nom féminin *canne* est issu du latin *canna*. Le français *canne* est attesté au XIII^e siècle, FEW 2.1. 199. Au XVI^e siècle, il avait les sens de 'roseau', de 'roseau de la flûte', de 'roseau pour écrire', de 'tuyau, conduit' et de 'mesure de longueur, un peu moins de deux mètres', Huguet, *Dictionnaire* 2. 74.

³⁵² Nous pensons que *Mahiot* est une variante de *Mathiot*, hypocoristique de *Mathieu*, l'un des quatre évangélistes, nom de baptême, issu du saint *Matthaeus*, latinisation d'un nom hébreu, 'don de Dieu'. L'autre forme populaire *Mahieu* est utilisé surtout au Nord et en Normandie, Dauzat 423.

³⁵³ Entre les IX^e et XV^e siècles, le nom masculin *champ* pouvait aussi désigner 'bataille' et 'journée', Godefroy 2. 47. Le français *champ* 'pièce de terre destinée à être cultivée, non enclose de murs' vient du latin *campus* 'champ'. Le sens de 'terrain sur lequel une armée s'établit ou se retranche pour sa défense, établissement (tentes, etc.) qu'elle y fait' est attesté depuis la fin du XV^e siècle, FEW 2.1. 156, 160.

- 5 13 159 Chatz, chattes, souris, ratz, *ratins*
 5 13 160 Y venoient de toutes places.
 5
 5 LE GAUDISSEUR
 5 13 161 Tabourins, aussi menestries,
 5 13 162 Joueurs de lucz et d'eschiquiers
 5 13 163 Vindrent la pour me faire feste. (*Trepperel*).

Le diminutif *ratin*³⁵⁴ s'emploie dans le dialogue d'un texte descriptif où parlent le Sot et le Gaudisseur d'une fête célébrée pour le Gaudisseur. Il peut être utilisé ici pour faire la rime *matins* – *ratins* (cf. chapitre 2.8.4.5). Le diminutif fait partie d'un acte assertif. Il est possible que le diminutif (qui a plutôt un sens péjoratif de 'petit rat' à cause du caractère du mot-thème) atténue la force illocutoire (qui a un sens positif à cause de la description de la fête).

- (XXXIV PoA) 16 115 PASIPHEE
 16 115
 16 115 8552 *Veez en cy, ma dame.*
 16 115 icy luy presente une *petite fiole* de basme.
 16 115 MAGDALEINE
 16 115
 16 115 8552 Rien, rien !
 16 115 8553 J'en vueil bien avoir plus *grant part*. (*Mystere*).

Le diminutif analytique *petite fiole*³⁵⁵ est employé dans le dialogue d'un texte descriptif où parlent Pasiphée et Magdaleine. Il souligne l'idée du contraste par rapport à *grant part* (cf. chapitre 2.8.4.7). Le diminutif s'utilise dans un acte persuasif (*Veez en cy, ma dame*). Le diminutif peut être employé comme moyen de stratégies polies pour minimiser un rejet possible.

- (44 PrA) - *Il me semble, dist Saffredent, que l'on ne sçauroit faire plus d'honneur à une femme de qui l'on desire telles choses, que de la prendre par force, car il n'y a si petite damoiselle qui ne veulle estre bien long temps priée.* (*Heptaméron* 49).

Le diminutif analytique *petite damoiselle*³⁵⁶ exprime la petitesse pure et simple. L'adverbe *si* souligne l'idée de la petitesse (cf. chapitre 2.8.4.6). Il est utilisé dans

³⁵⁴ Le nom masculin *ratin* est le diminutif de *rat*. Au XVI^e siècle, *ratin* pouvait avoir aussi le sens d'odeur de rat', Huguët, *Dictionnaire* 6. 352. Le mot-thème vient du latin *ratt-* 'rat'. *Rat* 'mus rattus' est attesté depuis la seconde moitié du XII^e siècle. Le diminutif *ratin* 'petit rat' est attesté dans le *Trepperel*. L'origine du mot est incertaine, *FEW* 10. 120-122, 126.

³⁵⁵ Au XVI^e siècle, le nom féminin *fiole* pouvait désigner 'coupe', Huguët, *Dictionnaire* 4. 113. Le français *fiole* vient du latin *phiala* 'bol à eau'. *Fiole* 'bouteille de métal ou de verre' est attesté entre la deuxième moitié du XII^e siècle et la première moitié du XVI^e siècle, au sens de 'petit flacon de verre fin' depuis la première moitié du XIV^e siècle, *FEW* 8. 376.

³⁵⁶ Le nom féminin *damoiselle* est issu du latin **domnicella* 'fille noble'. Le latin **domnicella* est le diminutif de *domina* ou bien de *domna*. *Dameisele, damoisele* 'fille noble; femme mariée de la petite noblesse, même de la bourgeoisie' est attesté en ancien et en moyen français, *FEW* 3. 133-134. Au XVI^e siècle, *damoiselle* signifie 'femme noble' et s'oppose à *bourgeoise*; 'femme

le dialogue d'un texte descriptif où les personnes racontant les nouvelles parlent de leur contenu. Le diminutif fait partie d'un acte évaluatif (*Il me semble, dist Saffredent...*). Cet acte peut être renforcé par le diminutif.

(XXXV PrA) Et

10 073 32 en souvenance de ces choses, se il vous plait un
10 073 33 peu venir a la fenestre, madame, vous verrez une
10 074 1 *petite hacquenee* que je vous presente, en vous
10 074 2 suppliant que la prenez en gre, car a petit mercier
10 074 3 petit panier." (*Saintré, Bel 126, Jouvencel 26 224*).

Le diminutif analytique *petite hacquenee*³⁵⁷ exprime la petitesse pure et simple. Il s'emploie dans le dialogue d'un texte descriptif où une haquenée est présentée à la dame. Le diminutif est utilisé dans un acte persuasif, vu que l'homme demande à la dame de venir à la fenêtre. Il est possible que le diminutif soit utilisé pour diminuer le risque que la dame ne considère pas de don comme assez important.

Dans le corpus I PoA, les dialogues religieux sont assez répandus (5,3%, 6 occ./117):

(XXXVI PoA) 16 370 MOYSES
16 370
16 370 25355 Doulx Dieu qui regnes sans finer
16 370 25356 et qui tout bien veulx assigner
16 370 25357 a ta *petite creature*,
16 370 25358 quant vendras tu l'eure signer
16 370 25359 que tu nous doys mediciner,
16 370 25360 reparant nostre *forfaicture* ?
16 370 25361 Quant vendra la bonne adventure
16 370 25362 que ton cher filz la mort endure
16 370 25363 pour nostre peine terminer ?
16 370 25364 *L'actente nous est grefve et dure*
16 370 25365 *et si longue espace nous dure*
16 370 25366 *que ne le scarions affiner. (Mystere)*.

Le diminutif analytique *petite creature*³⁵⁸ est utilisé dans le dialogue d'un texte religieux où Moïse parle du Dieu et de son fils, Rédempteur. Il peut être utilisé

de petite noblesse, de rang moyen' s'oppose à *dame*. Le titre de *damoiselle* se donnait aussi bien aux femmes mariées qu'aux célibataires. Ce titre était souvent appliqué à des femmes de l'antiquité, Huguot, *Dictionnaire* 2. 701-702.

³⁵⁷ Le nom féminin *haquenée* est issu du moyen anglais *haquenei* (d'origine obscure). Il est possible qu'il vienne du nom d'un village des environs de Londres, *Hackney*. La forme *haquenée* est attestée dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, Dauzat 364.

³⁵⁸ Le nom féminin *creature* avait les sens d'enfant nouveau né' et de 'chose créée, création' au XVI^e siècle, Huguot, *Dictionnaire* 2. 630. Le français *créature* est issu du latin *creatura* 'créature'. *Créature* 'être que Dieu a créé' est attesté depuis le XII^e siècle, au sens d'être humain' depuis le milieu du XI^e siècle, de 'corps de l'homme, sa partie mortelle' dans la première moitié du XIII^e siècle et de 'chose' au XIII^e siècle, FEW 2.2. 1297-1298.

ici pour construire la rime *creature* – *forfaicture* (cf. chapitre 2.8.4.5). Le diminutif s'emploie dans un acte interrogatif. Il est possible que le diminutif au sens plutôt péjoratif renforce cet acte de langage dont l'atmosphère est plutôt angoissante (*L'actente nous est grefoe et dure et si longue espace nous dure que ne le scarions affiner.*)

2.8.3.4 Explicatif

Dans le corpus II PrS, le cadre explicatif occupe la deuxième place avec 5 attestations:

(45 PrS) Mon vulgaire Perigordin appelle fort plaisamment "*Lettreferits*" ces *sçavanteaux*, comme si vous disiez "lettre-ferus", ausquels les lettres ont donné un coup de marteau, comme on dict. *De vray, le plus souvent ils semblent estre ravalez, mesmes du sens commun.* (Essais 1. 186).

Le diminutif *savanteau*³⁵⁹ 'petit savant' est employé dans un discours explicatif où l'on parle des savants (le terme *Lettreferits* est expliqué). Ce diminutif fait partie d'un acte évaluatif (*De vray, le plus souvent ils semblent estre ravalez, mesmes du sens commun.*). Ce diminutif au sens péjoratif renforce probablement la force illocutoire (qui présente des idées critiques).

2.8.3.5 Argumentatif

Dans le corpus II PrA, le discours argumentatif (16,8%) est fréquent. Les textes philosophiques de Montaigne ont contribué à la fréquence de ce discours:

(46 PrA) Outre ce que les navigations des modernes ont des-ja presque decouvert, que ce n'est point une isle, ains terre ferme, et continente avec l'Inde Orientale d'un costé, et avec les terres, qui sont sous les deux poles d'autre part : ou si elle en est separée, que c'est d'un *si petit destroit* et intervalle, *qu'elle ne merite pas d'estre nommée Isle*, pour cela. (Essais 1. 65).

L'adverbe *si* renforce l'idée de la petitesse exprimée par le diminutif analytique *petit destroit*³⁶⁰ (cf. chapitre 2.8.4.6). Il est utilisé dans un discours argumentatif

³⁵⁹ Selon Huguët, *sçavanteau* est un dérivé péjoratif de *sçavant*. Au XVI^e siècle, *sçavant* pouvait désigner 'habile', *Dictionnaire* 6. 720. Le mot-thème est issu du latin *sapere* 'goûter; savoir'. L'adjectif *savant* aux sens de 'qui sait beaucoup en matière d'érudition ou de science' et de 'qui est bien informé de quelque affaire' est attesté dans la première moitié du XVI^e siècle. Le diminutif *savanteau* 'petit savant' est attesté dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, *FEW* 11. 193, 195-196, 198.

³⁶⁰ Le nom masculin *détroit* vient du latin *districtus* 'environs d'une ville'. En ancien et en moyen français, *destroit* signifiait 'district, étendue d'une juridiction; lieu où siège l'autorité judiciaire', *FEW* 3. 101. Au XVI^e siècle, il signifiait 'passage étroit', 'défilé', 'isthme', 'passage étroit dans le corps', 'région, pays', 'région soumise à une autorité, à une juridiction',

où Montaigne présente des pensées méditatives (il argumente que ce n'est pas une île). Ce diminutif fait partie d'un acte évaluatif, puisque l'auteur pense qu'il ne s'agit pas d'une île, et appuie la force illocutoire.

2.8.3.6 Conclusions

Le discours descriptif ou narratif et le dialogue d'un texte descriptif sont les discours les plus répandus dans nos corpus. Le dialogue religieux n'est utilisé fréquemment que dans le corpus I PoA. La fréquence du discours argumentatif dans le corpus II PrA et du discours explicatif dans le corpus II PrS est augmentée par les textes philosophiques de Montaigne.

2.8.4 Les facteurs régulateurs

2.8.4.1 Tableaux

TABLEAU 28 LES FACTEURS RÉGULATEURS DANS LE CORPUS II PoS

<u>FACTEURS RÉGULATEURS</u>	<u>QUANTITÉ</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Familiarité et intimité	0 occ. sur 23	
Sympathie	1 occ. sur 23	
Caractère ludique	4 occ. sur 23	
Facteur non-sérieux	2 occ. sur 23	
Euphémisme	0 occ. sur 23	
Vocatif	1 occ. sur 23	
Attitude positive	2 occ. sur 23	
Soulignement du registre lyrique	2 occ. sur 23	
Soulignement de l'idée de l'émotion	1 occ. sur 23	
Réduction de l'idée de la péjorativité	1 occ. sur 23	
Soulignement de l'idée de la péjorativité	0 occ. sur 23	
Soulignement de l'idée de la petitesse	0 occ. sur 23	
Soulignement de l'idée du contraste	0 occ. sur 23	
Augmentation de l'autorité de ce qui parle	0 occ. sur 23	
Construction de rime	9	39,1 %
Comparaison	0 occ. sur 23	
TOTAL DES OCCURRENCES	23	100,0 %

TABLEAU 29 LES FACTEURS RÉGULATEURS DANS LE CORPUS II PrS

'autorité, pouvoir', 'limites', 'passage pénible', 'situation difficile, embarrassante' et 'danger, souffrance', Huguet, *Dictionnaire* 3. 130-132.

<u>FACTEURS RÉGULATEURS</u>	<u>QUANTITÉ</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Familiarité et intimité	7	19,4 %
Sympathie	3 occ. sur 36	
Caractère ludique	5 occ. sur 36	
Facteur non-sérieux	0 occ. sur 36	
Euphémisme	1 occ. sur 36	
Vocatif	2 occ. sur 26	
Attitude positive	3 occ. sur 36	
Soulignement du registre lyrique	0 occ. sur 36	
Soulignement de l'idée de l'émotion	3 occ. sur 36	
Réduction de l'idée de la péjorativité	6	16,7 %
Soulignement de l'idée de la péjorativité	2 occ. sur 26	
Soulignement de l'idée de la petitesse	1 occ. sur 36	
Soulignement de l'idée du contraste	2 occ. sur 26	
Augmentation de l'autorité de ce qui parle	1 occ. sur 36	
Construction de rime	0 occ. sur 36	
<u>Comparaison</u>	0 occ. sur 36	
TOTAL DES OCCURRENCES	36	100,0 %

TABLEAU 30 LES FACTEURS RÉGULATEURS DANS LE CORPUS II PoA

<u>FACTEURS RÉGULATEURS</u>	<u>QUANTITÉ</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Familiarité et intimité	8	14,8 %
Sympathie	1 occ. sur 54	
Caractère ludique	2 occ. sur 54	
Facteur non-sérieux	2 occ. sur 54	
Euphémisme	0 occ. sur 54	
Vocatif	0 occ. sur 54	
Attitude positive	1 occ. sur 54	
Soulignement du registre lyrique	8	14,8 %
Soulignement de l'idée de l'émotion	1 occ. sur 54	
Réduction de l'idée de la péjorativité	1 occ. sur 54	
Soulignement de l'idée de la péjorativité	4 occ. sur 54	
Soulignement de l'idée de la petitesse	9	16,7 %
Soulignement de l'idée du contraste	10	18,5 %
Augmentation de l'autorité de ce qui parle	0 occ. sur 54	
Construction de rime	7	13,0 %
<u>Comparaison</u>	0 occ. sur 54	
TOTAL DES OCCURRENCES	54	100,0 %

TABLEAU 31 LES FACTEURS RÉGULATEURS DANS LE CORPUS II PrA

<u>FACTEURS RÉGULATEURS</u>	<u>QUANTITÉ</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Familiarité et intimité	6	7,2 %
Sympathie	12	14,5 %
Caractère ludique	2 occ. sur 83	
Facteur non-sérieux	0 occ. sur 83	
Euphémisme	0 occ. sur 83	
Vocatif	5 occ. sur 83	
Attitude positive	3 occ. sur 83	
Soulignement du registre lyrique	0 occ. sur 83	
Soulignement de l'idée de l'émotion	0 occ. sur 83	
Réduction de l'idée de la péjorativité	0 occ. sur 83	
Soulignement de l'idée de la péjorativité	5 occ. sur 83	
Soulignement de l'idée de la petitesse	33	39,8 %
Soulignement de l'idée du contraste	17	20,5 %
Augmentation de l'autorité de ce qui parle	0 occ. sur 83	
Construction de rime	0 occ. sur 83	
Comparaison	0 occ. sur 83	
TOTAL DES OCCURRENCES	83	100,0 %

TABLEAU 32 LES FACTEURS RÉGULATEURS DANS LE CORPUS I PoS

<u>FACTEURS RÉGULATEURS</u>	<u>QUANTITÉ</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Familiarité et intimité	2 occ. sur 41	
Sympathie	0 occ. sur 41	
Caractère ludique	2 occ. sur 41	
Facteur non-sérieux	0 occ. sur 41	
Euphémisme	0 occ. sur 41	
Vocatif	2 occ. sur 41	
Attitude positive	0 occ. sur 41	
Soulignement du registre lyrique	0 occ. sur 41	
Soulignement de l'idée de l'émotion	0 occ. sur 41	
Réduction de l'idée de la péjorativité	0 occ. sur 41	
Soulignement de l'idée de la péjorativité	2 occ. sur 41	
Soulignement de l'idée de la petitesse	1 occ. sur 41	
Soulignement de l'idée du contraste	2 occ. sur 41	
Augmentation de l'autorité de ce qui parle	0 occ. sur 41	
Construction de rime	30	73,2 %
Comparaison	0 occ. sur 41	
TOTAL DES OCCURRENCES	41	100,0 %

TABLEAU 33 LES FACTEURS RÉGULATEURS DANS LE CORPUS I PrS

<u>FACTEURS RÉGULATEURS</u>	<u>QUANTITÉ</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Familiarité et intimité	0 occ. sur 10	
Sympathie	1 occ. sur 10	
Caractère ludique	0 occ. sur 10	
Facteur non-sérieux	0 occ. sur 10	
Euphémisme	0 occ. sur 10	
Vocatif	0 occ. sur 10	
Attitude positive	0 occ. sur 10	
Soulignement du registre lyrique	0 occ. sur 10	
Soulignement de l'idée de l'émotion	0 occ. sur 10	
Réduction de l'idée de la péjorativité	1 occ. sur 10	
Soulignement de l'idée de la péjorativité	0 occ. sur 10	
Soulignement de l'idée de la petitesse	6	60,0 %
Soulignement de l'idée du contraste	2 occ. sur 10	
Augmentation de l'autorité de ce qui parle	0 occ. sur 10	
Construction de rime	0 occ. sur 10	
Comparaison	0 occ. sur 10	
TOTAL DES OCCURRENCES	10	100,0 %

TABLEAU 34 LES FACTEURS RÉGULATEURS DANS LE CORPUS I PoA

<u>FACTEURS RÉGULATEURS</u>	<u>QUANTITÉ</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Familiarité et intimité	0 occ. sur 71	
Sympathie	1 occ. sur 71	
Caractère ludique	0 occ. sur 71	
Facteur non-sérieux	0 occ. sur 71	
Euphémisme	0 occ. sur 71	
Vocatif	0 occ. sur 71	
Attitude positive	0 occ. sur 71	
Soulignement du registre lyrique	0 occ. sur 71	
Soulignement de l'idée de l'émotion	1 occ. sur 71	
Réduction de l'idée de la péjorativité	0 occ. sur 71	
Soulignement de l'idée de la péjorativité	0 occ. sur 71	
Soulignement de l'idée de la petitesse	14	19,7 %
Soulignement de l'idée du contraste	7	9,9 %
Augmentation de l'autorité de ce qui parle	0 occ. sur 71	
Construction de rime	48	67,6 %
Comparaison	0 occ. sur 71	
TOTAL DES OCCURRENCES	71	100,0 %

TABLEAU 35 LES FACTEURS RÉGULATEURS DANS LE CORPUS I PrA

<u>FACTEURS RÉGULATEURS</u>	<u>QUANTITÉ</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Familiarité et intimité	0 occ. sur 65	
Sympathie	0 occ. sur 65	
Caractère ludique	0 occ. sur 65	
Facteur non-sérieux	1 occ. sur 65	
Euphémisme	0 occ. sur 65	
Vocatif	0 occ. sur 65	
Attitude positive	2 occ. sur 65	
Soulignement du registre lyrique	0 occ. sur 65	
Soulignement de l'idée de l'émotion	2 occ. sur 65	
Réduction de l'idée de la péjorativité	0 occ. sur 65	
Soulignement de l'idée de la péjorativité	1 occ. sur 65	
Soulignement de l'idée de la petitesse	29	45,3 %
Soulignement de l'idée du contraste	27	42,2 %
Augmentation de l'autorité de ce qui parle	0 occ. sur 65	
Construction de rime	1 occ. sur 65	
Comparaison	2 occ. sur 65	
TOTAL DES OCCURRENCES	64	100,0 %

2.8.4.2 Ludique

Les diminutifs se rencontrent souvent dans les situations ludiques, mais une situation ludique ne présente pas nécessairement de diminutifs,³⁶¹ ce que démontrent nos corpus (cf. tableaux précédents). Le caractère ludique est subordonné au facteur non-sérieux. L'ironie représente pour sa part souvent le facteur non-sérieux et ludique:³⁶²

(47 PrS) "Je veiz Maistre Jean le Maire *qui contrefaisoit du pape et à tous ces pauvres roys et papes de ce monde faisoit baiser ses piedz,...*" Et appella Caillette et Triboulet, disant: (*Pantagruel* 339).

Le diminutif *Triboulet*³⁶³ peut exprimer en plus de la familiarité le mépris, l'ironie et la servilité à cause de son porteur, fou du roi. L'ironie dans le diminutif et les descriptions honteuses (*qui contrefaisoit du pape et à tous ces pauvres roys et papes de ce monde faisoit baiser ses piedz*) créent une atmosphère

³⁶¹ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 197.

³⁶² *Ibid.* 198.

³⁶³ *Triboulet* était le nom d'un fou du roi à l'époque de Louis XII (1462-1515), roi de France entre 1498 et 1515. Ce dernier se maria avec Anne de Bretagne (cf. note 496), Rosenwald, *NBG* 2/1857 (1963), 700.), veuve de Charles VIII (cf. note 496), Labande-Mailfert, *LM* 5/1991, 2189. *Triboulet* est le diminutif de *triboul* 'intrigué'. En moyen français, le nom masculin *triboulet* signifiait 'fou, bouffon' (à la fin du XVI^e siècle). Le mot-thème vient du latin *tribulare* 'remuer'. En ancien et en moyen français, *triboul* désignait 'intrigue, machination; trouble, effroi, agitation' (entre les XIII^e et XV^e siècles). Le latin forma à partir du nom *tribulum* le verbe *tribulare* qui est attesté au sens de 'remuer' chez Caton (cf. note 114), *FEW* 13.2. 251-253.

ludique et non-sérieuse dans les phrases de l'exemple. Le diminutif fait partie d'un acte assertif. Il peut renforcer la constatation abjecte (*qui contrefaisoit du pape et à tous ces pauvres roys et papes de ce monde faisoit baiser ses piedz,*).

Dans le corpus II PoS, la deuxième place (4 occ./23 unités typographiques) et dans le corpus II PrS, la troisième place est occupée par le caractère ludique (5 occ./36 unités typographiques):

(48 PoS) Ce que voyant, le bon *Janot*, mon pere,
 Voulut gagner à *Jaquet*, son compere,
 Contre ung veau gras deux aignelletz bessons,
 Que quelque jour je feroys des chansons
 A ta louange (o Pan, dieu tressacré), (*Lyriques* 172).

Le diminutif *Jaquet*³⁶⁴ et *Janot* peuvent être considérés comme une paire humoristique du fait du jeu de compétition qui les oppose. L'élément ludique dans le vers rend l'impolitesse hors de propos. Le diminutif est alors utilisé dans un acte assertif dont l'atmosphère est comique, ce qui permet de renforcer la force illocutoire.

(49 PrS) "Mais, en ce qu'il met sus au défendeur qu'il fut rataconneur,
 tyrofageux et goildronneur de mommye, que n'a esté en brimbalant trouvé
 vray, comme bien l'a débastu ledict défendeur, *la court le condamne en troys
 verrassées de caillebotes* assimentées, prelorelitantes et gaudepisées comme est
 la coustume du pays, envers ledict défendeur, payables à la my d'oust, en
 may; (*Pantagruel* 268).

Le diminutif *caillebote*³⁶⁵ fait partie des caractères ludiques de la phrase. Il est utilisé dans un acte déclaratif (*la court le condamne en troys verrassées de caillebotes...*) et peut ainsi atténuer cet acte déclaratif.

³⁶⁴ *Jacques*, variante régionale *Jacq*, *Jacqz*, *Jack*, *Jac*, est un nom de baptême très fréquent et un nom de famille, issu de *Jacobus*. *Jacob* est un nom d'origine biblique qui représente le nom hébreu *Ya'akob*, latinisé en *Jacobus*, au sens de 'qui tient le talon, qui supplante'. Surtout les Israélites surtout portent ce nom en tant que nom de famille. Il fut popularisé chez les Chrétiens, à cause du prestige du patriarche *Jacob*, fils d'Isaac, mais aussi à cause des deux Saint Jacques, Saint Jacques le Majeur et le martyr Jacques le Mineur (au I^{er} siècle). *Jacobs* est une variante flamande avec le *s* final du génitif fort marquant la filiation. *Jacobi*, *Jacoby*, *Jacouby* et *Jacqy* sont des formes latinisées. *Jacquet* est un hypocoristique de *Jacques*, variante *Jaques*, Morlet 532. *Jaquet* est une variante graphique de *Jacquet*. Ce diminutif est utilisé pour Jacques Colin, poète français du XVI^e siècle, La Jonquière, *NBG* 11/1855 (1965), 143.

³⁶⁵ Le mot féminin *caillebote* 'petit caillé' est le diminutif de *caillé*, Demerson 383. Au XVI^e siècle, *caillebote* avait aussi les sens de 'lait caillé' et de 'masse de lait caillé'. *Caille* avait les sens de 'lait caillé' et de 'caillot de lait' à cette époque-là. *Caillé* avait alors les sens de 'gras, dodu', de 'sorte d'appeau pour prendre les cailles', de 'coagulé, durci' et de 'blanc comme le lait caillé', Huguet, *Dictionnaire* 2. 51. Le mot-thème vient du latin *coagulare* 'se coaguler'. *Caillé* 'lait coagulé, fromage mou, frais' est attesté dans la première moitié du XIV^e siècle. Entre la fin du XVI^e et la deuxième moitié du XVIII^e siècles, *caillé* désignait aussi 'présure'. *Caillebote* au sens de 'masse de lait caillé, fromage blanc' est attesté au XVI^e siècle. Le mot

Selon Dressler et Merlini Barbaresi, le caractère ludique serait présent dans tous les emplois des diminutifs où il s'agit d'une situation amoureuse ou relative aux enfants.³⁶⁶ Dans nos corpus, les registres lyriques ne présentent le facteur non-sérieux que dans les registres pastoraux, cf. p.ex. (73 PoS). En ce qui concerne les registres relatifs aux enfants, le corpus ne présente pas d'éléments ludiques, cf. p.ex. (51 PoS).

Si le diminutif se rencontrant dans un registre lyrique n'est pas ludique, il est émotionnel (p.ex. il exprime la passion, nomme les parties du corps de l'amant³⁶⁷; cf. exemple (12 PoS) de *corpselet* et (67 PoS) de *Margot*).

2.8.4.3 Familiarité et intimité

La familiarité et l'intimité sont des facteurs régulateurs qui favorisent en général l'emploi des diminutifs, la formalité augmentant au contraire la distance psychologique et défavorisant ainsi un tel emploi.³⁶⁸ La familiarité et l'intimité sont souvent présentes dans le langage d'amour:

(50 PoS) Ny le Printemps n'est point si plaisant aux fleurettes,
Ny la rosée aux prez, ny les blondes avettes,
N'aiment tant à baiser les roses et le *thin*.
Que j'aime à célébrer les honneurs de Catin. (Eglogues 928, 938, 940, 959, 983, 987 x 2, *Bergerie* 149).

Dans le nom propre féminin *Catin*³⁶⁹, le suffixe *-in* est employé au lieu du suffixe *-ine*.³⁷⁰ L'atmosphère du vers est familière et admirative (*Que j'aime à célébrer les honneurs de Catin*). *Catin* fait ici la rime avec *thin* (cf. chapitre 2.8.4.5). Le diminutif fait partie d'un acte expressif, vu que l'homme exprime ses émotions. Il est possible que le diminutif renforce la force illocutoire.

caillebote est formé de deux parties comme par exemple le verbe *tournevirer*, un mot composé synonyme renforçant le sens du mot. La deuxième partie du mot, *botter* 'se tasser en boules (surtout de la neige et de la boue)', se rencontre surtout à l'ouest de la France, FEW 2.1. 816-818.

³⁶⁶ *Morphopragmatics* 199.

³⁶⁷ Cf. chapitre 2.3.

³⁶⁸ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 214.

³⁶⁹ *Catherine*, *Catharina*, *Catarina* (dans le Midi) est un nom de baptême féminin. Ce nom vient du grec *Aikaterine*, variante probable d'*Ekaterine*, dérivé d'*Ekata* désignant une divinité (une ancienne déesse chtonienne, Robertson-Rose, *OCD*, 490.). Dans le monde chrétien, ce nom fut lié par étymologie populaire à l'adjectif *katharos* 'pur', d'où la graphie *th* du latin *Catharina* et du français *Catherine*. Ce nom fut popularisé par Sainte Catherine d'Alexandrie, vierge et martyre en 307. Elle était la patronne des étudiants en théologie de l'Université de Paris. *Catin* est un hypocoristique, Morlet 179-180. Sur le diminutif désignant une femme, cf. chapitre 2.6.2. Dans les *Eglogues*, *Catin* est utilisé pour Catherine de Médicis (cf. note 518), *OC* 1121.

³⁷⁰ Cf. chapitre 1.6.7.3.

Dans le langage relatif aux enfants, la familiarité et l'intimité sont souvent présentes:

(51 PoS) Non pour aller visiter mes *chasteaulx*,
 Mais bien pour veoir les *petis maroteaux*,
 Et donner ordre à ung faiz qui me poise. (*Epistres* 93).

Maroteau est dérivé de *Marot* au moyen du suffixe diminutif *-eau* qui donne le sens de 'petit' au mot-thème. Le nom masculin *maroteau* désigne ainsi 'petit Marot, l'enfant de Marot'. Marot parle ici de ses enfants avec intimité. L'amour et l'affection y sont aussi présents (Marot veut plutôt voir ses enfants que ses biens). L'épithète *petis* et le suffixe diminutif *-eau* peuvent souligner l'affectivité (cf. chapitre 2.9.2). *Maroteaux* construit ici la rime avec *chasteaulx* (cf. chapitre 2.8.4.5). Le diminutif est utilisé dans un acte assertif dont l'atmosphère est positive (Marot va voir ses enfants au lieu de visiter seulement ses châteaux). Le diminutif peut renforcer la vérité de la constatation.

Dans le corpus II PrS, le facteur familiarité et intimité occupe la première place (19,4%). Dans les corpus II PrA (7,2%) et PoA (14,8%), ce facteur est assez fréquent:

(52 PrS) Et de ceulx-là sont venuz les Géans, et par eulx Pantagruel; Et le
 premier fut *Chalbroth*, Qui engendra *Sarabroth*,... Qui engendra *Falourdin*... Qui
 engendra *Grand Gosier*, Qui engendra *Gargantua*, Qui engendra le noble
Pantagruel, mon maistre. (*Pantagruel* 219-221).

Le diminutif *Falourdin*³⁷¹ est familier. La nuance familière de la phrase (la liste des autres noms propres des géants) peut favoriser l'emploi du diminutif, qui est utilisé dans un acte assertif dont l'atmosphère est positive (la liste de la génération présente un effet plutôt positif que négatif). Ce diminutif peut renforcer l'affirmation.

(53 PrA) Quand le regnard fut venu, il luy dist. Compere mon amy,... Or *esmouche*
bien mon petit compere, esmouche, dieu t'a bien pourveu de quehue, tu l'as
 grande et grosse à l'advenant, *esmouche fort & ne t'ennuye point*, ie n'arrestera
 gueres. Puis s'en va chercher force mousse, & quand il fut quelque peu loin il
 s'escrya parlant au regnard. *Esmouche bien tousiours compere, esmouche*, & ne
 te fasche iamais de bien esmouche, par dieu *mon petit compere ie te feray estre*
à gaiges, esmoucheur de la reyne Marie ou bien de dom Pietro de Castille.
 (*Pantagruel* 18).

³⁷¹ À notre avis, *Falourdin* peut être une forme diminutive de *Falour*, *Fallourd*, *-our*, *Falour*, *-ourde*, *-ourde* désignant 'tromperie, bourde'. La forme *falourde* était attestée en ancien français. Le verbe *falourder* avait le sens de 'tromper, duper'. *Falour* était un sobriquet signifiant 'trompeur' comme le dérivé *falourdeur*, Morlet 396.

L'adjectif possessif *mon* peut souligner la familiarité exprimée par le diminutif *petit compere*.³⁷² La nuance familière et intime de la phrase (l'image d'un renard qui doit bien "émoucher" avec sa queue) favorise vraisemblablement l'emploi du diminutif. Ce diminutif fait partie d'un acte directif dans la première phrase, vu que l'on ordonne au renard d'émoucher. Dans la dernière phrase, le diminutif fait partie d'un acte commissif, vu que le renard attend une récompense promise. La première forme diminutive peut atténuer la force illocutoire de l'acte directif, tandis que la deuxième peut être utilisée pour renforcer l'acte commissif.

(54 PoA) *L'estat est bon pour les affaires*
De nous et de noz *petitz confreres*.
Si de mon art ne peult chevir,
Voycy dont il pourra servir: (*Satiriques* 143).

L'adjectif possessif *noz* peut renforcer la nuance familière et intime du vers.³⁷³ Cette nuance a sans doute provoqué l'emploi du diminutif analytique *petitz confreres*.³⁷⁴ Le diminutif fait ici la rime *affaires – confreres* (cf. chapitre 2.8.4.5) et est utilisé dans un acte évaluatif (*L'estat est bon pour les affaires...*). Il peut ainsi renforcer l'évaluation positive.

2.8.4.4 Réduction de péjorativité

Il semble que les diminutifs aient le plus fréquemment une connotation positive.³⁷⁵ De ce fait, ils peuvent réduire la quantité de l'évaluation négative dans les phrases critiques.³⁷⁶ Dans le corpus II PrS, les diminutifs réduisant la péjorativité occupent la deuxième place (16,7%):

(55 PrS) *Es aultres tant croissoit le nez qu'il sembloit la fleute d'un alambic,*
tout diapré, tout estincelé de bubeletes, pullulant, purpuré, à pompettes, tout
esmaillé, tout boutonné et brodé de gueules, (Pantagruel 219).

³⁷² Brunot-Bruneau 190. Le nom masculin *compère* est issu du latin *compater*. Le français *compère* 'nom qui se donne par les parents au parrain d'un de leurs enfants et vice-versa' est attesté depuis l'ancien français. Le sens de 'titre d'amitié, appellation familière qu'on donne à qn' est attesté depuis le début du XIII^e siècle, FEW 2.2. 973.

³⁷³ Brunot-Bruneau 190.

³⁷⁴ Le nom masculin *confrère* est issu du moyen latin *confrater* 'membre d'une corporation (société de bienfaisance, corporation professionnelle); celui qui a les mêmes fonctions, collègue', attesté depuis le début du XIII^e siècle, sous la forme de *confrère* depuis le XIII^e siècle, FEW 3. 766. Au XVI^e siècle, *confrere* avait le sens d'initié du premier degré', Huguet, *Dictionnaire* 2. 437.

³⁷⁵ Cf. chapitres 2.8.2.2 et 2.8.2.5.

³⁷⁶ Cf. chapitre 2.8.5.2.

Comme le vers contient une description de caractéristiques désagréables, le diminutif *bubelete*³⁷⁷ 'petite bube' peut réduire la quantité de l'évaluation négative. Il est utilisé dans un acte assertif et la force illocutoire peut être atténuée par le diminutif.

2.8.4.5 Construction de rime

La rime est une position importante dans le vers. Il est possible de bénéficier de la présence des diminutifs dans les rimes puisqu'ils peuvent faciliter leur construction à l'aide de suffixes. Dans le corpus I PoS (73,2%), I PoA (67,6%) et II PoS (39,1%), les diminutifs sont utilisés le plus fréquemment pour construire une rime, alors que 13,0% des diminutifs analytiques du corpus II PoA sont utilisés dans ce but (la quatrième place):

(56 PoS) Par quoy vivrons ensemble en joye eterne,
Sans plus passer l'infornelle cisterne;
Si aymerons ces castes tourterelles,
Et tournoirons bien souvent entour elles,
Et nous jourons sur fleurs et sur *herbettes*
Doulcetterment avec les *coulombettes*. (*Épîtres* 31).

Cf. exemple (26 PoS). Le diminutif *coulombettes* construit ici une rime avec *herbettes*.

(57 PoA) *Ulixes sages, au moins estimé tel,*
Fit bien jadis refus d'estre *immortel*
Pour retourner en sa *maison petite,*
Et du regret de mort se disoit *quitte*
Si l'air eust pu de son pays humer
Et veu de loing son vilage fumer! (*Epistres* 101).

Le diminutif analytique *maison*³⁷⁸ *petite* sert ici à faire la rime *petite* – *quitte*. Il est possible que l'ordre des mots dans *maison petite* ait été interverti pour obtenir la rime, cette épithète étant normalement antéposée en français (en général, les épithètes se posent cependant après le mot complété en français). Le diminutif s'utilise dans un acte évaluatif (*Ulixes sages, au moins estimé tel,...* *Et du regret de mort...*). Il peut renforcer ces évaluations (*maison petite* peut contraster la vie terrestre à l'immortalité).

³⁷⁷ Le nom féminin *bubelete* est le diminutif de *bube* 'tumeur', 'bulle' (par analogie), Huguet, *Dictionnaire* 2. 19. Le mot-thème est issu du latin *bubon* 'tumeur; enflure'. *Bube* au sens de 'pustule' est attesté entre les XIII^e et XVIII^e siècles. En ancien et en moyen français, *bubette* avait le sens de 'petite bustule' (entre le XIII^e et le milieu du XVII^e siècles). Selon Wartburg, la forme diminutive *bubelette* n'est attestée qu'au milieu du XIX^e siècle, FEW 1. 581, mais Rabelais l'utilise déjà au XVI^e siècle dans le *Pantagruel*. Le mot latin *bubon* est une expression médicale qui vient du grec *βουβών*, FEW 1. 581.

³⁷⁸ Cf. note 285.

(XXXVII PoS) 19 17 168 *C'est une belle godinette,*
 19 17 169 Elle avoit une grosse *tette,*
 19 17 170 Je ne scay moy qu'elle avoit fait,
 19 17 171 Mais dedans y avoit du lait. (*Farces* 19 30 22).

L'adjectif *belle* apporte une nuance admirative au diminutif *godinette*³⁷⁹. Le diminutif construit ici la rime *godinette – tette*. Il est utilisé dans un acte évaluatif (*C'est une belle godinette...*). Ce diminutif peut renforcer l'évaluation positive.

(XXXVIII PoA) 16 81 Icy Jayrus se jecte a genoulx devant Jhesus.
 16 81 6029 Sire, je doy bien accuser
 16 81 6030 mon courage de peche plain,
 16 81 6031 mais ne veulles pas recuser
 16 81 6032 l'angoysseux dueil dont je me plain.
 16 81 6033 Ha, sire tant doulx et humain,
 16 81 6034 tu es voye et vie immortelle;
 16 81 6035 dont, te plaise estendre ta main
 16 81 6036 sur *ta povre petite ancelle* !
 16 81 6037 Je n'ay que une fille *pucelle*
 16 81 6038 qui n'a seullement que douze ans,
 16 81 6039 mais une maladie mortelle
 16 81 6040 l'a surprise puis peu de temps.
 16 81 6041 Sire, si ta grace ne estens
 16 81 6042 sur elle, plus n'y a d'espoir.
 16 81 6043 Pour ce, *je te requiers, entens*
 16 81 6044 *a son gref mal et la viens veoir.* (*Mystere*).

Le diminutif analytique *petite ancelle*³⁸⁰ exprimant la compassion (*povre*) et l'affection (*ta*³⁸¹) peut être utilisé ici pour construire la rime *ancelle – pucelle*. Il fait partie d'un acte persuasif, vu que Jayrus prie Jésus de venir voir sa fille malade. Ce diminutif peut renforcer la force illocutoire.

2.8.4.6 Soulignement de l'idée de la petitesse

Dans nos corpus, les diminutifs synthétiques sont souvent renforcés par l'adjectif *petit*. Cette épithète peut souligner l'idée de la petitesse exprimée par le

³⁷⁹ Le nom féminin *godine* est issu du latin *gaudere* 'se réjouir'. Le moyen français *gaudine* 'femme portée au plaisir' est attesté dans la première moitié du XVI^e siècle, *godine* 'femme gentille' au milieu du XVI^e siècle. Le diminutif *godinette* 'jeune fille réjouie et agréable' est attesté entre le début du XV^e siècle et la deuxième moitié du XVII^e siècle, *FEW*. 4. 75, 78-79.

³⁸⁰ Le nom féminin *ancelle* signifiait 'servante (au propre et au figuré)' au XVI^e siècle. À ce temps-là, le mot s'utilisa surtout pour désigner 'Sainte Vierge', Huguet, *Dictionnaire* 1. 208. Le français *ancelle* est issu du latin *ancilla* 'servante'. La forme *ancele* est attestée en ancien français (toujours utilisé par Ronsard), *FEW* 1. 93.

³⁸¹ Brunot-Bruneau 190.

diminutif synthétique. Dans ces constructions, l'épithète *petit* précède le diminutif. Le groupe *petit + diminutif* est conçu comme un seul bloc où l'épithète *petit* peut rendre le diminutif plus menu et plus délicat.³⁸²

Les diminutifs expriment le plus souvent le soulignement de l'idée de la petitesse dans les corpus II PrA (39,8%), I PrS (60,0%) et dans le corpus I PrA (45,3%). Dans les corpus II PoA (16,7%) et I PoA (19,7%), la deuxième place est occupée par les diminutifs exprimant le soulignement de la petitesse:

(58 PoA) De *petits ourselets*, qui desja pourront bien
 Se jouer avec vous sans avoir peur de rien;
 Ils sont fort esveillez, peu farouches, et semblent
 Estre freres bessons, tant fort ils se ressemblent; (*Eglogues* 995).

L'épithète *petits* du diminutif analytique *petits ourselets*³⁸³ peut souligner l'idée de la petitesse puisque *ourselets* est déjà un diminutif synthétique. En outre, l'affectivité peut être exprimée par l'épithète et le suffixe diminutif (cf. chapitre 2.9.2). Le diminutif est utilisé dans un acte assertif dont l'atmosphère est positive (l'on mentionne des caractères positifs des petits ours), et cela lui permet de renforcer la vérité de ce qui est dit.

(XXXIX PrS) Et, quant les logeurs estoient arrivez
 26 179 au logeiz, fut-en en ville, villaige ou aux champs,
 26 179 chascun mettoit sa bannerette, qui estoit en ung baston
 26 179 ou en une *petite gaullette*, a la fenestre de son
 26 179 logeiz ou sur ung buisson, si aux buyssons estoit. (*Jouvencel*).

Cf. exemple (VIII PrS). L'adjectif *petite* souligne l'idée de la petitesse exprimée par le diminutif synthétique *gaullette*. Ce dernier est utilisé dans un acte assertif. On ne peut pas voir ici une modification de la force illocutoire.

Les diminutifs (le plus souvent les diminutifs analytiques dans nos corpus) peuvent aussi être renforcés par les adverbes comme par exemple *si* et *tant*:

(59 PrA) "Regardez, mes dames, quelz sont les effectz de la malice quant elle est jointe à la puissance! - J'avois bien ouy dire, ce dist Longarine, que les Italiens estoient subjects à trois vices par excellence; mais *je n'eusse pas pensé que la vengeance et cruaulté fut allée si avant*, que, pour une *si petite occasion*, elle eut donné si cruelle mort." (*Heptaméron* 112, *Essais* 2. 111 x 2).

L'adverbe *si* peut souligner l'idée de la petitesse du diminutif analytique *petite occasion*³⁸⁴. Ce diminutif fait partie d'un acte évaluatif, vu que Longarine

³⁸² Hasselrot, *Étude* 208-209. Cf. chapitre 2.9.2.

³⁸³ Le nom masculin *ourselet* est issu du latin *ursus* 'ours'. *Ourselet* 'petit de l'ours' est attesté au XVI^e siècle, *FEW* 14. 64. C'est un diminutif d'*ours*, Huguét, *Dictionnaire* 5. 562.

³⁸⁴ Le nom féminin *occasion* est issu du latin *occasio* 'occasion'. L'ancien français *occasiun* 'raison, motif, cause' est attesté dans la deuxième moitié du XII^e siècle, la forme d'*occasion*

prononce son opinion. Le diminutif peut renforcer l'évaluation (*je n'eusse pas pensé que la vengeance et cruauté fut allée si avant*).

(XXXX PrA) Les chevaliers furent fors, si que des arcons
 15 116 519 ne se murent, et de ce fut Aigres moult courroucie
 15 116 519 de ce qu'il n'abati son compaignon ; et encores
 15 116 519 fut l'autre plus dolent de ce qu'il n'avoit Aigres
 15 116 519 tresbuchie, si lui dist : "Par Dieu, vassal,
 15 116 519 *vous estes trop outrecuidiez quant vous nous estes*
 15 116 519 *venus envair a si petite compaignie.* (Berinus, Jouvencel 26 157).

L'adverbe *si* peut souligner l'idée de la petitesse exprimée par le diminutif analytique *petite compaignie*³⁸⁵. Ce diminutif s'utilise dans un acte évaluatif (*vous estes trop outrecuidiez quant vous nous estes venus envair a si petite compaignie*). Il est possible qu'il renforce l'évaluation négative.

(XXXXI PoA) 16 28 2268 Il semble a son parler *prophete*,
 16 28 2269 en son contempler *seraphin*
 16 28 2270 et en charite *cherubin*,
 16 28 2271 mais en ses douleurs *ung pur homme*.
 16 28 2272 Bref, il ne prend repos ne somme
 16 28 2273 et ne fait *oeuvre tant petite*
 16 28 2274 que grandement il ne *merite.* (Mystere).

L'adverbe *tant* peut souligner l'idée de la petitesse exprimée par le diminutif analytique *petite œuvre*³⁸⁶. Il sert aussi à construire la rime *petite – merite* (cf. chapitre 2.8.4.5). Le diminutif est utilisé dans un acte évaluatif, vu que les caractéristique d'un homme sont décrits (*prophete, seraphin, cherubin, ung pur homme*). Il peut renforcer l'évaluation.

2.8.4.7 Soulignement de l'idée du contraste

au XIII^e siècle, FEW 7. 295-296. Au XVI^e siècle, *occasion* pouvait aussi désigner 'petit combat', Huguét, *Dictionnaire* 5. 486.

³⁸⁵ Entre les IX^e et XV^e siècles, *compaignie* pouvait signifier 'rapport', Godefroy 2. 201. Le nom féminin *compaignie* désignait 'réunion mondaine', 'cour de justice' et 'troupes de l'antiquité (au sens militaire)' au XVI^e siècle. À cette époque, l'on écrivait souvent *companie*, Huguét, *Dictionnaire* 2. 376-377. *Compaignie* vient du latin *companiono* 'compagnon'. *Compaignie* au sens de 'présence d'une personne auprès d'une autre' est attesté depuis le milieu du XI^e siècle, au sens de 'réunion de personnes qui vont avec quelqu'un, qui sont rassemblées dans une salle, etc.' depuis la deuxième moitié du XI^e siècle, FEW 2.2. 965-966.

³⁸⁶ Le nom féminin *œuvre* vient du latin *opera* 'travail, action'. L'ancien français *ovre* 'livre, ouvrage, composition en vers ou en prose' est attesté dans la deuxième moitié du XII^e siècle, *œuvre* entre le milieu du XV^e siècle et la première moitié du XVIII^e siècle, FEW 7. 358, 360. Au XVI^e siècle, *œuvre* pouvait aussi être masculin. À cette époque-là, la forme *ouvre* était aussi utilisée, Huguét, *Dictionnaire* 5. 499.

Le diminutif peut souligner l'idée du contraste par antithèse.³⁸⁷ Dans nos corpus, les diminutifs analytiques semblent souligner fréquemment l'idée du contraste: dans le corpus II PoA (18,5%), la première place et dans les corpus II PrA (20,5%) et I PrA (42,2%), la deuxième place sont occupées par les diminutifs analytiques exprimant le contraste. Dans le corpus I PoA, la troisième place (9,9%) est occupée par les diminutifs exprimant le contraste, comme ici:

(60 PoA) O *Tetin*, ne *grand*, ne *petit*,
Tetin meur, Tetin d'*appetit*,
Tetin qui nuit & jour criez:
Mariez moy, tost mariez; (*Épigrammes* 183).

Le diminutif analytique *petit tetin*³⁸⁸ (*tetin* est sous-entendu) exprime le contraste par rapport à *grand tetin*. Il fait aussi la rime *petit* – *appetit* (cf. chapitre 2.8.4.5). Il s'utilise dans un registre lyrique où l'on admire le tétin au point où l'on veut se marier avec la femme. L'acte évaluatif peut être renforcé par le diminutif.

(61 PrA) - Pensez que la pauvre femme cuydoit avoir fait ung beau present à Dieu d'une *petite chandelle!* ce dist madame Oisille. Je ne regarde point la valleur du present, mais le cueur qui le presente. Peut estre que ceste bonne femme avoit plus d'amour à Dieu, que ceulx qui donnent les *grandz torches*, car, comme dict l'Evangile, elle donnoit de sa necessité. (*Heptaméron* 132).

Le diminutif analytique *petite chandelle*³⁸⁹ souligne l'idée du contraste par rapport à *grandz torches*. Le registre est lyrique: Madame Oisille admire le bon coeur de la femme qui avait fait don à Dieu d'une petite chandelle. Le diminutif semble renforcer l'acte évaluatif.

(XXXXII PrA) 26 113 Et aussi a este faite cy-devant asses suffisamment
26 113 mention de telles *petites entreprises* en la premiere
26 113 partie de ce livre. Parquoy suffist en ceste seconde
26 113 partie parler et faire mention des *moyennes entreprises*,
26 113 en montant tousjours de plus en plus. (*Jouvencel*).

Le diminutif analytique *petites entreprises*³⁹⁰ peut être contrasté à *moyennes entreprises*. Le diminutif s'utilise dans un acte assertif. Il n'est pas possible de discerner ici une modification de l'acte de langage.

³⁸⁷ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 390.

³⁸⁸ Le nom masculin *tétin* est issu du germanique **titta* 'mamelle'. *Tetin* 'sein, mamelle' est attesté entre le moyen français et le début du XVIII^e siècle, *tétin* 'bout de la mamelle des hommes ou des femmes' depuis la première moitié du XVI^e siècle, FEW 17. 333-334.

³⁸⁹ Le non féminin *chandelle* vient du latin *candela*. Le français *chandelle* est attesté depuis le XIII^e siècle, FEW 2.1. 177. Au XVI^e siècle, il avait aussi le sens de 'cierge', Huguot, *Dictionnaire* 2. 184.

³⁹⁰ Le nom féminin *entreprise* est une substantivation du participe passée féminin d'*entreprendre*. Il vient du latin *prehendere* 'prendre'. L'ancien français *entreprise* 'différence entre deux personnes' est attesté dans la première moitié du XIII^e siècle et le sens d'agression, opération militaire' entre le XV^e siècle et la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

(XXXXIII PoA) 19 58 RIFFLART commence
 19 58 14 Or ca, Mehault, *bel oyselou,*
 19 58 15 Ung *gros cueur en petite pance,*
 19 58 16 Qui te doint si malle *meschance,*
 19 58 17 Mehault, pourquoy ne chante tu,
 19 58 18 As tu doncques joye perdu ? (*Farces*).

Le diminutif analytique *petite pance*³⁹¹ permet le contraste avec *gros cueur*. Il peut aussi être utilisé ici pour faire la rime *pance – meschance* (cf. chapitre 2.8.4.5). Le diminutif se rencontre dans un acte interrogatif et évaluatif (*bel oyselou*). Il fait aussi partie de l'acte des vocatifs (cf. chapitre 2.3.3) et peut renforcer l'acte évaluatif.

2.8.4.8 Sympathie

La sympathie représente la ressemblance et une attitude positive de l'interlocuteur envers les personnes ou les choses. Un autre caractère important de la sympathie est de partager par exemple les croyances, les idées et les émotions avec le référent.³⁹² Une attitude sympathique (14,5%) de la phrase semble favoriser moyennement l'emploi des diminutifs analytiques dans le corpus II PrA:

(62 PrA) Il leur respondit: "*Il n'est ja besoin d'y penser si fort, car comme homme experimenté, je vous y responderay promptement: entendez, que j'ay autresfois esté en ce scrupulle, mais quant ces petites resveries me viennent en l'entendement, je laisse tout cela et ne dictz ne l'un ne l'autre, mais en leur lieu, je diz mon Ave Maria et voula comme j'en eschappe au grand repos de ma conscience.*" (*Heptaméron* 150).

La compréhension pour les attraits des petites rêveries peut conduire à une attitude sympathique au diminutif analytique *petites resveries*³⁹³, et ainsi, à toute

Entreprinse 'action injuste par laquelle on entreprend sur le bien ou sur les droits d'autrui' est attesté au XVI^e siècle, *FEW* 9. 339, 349. Les autres sens au XVI^e siècle étaient de 'prise réciproque' et d'esprit d'entreprise'. À cette époque-là, l'on employait souvent la forme *entreprinse*, Huguet, *Dictionnaire* 3. 532.

³⁹¹ Le nom féminin *panse* pouvait signifier 'sorte de pourpoint' au XVI^e siècle, Huguet, *Dictionnaire* 5. 599, 602. *Pance* est issu du latin *pantex, -ice* 'panse'. L'ancien et le moyen français *pance* 'ventre (familier, péjoratif)' est attesté depuis le XII^e siècle, la forme *panse* depuis le XV^e siècle, *FEW* 7. 565.

³⁹² Cf. chapitre 1.2.4. Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 206-207.

³⁹³ Le nom féminin *rêverie* est issu du latin **reexvagus* 'errant'. Le français *resverie* au sens de 'réjouissance, ébats tumultueux' est attesté entre la première moitié du XIII^e siècle et le milieu du XV^e siècle, de 'délire, égarement' entre les premières moitiés des XIII^e et XVIII^e siècles, de 'chose trompeuse, qui ne tient pas debout' entre la première moitié du XVI^e et la deuxième moitié du XVII^e siècles et de 'méditation dans laquelle on s'absorbe' depuis

la phrase. L'*homme expérimenté* représente le ton formel de la phrase. Le diminutif est utilisé dans un acte évaluatif et peut renforcer l'évaluation qu'*Il n'est ja besoin d'y penser si fort*.

2.8.4.9 Soulignement du registre lyrique

Il est caractéristique des diminutifs de se rencontrer dans les registres lyriques (cf. chapitres 2.3.1 et 2.8.5.3). Les diminutifs peuvent aussi exprimer l'amour (cf. chapitre 2.8.2.3.3), l'affection (cf. chapitre 2.8.2.3.2) et l'admiration (cf. chapitre 2.8.2.3.3). Ainsi, les diminutifs peuvent souligner le registre lyrique. Dans le corpus II PoA, la troisième place est occupée par le soulignement d'un registre lyrique (14,8%) :

(63 PoA) Ô *doux regards, ô yeux pleins de beauté*
Petits jardins pleins de fleurs amoureuses
 Où sont d'Amour les flèches dangereuses,
 Tant à vous voir mon oeil s'est arrêté! (*Sonnet 12*).

Le diminutif analytique *petits jardins*³⁹⁴ s'utilise dans un registre lyrique où les yeux de la bien-aimée sont conjugués à des jardins de fleurs amoureuses. Ce diminutif analytique exprime l'idée de l'amour et de l'admiration puisqu'il est spécifié par *pleins de fleurs amoureuses*. Il peut souligner le registre lyrique (*Ô doux regards, ô yeux pleins de beauté...*). L'acte évaluatif est renforcé par le diminutif.

2.8.4.10 Conclusions

Il est légèrement surprenant que la catégorie des diminutifs soulignant le registre lyrique ne soit pas mieux représentée dans nos corpus puisque les registres lyriques favorisant la formation diminutive sont fréquents dans nos corpus II PoS, II PoA et I PrA (cf. chapitre 2.8.5.3). La catégorie des diminutifs utilisés pour construire une rime différencie les deux corpus PoS et PrS puisqu'elle est fréquemment utilisée dans les corpus II PoS et I PoS, mais pas du tout utilisée dans les corpus II PrS et I PrS. Les diminutifs analytiques eux aussi sont utilisés pour construire une rime dans les corpus II PoA et I PoA. En fait, les diminutifs utilisés pour construire une rime dans le corpus I PoA distinguent ce corpus du corpus I PrA. La fréquence du soulignement du contraste dans les deux corpus II A et I A peut être influencée par la longueur

Montaigne, *FEW* 10. 184-185. Au XVI^e siècle, il pouvait aussi signifier 'folie, acte ou parole de folie' et 'rêve', Huguet, *Dictionnaire* 6. 561-562.

³⁹⁴ Le nom masculin *jardin* est issu de l'ancien francique *gard* 'espace clos, enclos'. Le français *jardin* 'lieu, ordinairement clos, planté de végétaux utiles ou d'agrément' est attesté depuis la première moitié du XII^e siècle, *FEW* 16. 18.

du groupe nominal d'un diminutif analytique, qui attire ainsi facilement l'attention principale dans la phrase et souligne l'idée de la petitesse.

2.8.5 Le registre littéraire

2.8.5.1 Tableaux

TABLEAU 36 LE REGISTRE LITTÉRAIRE (CORPUS II PoS)

REGISTRE LITTÉRAIRE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Comique	0 occ. sur 23	
Laudatif	3 occ. sur 23	
Lyrique	9	39,1 %
Tragique	3 occ. sur 23	
Religieux	2 occ. sur 23	
Polémique	0 occ. sur 23	
Pastoral	5 occ. sur 23	
Relatif aux enfants	1 occ. sur 23	
TOTAL DES OCCURRENCES	23	100,0 %

TABLEAU 37 LE REGISTRE LITTÉRAIRE (CORPUS II PrS)

REGISTRE LITTÉRAIRE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Comique	0 occ. sur 11	
Laudatif	0 occ. sur 11	
Lyrique	1 occ. sur 11	
Tragique	5 occ. sur 11	
Religieux	0 occ. sur 11	
Polémique	5 occ. sur 11	
Pastoral	0 occ. sur 11	
Relatif aux enfants	0 occ. sur 11	
TOTAL DES OCCURRENCES	11	100,0 %

TABLEAU 38 LE REGISTRE LITTÉRAIRE (CORPUS II PoA)

REGISTRE LITTÉRAIRE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Comique	0 occ. sur 74	
Laudatif	3 occ. sur 74	
Lyrique	44	59,5 %
Tragique	9	12,2 %
Religieux	0 occ. sur 74	
Polémique	4 occ. sur 74	
Pastoral	13	17,6 %
Relatif aux enfants	1 occ. sur 74	
TOTAL DES OCCURRENCES	74	100,0 %

TABLEAU 39 LE REGISTRE LITTÉRAIRE (CORPUS II PrA)

REGISTRE LITTÉRAIRE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Comique	0 occ. sur 23	
Laudatif	0 occ. sur 23	
Lyrrique	3 occ. sur 23	
Tragique	12	52,2 %
Religieux	1 occ. sur 23	
Polémique	6	26,1 %
Pastoral	1 occ. sur 23	
<u>Relatif aux enfants</u>	0 occ. sur 23	
TOTAL DES OCCURRENCES	23	100,0 %

TABLEAU 40 LE REGISTRE LITTÉRAIRE (CORPUS I PoS)

REGISTRE LITTÉRAIRE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Comique	0 occ. sur 11	
Laudatif	0 occ. sur 11	
Lyrrique	2 occ. sur 11	
Tragique	6	54,5 %
Religieux	0 occ. sur 11	
Polémique	1 occ. sur 11	
Pastoral	0 occ. sur 11	
<u>Relatif aux enfants</u>	0 occ. sur 11	
TOTAL DES OCCURRENCES	11	100,0 %

TABLEAU 41 LE REGISTRE LITTÉRAIRE (CORPUS I PrS)

REGISTRE LITTÉRAIRE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Comique	0 occ. sur 11	
Laudatif	0 occ. sur 11	
Lyrrique	4 occ. sur 11	
Tragique	7	63,6 %
Religieux	0 occ. sur 11	
Polémique	0 occ. sur 11	
Pastoral	0 occ. sur 11	
<u>Relatif aux enfants</u>	0 occ. sur 11	
TOTAL DES OCCURRENCES	11	100,0 %

TABLEAU 42 LE REGISTRE LITTÉRAIRE (CORPUS I PoA)

REGISTRE LITTÉRAIRE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Comique	0 occ. sur 12	
Laudatif	0 occ. sur 12	
Lyrique	4 occ. sur 12	
Tragique	4 occ. sur 12	
Religieux	4 occ. sur 12	
Polémique	0 occ. sur 12	
Pastoral	0 occ. sur 12	
Relatif aux enfants	0 occ. sur 12	
TOTAL DES OCCURRENCES	12	100,0 %

TABLEAU 43 LE REGISTRE LITTÉRAIRE (CORPUS I PrA)

REGISTRE LITTÉRAIRE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Comique	2 occ. sur 42	
Laudatif	0 occ. sur 42	
Lyrique	13	31,0 %
Tragique	22	52,4 %
Religieux	3 occ. sur 42	
Polémique	2 occ. sur 42	
Pastoral	0 occ. sur 42	
Relatif aux enfants	0 occ. sur 42	
TOTAL DES OCCURRENCES	42	100,0 %

2.8.5.2 Polémique

Il semble que les diminutifs aient le plus fréquemment une connotation positive.³⁹⁵ Dans nos corpus, les diminutifs se rencontrent cependant le plus souvent dans les registres négatifs. Dans 5 occurrences (sur 11 occurrences) du corpus II PrS, le registre est polémique ou tragique. Dans le corpus II PrA, les registres polémique (26,1%) et tragique (52,2%, la première place) sont fréquents. Dans les corpus I PrS (63,6%), I PoS (54,5%) et I PrA (52,4%), les diminutifs synthétiques se rencontrent le plus fréquemment dans un registre tragique. Ce dernier est parmi les registres les plus fréquents aussi dans les corpus I PoA (les quantités étant pourtant très modestes; 4 occ./12) et II PoA (12,2%). Ainsi, la plupart des diminutifs réduisent la quantité de l'évaluation négative dans les phrases critiques de nos corpus (cf. chapitre 2.8.4.4):

(XXXXIV PrS) Mais, par
 26 76 envye et a l'instigation d'aucuns qui le desiroient
 26 76 grever et travailler, apres ce que Charles le Gros
 26 76 aïsne filz du roy, eut occis et tue le filz du dit Ogier,
 26 76 nomme *Baudouin*, en esbatant et jouant aux eschez,
 26 76 comme racompte l'histoire plus amplement, icellui
 26 76 Ogier, avec le trouble de son filz, fut prins et mys en

³⁹⁵ Cf. chapitres 2.8.2.2 et 2.8.2.5.

26 76 prison, mais non pas sans grant resistance. (*Jouvencel*).

Le diminutif *Baudouin*³⁹⁶ exprime l'affection envers le fils mort. Le registre est sérieux à cause du fait que l'on parle d'homicide et de prison. Le diminutif réduit l'évaluation négative. Il est utilisé dans un acte assertif. Le diminutif peut atténuer cet acte de langage.

(XXXXV PoA) 40 240 *Et m'escripvez a un paraphe*
 40 241 *Sur moy ce petit epitaphe:*
 40 242 *Cy gist Pernet, franc archier,*
 40 243 *Qui cy mourut sans demarcher, (Franc).*

Cf. exemple (VI PoA). Le diminutif analytique *petit epitaphe* peut exprimer l'admiration soulignée par le pronom démonstratif *ce*³⁹⁷. Le registre peut être considéré comme triste, vu que l'on parle d'une épitaphe et de la mort. Le diminutif peut atténuer l'acte directif (*Et m'escripvez a un paraphe...*).

(XXXXVI PrA) *Après ces parolles, le prevost*
 1 160 44 *se vient mettre en siege pontifical adextre et*
 1 160 45 *environne de ses hommes, et le bon compaignon fut*
 1 160 46 *mis et assis sur le petit banc ou parquet, ce voyant*
 1 160 47 *tout le peuple et celle qui l'accusoit. (Cent).*

Le diminutif analytique *petit banc*³⁹⁸ exprime la petitesse pure et simple. Le registre est légèrement menaçant à cause de la situation de l'accusation. L'emploi du diminutif analytique *petit banc* peut alléger l'atmosphère. Ce diminutif se rencontre dans un acte assertif. Il est possible qu'il atténue la menace inscrite dans l'affirmation.

(XXXXVII PrA) *Mais il se doubta de trayson et ne volut*
 17 163 19 *point yssir ne faire aucune resistance ne saillie contre eulx.*
 17 163 20 *Mais esleut une nuit qui plus lui sembla a ce cenvenable, et se*
 17 163 21 *mist sur une petite fuste avec aucuns ses complicez, et s'en cuiderent*
 17 163 22 *fouir par eaue. (Beka).*

Le diminutif analytique *petite fuste*³⁹⁹ exprime la petitesse pure et simple. Le registre est sérieux puisque l'on parle d'un trahison et d'une fuite. Le diminutif peut alléger le registre sérieux de l'acte assertif.

³⁹⁶ Le nom de famille *Baudouin* (*Bald-win-*; *win-* 'ami') est un hypocoristique de *Baude*, cas sujet du nom de personne germanique *Baldo*, proprement 'audacieux', Dauzat 31.

³⁹⁷ Le pronom démonstratif peut évoquer un sentiment d'admiration, Brunot-Bruneau 207.

³⁹⁸ Le nom masculin *banc* est issu du germanique **banks* 'banc'. Le français *banc* est attesté en ancien occitan, FEW 1. 235.

³⁹⁹ Le nom féminin *fuste* pouvait désigner au XVI^e siècle 'morceau de bois', 'futaie', 'sorte de navire léger, de petite galère', 'certains navires de l'antiquité', 'l'arche de Noé (par Du Bartas)' et 'tonneau, futaille', Huguet, *Dictionnaire* 4. 244-245. *Fuste* est issu du latin *fustis* 'bâton'. *Fuste* au sens de 'bateau léger, long et étroit, à deux rangs de rames' est attesté entre les XIV^e et XVI^e siècles, FEW 3. 915, 917.

(64 PrA) la fait despouiller tout en chemise et lui vestit le petit habit qu'il portoit, reprenant le sien accoustumé; et le plus tost qu'il peut, s'en part de leans, menant avecq luy *son petit Cordelier que si long temps il avoit désiré. Mais Dieu, qui a pitié de l'innocent en tribulation, regarda les larmes de ceste pauvre damoiselle*, en sorte que le mary, ayant fait ses affaires plus tost qu'il ne cuydoit, retourna en sa maison par le mesme chemyn où sa femme s'en alloit. (*Heptaméron* 82).

Cf. exemple (33 PrA). Le diminutif analytique *petit Cordelier* exprime la familiarité, renforcée par l'adjectif possessif *son*⁴⁰⁰. En plus, la spécification *que si long temps il avoit désiré* apporte une nuance intime à la phrase. Le registre peut être considéré aussi comme tragique (*Mais Dieu...regarda les larmes de ceste pauvre damoiselle*). Le diminutif familier peut réduire l'évaluation négative.

(XXXXVIII PoS) 27 135 Parle LE SEGON CHEVALIER.
 27 135
 27 135 1793 Seigneurs, il ne vous en faul doubter,
 27 135 1794 Quar certes il sera bien garder.
 27 135 1795 Ales vous an quan il vous plaira.
 27 135 1796 Certes, *le premier que viendra*
 27 135 1797 Pour le *amblet*, sen actendue
 27 135 1798 *Il ara la teste fandue*
 27 135 1799 De ceste espee qu'est bien forbie. (*Biard*, 27 137 1844).

Le diminutif *amblet*⁴⁰¹ est employé dans le dialogue d'un texte descriptif. Il se rencontre dans les paroles du second chevalier. Le registre est menaçant à cause du fait que le premier qui viendra aura la tête fendue par l'épée. Le diminutif est utilisé dans un acte prédictif. Il peut atténuer cette prédiction menaçante.

Par contre, quand le diminutif a un sens péjoratif, il semble souligner l'évaluation négative:

(65 PrS) contre la forme de nos peres et la particuliere liberté de la noblesse de ce Royaume, nous nous tenons descouverts bien loing autour d'eux, en quelque lieu qu'ils soient, et comme autour d'eux, autour de cent autres, tant nous avons de tiercelets et *quartelets de Roys*; (*Essais* 1. 322).

Montaigne ajoute le suffixe *-et* au diminutif *quartel* 'petit quart'. L'expression *quartelet*⁴⁰² *de roy* au sens de '(roi) de peu de valeur' peut exprimer en plus de la

⁴⁰⁰ L'affection n'est pas exprimée fréquemment par l'adjectif possessif de la troisième personne, Brunot-Bruneau 190-191, mais il le fait ici à notre avis.

⁴⁰¹ Le nom masculin *amblet* est le diminutif d'*amble*, Huguet, *Dictionnaire* 1. 186. Le mot-thème est issu du latin *ambulare* 'marcher', *FEW* 1. 86. *Ambles* fut attesté à la fin du XIII^e siècle, *NDE* 27. La date d'attestation d'*amblet* est incertaine.

⁴⁰² L'expression du moyen français *quartelet de roy* signifiait '(roi) de peu de valeur' (dans la deuxième moitié du XVI^e siècle), *FEW* 2.2. 1423. Le diminutif *quartel* au sens de 'petit quart' est attesté au XIII^e siècle. Au XVI^e siècle, *quartel* avait aussi le sens de 'mesure de blé, de capacité variable selon les provinces', Greimas-Keane 516. Le mot-thème *quart* est issu du latin *quartus* 'quatrième'. Le français *quart* 'quatrième' est attesté en ancien français (jusqu'à

petitesse l'ironie et le mépris. La phrase critique la grande quantité de rois sans importance. Le registre et l'idée exprimée par le diminutif étant polémiques, le diminutif ne réduit pas la quantité de l'évaluation négative. Par contre, il semble renforcer l'acte évaluatif.

(66 PoA) A Rouen en gaignas (povre homme)
 D'argent *quelque petite somme*,
 Qui bien à propos te survint
 Pour la verolle qui te vint. (*Satiriques* 132).

Le diminutif analytique *petite somme*⁴⁰³, exprimant le mépris à cause de l'adverbe *quelque*, est utilisé dans un registre polémique où l'on minimise les exploits de Sagon⁴⁰⁴. Par contre, ce diminutif analytique ne réduit pas l'évaluation négative puisqu'il n'exprime pas une idée positive. Ainsi, l'acte évaluatif (négatif) peut être renforcé par le diminutif.

2.8.5.3 Lyrique

Selon Dressler et Merlini Barbaresi, on peut prévoir une grande quantité de diminutifs dans les situations amoureuses.⁴⁰⁵ Dans nos corpus II PoS (39,1%) et II PoA (59,5%), le registre lyrique occupe la première place:

(67 PoS) Xandrin, mon doux soucy, mon œillet, et ma rose,
 Qui peux de mes troupeaux et de moy disposer,
 Le Soleil tous les soirs dedans l'eau se repose,
 Mais *Margot* pour t'amour ne sçauroit reposer. (*Eglogues* 917, 924, 925, 935, 951, *Lyriques* 175).

Le diminutif *Margot*⁴⁰⁶ désigne la familiarité. Il est employé dans un registre amoureux (*pour t'amour ne sçauroit reposer*). L'acte évaluatif est renforcé par le diminutif.

la première moitié du XVII^e siècle). Le latin *quartus* survécut dans toutes les langues romanes, sauf en roumain, *FEW* 2.2. 1422-1423, 1427.

⁴⁰³ Le nom féminin *somme* est issu du latin *summa* 'le plus haut point'. Le français *somme* (de florins, de deniers, d'argent) 'certaine quantité de' est attesté dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, *FEW* 12. 423, 425. Au XVI^e siècle, il pouvait avoir aussi les sens de 'charge', de 'transport de fardeaux', de 'sommaire' et d'en somme', Huguot, *Dictionnaire* 7. 25.

⁴⁰⁴ L'adversaire de Marot, le poète François Sagon avec qui il s'était querellé sur des questions de religion en août 1534, Vasquez, *NDA* 2/1994, 2069.

⁴⁰⁵ *Morphopragmatics* 382.

⁴⁰⁶ *Marguerite*, *-itte* est un nom de baptême et un matronyme provenant d'un nom de personne d'origine grecque *Margarita* 'perle'. Ce nom fut popularisé par Sainte Marguerite d'Antioche, martyre du III^e siècle, honorée dès le VI^e siècle en Occident. Son culte ne devint cependant populaire qu'au XII^e siècle, Morlet 664. Dans les *Eglogues*, *Margot* est utilisé pour Marguerite de Valois, (1553-1615) reine de Navarre, Eichhoff, *NBG* 33/1860 (1967), 574. Sur la masculinisation, cf. chapitre 1.6.7.3. Sur le diminutif utilisé pour une femme, cf. chapitre 2.6.2.

(68 PoA) A l'ombre de la vigne est une Nymphé blonde
 A cheveux deliez, qui se couvre le flanc
 Et le corps seulement d'un *petit linge blanc*;
 Deux Satyres cornus sont aupres de la *belle*,
 Qui ont les yeux enflez de trop veiller pour elle, (*Eglogues* 982).

Le diminutif analytique *petit linge*⁴⁰⁷ s'utilise dans un registre amoureux et admiratif où la Nymphé est qualifiée de *belle*. Le diminutif peut renforcer cet acte évaluatif.

(69 PoA) A ma Dame & comment sa cruauté me traite.
 Comme une messagere & accorte & secrette
 Contemple en la voyant sa face & sa couleur,
 Si elle devient gaye, ou palle de douleur,
 Ou d'un *petit soupir* si elle me regrette. (*Sonnets* 155).

Le diminutif analytique *petit soupir*⁴⁰⁸ s'utilise dans un registre amoureux où l'homme se demande si la femme le regrette. Ce diminutif fait partie d'un acte évaluatif (*comment sa cruauté me traite*). Il peut renforcer l'évaluation négative.

31,0% des registres dans le corpus I PrA sont lyriques (deuxième place):

(XXXXIX PrA) Apres qu'il
 1 557 115 eut cogneu les vertuz et doulces condicions d'elle, *il*
 1 557 116 *eut telle affection et desir* qu'elle fust dame de ses
 1 558 117 biens par juste mariage, qu'il la demanda a ses
 1 558 118 parens et amys ; lesquelx, apres *aucunes petites*
 1 558 119 *difficultez* qui gueres ne durerent, luy donnerent et
 1 558 120 accorderent. (*Cent*).

Le diminutif analytique *petites difficultez*⁴⁰⁹ exprime la modestie à cause du pronom indéfini *aucunes*⁴¹⁰. Il s'utilise dans un registre amoureux où l'homme veut se marier avec la femme envers laquelle il sent l'affection et le désir. Le diminutif se rencontre dans un acte évaluatif, vu que l'homme admire la femme. Il peut atténuer cette évaluation positive.

Les diminutifs n'expriment pas très fréquemment l'admiration dans nos corpus (cf. chapitre 2.8.2.1). Ainsi, on pourrait supposer que le registre

⁴⁰⁷ Le nom masculin *linge* est issu du latin *lineus* 'de lin'. Le nom masculin *linge* 'toile de fil ou de coton approprié à divers usages domestiques' est attesté depuis la deuxième moitié du XIII^e siècle. Depuis la deuxième moitié du XVI^e siècle (et en français moderne), *linge* a aussi le sens de 'morceau de toile, p.ex. pour se frotter', *FEW* 5. 357.

⁴⁰⁸ Le nom masculin *soupir* est issu du latin *suspirare* 'soupirer'. Le français *suspir* 'expiration prolongée qu'on laisse échapper sous l'influence d'une émotion' est attesté au XII^e siècle, sous la forme de *souspir* entre le XIII^e siècle et la première moitié du XVII^e siècle et de *soupir* depuis la deuxième moitié du XIV^e siècle, *FEW* 12. 474.

⁴⁰⁹ Le nom féminin *difficulté* est issu du latin *difficultas* 'difficulté'. *Difficulté* est attesté en moyen français, *FEW* 3. 74.

⁴¹⁰ *Aucun* (< latin *aliquem*) signifie d'abord 'quelqu'un'. L'habitude de l'utiliser dans les phrases négatives en a fait un terme négatif, comme *personne*, *rien*, etc., Darmesteter 25.

admiratif ne soit pas non plus très répandu. Dans le corpus II PoA, le registre admiratif est pourtant fréquent [cf. aussi l'exemple (68 PoA)]:

(70 PoA) Tetin relect plus blanc qu'un œuf,
 Tetin de satin blanc tout neuf,
 Tetin qui fais honte à la Rose,
Tetin plus beau que nulle chose,
 Tetin dur, non pas Tetin, voyre,
 Mais *petite boule* d'Ivoyre (*Épigrammes* 182).

Le registre contenant le diminutif analytique *petite boule*⁴¹¹ est amoureux et admiratif. Il est possible que le diminutif renforce l'acte évaluatif (*Tetin plus beau que nulle chose, ...*).

2.8.5.4 Pastoral

L'emploi des diminutifs dans la poésie pastorale est basé sur le caractère ludique souvent exprimé par les diminutifs.⁴¹² Dans les corpus II PoS (5 occ./23) et PoA (17,6%%), le contexte pastoral occupe la deuxième place:

(71 PoS) Par quoy vivrons ensemble en joye eterne,
 Sans plus passer l'infernalle cisterne;
 Si aymerons ces castes tourterelles,
 Et tournoirons bien souvent entour elles,
 Et nous jourons sur fleurs et sur *herbettes*
 Doucettelement avec les *coulombettes*. (*Épîtres* 31).

Cf. exemple (26 PoS). Le diminutif *coulombette* est utilisé dans un registre pastoral. La nature y est sereine et agréable (cf. ci-dessous).

(72 PoA) Avoir autre souci que de tenir en point
 Tout son *petit bestail*, et de gente allaigresse
 Le garantir du loup, et quand la nuit le presse
 Le ramener au tect er de soigneuses mains,
 Corne à corne, conter les chevres et les dains, (*Bergerie* 148).

Le diminutif analytique *petit bestail*⁴¹³ est employé dans un registre pastoral où l'on parle des soins que le berger prend pour le bétail. Ce diminutif fait partie d'un acte assertif. Il peut renforcer la constatation qu'on prend soin de son bétail.

⁴¹¹ Le nom féminin *boule* 'corps sphérique' est issue du latin *bullā* 'bulle'. Sa date d'attestation est inconnue, *FEW* 1. 607.

⁴¹² Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 394. Cf. chapitres 2.3.5 et 2.8.4.2.

⁴¹³ Le nom masculin *bestail* est issu du latin *bestia* 'animal'. *Bestail* 'bétail' est attesté au XIII^e siècle, *FEW* 1. 340-341. C'est un mot collectif. Au XVI^e siècle, il signifiait 'bêtes, animaux', Huguet, *Dictionnaire* 1. 563.

En général, les diminutifs sont fréquents dans les situations amoureuses.⁴¹⁴ Celles-ci sont importantes dans la poésie pastorale, ce qui a contribué au grand nombre de diminutifs:

(73 PoS) Les ondes refuiront contremont les ruisseaux,
Sans feuilles au printemps seront les arbrisseaux,
 Venus sera sans torche, et Amour sans sargette,
 Quand le pasteur Fresnet oubliera Mariette. (Eglogues 951).

Le diminutif *Mariette*⁴¹⁵ désigne probablement Marie Clause, femme du seigneur de Fresnes.⁴¹⁶ Le registre littéraire est pastoral (p.ex. Fresnet est pasteur), et l'amour y joue un rôle important: l'on parle de l'amour entre Fresnet et Mariette, dont l'éventuelle fin changera l'ordre du monde (p.ex. *Sans feuilles au printemps seront les arbrisseaux*). Cet aspect de l'amour peut aussi avoir un caractère ludique. Le diminutif fait partie d'un acte prédictif, vu que l'on parle de l'avenir. Ce diminutif peut atténuer la prédiction négative.

L'idéalisation de la nature comme agréable et amicale est aussi un ingrédient de la poésie pastorale⁴¹⁷:

(74 PoS) *Quand tout repose et que la lune luyt,*
Viendront Silvan, Pan et les demydieux
 Des bois prouchains et circonvoisins lieux,
 Et avec eulx les féës et *nymphettes*,
 Tout alentour faisans joyeuses festes, (Épîtres 14).

Le diminutif *nymphette*⁴¹⁸ se rencontre dans le registre pastoral. La nature y est décrite comme agréable: par exemple *Quand tout repose et que la lune luyt*. Le diminutif peut y être utilisé pour construire la rime *nymphettes-festes* (cf. chapitre 2.8.4.5). Il s'emploie dans un acte prédictif (*Quand tout repose et que la lune luyt, Viendront Silvan, Pan et les demydieux*) et son au sens positif permet de renforcer le pronostic favorable.

⁴¹⁴ Cf. chapitre 2.8.5.3.

⁴¹⁵ *Marie, Maria, Mariam*, variante régionale *Mariaz* (en Dauphiné), cas régional *Marien, Maroie* (en Picardie), est un nom de baptême très fréquent et un matronyme. Il vient du nom de la Vierge, en hébreu *Miryam*, en grec *Maria(m)* [*Μαρια(μ)*]. *Mariette* est un hypocoristique de *Marie*. Elle se conserva comme matronyme, Morlet 664-665.

⁴¹⁶ OC 1122.

⁴¹⁷ Cf. *locus amoenus*, note 263.

⁴¹⁸ Le nom féminin *nymphette* est le diminutif de *nymphe*. Au XVI^e siècle, ce mot-thème pouvait signifier 'eau', 'nymphe d'insecte' ou 'Nymphéa, nénuphar', Huguet, *Dictionnaire* 5. 470. *Nymphe* est issu du latin *nympha* 'nymphe'. Au XIII^e siècle et entre la première moitié du XVI^e et la deuxième moitié du XVIII^e siècles, *nimphe* avait le sens de 'divinité des bois etc., représentée sous les traits d'une jeune fille, chez les Anciens', ainsi que la forme *nymphe* depuis le XV^e siècle. Au XVI^e siècle, *nymphe* pouvait aussi signifier 'fille galante'. La forme diminutive *nymphette* 'petite nymphe' est attestée entre le XVI^e et le début du XVII^e siècles. Le latin *nympha* est emprunté par le français comme aussi par les autres langues. Il ne fut utilisé très fréquemment qu'au début du XVI^e siècle, FEW 7. 258. Ce néologisme fut introduit par V. Nabokov dans son roman *Lolita*, Hasselrot, *Étude* 50.

2.8.5.5 Religieux

Le registre religieux occupe la première place dans le corpus I PoA⁴¹⁹, les quantités étant pourtant très modestes (avec les registres lyrique et tragique; 4 occ./12):

- (L PoA) 18 48 1439 La pointe d'un *petit fuisel*.
 18 48 1440 Un autre tourment trop *cruel*
 18 48 1441 *Souffroit Jhesucrist pour sa mere*.
 18 48 1442 La douleur li estoit amere (*Passion*).

Le diminutif analytique *petit fuisel*⁴²⁰ est utilisé dans un registre religieux (*Souffroit Jhesucrist pour sa mere...*). Il peut être utilisé ici pour construire la rime *fuisel – cruel* (cf. chapitre 2.8.4.5). Le diminutif fait partie d'un acte assertif dont l'atmosphère est sérieuse (l'on parle de la douleur et de la souffrance). Ainsi, il s'agit aussi d'un registre tragique. La force illocutoire peut être renforcée par le diminutif (le caractère du mot-thème peut orienter le sens du diminutif vers la péjorativité).

2.8.5.6 Relatif aux enfants

Les diminutifs s'utilisent aussi dans les registres relatifs aux enfants.⁴²¹ Dans nos corpus, ces registres sont très rares (1 occ./74 dans le corpus II PoA et 1 occ./23 dans le corpus II PoS). En voici un exemple:

- (75 PoS) Non pour aller visiter mes chasteaulx,
 Mais bien pour veoir les *petis maroteaux*,
 Et donner ordre à ung faiz qui me poise. (*Epistres* 93).

Cf. exemple (51 PoS). Le diminutif *maroteau* peut désigner l'amour et l'affection. Il est utilisé dans un registre relatif aux enfants. L'épithète *petis* et le suffixe diminutif *-eau* peuvent souligner l'affectivité (cf. chapitre 2.9.2).

2.8.5.7 Conclusions

⁴¹⁹ Les dialogues religieux sont aussi fréquents dans ce corpus, cf. chapitre 2.8.3.3.

⁴²⁰ Entre les IX^e et XV^e siècles, *fuisel*, *-zel*, *-seau*, *-sial*, *fusel*, *-zel*, *-ssel*, *fisel*, *-zel*, *-ssel*, *fuyssel* signifiait 'morceau de bois en général', 'petit instrument qui sert à tordre et à enrouler le fil, le *fuseau* moderne (en particulier)', 'piquants du porc-épic' et 'boyau culier, derrière', Godefroy 4. 177. Le nom masculin *fuisel* est issu du latin *fusus* 'fuseau'. L'ancien et le moyen français *fuisel* 'petit bâton, morceau de bois' est attesté entre les XII^e et XIV^e siècles, au sens de 'fuseau' entre les XIII^e et XVI^e siècles, de 'boyau culier, derrière' au XIV^e siècle et de 'piquants du porc-épic' entre les XV^e et XVI^e siècles, FEW 3. 920-921.

⁴²¹ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 394.

De tels résultats, selon lesquels les registres polémiques et tragiques (critique, triste, menaçant, sérieux) seraient aussi fréquents, sont en contraste avec l'affirmation que les diminutifs expriment normalement la petitesse pure et simple et la familiarité, et contribueraient donc à des registres positifs (cf. chapitre 2.8.2.5). La petitesse ne peut être considérée ni comme positive ni comme négative. D'un autre côté, la fréquence des registres négatifs n'est pas aussi surprenante, puisque les diminutifs réduisent souvent l'évaluation négative dans nos corpus (cf. chapitres 2.8.5.2 et 2.8.4.4). C'est ainsi que dans les corpus II PoSA et I PrA, les diminutifs sont utilisés fréquemment dans un registre lyrique.

2.8.6 Attirement de l'attention

2.8.6.1 Résultats

Traditionnellement, le but des diminutifs est d'attirer l'attention sur un mot particulier.⁴²² Nous appelons ces diminutifs points essentiels (cf. chapitre 1.2.4). La plupart des formes diminutives sont des points non-essentiels dans le corpus II PoS (59,5%) et dans le corpus II PrS (74,4%):

TABLEAU 44 LE CARACTÈRE DES DIMINUTIFS DU CORPUS II PoS

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Point essentiel	15	40,5 %
Point non-essentiel	22	59,5 %
TOTAL DES OCCURRENCES	37	100,0 %

TABLEAU 45 LE CARACTÈRE DES DIMINUTIFS DU CORPUS II PrS

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Point essentiel	10	25,6 %
Point non-essentiel	29	74,4 %
TOTAL DES OCCURRENCES	39	100,0 %

(76 PoS) *Nous ferons en ton nom des autels tous les ans
Verds de gazons de terre, et comme aux Egipans,
Aux faunes, aux Satyrs, te ferons sacrifice;
Ton Perrot le premier chantera le service (Eglogues 930).*

Le diminutif *Perrot*⁴²³ est utilisé dans une louange où l'on parle d'une divinité. Ce diminutif, se rencontrant au début du vers, est un point non-essentiel dans

⁴²² Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 381.

⁴²³ Dans les *Eglogues*, *Perrot* est utilisé pour Pierre de Ronsard, OC 1121. *Perrot* est le diminutif de *Pierre*. *Pierre* est un nom de baptême et un patronyme. C'est une forme populaire du nom latin *Petrus* qui représente le nom araméen *kepha* 'rocher' et le grec *petros*

la proposition. Il fait partie d'un acte commissif, vu que l'on fait des promesses à la divinité. Le diminutif peut renforcer un tel acte de langage.

(77 PrS) Quand je fuz sur un *petit tucquet* qui est auprès, je me retourné arrière, comme la femme de Loth, et vys toute la ville bruslant, *dont je fuz tant aise* que je me cuydé conchier de joye; mais Dieu m'en punit bien. (*Pantagruel* 275).

Le diminutif *tucquet*⁴²⁴ ne se rencontrant pas devant un signe de ponctuation est un point non-essentiel. Sur le groupe *petit + diminutif*, cf. chapitre 2.9.2. Ce diminutif se rencontre dans un acte évaluatif (*dont je fuz tant aise*). Il peut donc renforcer l'évaluation.

La plupart des diminutifs analytiques sont des points essentiels dans les deux corpus II A: 55,7% dans le corpus Po et 58,6% dans le corpus Pr:

TABLEAU 46 LE CARACTÈRE DES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DU CORPUS II PoA

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Point essentiel	39	55,7 %
Point non-essentiel	31	44,3 %
TOTAL DES OCCURRENCES	70	100,0 %

TABLEAU 47 LE CARACTÈRE DES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DU CORPUS II PrA

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Point essentiel	85	58,6 %
Point non-essentiel	60	41,4 %
TOTAL DES OCCURRENCES	145	100,0 %

(78 PoA) *Pauvre Cyclope*, hélas! quelle fureur a pris,
 Fureur de trop aimer, follement tes esprits?
 Il vaudroit mieux penser à ton petit affaire,
 Allaiter tes aigneaux et tes genices traire, (*Eglogues* 995).

(πέτρος). *Pierre* est le nom grec correspondant à *Cephas*, surnom donné à Simon, fils de Jean, le premier des douzes apôtres. Cette faveur de *Pierre* fut affirmée à Césarée de Philippe quand il reconnut dans le Christ le fils de Dieu et reçut le nouveau nom de *Pierre*. *Pere*, *Perre* est une forme ancienne qui vient de *Petrus*, FEW 13.1. 774, 784.

⁴²⁴ Le nom masculin *tuquet* avait le sens de 'tertre, hauteur, monticule' au XVI^e siècle, Huguet, *Dictionnaire* 7. 369. *Tuquet* est le diminutif de *tuc* 'tertre, coteau, mont, montagne'. Le mot-thème vient de l'indo-germanique *tukka* 'citrouille', 'colline'. Le nom féminin *tuche* 'terrain soutenu par un contrefort rocheux' est attesté dans le dialecte du département des Basses-Alpes. Le nom masculin *tuc* au sens de 'sommets' est attesté en Lot-et-Garonne (dans le Cantal), *tüik* au sens de 'montagne', en Lavedan et de 'tertre, coteau, mont' en béarnais. Le diminutif *tucquet* 'monticule' est attesté dans la première moitié du XVI^e et au début du XVII^e siècles. À Montignac (arrondissement de Sarlat) *tuquet* avait le sens de 'sommets d'une petite colline'. Le sens de 'colline' était le plus fréquent, FEW 13.2. 398-401.

Le diminutif analytique *petit affaire*⁴²⁵ exprimant l'affection (*ton*⁴²⁶) est un point essentiel puisqu'il se rencontre à la fin du vers. Il peut servir à construire la rime *affaire – traire* (cf. chapitre 2.8.4.5). La sympathie est aussi présente dans le vers (*Pauvre Cyclope*). Le diminutif est utilisé dans un acte directif, vu que l'on donne un conseil (*Il vaudroit mieux penser à ton petit affaire,*). Ce diminutif peut atténuer l'acte directif.

(79 PrA) En l'autre avoir provision de fil, & d'aiguilles dont il faisoit *mille petites diableries*. Une fois à l'issue du Palays à la grant salle que ung cordelier disoit sa messe de messieurs il luy ayda à soy habiller et revestir, mais en l'acoustrant il luy cousit l'aulbe avecques sa robbe & chemise, et puis se retira quant messieurs de la court se vindrent asseoir pour ouyr messe. (*Pantagruel* 20).

Le diminutif analytique *petites diableries*⁴²⁷ est le point essentiel puisqu'il se rencontre devant une pause. Il est utilisé dans un acte assertif (il faisait mille petites méchancetés). Ce diminutif peut renforcer la constatation de l'acte assertif.

La plupart des diminutifs sont des points essentiels dans le corpus I PoS (69,8%). Ce résultat peut contribuer à l'hypothèse que les diminutifs seraient souvent utilisés pour construire des rimes dans la poésie puisque nous traitons le diminutif comme point essentiel quand il se situe à la fin du vers, à la différence des occurrences du corpus I PrS, où la plupart des diminutifs synthétiques n'en sont pas (61,9%).

TABLEAU 48 LE CARACTÈRE DES DIMINUTIFS DU CORPUS I PoS

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Point essentiel	37	69,8 %
Point non-essentiel	16	30,2 %
TOTAL DES OCCURRENCES	53	100,0 %

TABLEAU 49 LE CARACTÈRE DES DIMINUTIFS DU CORPUS I PrS

⁴²⁵ Le nom féminin *affaire* est issu du latin *facere* 'faire'. Le français *affaire* 'ce qu'on a à faire' est attesté comme nom masculin entre les XII^e et XV^e siècles, comme nom masculin ou féminin entre les XV^e et XVII^e siècles et comme nom féminin depuis le milieu du XVII^e siècle, *FEW* 3. 346, 349. Au XVI^e siècle, il pouvait aussi signifier 'embarras, peine, difficulté' et 'besoin', Huguët, *Dictionnaire* 1. 91.

⁴²⁶ L'adjectif possessif de la deuxième personne peut exprimer l'affection, Brunot-Bruneau 190.

⁴²⁷ Le nom féminin *diablerie* vient du latin *diabolus* 'diable'. Le français *diablerie* 'sorcellerie où l'on a recours au diable; représentation de scènes où figurent des diables; méchanceté diabolique' est attesté depuis le XIII^e siècle, *FEW* 3. 63-64. Au XVI^e siècle, il avait aussi les sens de 'difficulté, embarras' et de 'méchanceté, malhonnêteté', Huguët, *Dictionnaire* 3. 163.

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Point essentiel	8	38,1 %
Point non-essentiel	13	61,9 %
TOTAL DES OCCURRENCES	21	100,0 %

- (LI PoS) 19 72 FILIUS
 19 72 111 Ha, *ma mere, non fais ge, dea*,
 19 72 112 Mais vous estes tant *sotellete*
 19 72 113 Et avez des *questionnettes* ,
 19 72 114 Dieu, je ne scay a quel propos. (*Farces*).

Le diminutif *questionnette*⁴²⁸ est un point essentiel puisqu'il se rencontre à la fin du vers. Il fait ici la rime *sotellete-questionnette* (cf. chapitre 2.8.4.5). Ce diminutif est utilisé dans un acte persuasif (*ma mere, non fais ge,*). Il est possible qu'il renforce cet acte de langage.

- (LII PrS) 1 171 249 Et desja disoit a madame sa femme, sa fille
 1 171 250 presente : "Nous luy baillerons ung tel gentilhomme,
 1 171 251 ung tel et ung tel ; Ysabeau, et Margarite, et *Jehanneton*,
 1 171 252 *c'est assez pour son estat.* -- Ha ! Monseigneur,
 1 171 253 dit Katherine, nous ferons aultrement s'il vous
 1 171 254 plaist. (*Cent*).

Jeanneton est un hypocoristique de *Jean*⁴²⁹. Ici, *Jehanneton* est l'un des gentilhommes voulant épouser Katherine. Comme ce diminutif fait partie d'une énumération, il est difficile de savoir lequel des membres de l'énumération est le point essentiel. Le diminutif peut renforcer l'acte évaluatif (*c'est assez pour son estat*).

La plupart des diminutifs analytiques sont des points essentiels dans le corpus I PoA (70,4%), tandis que, dans le corpus I PrA, la plupart des diminutifs analytiques sont utilisés en tant que points non-essentiels: 60,4%.

TABLEAU 50 LE CARACTÈRE DES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DU CORPUS I PoA

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Point essentiel	81	70,4 %
Point non-essentiel	34	29,6 %
TOTAL DES OCCURRENCES	115	100,0 %

TABLEAU 51 LE CARACTÈRE DES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DU CORPUS I PrA

⁴²⁸ Le nom féminin *questionnette* est le diminutif de *question*. Au XVI^e siècle, *question* pouvait aussi signifier 'querelle, débat, lutte', 'poursuite judiciaire' et 'machine servant à donner la question', Huguot, *Dictionnaire* 6. 282-283. Le mot-thème *question* vient du latin *quaestio* 'question'. Le français *question* 'proposition à examiner, à discuter' est attesté depuis le XII^e siècle, le diminutif *questionnette* 'petite question' entre les premières moitiés des XVI^e et XVII^e siècles, FEW 2.2. 1410-1411.

⁴²⁹ Dauzat 343. Cf. exemple (XX PrS) de *Jehannette*. Dans l'ancien théâtre comique, *Jean* et ses variantes représentait l'imbécile et le mari trompé, Lewicka, *Études* 84.

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Point essentiel	84	39,6 %
Point non-essentiel	128	60,4 %
TOTAL DES OCCURRENCES	212	100,0 %

- (LIII PoA) 28 82 LE MENEUR DU JEU.
 28 82
 28 82 1843 MES Seigneur, vous n'en aurez plus
 28 82 1844 Pour le present de nostre hystoire,
 28 82 1845 Car nostre petite memoire
 28 82 1846 Ne vous pourroy pas exposer ;
 28 82 1847 Dont nostre jeu entrepouser
 28 82 1848 Il le nous fault jusque a demain. (Bernard, Farces 19 7 95).

Le diminutif analytique *petite memoire*⁴³⁰ étant situé à la fin du vers est le point essentiel. Il construit ici la rime *hystoire – memoire* (cf. chapitre 2.8.4.5). Ce diminutif est utilisé dans un acte déclaratif, vu que l'histoire sera racontée plus tard. Il est possible que le diminutif soit utilisé pour diminuer le rejet de l'annonce.

- (LIV PrA) Et fut vray qu'il permist aux amoureux
 23 184 13 faire cent mille menues choses qui n'appartiennent
 23 184 14 a faire aux dames, come eulx vestir court,
 23 184 15 aler deceintz parmy la ville, porter botte fauve au
 23 184 16 pie destre ou senestre, tenir ung *petit baston* en la
 23 184 17 main et mettre au coste leurs gans, sans ce qu'il
 23 184 18 soit baille aux dames d'entreprendre sur eulx droiz. (Arrêts 23 185 24).

Cf. exemple (XVIII PrA). Le diminutif analytique *petit baston* est un point non-essentiel puisqu'il ne se rencontre pas devant un signe de ponctuation. Ce diminutif fait partie d'un acte assertif. Il n'est pas possible de découvrir ici une modification de l'acte de langage par le diminutif.

2.8.6.2 Conclusions

Dans les corpus synthétiques, la plupart des diminutifs représentent des points non-essentiels, tandis que dans les corpus analytiques, les diminutifs analytiques figurent le plus fréquemment comme points essentiels. La longueur du groupe nominal des diminutifs analytiques permet de mettre en évidence le diminutif, qui peut ainsi attirer l'attention principale dans la phrase.

⁴³⁰ Au XVI^e siècle, le nom féminin *mémoire* pouvait aussi signifier 'mention' et 'tombeau, sépulcre'. Il pouvait aussi être utilisé au masculin à cette époque, Huguet, *Dictionnaire* 5. 199. Le français *mémoire* est issu du latin *memoria* 'mémoire'. L'ancien français *memorie* 'action de la mémoire, souvenir' est attesté au milieu du XI^e siècle, la forme *mémoire* depuis le XII^e siècle. Le sens d'écrit, relation' est attesté dans la deuxième moitié du XII^e siècle, FEW 6.1. 698.

2.8.7 Conclusions récapitulatives

Les diminutifs synthétiques et analytiques expriment le plus souvent la petitesse pure et simple et la familiarité. Ils sont fréquemment utilisés dans un discours descriptif ou narratif et dans les dialogues des textes descriptifs. Les diminutifs synthétiques construisent couramment une rime, soulignent l'idée de la petitesse, réduisent la péjorativité et s'utilisent dans les phrases familières et intimes. Les diminutifs analytiques soulignent même le contraste (ils ne réduisent pas la péjorativité). Les diminutifs synthétiques sont utilisés ordinairement dans les registres lyrique, polémique et tragique. De plus, les diminutifs analytiques sont fréquents dans les registres tragiques. Les diminutifs synthétiques sont le plus souvent des points non-essentiels dans les phrases, tandis que les diminutifs analytiques constituent fréquemment les points essentiels en attirant l'attention principale dans la phrase.

La plupart des diminutifs synthétiques et analytiques se rencontrent dans les actes évaluatifs (35,6%) et assertifs (33,3%). La fréquence des actes évaluatifs peut être expliquée par le fait que les diminutifs sont capables d'ajouter des connotations positives ou négatives à la phrase. Ainsi, ils peuvent exprimer une évaluation d'un objet. Les diminutifs synthétiques et analytiques semblent le plus souvent renforcer la force illocutoire (57,7%). Les diminutifs atténuant les actes de langage (33,8%) et les diminutifs utilisés comme moyens de stratégies polies (8,5%) sont moins répandus. Les diminutifs servent ainsi à renforcer les actes évaluatifs et assertifs dans nos corpus.

2.9 Remarques générales

2.9.1 Recomposition

L'auteur peut recomposer des mots à travers des diminutifs. Dans ce cas-là, le diminutif représente une modification non seulement de la forme, mais aussi du sens.⁴³¹

(80 PoS) Ung pastoureau qui *Robin* s'appelloit
 Tout à par soy nagueres s'en alloit
 Parmy fousteaux (arbres qui font umbraige);
 ...Escoute ung peu, de ton vert cabinet,
 Le chant rural du *petit Robinet*. (*Lyriques* 171).

Cf. exemple (2 PoS). L'auteur a recomposé le mot-thème *Robin*. Dans *Robin*, il est possible de distinguer de l'ironie puisqu'au XVI^e siècle, le mot *robin* était souvent employé d'une façon péjorative⁴³², mais le diminutif *Robinet* indique plutôt l'empathie de l'auteur envers la personne chantant un chant rural (cf.

⁴³¹ Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* 374.

⁴³² Huguet, *Dictionnaire* 6. 613.

chapitre 2.8.2.3.4). L'épithète *petit* et le suffixe diminutif *-et* peuvent souligner cette sensation de l'empathie (cf. chapitre 2.9.2).

2.9.2 *Petit* + diminutif

L'épithète *petit* peut être utilisée à la place d'un second suffixe (cf. chapitre 2.8.4.6):

(LV PrS) Ainsi saillit a

26 152 pie le Jouvencel et toute sa compaignie a tres grant
 26 152 dilligence et fist marchier son estandart au long d'une
 26 152 haye; et la se mist en bataille, son estandart ou millieu,
 26 152 avec la plus grosse turbe de ses gens de guerre;
 26 152 et aux deux bouts de la haye envoya deux *petis tropelets*
 26 152 de ses gens d'armes, c'est assavoir, des deux
 26 152 costez, les uns a dextre et les autres a senestre. (26 213, *Jouvencel*).

Ici, l'épithète *petis* précède le diminutif *tropelets*⁴³³. Le groupe *petis tropelets* est conçu pourtant comme un seul bloc.

Selon Hasselrot, *petit* s'utilise naturellement à la place d'un second suffixe, puisque l'on n'a pas tendance à accumuler des suffixes diminutifs en français. Toutes les langues qui possèdent en même temps des adjectifs et des diminutifs synthétiques cumulent les deux formations diminutives pour des raisons rythmiques ou autres.⁴³⁴ Selon Devoto, par exemple *filiola parvula* ne marque pas deux fois le concept de la petitesse, mais la grâce de la personne et de ses petites proportions. Ainsi, le suffixe diminutif indique l'affectivité et l'épithète la petitesse des dimensions.⁴³⁵ Par contre, nous pensons avec Hasselrot que l'épithète *petit* du français peut se charger plus facilement d'affectivité. En effet, l'on utilise en français *petit* en lieu d'un second suffixe quand on veut exprimer intensément à la fois la petitesse des dimensions et l'engagement affectif.⁴³⁶

2.10 Les suffixes dans les corpus I et II PoS et PrS

⁴³³ En Savoie, *tropellet* 'petit troupeau' s'utilisait surtout pour désigner la constellation de la Pléiade, Godefroy 8. 89. Le nom masculin *tropelet*, *troupelet*, *troppelet* 'petite troupe, troupeau' est le diminutif de *troupeau*. Le mot-thème *troupeau* vient de l'ancien francique *thorp* 'village'. *Tropel* 'réunion d'un certain nombre de personnes qui marchent ou agissent de concert, foule' est attesté au XII^e siècle, la forme *troupeau* entre la deuxième moitié du XV^e siècle et le XVI^e siècle, le sens de 'troupe de soldats' dans la deuxième moitié du XIII^e siècle. L'ancien français *tropel* au sens de 'troupe d'animaux domestiques de la même espèce, qui sont élevés et nourris dans un même lieu' est attesté à la fin du XIII^e siècle, sous la forme de *troupeau* depuis la première moitié du XVI^e siècle. Le diminutif *troupelet* 'petit troupeau' est attesté en moyen français, FEW 17. 395, 397.

⁴³⁴ Hasselrot, *Étude* 208.

⁴³⁵ 117.

⁴³⁶ Cf. Hasselrot, *Formation* 208.

2.10.1 Les suffixes par ouvrage

TABLEAU 52 LES SUFFIXES DANS LES EGLOGUES

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	6	30,0 %
-ot(te)	9	45,0 %
-eau, -elle	0 occ. sur 20	
-on	1 occ. sur 20	
-in(e)	4 occ. sur 20	
TOTAL	20	100,0 %

TABLEAU 53 LES SUFFIXES DANS LES SONNETS

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	1 occ. sur 1	
-ot(te)	0 occ. sur 1	
-eau, -elle	0 occ. sur 1	
-on	0 occ. sur 1	
-in(e)	0 occ. sur 1	
TOTAL	1	100,0 %

TABLEAU 54 LES SUFFIXES DANS LES ÉPÎTRES

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	4 occ. sur 4	
-ot(te)	0 occ. sur 4	
-eau, -elle	0 occ. sur 4	
-on	0 occ. sur 4	
-in(e)	0 occ. sur 4	
TOTAL	4	100,0 %

TABLEAU 55 LES SUFFIXES DANS LES LYRIQUES

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	7	87,5 %
-ot(te)	1 occ. sur 8	
-eau, -elle	0 occ. sur 8	
-on	0 occ. sur 8	
-in(e)	0 occ. sur 8	
TOTAL	8	100,0 %

TABLEAU 56 LES SUFFIXES DANS LES EPISTRES

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 3	
-ot(te)	0 occ. sur 3	
-eau, -elle	1 occ. sur 3	
-on	2 occ. sur 3	
-in(e)	0 occ. sur 3	
TOTAL	3	100,0 %

TABLEAU 57 LES SUFFIXES DANS LE SONNET

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 1	
-ot(te)	0 occ. sur 1	
-eau, -elle	1 occ. sur 1	
-on	0 occ. sur 1	
-in(e)	0 occ. sur 1	
TOTAL	1	100,0 %

TABLEAU 58 LES SUFFIXES DANS LA JUDIT

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	4 occ. sur 5	
-ot(te)	0 occ. sur 5	
-eau, -elle	0 occ. sur 5	
-on	1 occ. sur 5	
-in(e)	0 occ. sur 5	
TOTAL	5	100,0 %

TABLEAU 59 LES SUFFIXES DANS LE PANTAGRUEL

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	11	39,3 %
-ot(te)	4 occ. sur 28	
-eau, -elle	1 occ. sur 28	
-on	4 occ. sur 28	
-in(e)	6	21,4 %
Autres	2 occ. sur 28	
TOTAL	28	100,0 %

TABLEAU 60 LES SUFFIXES DANS L'HEPTAMÉRON

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	1 occ. sur 2	
-ot(te)	0 occ. sur 2	
-eau, -elle	0 occ. sur 2	
-on	0 occ. sur 2	
-in(e)	1 occ. sur 2	
<u>Autres</u>	0 occ. sur 2	
TOTAL	2	100,0 %

TABLEAU 61 LES SUFFIXES DANS LES ESSAIS

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	4 occ. sur 10	
-ot(te)	2 occ. sur 10	
-eau, -elle	1 occ. sur 10	
-on	2 occ. sur 10	
-in(e)	0 occ. sur 10	
<u>Autres</u>	1 occ. sur 10	
TOTAL	10	100,0 %

Les mêmes suffixes qu'on employait en général au XVI^e siècle sont utilisés dans nos corpus (cf. chapitre 1.6.3). Le suffixe *-in(e)* était normalement rare à l'époque. Les quantités dans nos corpus sont modestes. Dans les *Eglogues* et le *Pantagruel*, les quantités sont assez importantes: dans les *Eglogues*, les suffixes *-ot(te)* (45,0%) et *-et(te)* (30,0%) sont les plus fréquents (cf. p.ex. (1 PoS) *Fresnet* et (67 PoS) *Margot*). Dans le *Pantagruel*, les suffixes *-et(te)* (39,3%) et *-in(e)* (21,4%) occupent les premières places (cf. p.ex. (11 PrS) *tendrette* et (41 PrS) *cassine*). Dans les *Lyriques*, le suffixe *-et(te)* est répandu (87,5%; cf. p.ex. (2 PoS) *Robinet*). Dans le corpus II Pr, sous la catégorie *Autres* sont regroupés les suffixes qui sont très rares (p.ex. *-ule*), cf. note 444).

TABLEAU 62 LES SUFFIXES DANS LES SOTTIES

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	4 occ. sur 12	
-ot(te)	2 occ. sur 12	
-eau, -elle	3 occ. sur 12	
-on	0 occ. sur 12	
-in(e)	3 occ. sur 12	
TOTAL	12	100,0 %

TABLEAU 63 LES SUFFIXES DANS LES MIRACLES

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 2	
-ot(te)	0 occ. sur 2	
-eau, -elle	0 occ. sur 2	
-on	1 occ. sur 2	
-in(e)	1 occ. sur 2	
TOTAL	2	100,00 %

TABLEAU 64 LES SUFFIXES DANS LE *TREPPEREL*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	5 occ. sur 16	
-ot(te)	3 occ. sur 16	
-eau, -elle	3 occ. sur 16	
-on	2 occ. sur 16	
-in(e)	3 occ. sur 16	
TOTAL	16	100,00 %

TABLEAU 65 LES SUFFIXES DANS LE *RÉGNIER*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	2 occ. sur 4	
-ot(te)	1 occ. sur 4	
-eau, -elle	1 occ. sur 4	
-on	0 occ. sur 4	
-in(e)	0 occ. sur 4	
TOTAL	4	100,00 %

TABLEAU 66 LES SUFFIXES DANS LE *FRANC*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	1 occ. sur 1	
-ot(te)	0 occ. sur 1	
-eau, -elle	0 occ. sur 1	
-on	0 occ. sur 1	
-in(e)	0 occ. sur 1	
TOTAL	1	100,00 %

TABLEAU 67 LES SUFFIXES DANS LE *CHERRE*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	1 occ. sur 1	
-ot(te)	0 occ. sur 1	
-eau, -elle	0 occ. sur 1	
-on	0 occ. sur 1	
-in(e)	0 occ. sur 1	
TOTAL	1	100,00 %

TABLEAU 68 LES SUFFIXES DANS LE *MYSTERE*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	1 occ. sur 1	
-ot(te)	0 occ. sur 1	
-eau, -elle	0 occ. sur 1	
-on	0 occ. sur 1	
-in(e)	0 occ. sur 1	
TOTAL	1	100,00 %

TABLEAU 69 LES SUFFIXES DANS LE *PASSION*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 0	
-ot(te)	0 occ. sur 0	
-eau, -elle	0 occ. sur 0	
-on	0 occ. sur 0	
-in(e)	0 occ. sur 0	
TOTAL	0	100,00 %

TABLEAU 70 LES SUFFIXES DANS LES *FARCES*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	9	56 %
-ot(te)	2 occ. sur 16	
-eau, -elle	2 occ. sur 16	
-on	1 occ. sur 16	
-in(e)	2 occ. sur 16	
TOTAL	16	100,00 %

TABLEAU 71 LES SUFFIXES DANS LE *PATHELIN*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 2	
-ot(te)	1 occ. sur 2	
-eau, -elle	1 occ. sur 2	
-on	0 occ. sur 2	
-in(e)	0 occ. sur 2	
TOTAL	2	100,00 %

TABLEAU 72 LES SUFFIXES DANS LE *GRISELDIS*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	1 occ. sur 4	
-ot(te)	0 occ. sur 4	
-eau, -elle	3 occ. sur 4	
-on	0 occ. sur 4	
-in(e)	0 occ. sur 4	
TOTAL	4	100,00 %

TABLEAU 73 LES SUFFIXES DANS LE *BIARD*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	1 occ. sur 1	
-ot(te)	0 occ. sur 1	
-eau, -elle	0 occ. sur 1	
-on	0 occ. sur 1	
-in(e)	0 occ. sur 1	
TOTAL	1	100,00 %

TABLEAU 74 LES SUFFIXES DANS LE *BERNARD*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	1 occ. sur 3	
-ot(te)	1 occ. sur 3	
-eau, -elle	1 occ. sur 3	
-on	0 occ. sur 3	
-in(e)	0 occ. sur 3	
TOTAL	3	100,00 %

TABLEAU 75 LES SUFFIXES DANS LE *FILLASTRE*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 2	
-ot(te)	0 occ. sur 2	
-eau, -elle	1 occ. sur 2	
-on	1 occ. sur 2	
-in(e)	0 occ. sur 2	
TOTAL	2	100,00 %

En ce qui concerne les différents suffixes utilisés dans les ouvrages du corpus I PoS, les quantités très réduites dans la plupart des œuvres ne permettent pas d'en tirer des conclusions sûres. Dans les *Farces*, les quantités sont cependant notables: le suffixe *-et(te)* y est le plus fréquemment utilisé: 56,0% (cf. p.ex. (III PoS) *boursette*).

TABLEAU 76 LES SUFFIXES DANS LE *CENT*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	12	75,0 %
-ot(te)	1 occ. sur 16	
-eau, -elle	1 occ. sur 16	
-on	1 occ. sur 16	
-in(e)	1 occ. sur 16	
TOTAL	16	100,0 %

TABLEAU 77 LES SUFFIXES DANS LE *JEHAN*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 1	
-ot(te)	0 occ. sur 1	
-eau, -elle	0 occ. sur 1	
-on	1 occ. sur 1	
-in(e)	0 occ. sur 1	
TOTAL	1	

TABLEAU 78 LES SUFFIXES DANS L'*EREC*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 0	
-ot(te)	0 occ. sur 0	
-eau, -elle	0 occ. sur 0	
-on	0 occ. sur 0	
-in(e)	0 occ. sur 0	
TOTAL	0	

TABLEAU 79 LES SUFFIXES DANS LE *SAINTRÉ*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	4 occ. sur 5	
-ot(te)	0 occ. sur 5	
-eau, -elle	0 occ. sur 5	
-on	0 occ. sur 5	
-in(e)	1 occ. sur 5	
TOTAL	5	

TABLEAU 80 LES SUFFIXES DANS LE *MODUS*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	1 occ. sur 1	
-ot(te)	0 occ. sur 1	
-eau, -elle	0 occ. sur 1	
-on	0 occ. sur 1	
-in(e)	0 occ. sur 1	
TOTAL	1	

TABLEAU 81 LES SUFFIXES DANS LE *BEL*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 0	
-ot(te)	0 occ. sur 0	
-eau, -elle	0 occ. sur 0	
-on	0 occ. sur 0	
-in(e)	0 occ. sur 0	
TOTAL	0	

TABLEAU 82 LES SUFFIXES DANS LE *BERINUS*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 1	
-ot(te)	0 occ. sur 1	
-eau, -elle	1 occ. sur 1	
-on	0 occ. sur 1	
-in(e)	0 occ. sur 1	
TOTAL	1	

TABLEAU 83 LES SUFFIXES DANS LE *BEKA*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 1	
-ot(te)	0 occ. sur 1	
-eau, -elle	1 occ. sur 1	
-on	0 occ. sur 1	
-in(e)	0 occ. sur 1	
TOTAL	1	

TABLEAU 84 LES SUFFIXES DANS LE *JOURNAL*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	1 occ. sur 2	
-ot(te)	0 occ. sur 2	
-eau, -elle	1 occ. sur 2	
-on	0 occ. sur 2	
-in(e)	0 occ. sur 2	
TOTAL	2	100,0 %

TABLEAU 85 LES SUFFIXES DANS LES *ARRÊTS*

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	3 occ. sur 4	
-ot(te)	0 occ. sur 4	
-eau, -elle	0 occ. sur 4	
-on	1 occ. sur 4	
-in(e)	0 occ. sur 4	
TOTAL	4	

TABLEAU 86 LES SUFFIXES DANS LE POICTOU

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	2 occ. sur 2	
-ot(te)	0 occ. sur 2	
-eau, -elle	0 occ. sur 2	
-on	0 occ. sur 2	
-in(e)	0 occ. sur 2	
TOTAL	2	

TABLEAU 87 LES SUFFIXES DANS LE QJM

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	0 occ. sur 3	
-ot(te)	0 occ. sur 3	
-eau, -elle	1 occ. sur 3	
-on	1 occ. sur 3	
-in(e)	1 occ. sur 3	
TOTAL	3	

TABLEAU 88 LES SUFFIXES DANS LE JOUVENCEL

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	6	66,7 %
-ot(te)	0 occ. sur 9	
-eau, -elle	1 occ. sur 9	
-on	1 occ. sur 9	
-in(e)	1 occ. sur 9	
TOTAL	9	100,0 %

Dans le corpus I PrS, les quantités sont aussi très modestes. Le suffixe *-et(te)* l'emporte pourtant sur les autres suffixes dans le *Cent* et dans le *Jouvencel* [cf. p.ex. *Jehannette* (XX PrS) et *gaullette* (VIII PrS)]. La richesse du suffixe *-et(te)* suit la tendance générale du moyen français (cf. chapitre 1.6.3).

2.10.2 Les suffixes attachés aux noms communs et aux noms propres

TABLEAU 89 LES DIMINUTIFS DES NOMS COMMUNS ET DES NOMS PROPRES DU CORPUS II PoS

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Nom commun	16	43,2 %
Nom propre	21	56,8 %
TOTAL	37	100,0 %

TABLEAU 90 LES DIMINUTIFS DES NOMS COMMUNS ET DES NOMS PROPRES DU CORPUS II PrS

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Nom commun	29	74,4 %
Nom propre	10	25,6 %
TOTAL	39	100,0 %

Les diminutifs formés à partir de noms communs sont les plus fréquents dans le corpus II PrS (74,4%), tandis que dans le corpus II PoS, il y a le plus de diminutifs formés à partir de noms propres (56,8%). Le pourcentage des noms communs dans ce corpus est de 43,2%.

(77 PoS) Ce-pendant que Bellot chantoit sa *Dianette*,
 Et que Perrot faisoit apprendre à sa *musette*
 Le saint nom de Charlot, et d'Annot, que les bois,
 Les fleuves et les monts ont ouy tant de fois (*Eglogues* 973).

Dianette est le diminutif du nom propre *Diane*. Dans les *Eglogues*, il est employé pour Diane de Poitiers.⁴³⁷ Ce diminutif exprime la familiarité et l'affection (*Bellot chantoit sa*⁴³⁸ *Dianette*). Il peut aussi être employé pour construire la rime *Dianette-musette* (cf. chapitre 2.8.4.5).

(78 PrS) Pantagruel se pourmenoit après soupper avecques ses compaignons par la porte dont l'on va à Paris. Là rencontra un escholier tout *jolliet* qui venoit par icelluy chemin; et, après qu'ilz se furent saluez, luy demanda: "Mon amy, dont viens-tu à ceste heure?" (*Pantagruel* 235).

Le diminutif *jolliet*⁴³⁹ 'assez joli' est formé à partir de l'adjectif *joli*. Le diminutif peut être utilisé pour augmenter l'autorité de celui qui parle (=Pantagruel).

⁴³⁷ OC 1124. Sur le diminutif désignant une femme, cf. chapitre 2.6.2. Diane de Poitiers (1499-1566) fut une favorite des rois. Elle fut l'une des maîtresses de François I^{er} (cf. note 217), Ozenne, *NBG* 14/1855 (1965), 28.

⁴³⁸ L'affection n'est pas exprimée fréquemment par l'adjectif possessif de la troisième personne, Brunot-Bruneau 190-191, mais il le fait ici à notre avis.

⁴³⁹ L'adjectif *joliet*, -e est le diminutif de *joli*. Au XVI^e siècle, *joli* avait le sens d'aimable, galant', Huguet, *Dictionnaire* 4. 721. Le mot-thème vient de l'ancien nordique *jol* 'fête de Noël'. La forme *jolif*, -ive au sens de 'joyeux, gai, porté au plaisir, galant, amoureux' est attestée entre la deuxième moitié du XII^e et le XV^e siècles et la forme *joli*, -e entre le XIII^e et le milieu du XVII^e siècles. La forme *joliet* est attestée au XIII^e siècle. En ancien et en moyen français, *joliet* pouvait désigner 'gai, joyeux'. La forme *jolivet* existait au XV^e siècle. Le diminutif *joliet* 'assez joli' est attesté dans la première moitié du XVI^e siècle. La fête

TABLEAU 91 LES SUFFIXES DES NOMS PROPRES DU CORPUS II PoS

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	8	38,1 %
-ot(te)	8	38,1 %
-eau, -elle	0 occ. sur 21	
-on	1 occ. sur 21	
-in(e)	4 occ. sur 21	
TOTAL	21	100,0 %

TABLEAU 92 LES SUFFIXES DES NOMS PROPRES DU CORPUS II PrS

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	3 occ. sur 10	
-ot(te)	2 occ. sur 10	
-eau, -elle	0 occ. sur 10	
-on	1 occ. sur 10	
-in(e)	4 occ. sur 10	
Autres	0 occ. sur 10	
TOTAL	10	100,0 %

C'est le suffixe *-ot(te)* qui différencie les deux corpus II S l'un de l'autre (les quantités étant très modestes dans le corpus II PrS): dans le corpus II PoS, les suffixes *-ot(te)* et *-et(te)* sont les premiers (38,1%) [p.ex. *Margot* (67 PoS) et *Janette* (10 PoS)]. Par contre, la quantité peu élevée du suffixe *-ot(te)* (2 occ./10) dans le corpus II PrS (*Ragot* et *Offot*) était inattendue puisque le suffixe *-ot(te)* forme normalement une grande quantité de diminutifs des noms propres en remplaçant le suffixe exclusivement féminin *-on* dans les prénoms masculins (cf. chapitre 1.6.7.3). Dans le corpus II PrS, le suffixe *-in(e)* forme le plus fréquemment des diminutifs des noms propres (4 occ./10) (p.ex. *Golfarin*), et le suffixe *-et(te)* occupe la deuxième place (3 occ./10) [p.ex. *Triboulet* (47 PrS)]. Dans le corpus II PoS, le suffixe *-in(e)* (4 occ./21) occupe la deuxième place [p.ex. *Bellin* (30 PoS)]. On ne peut pas cependant en tirer beaucoup de conclusions, les quantités étant peu importantes.

TABLEAU 93 LES DIMINUTIFS DES NOMS COMMUNS ET DES NOMS PROPRES DU CORPUS I PoS

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Nom commun	29	50,9 %
Nom propre	28	49,1 %
TOTAL	57	100,0 %

nordique *jol* fut abondamment célébrée et elle dura douze jours. Cela peut expliquer le sens le plus ancien 'gai, joyeux'. Ces sens psychologiques devinrent sensuels au XIII^e siècle: 'goûté' et 'joli'. Les attestations les plus précoces et sûres viennent de l'époque de Froissart [(1333 ou 1337 – 1405?), chroniqueur et poète français, Demougin, *Historique* 1. 599.], FEW 16. 284-286.

TABLEAU 94 LES DIMINUTIFS DES NOMS COMMUNS ET DES NOMS PROPRES
DU CORPUS I PrS

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Nom commun	27	67,5 %
Nom propre	13	32,5 %
TOTAL	40	100,0 %

Dans les deux corpus I S, la plupart des diminutifs sont formés à partir de noms communs (50,9% dans le corpus I PoS et 67,5% dans le corpus I PrS). Dans le corpus I PoS, 49,1% des diminutifs sont formés à partir de noms propres, et dans le corpus I PrS, 32,5%.

- (LVI PoS) 21 46 PREMIER BERGIER
 21 46 1196 He ! Sire, je vueil qu'on me tonde
 21 46 1197 Se vous n'estes un fol cornart,
 21 46 1198 Qui par ce cuidiez avoir part
 21 46 1199 En honneur plus que je n'aray.
 21 46 1200 Quant mes ganz faitiz mis avray
 21 46 1201 Et mon *chappellet* de festus
 21 46 1202 O mon tabart qui est veluz
 21 46 1203 Et bien faiz de tresbon bureau,
 21 46 1204 Ne seray je pas bien et beau
 21 46 1205 Pour partout estre honnestement ? (*Griseldis*).

Le diminutif *chappellet*⁴⁴⁰ est formé à partir du nom commun *chapeau*.

- (LVII PrS) 26 18 Vray est que, ou moys de mars, qui est commencement
 26 18 du printemps, (c'est le moys o'u les oyseaulx,
 26 18 par la douceur de leurs voix, causent leur son doulx
 26 18 et mellodieux parmy les prez, les bois et les forests,
 26 18 qui commencent a verdoier, et toutes choses naturellement
 26 18 se resjouissent et renouvellent par l'amenite
 26 19 et suavite du temps; les *flourettes* par l'humeur de la
 26 19 terre eschauffee et reprenant la vigeur de generation
 26 19 procedant des influences du solleil, qui lors sont moderees
 26 19 et attrempees, pour ce que le cercle equinecial
 26 19 est en egalle portion vers orient et vers occident,
 26 19 decorent et embellissent les prez pour adoucir les
 26 19 pasturages aux bestes mues;) (*Jouvencel*).

⁴⁴⁰ Entre les IX^e et XV^e siècles, *chapelet* pouvait signifier 'festin en manière de chapelet (par métonymie)' et 'gloire, honneur', Godefroy 2. 60. Le nom masculin *chapelet* 'petit chapeau' est le diminutif *chapeau*. Au XVI^e siècle, le mot-thème et le diminutif avaient aussi les sens de 'couronne de fleurs, de feuillage' et de 'guirlande'. Le diminutif pouvait aussi signifier 'cercle', 'sorte de danse en rond' et 'genre de pièce de vers'. À cette époque-là, l'on utilisait encore la forme *chapel*, Huguët, *Dictionnaire* 2. 191-194. Le mot-thème *chapeau* est issu du latin *cappellus* 'sorte de coiffure'. Le français *chapeau* 'coiffure d'hommes ou de femmes' est attesté depuis le XI^e siècle. Le moyen français *chapelet* 'espèce de coiffure' est attesté au XVI^e siècle, FEW 2.1. 287-288.

Le diminutif *flourettes*⁴⁴¹ est formé à partir d'un nom commun.

(LVIII PrS) Si entendismes le guet de Verset
 26 33 parler sur le mur; et disoient ceulx du guet que la
 26 33 joyeuse de ce *mauvais ribault Thommesson* lui a
 26 33 fourtraict son paige et ses chevaulx et lui a emporte
 26 33 son argent. (*Jouvencel*).

Le diminutif *Thommesson*⁴⁴², exprimant la péjorativité à cause des adjectifs *mauvais ribault*, est formé à partir du nom propre *Thomas*.

(LIX PoS) 19 30 LE SAVETIER commence en chantant
 19 30 1 *Bon vin, je ne te puis laisser*
 19 30 2 *Je t'ay m'amour donnee...*
 19 30 3 *Hen, par la Vierge honoree,*
 19 30 4 *C'est grant bien de boire au matin*
 19 30 5 *Et est chose bien ordonnee,*
 19 30 6 *Hen, par la Vierge honoree,*
 19 30 7 *Ma voix est aussi enroullee*
 19 30 8 *Comme est l'antree d'un vieil patin.*
 19 30 9 *Hen, par la Vierge honoree,*
 19 30 10 *C'est grant bien de boire au matin,*
 19 30 11 *On en parle meilleur latin*
 19 30 12 *Et si en chante l'en trop mieulx.*
 19 30 13 *Souliers vieulx, houseaux vieulx !*
 19 30 14 *Hau ! Bellet, estes vous leans ?*
 19 30 15 *Hau ! par Sainte Croix d'orleans, (Farces 19 31 81).*

Le nom propre *Bellet* est le diminutif de *Beau, Bel* (ancienne forme).⁴⁴³ C'est un vocatif exprimant l'intimité. Il s'agit aussi de chanson à boire. Ce caractère favorise l'emploi du diminutif.

TABLEAU 95 LES SUFFIXES DES NOMS PROPRES DU CORPUS I PoS

⁴⁴¹ Au XVI^e siècle, *flourette* pouvait aussi être écrit *florette, fleurette*, Huguet, *Dictionnaire* 4. 129. Le diminutif *flourette* désigne une 'petite fleur'. Le mot-thème *fleur* est l'aboutissement (au XII^e siècle) de *flor, flur* (au XI^e siècle). Il provient du latin *florem* qui est l'accusatif de *flos, floris* 'fleur'. Le diminutif *florete* 'petite fleur' est attesté depuis le XII^e siècle, FEW 3. 630.

⁴⁴² Le nom propre *Thomesson* (une forme du Nord-Est, contractée en *Thomson*) est un hypocoristique de *Thomas*, nom de baptême (de nos jours moins répandu) et patronyme très fréquent. C'est une forme savante de saint *Thomas* (nom hébreu 'jumeau'), un des douze Apôtres (aussi saint *Thomas Becket*, XII^e siècle, et saint *Thomas d'Aquin*, XIII^e siècle), Dauzat 569.

⁴⁴³ Dauzat 33. L'adjectif *bellet* est le diminutif de *bel*, Huguet, *Dictionnaire* 1. 543. Le mot-thème *bel* est issu du latin *bellus* 'beau'. La forme *bel* est attestée en ancien français, *beau* en français moderne. Le diminutif *bellette* (< *belle*) est attesté en moyen français. En ancien et en moyen français, *belet* en tant que nom substantivé eu le sens de 'joyau', FEW 1. 319.

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	10	35,7 %
-ot(te)	7	25,0 %
-eau, -elle	1 occ. sur 28	
-on	4 occ. sur 28	
-in(e)	6	21,4 %
TOTAL	28	100,0 %

TABLEAU 96 LES SUFFIXES DES NOMS PROPRES DU CORPUS I PrS

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	6	46,2 %
-ot(te)	1 occ. sur 13	
-eau, -elle	1 occ. sur 13	
-on	2 occ. sur 13	
-in(e)	3 occ. sur 13	
TOTAL	13	100,0 %

En ce qui concerne les différents suffixes utilisés à former des noms propres, le suffixe *-et(te)* occupe la première place dans les deux corpus I S [35,7% dans le corpus I PoS et 46,2% dans le corpus I PrS; p.ex. *Bellet* (LIX PoS) et *Jehannette* (XX PrS)]. Dans le corpus I PoS, la fréquence du suffixe *-ot(te)* était aussi attendue (25,0%) [cf. chapitre 1.6.3; p.ex. *Bellot*]. Par contre, ce suffixe n'est pas fréquent dans le corpus I PrS [p.ex. *Mahiot* (XXXI PrS)] où le suffixe *-in(e)* occupe la deuxième place: 3 occ./13 [p.ex. *Baudouin* (XXXXIV PrS)]. Dans le corpus I PoS, le suffixe *-in(e)* occupe la troisième place avec le pourcentage de 21,4% [p.ex. *ratin* (XXXIII PoS)]. Les suffixes *-et(te)* et *-ot(te)* furent fréquemment utilisés en général en moyen français, tandis que le suffixe *-in(e)* fut rare en ce temps-là. (cf. chapitre 1.6.3).

2.10.3 L'emploi des suffixes

TABLEAU 97 LES SUFFIXES DIMINUTIFS DU CORPUS II PoS

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	18	48,6 %
-ot(te)	9	24,3 %
-eau, -elle	2 occ. sur 37	
-on	4 occ. sur 37	
-in(e)	4 occ. sur 37	
TOTAL	37	100,0 %

TABLEAU 98 LES SUFFIXES DIMINUTIFS DU CORPUS II PrS

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	15	38,5 %
-ot(te)	6	15,4 %
-eau, -elle	2 occ. sur 39	
-on	6	15,4 %
-in(e)	7	17,9 %
Autres	3 occ. sur 39	
TOTAL	39	100,0 %

Le suffixe *-et(te)* occupe, comme prévu, la première place dans les deux corpus II S [48,6% dans le corpus II PoS, 38,5% dans le corpus II PrS; p.ex. *nymphette* (74 PoS) et *jolliet* (78 PrS)]. Dans le corpus II PoS, la deuxième place est occupée par le suffixe *-ot(te)* avec le pourcentage de 24,3% (p.ex. *bergerot*). Dans le corpus II PrS, le suffixe *-in(e)* occupe la deuxième place (17,9%) [p.ex. *cassine* (41 PrS)], et les suffixes *-ot(te)* et *-on* la troisième place (15,4%) [p.ex. *caillebote* (49 PrS) et *sangleron* (27 PrS)]. Les mêmes suffixes furent fréquemment utilisés aussi en général au XVI^e siècle (cf. chapitre 1.6.3).

Le suffixe *-et(te)* s'utilise pour former des diminutifs de noms propres (*Janette, Jaquet, Loysette, Robinet, Thoinet, Cassandrette, Dianette* et *Fresnet, Pacolet, Triboulet, Caillette*), des diminutifs désignant un logis ou un endroit (*parquet, cabinet*), d'autres dérivés de noms concrets (*ballet, serpillette, serpillonnette, bubeletes, marchettes*), de noms de plantes et de la nature en général (*vignolette, tucquet*) et des diminutifs de noms de personnes (*nymphette, bonhomme* et *hommenetz*) dans les deux corpus II S. En plus, ce suffixe s'utilise pour former des diminutifs désignant la nourriture (*brimbelettes* et *miette*), des noms abstraits (*quartelets* et *tiercelets*) et un sentiment ou une attitude (*tendrette*) dans le corpus II PrS. Dans ce corpus, il y a aussi un diminutif formé à partir d'un adjectif à valeur renforcé (*jolliet*). Dans le corpus II PoS, le suffixe *-et(te)* forme aussi des diminutifs désignant de petits et jeunes animaux (*coulombette, gelinette*) et le corps (*corpselet*). Il y a aussi un diminutif formé à partir d'un adjectif pur et simple dans ce corpus (*noirelet*).

Le suffixe *-ot(te)* est employé dans les deux corpus II S pour former des noms propres: *Angelot, Margot, Henriot, Perrot, Bellot, Annot, Charlot, Aluyot, Ragot* et *Offot*. En plus, ce suffixe forme un nom de personne dans le corpus II PoS (*bergerot*) et des noms concrets (*caillebotes, panerotz, charriotes* et *galliotte*) dans le corpus II PrS.

En ce qui concerne le suffixe *-in(e)*, il s'utilise à former des noms propres: *Carlin, Catin, Bellin, Francins, Goubelin, Golfarin, Falourdin* et *Caballine* dans les deux corpus II S. Ce suffixe ne s'emploie pourtant pas dans le corpus II PoS dans les catégories des noms concrets (*poupins*), celle désignant un logis (*cassines*) ni non plus celle du diminutif formé à partir d'un adjectif (*moufflin* 'tout flasque') du corpus II PrS.

Le suffixe *-on* s'utilise pour former des diminutifs désignant des petits (d')animaux (*raton, chevrons* et *sanglerons*), des noms concrets (*cordillon, balons*) et la nature (*vallon*). Les catégories du sentiment (*peton*) et du nom propre masculin (*Orson*) se rencontrant dans le corpus II PrS n'existent pas dans le

corpus II PoS. Dans le corpus II PrS, ce suffixe n'est pas utilisé pour désigner la catégorie du corpus II PoS du nom propre féminin en *-on* (*Marion*).

Le suffixe *-eau, -elle* est employé dans les deux corpus II S à propos de noms de personnes: *maroteaux, femmelle, beuvreaux* et *șavanteaux*. En plus, il y a une catégorie entière qui ne se rencontre que dans le corpus II PrS: celui d'autres suffixes⁴⁴⁴. Dans la catégorie des autres suffixes, il y a des diminutifs désignant le nom concret (*precules*, diminutif latin) et le nom abstrait (*profiterolle*).

TABLEAU 99 LES SUFFIXES DIMINUTIFS DU CORPUS I PoS

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	22	38,6 %
-ot(te)	9	15,8 %
-eau, -elle	11	19,3 %
-on	6	10,5 %
-in(e)	9	15,8 %
TOTAL	57	100,0 %

Le suffixe *-et(te)* est le plus fréquemment utilisé dans le corpus I PoS: 38,6% [p.ex. *baguette* (XXI PoS)]. Les autres suffixes sont eux aussi répandus: *-eau, -elle* [19,3%; p.ex. *deabloteau* IV PoS], *-ot(te)* (15,8%; p.ex. *amygot*), *-in(e)* [15,8%; p.ex. *ratin* (XXXIII PoS)] et *-on* (10,5%; p.ex. *caneton*). Le suffixe *-et(te)* est le plus fréquemment utilisé aussi dans le corpus II PoS.

TABLEAU 100 LES SUFFIXES DIMINUTIFS DU CORPUS I PrS

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-et(te)	25	62,5 %
-ot(te)	1 occ. sur 40	
-eau, -elle	5 occ. sur 40	
-on	5 occ. sur 40	
-in(e)	4 occ. sur 40	
TOTAL	40	100,0 %

Le suffixe *-et(te)* occupe la première place avec le pourcentage de 62,5% dans le corpus I PrS [p.ex. *daguette* (XIX PrS)]. La deuxième place est occupée par les suffixes *-on* [5 occ./40; p.ex. *enfanton* (XXII PrS)] et *-eau, -elle* (5 occ./40 p.ex. *coulombeau*). Le suffixe *-in(e)* occupe la troisième place avec la quantité de 4 (p.ex. *sotin*). Le suffixe *-ot(te)* n'est attesté qu'une fois (*Denisot*).

Dans les deux corpus I S, le suffixe *-et(te)* s'utilise pour former des diminutifs des noms propres (*Mireloret, Sottinet, Triboulet, Perrenet, Ysabelet, Pernet, Jacquet, Bellet, Jaquette, Perrette, Jehannet, Jehannette, Poncelet, Robinet, Perrenet, Guionnet*), d'autres dérivés des noms concrets (*noysetses, cornette*,

⁴⁴⁴ Les diminutifs qui n'ont pas été formés à partir des suffixes déjà mentionnés. Dans notre corpus, les suffixes *-erolle* (français) et *-ule* (latin) font partie à ce groupe.

billette, bourse, baguette, questionnette, loppinet, tropelets, bannerette, gaullette, ruettes, chansonnettes, bourse, croichet, plumete), une fois un diminutif désignant un logis ou un endroit (*parquet*), des diminutifs des noms de personnes (*godinette, femmelette, meschinette, vefoette*) et des diminutifs désignant des vêtements (*chappellet, heaumet*). En plus, il forme une fois un diminutif à partir d'un nom abstrait (*amblet*) et d'un adjectif (*alegret*) dans le corpus I PoS. Dans le corpus I PrS, ce suffixe forme aussi un diminutif de petit et jeune animal (*mulette*), un diminutif à partir d'un nom de plante (*flouettes*), d'un mot signifiant un sentiment ou une attitude (*pauvrette*), d'un aliment (*trippette*), d'une arme (*daguette*) et un diminutif à partir d'un adverbe (*ung tantinet*).

Dans le corpus I PoS, le suffixe *-ot(te)* est employé pour former des noms propres (*Ancelot, Pernot, Cardinot, Guillot, Perot, Margot, Bellot, Mariote*) et un diminutif du nom de personne: *amygot*. Il y a aussi une occurrence de diminutif formé à partir d'un verbe: *barbelote*. Dans le corpus I PrS, ce suffixe ne forme qu'un diminutif du nom propre: *Mahiot*.

Dans les deux corpus I S, le suffixe *-eau, -elle* s'utilise pour former des noms propres (*Soctereaulx, Marotelle, Peronnelle*), des diminutifs des noms de personnes (*gentilhommeaulx, deableteaux, truandeaux, truandelles, puterelle, pastoureaux, ribauldelle, dyableteaux*) et des diminutifs de petits et jeunes animaux: *levreaux, ormeau, coulombeaux*. Dans le corpus I PoS, il y a aussi un diminutif désignant un instrument de musique (*guiterneaux*) et un diminutif désignant un logis ou un endroit: *maisoncelle*.

Dans les deux corpus I S, le suffixe *-on* s'utilise à former des diminutifs des noms propres (*Pieron, Magdelon, Griffon, Marion, Jason, Cathon, Thommesson, Jehanneton*) et d'autres dérivés des noms concrets: *coquillon, sablon*. Dans le corpus I PoS, il forme aussi un diminutif désignant un petit animal jeune: *canetons*. Dans le corpus I PrS, ce suffixe forme aussi un diminutif à partir d'un nom de personne (*enfanton*) et d'un adjectif de couleur: *grison*.

Dans les deux corpus I S, le suffixe *-in(e)* est utilisé pour former des diminutifs des noms propres: *Landrin, Sandrin, Robelin, Perrin, Sotin, Baudouin, Bertin, Hacquin* et *Perrin*. Dans le corpus I PoS, il forme aussi un diminutif désignant un jouet (*poupins*), un petit et jeune animal (*ratins*) et un diminutif à partir d'un mot de tendresse: *musequin*. Dans le corpus I PrS, ce suffixe s'utilise aussi à former un diminutif à partir d'un nom de personne: *sotin*.

2.11 Les diminutifs dans les corpus I et II PoA et PrA

TABLEAU 101 LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DES NOMS COMMUNS ET DES NOMS PROPRES DU CORPUS II PoA

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Nom commun	67	95,7 %
Nom propre	3 occ. sur 70	
TOTAL	70	100,0 %

TABLEAU 102 LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DES NOMS COMMUNS ET DES NOMS PROPRES DU CORPUS II PrA

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Nom commun	140	99,3 %
Nom propre	1 occ. sur 141	
TOTAL	141	100,0 %

Dans les deux corpus II A, la plupart des diminutifs analytiques sont formés à partir de noms communs: 95,7% dans le corpus II PoA et 99,3% dans le corpus II PrA.

(81 PoA) *Sa Maistresse il n'aimoit comme pour des bouquets,
Pour des petits anneaux, pour un tas d'affiquets,
Que donne le berger simplement à s'amie,
Mais comme forcené et, tout plein de manie, (Eglogues 991).*

Le diminutif analytique *petits anneaux*⁴⁴⁵ est formé à partir d'un nom commun. Le registre, où l'on parle des motifs douteux de l'amour, est lyrique (*Sa Maistresse il n'aimoit comme pour des bouquets...*).

(82 PrA) A l'heure, il congneut que le duc avoit revelé son secret à sa femme; dont il sentit une telle fureur, que, embrassant le corps de s'amy, l'arrousa longuement de ses larmes, en disant: O mon Dieu! pourquoy me creastes-vous homme, aiant l'amour si legiere et cueur tant ignorant? Pourquoy ne me creastes-vous le petit chien qui a fidellement servy sa maistresse? Helas, *mon petit amy*, la joye que me donnoit vostre japper est tournée en mortelle tristesse, puisque aultre que nous deux a oye vostre voix! (*Heptaméron* 141).

Le diminutif analytique *petit amy*⁴⁴⁶ est construit à partir d'un nom commun. Il exprime l'affectivité puisque l'adjectif possessif *mon*⁴⁴⁷ le rend plus proche à celui qui parle.

TABLEAU 103 LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DES NOMS COMMUNS ET DES NOMS PROPRES DU CORPUS I PoA

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Nom commun	59	95,2 %
Nom propre	3 occ. sur 62	
TOTAL	62	100,0 %

TABLEAU 104 LES DIMINUTIFS ANALYTIQUES DES NOMS COMMUNS ET DES NOMS PROPRES DU CORPUS I PrA

⁴⁴⁵ Le nom masculin *anneau* vient du latin *anellus*, FEW 14. 95. Au XVI^e siècle, il pouvait signifier 'mariage'. L'ancienne forme *annel* existait toujours. *Anneau* pouvait aussi être une variante d'*agneau* à cette époque-là, Huguet, *Dictionnaire* 1. 221.

⁴⁴⁶ Le nom masculin *ami* est issu du latin *amicus*, FEW 1. 88.

⁴⁴⁷ Brunot-Bruneau 190.

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
Nom commun	155	98,7 %
Nom propre	2 occ. sur 157	
TOTAL	157	100,0 %

Dans les deux corpus I A, la plupart des diminutifs analytiques servent à former des diminutifs des noms communs: 95,2% dans le corpus I PoA et 98,7% dans le corpus I PrA. Les diminutifs analytiques des noms propres sont très rares (cf. tableaux 103 et 104).

(LX PoA) 6 4 49 En cest livre vueil racompter
 6 4 50 De ma fortune ung *petit compte*,
 6 4 51 Qui la voudra ouyr compter,
 6 4 52 Elle n'est de duc ne de *conte*
 6 4 53 Et pource se je me mescompte
 6 4 54 Prenez en gre le mescompter,
 6 4 55 C'est fort que home face son compte
 6 4 56 Se de premier ne scet compter. (*Régnier*).

Le diminutif analytique *petit compte*⁴⁴⁸ est formé à partir d'un nom commun. Il complète ici la rime *compte* – *conte* (cf. chapitre 2.8.4.5).

(LXI PrA) 26 144 Et sus piedz demande son cheval en disant: "Tout le
 26 144 monde a cheval! Car seurement ces gens yci vont
 26 144 combatre noz gens, et, *pour ce petit bruit qu'ilz ont*
 26 144 *fait yci, nous cuident amuser*. Sus! tost! faictes
 26 144 dilligence et passons le pont." (*Jouvencel*).

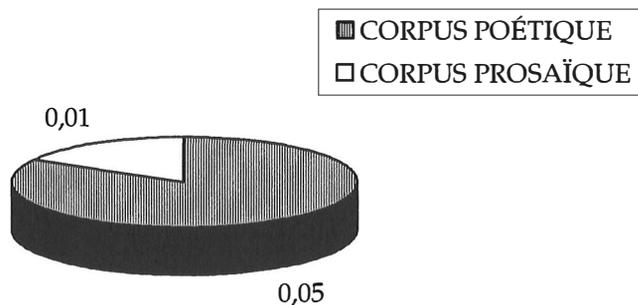
Le diminutif analytique *petit bruit*⁴⁴⁹ exprimant le mépris (Jouvencel méprise le petit bruit fait par l'ennemi) est formé à partir d'un nom commun. Il augmente l'autorité de Jouvencel qui pense être plus fort que son ennemi (*pour ce petit bruit qu'ilz ont fait yci, nous cuident amuser*).

2.12 La comparaison quantitative des corpus

GRAPHIQUE À SECTEURS 1 LA QUANTITÉ PROPORTIONNELLE DES CORPUS II PoS et PrS

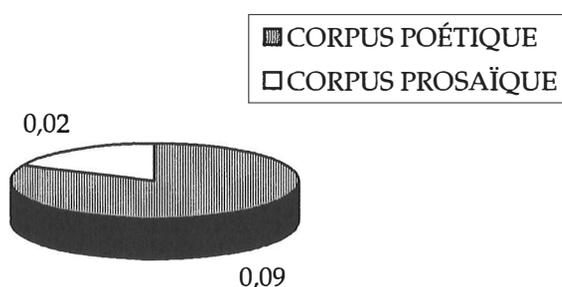
⁴⁴⁸ Le nom masculin *conte* 'récit de choses vraies' est issu du latin *computare* 'compter'. Il est attesté entre le XII^e siècle et la première partie du XVII^e siècle. En moyen français, il pouvait avoir le sens de 'récit fait pour tromper' (depuis la première moitié du XVI^e siècle), *FEW* 2.2. 992, 994. Au XVI^e siècle, il avait normalement le sens de 'récit de choses vraies', Huguot, *Dictionnaire* 2. 472.

⁴⁴⁹ Entre les IX^e et XV^e siècles, le nom masculin *bruit* pouvait aussi avoir le sens d'idée de bouton de fleur', Godefroy 1. 746. Le français *bruit* vient du latin *rugitus* 'rugissement'. *Bruit* 'assemblage de sons qui se produisent au hasard et en dehors de toute harmonie' est attesté depuis le XII^e siècle, *FEW* 10. 550.



Au total, il y a 37 occurrences de diminutifs dans le corpus II PoS, la quantité des unités typographiques de tous les ouvrages étant de 81326. Ainsi, le pourcentage de toutes les occurrences de diminutifs dans le corpus II PoS est de 0,05%. Dans le corpus II PrS, il y a 39 occurrences de diminutifs sur les 402722 unités typographiques. Le pourcentage en est de 0,01%. La quantité proportionnelle des diminutifs est alors plus élevée dans le corpus II PoS que dans le corpus II PrS, même si les deux corpus en comportent très peu. À cause de ces pourcentages peu élevés, l'hypothèse selon laquelle au XVI^e siècle la formation diminutive aurait appartenu plutôt à la poésie où les différents suffixes diminutifs auraient pu faciliter la création lexicale poétique, ne peut pas être maintenue.

GRAPHIQUE À SECTEURS 2 LES DIMINUTIFS NON SPONTANÉS (CORPUS II S)



De la même façon que les diminutifs spontanés (cf. graphique à secteurs 1), les diminutifs qui ne furent pas formés spontanément au XVI^e siècle sont également utilisés le plus fréquemment dans le corpus II PoS: il y en a 72 occurrences sur environ 81326 unités typographiques (0,09%). Sur les 402722 unités typographiques du corpus II PrS, il y a 85 occurrences de diminutifs non spontanés, le pourcentage en étant de 0,02%. Les pourcentages sont peu élevés. En voici des exemples:

(1' PoS) Car toujours par les prez l'ondoyant *ruisselet*
 Ira coulant de vin, de nectar et de laict.
 Le miel distillera de l'escorce des chesnes,
 Et les roses croistront sur les branches des fresnes; (*Eglogues* 934).

Comme le diminutif *ruisselet* est attesté vers la fin du XII^e siècle⁴⁵⁰, il s'agit d'un diminutif non spontané (les *Eglogues* furent écrites au XVI^e siècle).

(2' PrS) si de fortune il s'y rencontre quelque corps un peu plus *grosset* qu'il ne faut pour passer tous ces destroits qui restent à franchir pour l'expeller au dehors, ce corps estant esbranlé par ces choses aperitives et jetté dans ces canaus estroits, venant à les boucher, acheminera une certaine mort et très-doloreuse. (*Essais* 2. 438).

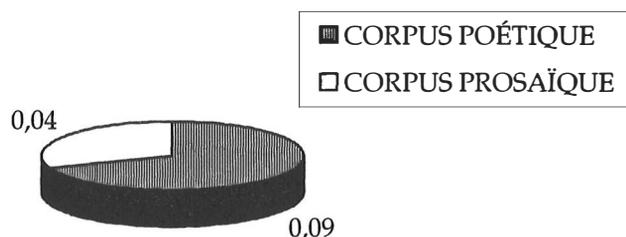
Le diminutif *grosset* 'un peu gros' exprimant la diminution pure et simple en langage non-affectif est un diminutif non spontané (attesté entre le XIII^e et la première moitié du XX^e siècles, les *Essais* ayant été écrits au XVI^e siècle).⁴⁵¹

Les diminutifs qui ne furent pas formés spontanément au XVI^e siècle (cf. graphique à secteurs 2) l'emportent sur les diminutifs spontanés (cf. graphique à secteurs 1) dans les deux corpus II S. La grande quantité de diminutifs non spontanés peut indiquer une formation riche de diminutifs pendant les époques antérieures. Dans notre corpus I S, les diminutifs synthétiques sont cependant rares (cf. graphique à secteurs 4). La quantité des diminutifs formés spontanément au XVI^e siècle semble très modeste.

GRAPHIQUE À SECTEURS 3 LA QUANTITÉ PROPORTIONNELLE DES CORPUS II PoA ET PrA

⁴⁵⁰ *Ruisselet* avait le sens de 'petit ruisseau' au XVI^e siècle, Huguet, *Dictionnaire* 6. 654. C'est le diminutif de l'ancienne forme *ruissel*. Le mot-thème *ruisseau* (attesté vers 1120 sous la forme de *russeal* 'cours d'eau moins large qu'une rivière') est issu du latin populaire **rivuscillus* 'ruisseau' qui est le diminutif du latin classique *rivus* 'petit cours d'eau'. La forme diminutive *ruisselet* est attestée vers la fin du XII^e siècle, dans la première moitié du XIII^e siècle, entre le XV^e et la deuxième moitié du XVII^e siècles et depuis le XIX^e siècle, *FEW* 10. 424-425. Sur la combinaison *-elet*, cf. chapitre 1.6.1.

⁴⁵¹ L'adjectif *grosset* 'un peu gros' est le diminutif de *gros*. Au XVI^e siècle, *gros* pouvait signifier 'grand, important, considérable (en parlant d'une personne, d'une famille)' et 'simple, grossier, lourd (en parlant de l'esprit, du langage)', Huguet, *Dictionnaire* 4. 388-390, 392. Le mot-thème est issu du latin *grossus* 'gros, épais'. L'adjectif *gros* au sens de 'riche et puissant (d'un roi)' est attesté en ancien français (dans la première moitié du XIII^e siècle). Le diminutif *grosset* 'un peu gros' est attesté entre le XIII^e et la première moitié du XX^e siècles (rare entre le milieu du XIX^e et la première moitié du XX^e siècles), *FEW* 4. 274.



La proportion par rapport au total des mots des diminutifs analytiques est plus importante dans le corpus II PoA: 0,09% (70 occ./81326 unités typographiques) que dans le corpus II PrA: 0,04% (141 occ./402722 unités typographiques). La première place occupée par le corpus II PoA peut s'expliquer par le fait que les diminutifs analytiques sont utilisés assez fréquemment pour construire une rime:

(83 PoA) L'estat est bon pour les *affaires*
 De nous et de *noz petitz confreres*.
 Si de mon art ne peult chevir,
 Voycy dont il pourra servir: (*Satiriques* 143).

Cf. exemple (54 PoA). Le diminutif analytique *petitz confreres* peut être utilisé ici pour construire la rime *affaires – confreres* (cf. chapitre 2.8.4.5).

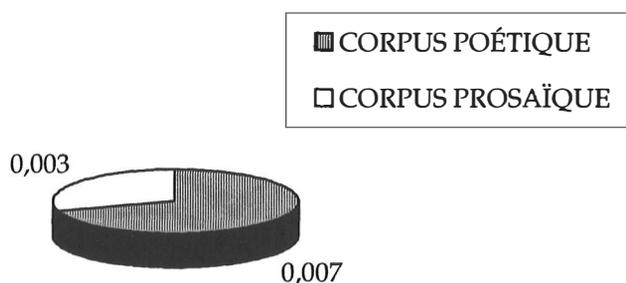
Cette explication n'est pourtant pas suffisante, les terminaisons des diminutifs analytiques pouvant être extrêmement divers. Il est possible que le groupe nominal des diminutifs analytiques présente une plus grande variabilité pour construire des rimes. On peut par exemple déplacer l'épithète *petit*:

(84 PoA) dieu, enfans plains de savoir
 Dont mort l'homme ne desherite;
 Si bien souvent me vinstes veoir,
 Cela ne vient de mon *merite*.
 Grant mercy, ma *Muse petite*!
 C'est par vous, et n'en suis marry. (*Lyriques* 160).

Le diminutif analytique *Muse petite*⁴⁵² construit la rime *merite – petite* (cf. chapitre 2.8.4.5).

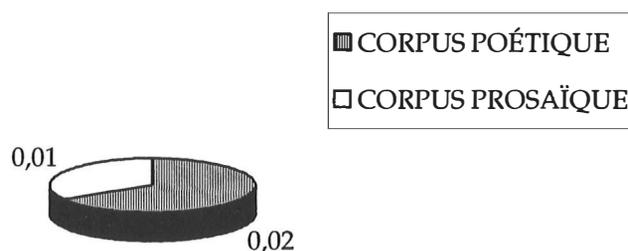
⁴⁵² Le nom féminin *muse* est issu du latin *musa* 'déesse d'un art'. Le français *muse* 'chacune des neuf déesses des beaux-arts' est attesté depuis le XIII^e siècle. Depuis le milieu du XVI^e siècle, *la muse* avait le sens de 'la poésie', *la muse de qn* de 'son génie, le caractère propre de sa poésie' et de 'la personne ou le sentiment qui l'inspire'. Le latin *musa* (< grec *μουσα*) est venu en ancien français par divers traducteurs de Boèce, FEW 6.3. 246.

GRAPHIQUE À SECTEURS 4 LA QUANTTITÉ PROPORTIONNELLE DES CORPUS I PoS ET PrS



Nous avons compté toutes les occurrences des corpus I S et les avons comparées au total des unités typographiques. Ainsi, le corpus I PoS (0,007%) est proportionnellement plus riche en diminutifs synthétiques que le corpus I PrS (0,003%). Les pourcentages sont cependant très modestes.

GRAPHIQUE À SECTEURS 5 LES DIMINUTIFS NON SPONTANÉS (CORPUS I S)



Du point de vue proportionnel, les diminutifs non spontanés sont plus fréquents dans le corpus I PoS (0,02%) que dans le corpus I PrS (0,01%). Les diminutifs spontanés sont eux aussi utilisés plus fréquemment dans le corpus I PoS que dans le corpus I PrS (cf. graphique à secteurs 4). Les pourcentages sont peu élevés.

(I' PoS) 27 103 943 Une *chansonnette* direz
 27 103 Cantat :
 27 103 944 "Saiches que bien est advenus
 27 103 945 Menes grand feste, june et chanus, (*Biard, Sotties* 3 295 373,
Griseldis 21 100 2607).

Le diminutif *chansonnette*⁴⁵³ est attesté depuis le XII^e siècle, et il s'agit alors d'un diminutif non spontané (*Biard* fut écrit au XV^e siècle, *Sotties* au début du XVI^e siècle et *Griseldis* à la fin du XIV^e siècle).

(II' PrS) et a Dieu

1 180 534 le commenda tout en *basset*, en plorant tendrement,

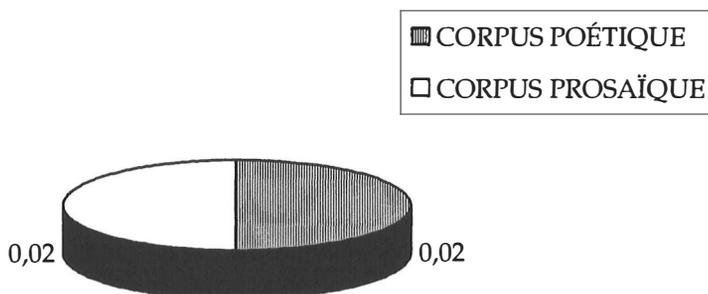
1 180 535 pour le grand dueil qu'elle avoit du tresfaux tour

1 180 536 qu'il luy avoit joue. (*Cent* 1 367 81).

Le diminutif *basset* est non spontané puisqu'il est attesté à la fin du XII^e siècle⁴⁵⁴, et le *Cent* ne fut écrit qu'au XV^e siècle.

Dans les deux corpus I S, les diminutifs non spontanés (cf. graphique à secteurs 5) l'emportent sur les diminutifs formés spontanément (cf. graphique à secteurs 4). Comme on a pu le constater ci-dessus (cf. page 171), le cas est similaire dans le corpus II S. La grande quantité de diminutifs non spontanés peut indiquer une formation plus riche des diminutifs pendant les époques antérieures. Ainsi, il faudrait étudier les époques antérieures pour découvrir le moment où la formation synthétique commença à s'affaiblir en français.

GRAPHIQUE À SECTEURS 6 LA QUANTITÉ PROPORTIONNELLE DES CORPUS I PoA ET I PrA



Dans les deux corpus I A, il y a la même quantité de diminutifs analytiques en ce qui concerne la proportion par rapport au total des mots: 0,02%.

⁴⁵³ Le mot-thème de *chansonnette* est *chanson*. Il est issu du latin *cantio* 'chant, chanson'. *Chanson* au sens de 'poésie lyrique' est attesté depuis le XII^e siècle. Le diminutif *chansonnette* avait le sens de 'petite chanson sur un sujet léger et gracieux' (attesté depuis le XII^e siècle). Le sens du mot *chanson* est lié d'abord au rapport entre la poésie lyrique et la musique. Après l'année 1500, il devint l'expression générale pour toutes les chansons, tandis qu'en poésie, il désignait 'poème chanté (aussi les odes et les sonnettes)' (chez Ronsard et jusqu'au XVII^e siècle), *FEW* 2.1. 235.

⁴⁵⁴ *Bas* est attesté au début du XII^e siècle, *NDE* 75. L'adverbe *basset* est le diminutif de *bas*. Au XVI^e siècle, *en bas* pouvait avoir le sens de 'postérieurement', Huguot, *Dictionnaire* 1. 496, 500. Le mot-thème *bas* vient du latin *bassus* 'bas'. Le français *basset* avait le sens d'un peu bas', *FEW* 1. 274.

- (LXII PoA) 19 75 LA MERE
 19 75 329 Mon filz, escripvez gentement
 19 75 330 Moy parlant en vostre personne
 19 75 331 Et (bouter) tout premierement : Je donne
 19 75 332 Mes & Princeps & et mon *Donnes*
 19 75 333 Aussi *mon petit Chatonnet*
 19 75 334 A vous, ma mere, mes Cronicles,
 19 75 335 Mon Dodrinal et Bucquenicles.
 19 75 336 Item (je donne) (*Farces*).

Le diminutif analytique *petit Chatonnet*⁴⁵⁵ peut être employé ici pour construire la rime *Donnés – Chatonnet* (cf. chapitre 2.8.4.5).

- (LXIII PrA) Mais des
 26 113 *petites rencontres*, que faisoient aucuns de leur garnison,
 26 113 en saillant, puis six, puis dix, puis douze, n'en
 26 113 fault ici faire mention pour le present. Car ce ne
 26 113 seroit que prolixite de langaige sans aucune necessite. (*Jouvencel*).

Le diminutif analytique *petites rencontres*⁴⁵⁶ exprime la petitesse pure et simple. Il s'emploie dans un discours descriptif.

⁴⁵⁵ Le nom masculin *chatonnet* signifiait 'catonnet, recueil de distiques moraux' au XVI^e siècle, Huguet, *Dictionnaire* 2. 223. *Catonnet* vient du latin *Cato* (cf. note 114). Le moyen français *catonnet* est attesté au XVI^e siècle, *FEW* 2.1. 512.

⁴⁵⁶ Le nom féminin *rencontre* vient du latin *contra* 'contre'. Le français *rencontre* au sens d'action de se rencontrer, les armes à la main, combat plus ou moins imprévu de deux corps de troupes' est attesté depuis la première moitié du XIII^e siècle, au sens de 'fait de rencontrer qn, de le trouver sur son chemin' depuis la première moitié du XVI^e siècle, *FEW* 2.2. 1111, 1114-1115.

3 CONCLUSION

En ce qui concerne l'hypothèse que le genre littéraire et la thématique influeraient sur l'emploi des diminutifs, le résultat le plus important est que le genre lyrique ou la thématique amoureuse ne favorisent pas la formation diminutive dans les corpus plus que les autres genres et thématiques. Notre hypothèse de l'influence du style langagier sur l'emploi des diminutifs ne s'est vérifiée que chez Rabelais dont les créations verbales et le style imaginaire semblent favoriser la formation diminutive. L'hypothèse que les poètes de la Pléiade auraient un emploi des diminutifs particulier ne s'est pas avérée non plus: tous les poètes utilisent une quantité modeste de diminutifs. Notre hypothèse que les femmes utiliseraient une quantité plus importante de diminutifs que les hommes à cause de leur approche émotionnelle n'a pas été satisfaite: Louise Labé dans le corpus II PoS et Marguerite de Navarre dans le corpus II PrS ne montrent aucune prédilection pour les diminutifs.

Les diminutifs synthétiques et analytiques expriment le plus souvent la petitesse pure et simple et des idées positives. Ils sont fréquemment utilisés dans les discours descriptifs ou narratifs. Les diminutifs construisent couramment une rime dans les deux corpus PoSA. Les diminutifs analytiques soulignent même le contraste. En plus d'un registre lyrique, les diminutifs synthétiques sont utilisés ordinairement dans les registres tragiques ou polémique. Les diminutifs synthétiques sont le plus souvent des points non-essentiels dans les phrases, tandis que les diminutifs analytiques constituent fréquemment les points essentiels qui forcent l'attention dans la phrase. Dans nos corpus, la plupart des diminutifs augmentent la force illocutoire des actes évaluatifs et assertifs.

Dans les corpus II PoS et PrS, la formation diminutive est très pauvre. La quantité proportionnelle des diminutifs spontanés est cependant plus importante dans le corpus PoS (0,05%) que dans le corpus PrS (0,01%). Les diminutifs formés non spontanément au XVI^e siècle l'emportent sur les diminutifs spontanés (0,09% dans le corpus II PoS et 0,02% dans le corpus II PrS). On peut en conclure que, déjà au XVI^e siècle, l'on utilisait très peu de diminutifs synthétiques en français, en poésie un peu plus qu'en prose. La proportion par rapport au total des unités typographiques des diminutifs analytiques est plus

importante dans le corpus II PoA (0,09%) que dans le corpus II PrA (0,04%). Ainsi, les diminutifs synthétiques et analytiques sont utilisés plus fréquemment dans le corpus II Po que dans le corpus II Pr.

La formation diminutive est très modeste aussi dans les deux corpus I S. Le corpus I PoS (0,007%) est cependant plus riche en diminutifs synthétiques que le corpus I PrS (0,003%), ce qui est le cas aussi dans le corpus II S. Les diminutifs non spontanés sont aussi plus fréquents dans le corpus I PoS (0,02%) que dans le corpus I PrS (0,01%). Dans les deux corpus I S, les diminutifs non spontanés l'emportent sur les diminutifs formés spontanément, la situation étant analogue dans les corpus II S. La proportion des diminutifs analytiques par rapport au total des mots dans les deux corpus I A est identique: 0,02%.

En comparant les diminutifs synthétiques des corpus II et I, il est à remarquer que le corpus II S l'emporte sur le corpus I S (0,02%, 76 occ./484048 unités typographiques dans le corpus II et 0,01%, 97 occ./1038415 unités typographiques dans le corpus I). Les diminutifs analytiques sont aussi plus fréquents dans le corpus II A (0,04%, 211 occ./484048) que dans le corpus I A (0,02%, 219 occ./1038415). Ainsi, il serait possible que la formation diminutive synthétique aurait disparu dès les époques antérieures et qu'elle aurait été réintroduite au XVI^e siècle. Il faut noter cependant que les pourcentages sont très modestes aussi dans le corpus II S. Il faut donc bien admettre que la formation diminutive synthétique était modeste au XVI^e siècle.

Ce ne fut donc pas le classicisme du XVII^e siècle qui réduisit l'emploi des diminutifs synthétiques, puisque ils étaient déjà très rares dans la littérature du XVI^e siècle et du moyen français en général. Au cours de la période analysée, les diminutifs analytiques l'emportaient déjà sur les diminutifs synthétiques. L'emploi des diminutifs synthétiques n'est pas conforme à la tendance analytique du français, qui préfère exprimer une idée par une épithète au lieu d'un suffixe. Ainsi la formation diminutive synthétique faisait-elle déjà au XVI^e siècle et en moyen français en général la différence entre le français et les autres langues romanes, qui continuent, elles, à utiliser une grande quantité de diminutifs synthétiques.

YHTEENVETO: Deminutiivit keskiranskan kirjallisuudessa

Tärkein tulos tarkasteltaessa kirjallisuuslajin tai tematiikan vaikutusta deminutiivien käyttöön on se, että lyyrisessä kirjallisuuslajissa tai rakkaustematiikassa ei esiinny suurempaa määrää deminutiiveja kuin muissakaan korpuksien kirjallisuuslajeissa tai tematiikoissa. Hypoteesi kirjallisuustyylin vaikutuksesta deminutiivien käyttöön todentui ainoastaan Rabelais'n teoksessa, jonka verbaaliset luomukset ja mielikuvituksellinen tyyli näyttävät suosivan deminutiivien muodostusta. Hypoteesi Pléiade-runoilijoiden erityisestä deminutiivien käytöstä ei todentunut: kaikki runoilijat käyttävät vähän omana aikakautenaan luotuja deminutiiveja teoksissaan. Hypoteesi, että naiset käyttäisivät enemmän deminutiiveja kuin miehet johtuen tunteellisesta lähestymistavastaan, kumoutui: Louise Labé runokorpuksessa II ja Marguerite de Navarre proosakorpuksessa II eivät osoita erityistä mieltymystä deminutiivien käyttöön.

Synteettiset ja analyttiset deminutiivit ilmaisevat useimmiten pelkkää pienuutta ja positiivisia asioita. Ne esiintyvät usein deskriptiivisissä tai narratiivisissa diskursseissa. Deminutiivit muodostavat usein riimejä molemmissa korpuksissa PoSA. Analyttiset deminutiivit korostavat myös kontrasteja. Lyyrisen genren lisäksi synteettiset deminutiivit esiintyvät tavallisimmin traagisissa tai poleemisissa rekistereissä. Synteettiset deminutiivit eivät kiinnitä yleensä suurinta huomiota lauseissa, kun taas analyttiset deminutiivit ovat usein lauseiden kiintopisteitä. Korpuksissa suurin osa deminutiiveista vahvistaa evaluatiivisia ja assertiivisia puheakteja.

Korpuksissa II PoS ja PrS deminutiivien muodostus on hyvin vähäistä. Spontaani deminutiivien suhteellinen määrä on kuitenkin suurempi korpuksessa PoS (0,05%) kuin korpuksessa PrS (0,01%). Deminutiivit, jotka eivät esiintyneet ensimmäistä kertaa 1500-luvulla ovat yleisempiä kuin 1500-luvulla ensimmäistä kertaa muodostetut deminutiivit (0,09% korpuksessa II PoS ja 0,02% korpuksessa II PrS). Siitä voidaan päätellä, että jo 1500-luvulla käytettiin ranskan kielessä hyvin vähän synteettisiä deminutiiveja, hieman enemmän runoudessa kuin proosassa. Analyttisten deminutiivien määrä on suurempi korpuksessa II PoA (0,09%) kuin korpuksessa II PrA (0,04%). Näin ollen synteettisiä ja analyttisiä deminutiiveja käytettiin enemmän korpuksessa II Po kuin korpuksessa II Pr.

Deminutiivien muodostus on hyvin vähäistä myös molemmissa korpuksissa I S. Korpuksessa I PoS (0,007%) esiintyy kuitenkin enemmän synteettisiä deminutiiveja kuin korpuksessa I PrS (0,003%), kuten myös korpuksessa II S. Ennen keskiranskan aikakautta ensimmäisen kerran muodostetut deminutiivit ovat myös yleisempiä korpuksessa I PoS (0,02%) kuin korpuksessa I PrS (0,01%). Molemmissa korpuksissa I S nämä deminutiivit ovat yleisempiä kuin keskiranskan aikakaudella ensimmäisen kerran muodostetut deminutiivit, tilanteen ollessa analoginen korpuksissa II S. Analyttisten deminutiivien määrä molemmissa korpuksissa I A on identtinen: 0,02%.

Vertailtaessa korpuksien II ja I synteettisiä deminutiiveja huomataan, että ne ovat yleisempiä korpuksessa II S kuin korpuksessa I S (0,02%, 76 esiintymää/484048 typografista yksikköä korpuksessa II ja 0,01%, 97 esiintymää/1038415 typografista yksikköä korpuksessa I). Analyyttiset deminutiivit ovat myös yleisempiä korpuksessa II A (0,04%, 211 esiintymää/484048) kuin korpuksessa I A (0,02%, 219 esiintymää/1038415). Näin ollen voisi olla mahdollista, että synteettisten deminutiivien muodostus olisi vähentynyt jo aikaisempien vuosisatojen aikana ja että se olisi lisääntynyt uudestaan 1500-luvulla. Täytyy kuitenkin pitää mielessä, että prosenttimäärät ovat hyvin vähäisiä myös korpuksessa II S. On siis myönnettävä, että synteettinen deminutiivimuodostus oli vähäistä myös 1500-luvulla.

1600-luvun klassisismi ei siis eliminoidutkaan synteettisten deminutiivien käyttöä, koska ne olivat hyvin harvinaisia jo 1500-luvun ja yleensä keskiranskan kirjallisuudessa. Tuona aikakautena analyttiset deminutiivit olivat jo yleisempiä kuin synteettiset deminutiivit. Synteettisten deminutiivien käyttö ei sovi ranskan kielen analyttiseen ominaispiirteeseen, joka ilmaisee asiat mieluummin epiteetin kuin suffiksin avulla. Näin ollen synteettinen deminutiivimuodostus erotti jo 1500-luvulla ja yleensä keskiranskan aikakaudella ranskan kielen muista romaanisista kielistä, jotka yhä käyttävät runsaasti synteettisiä deminutiiveja.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus du moyen français

Prose

Nouvelles et contes

Rychner, J., éd., *Les XV joies de mariage*. Textes littéraires français. Genève; Paris 1967.

Sweetser, F.P., éd., *Les Cent Nouvelles nouvelles*. Textes littéraires français. Genève 1966.

Roman

Bossuat, R., éd., *Bérunus*. Société des anciens textes français 2. Paris 1933.

Lecestre, L., éd., de Bueil, J., *Le Jouvencel*. La société de l'histoire de France 1. Paris 1887.

Misrahi, J.-Knudson, C.A., éd., de la Sale, A., *Jehan de Saintré*. Textes littéraires français. Genève 1965.

Pickford, C.E., éd., *Erec, roman arthurien en prose*. Textes littéraires français. Genève; Paris 1959.

Wickersheimer, E., éd., *Le Roman de Jehan de Paris*. Paris 1923.

Chronique

Calmette, J.-Durville, C.G., éd., de Commynes, P., *Mémoires*. Les classiques de l'histoire de France au moyen age publiés sous la direction de Louis Halphen 2. Paris 1925.

Mirot, A., éd., Froissart, J., *Chroniques, Troisième livre*. La société de l'histoire de France 14. Paris 1966.

Noomen, W., éd., *La traduction française de la Chronographia Johannis de Beka*. Gravenhage 1954.

Tuetey, A.-Lacaille, H., éd., Fauquembergue, C., *Journal*. La société de l'histoire de France 1. Paris 1903.

Viard, J.-Déprez, E., éd., de Bel, J., *Chronique*. Société de l'histoire de France 2. Paris 1905.

Prose non narrative

Filhol, R., éd., *Le Vieux Coustumier de Poictou*. Travaux de la société d'histoire du droit et des institutions des pays de l'ouest de la France 1. Bourges 1956.

Häyrynen, H., éd., Fillastre, G., *Le Traittié de Conseil*. Studia Philologica Jyväskyläensia 32. Jyväskylä 1994.

Rychner, J., éd., d'Auvergne, M., *Les Arrêts d'amour*. Société des anciens textes français. Paris 1951.

Tilander, G., éd., *Les livres du roy Modus et de la royne Ratio*. Société des anciens textes français 1. Paris 1932.

Vers

Lyrique

Droz, E., éd., *Régnier, J., Les Fortunes et adversitez*. Société des anciens textes français. Paris 1923.

Frank, *Passion* = Frank, G., éd., *Le Livre de la Passion*. Les classiques français du moyen âge. Paris 1930.

Théâtre

Droz, E., éd., *Le recueil Trepperel, Les Sotties*. Paris 1935.

Droz, E.-Lewicka, H., éd., *Le recueil Trepperel, Les farces 2*. Genève 1961.

Dufournet, J., éd., *La Farce de Maître Pierre Pathelin*. Paris 1986.

Frank, *Biard* = Frank, G., éd., *La Passion de Biard dans La Passion d'Autun*. Société des anciens textes français. Paris 1934.

Jodogne, O., éd., *Michel, J., Le mystère de la passion*. Gembloux 1959.

Lecoy de la Marche, A., éd., *Le Mystère de S. Bernard de Menthon*. Société des anciens textes français. Paris 1888.

Paris, G.-Robert U., éd., *Miracles de Nostre Dame*. Société des anciens textes français 23. Paris 1881.

Picot, E., éd., *Recueil général des Sotties*. Société des anciens textes français 3. Paris 1902.

Polak, I., éd., *Le franc archier de Baignollet, Le franc-archier de Cherré*. Textes littéraires français. Genève 1966.

Roques, M., éd., *L'Estoire de Griseldis en rimes et par personnages*. Textes littéraires français. Genève; Paris 1957.

Corpus du XVI^e siècle

Prose

Contes

Salminen, R., éd., *Navarre, M. de, Heptaméron*. AASF B 258. Helsinki 1991.

Essais

Micha, A., éd., *Montaigne, M. de, Essais 1-3*. Paris 1995.

Merveilleux et fantastique

Demerson, G., éd., *Rabelais, F., Œuvres complètes*. Paris 1973.

Vers

Épîtres

Frappier, J., éd., *Lemaire de Belges, J., Les Épîtres de l'amant vert*. Lille, Genève 1948.

Marot, C. 'Les epistres', *CM*, 71-107.

Pastoral

Belleau, R. 'La Bergerie', *PP*, 139-150.

Ronsard, P. 'Les Eclogues', *OCR 1*, 915-996.

Lyrique

Labé, L. 'Œuvres complètes', *OC*, 129-164.

Marot, C. 'Les lyriques', *CM*, 148-179.

Smith, M., éd., *Ronsard, P., Les Sonnets pour Helene*. Genève 1970.

Religieux

Marot, C. 'Les Satiriques', *CM*, 108-147.

Épopée biblique

Salluste du Bartas, G. 'La Judit', *Œ*, 13-83.

Épigrammes

Marot, C. 'Les Epigrammes', *CM*, 180-192.

Ouvrages consultés

Grammaires et dictionnaires

Brunot, F.-Bruneau, C. *Précis de grammaire historique de la langue française*⁴. Paris 1887 (1969).

Brunot, *Précis* = Brunot, F. *Précis de grammaire historique de la langue française avec une introduction sur les origines et le développement de cette langue*. Paris 1889.

Darmesteter, A. *Cours de grammaire historique de la langue française 1. Phonétique*. Paris s.d.

Dauzat, A. *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*. Paris 1951.

- Demougin, *Littératures* = Demougin, J. *Dictionnaire des Littératures française et étrangères*. Paris 1985 (1992).
- Demougin, *Historique* = Demougin, J. *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures 1-2*. Littératures française et étrangères, anciennes et modernes. Paris 1985.
- DLF = Bossuat, R.-Pichard, L.-de Lage, G.R. *Dictionnaire des lettres françaises*. Le Moyen Âge. Paris 1992.
- Dupriez, B. *A Dictionary of Literary Devices*. Translated and adapted by A. W. Halsall. New York 1991.
- Ernout, A.-Meillet, A. *Dictionnaire étymologique de la langue latine*⁴. Histoire des mots. Paris 1959 (1967).
- FEW = Wartburg, W. von *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes 1-21 + Beiheft. Tübingen 1948-Basel 1965.
- Godefroy, F. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle 1-10*. Paris 1880-1902 (Vaduz 1961).
- Greimas, A. J.-Keane, T. M. *Dictionnaire du moyen français*. La Renaissance. Paris 1992.
- Huguet, *Dictionnaire* = Huguet, E. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle 1-7*. Nogent-le-Rotrou 1925-1967.
- La Noue, P. de *Le grand dictionnaire des rimes françaises selon l'ordre alphabétique*. Genève 1623. (Genève 1972).
- La Ramée, P. de *Grammaire de P. de la Ramee*. Paris 1572.
- Leumann, M.-Hofmann, J. B.-Szantyr, A. *Lateinische Grammatik 1*. Lateinische Laut- und Formenlehre. Handbuch der Altertumswissenschaft 1. München 1977.
- Mazenod, L.-Schoeller, G., éd., *Dictionnaire des femmes célèbres*. De tous les temps et de tous les pays. Paris 1992.
- Michel, A. *Dictionnaire des Genres et notions littéraires*. Encyclopædia universalis. Paris 1997.
- Morlet, M.-T. *Dictionnaire étymologique des noms de famille*. Paris 1991.
- NDA = De Roux, P., éd., *Le Nouveau Dictionnaire des auteurs*. De tous les temps et de tous les pays 1-3. s.l. 1994.
- NDE = Dauzat, A.-Dubois, J.-Mitterand, H. *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*. Paris 1964.
- NDO = De Roux, P., éd., *Le Nouveau Dictionnaire des œuvres*. De tous les temps et de tous les pays 1-7. s.l. 1994.
- Nyrop, C. *Grammaire historique de la langue française*⁴ 2-3. Morphologie. Genève 1979.
- OCD = Hammond, N. G. L.-Scullard, H. H., eds., *The Oxford Classical Dictionary*². London 1970.
- PEP = Preminger, A., ed., *Princeton Encyclopedia of Poetry and Poetics*. New Jersey 1965.
- Rohlf, G. *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*. Sintassi e formazione delle parole. Piccola Biblioteca Einaudi 150. Torino 1969.

- RE = Pauly, A.-Wissowa G., éd(s.), *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* 1-15. Stuttgart 1893-München 1978.
- Rey, A.-Tomi, M.-Hordé, T.-Tanet, C., éd(s.), *Dictionnaire historique de la langue française*² 1-2. Paris 1992 (1994).
- TLF = Imbs, P. et al., éd(s.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e siècle et du XX^e siècle (1789-1960)* 1-16. Paris 1971-1994.
- Togebly, *Grammaire* = Togebly, K.-Berg, M.-Merad, G.-Spang-Hanssen, E. *Grammaire française* 5. La Structure de la Proposition + index. Copenhague 1985.
- Togebly, *Précis* = Togebly, K. *Précis historique de grammaire française*. Odense 1979.

Études linguistiques

- Alonso, A. 'Noción, emoción, acción y fantasía en los diminutivos', *Estudios lingüísticos: Temas españoles* 1961, 161-189.
- Bierbach, C.-Ellrich, B. 'Sprache und Geschlechter/Langue et sexes', *LRL* 5.1/1990, 248-266.
- Bourciez, *Éléments* = Bourciez, É. *Éléments de linguistique romane. Tradition de l'humanisme* 10. Paris 1967.
- Bourciez, *Phonétique* = Bourciez, É. et J. *Phonétique française. Étude historique. Tradition de l'humanisme* 3. Paris 1967.
- Bourciez, *Précis* = Bourciez, É. *Précis de phonétique française*⁹. Paris 1958.
- Bowra, C. M. 'epithalamium', *OCD*, 400.
- Brown, P.-Levinson, S.C. *Politeness: some universals in language usage*. Cambridge 1987.
- Brunot, *Histoire* = Brunot, F. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* 1-13. Paris 1966-1972.
- Burkhardt, A. *Soziale Akte, Sprechakte und Textillokutionen. A. Reinachs Rechtsphilosophie und die moderne Linguistik*. Tübingen 1986.
- Craddock, J.R. 'A Critique of Recent Studies in Romance Diminutives', *Romance Philology* 1965-1966/19, 286-325.
- Devoto, G. *Storia di Roma. Storia della lingua di Roma* 23. Bologna 1940.
- Dijk, T.A. van *Text and context: explorations in the semantics and pragmatics of discourse*. London 1980.
- Dressler, W.U. *Morphonology*. Ann Arbor 1985.
- Dressler-Merlini Barbaresi, *Elements* = Dressler, W.U.-Merlini Barbaresi, L. *Elements of morphopragmatics*. Duisburg 1987.
- Dressler-Merlini Barbaresi, *Grammaticalizzazione* = Dressler, W.U.-Merlini Barbaresi, L. 'Grammaticalizzazione morfopragmatica: Teoria e tipologia, con particolare riguardo ai diminutive nell'italiano, tedesco e inglese', *Berretta, M.-Molinelli, P.-Valentini, A., eds. Parallela 4: Morfologia* 1990, 135-145.
- Dressler-Merlini Barbaresi, *Interfixes* = Dressler, W.U.-Merlini Barbaresi, L. 'How to fix interfixes?', *Acta Linguistica Hungarica* 36/1986, 53-68.
- Dressler-Merlini Barbaresi, *Intensificazione* = Dressler, W.U.-Merlini Barbaresi, L.

- 'Intensificazione e rielaborazione: effetti morfopragmatici', *Gobber, G., ed., La linguistica pragmatica* 1992, 51-60.
- Dressler-Merlini Barbaresi, *Morphopragmatics* = Dressler, U.-Merlini Barbaresi, L. *Morphopragmatics. Diminutives and Intensifiers in Italian, German, and Other Languages*. Trends in Linguistics, Studies and Monographs 76. Berlin-New York 1994.
- Dressler, W.U.-Kiefer, F. 'Austro-Hungarian morphopragmatics', *Dressler, W.U.-Luschützky, H.C.-Pfeiffer, O.-Rennison, J., eds. Contemporary Morphology. Trends in linguistics. Studies and monographs*; 49/1990, 69-77.
- Eckert, G. *Sprachtypus und geschichte*. Untersuchungen zum typologischen Wandel des Französischen. Tübinger Beiträge zur Linguistik 265. Tübingen 1986.
- Ettinger, S. *Form und Funktion in der Wortbildung*². Die Diminutiv- und Augmentativmodifikation im Lateinischen, Deutschen und Romanischen (Portugiesisch, Spanisch, Italienisch und Rumänisch). Ein kritischer Forschungsbericht 1900-1975. Tübinger Beiträge zur Linguistik 47. Tübingen 1980.
- Gamillscheg, E. 'Zur Frage der Auswahl bei der suffixalen Ableitung', *Behrens-Festschrift, Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*. Supplementheft 13/1929, 56-76.
- Gilliéron, J. *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*. D'après l'Atlas linguistique de la France. Paris 1918.
- Golde, M. 'Die altfranzösischen Diminutiva', *Romanische Forschungen* 61-62/1928, 1-98.
- Gsell, O. 'Französische Koine/La koinè française', *LRL* 2.2./1995, 271-289.
- Hakamies, R. *Étude sur l'origine et l'évolution du diminutif latin et sa survie dans les langues romanes*. Helsinki 1951.
- Hasselrot, *Étude* = Hasselrot, B. *Étude sur la vitalité de la formation diminutive française au XX^e siècle*. Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 8. Uppsala 1972.
- Hasselrot, *Formation* = Hasselrot, B. *Études sur la formation diminutive dans les langues romanes*. Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala universitets Årsskrift 1957:2. Uppsala 1957.
- Huguet, *Mots* = Huguet, E. *Mots disparus ou vieillis depuis le XVI^e siècle*. Études de philologie et d'histoire 2. Genève 1967.
- Kajanto, I. *The latin cognomina*. Helsinki 1965.
- Kamio, A. 'The theory of territory of information', *Journal of Pragmatics* 21/1994, 67-100.
- Kerge, K. 'Morfopragmaatilised seigad eesti tuletused', *Eesti Keele ja Kirjanduse Kateedri Töid* 2/1990-1991, 26-29.
- Kilani-Schoch, M.-Dressler, W.U. 'Morphopragmatique interactionnelle: les formations en -o du français branché', *Natural Morphology-perspectives for the nineties* 1993, 31-52.
- Kratschmer, A.-Metzeltin, M. 'Morphologie und Syntax des mittelalterlichen Kastilischen/Morfología y sintaxis del castellano medieval', *LRL* 2.2./1995, 564-617.

- Kruisinga, E. 'Diminutieve en affektieve suffixen in de germaanse talen', *Mededeelingen d. nederl. Akad. V. Wetensch. Afdeeling Letterkunde, N. Reeks.* 9/1942, 501.
- Kuno, S. *Functional syntax: Anaphora, discourse and empathy*. Chicago 1987.
- Leech, G. N. *Principles of pragmatics*. London 1983.
- Lehmann, C. 'Grammatikalisierung und Lexikalisierung', *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* 42/1989, 11-19.
- Levinson, S.C. 'Pragmatics and social deixis: reclaiming the notion of conventional implicature', *Proceedings Berkeley Linguistic Society* 5/1979, 217-218.
- Lewicka, *Études* = Lewicka, H. *Études sur l'ancienne farce française*. Paris 1974.
- Lewicka, *Langue* = Lewicka, H. *La langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles 1-2*. Paris 1960.
- Loiseau, A. *Histoire de la langue française. Ses origines et son développement jusqu'à la fin du XVI^e siècle*. Paris 1881.
- LRL = Holtus, G.-Metzeltin, M.-Schmitt C., éd., *Lexikon der Romanistischen Linguistik 1-7*. Tübingen 1995-1998.
- Lundquist, L. *L'analyse textuelle: méthode, exercices 2*. København 1990.
- Maingueneau, D. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Mémo. Paris 1996.
- Marouzeau, J. 'Les déficiences de la dérivation française', *Le français moderne*. Revue consacrée à l'étude de la langue française du XVI^e siècle à nos jours. 1/1951, 1-8.
- Marty-Laveaux, C. *Études de langue française (XVI^e et XVII^e siècles)*. Paris 1901 (Genève 1968).
- Meese, E. A. *Crossing the Double Cross. The Practice of Feminist Criticism*. The University of North Carolina Press 1986.
- Kristeva, J. 'Talking about Polylogue', *Moi, T., ed., French Feminist Thought. A Reader*. Transl. Séan Hand, Roisin Mallaghan 1987, 111-117.
- Mühlhäusler, P. 'Stinkiepoos, cuddles and related matters', *Australian Journal of Linguistics* 3/1983, 75-91.
- Neumann, S.-G. *Recherches sur le français des XV^e et XVI^e siècles et sur sa codification par les théoriciens de l'époque*. Études romanes de Lund 13. Lund 1959.
- Ochs, E.-Schieffelin, B. 'Language has a heart', *Text* 9/1989, 7-25.
- Rastier, F. *Sémantique interprétative. Formes sémiotiques*. Paris 1987.
- Rohr, R. 'Synthese und Analyse in Satzbau und Wortbildung des Neufranzösischen', *Die Neueren Sprachen* 12/1966, 551-565.
- Searle, J.R. *Speech acts: an essay in the philosophy of language*. London 1969.
- Searle, J.R.-Vanderveken, D. *Foundations of illocutionary logic*. Cambridge 1985.
- Spitzer, L. 'Suffixes masculins dans les prénoms féminins en français', *The Romanic Review*. A Quarterly publication of the department of Romance languages in Columbia University. 37/1946, 130.
- Togoby, *Diminutifs* = Togoby, K. 'Les diminutifs dans les langues romanes du moyen âge', *Studia neophilologica* 2/1958, 192-199.
- Urmson, J.O., ed. *Austin, J.L. How to do things with words: the William James Lectures delivered at Harvard University in 1955*. New York 1965.

- Volek, B. *Emotive signs in language and semantic functioning of derived nouns in Russian*. Amsterdam 1987.
- Väänänen, V. *Introduction au latin vulgaire*³. Manuels et études linguistiques 6. Paris 1981.
- Wartburg, W. von *Évolution et structure de la langue française*¹⁰. Bern 1971.
- Weinhold, A. 'Genuswechsel der Deminutiva', *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik mit Einschluss des älteren Mittellateins* 4/1887, 169-188.
- Weinrich, H. 'Ist das Französische eine analytische oder synthetische Sprache?', *Lebende Sprachen* 2/1963, 52-55.
- Wierzbicka, Cross = Wierzbicka, A. *Cross-Cultural pragmatics: The semantics of human interaction*. Berlin 1991.
- Wierzbicka, Different = Wierzbicka, A. 'Different cultures, different languages, different speech acts', *Journal of Pragmatics* 9/1985, 145-178,
- Wierzbicka, Italian = Wierzbicka, A. 'Italian reduplication: Cross-cultural pragmatics and illocutionary semantics', *Linguistics* 24/1986, 287-315
- Wunderlich, D. *Studien zur Sprechakttheorie*². Frankfurt am Main 1978.

Études historiques et littéraires

- Abry, É.-Audic, C.-Crouzet, P. *Histoire illustrée de la littérature française*². Précis méthodique. Paris 1942 (1955).
- Brand, P.-Pertile, L. *The Cambridge History of Italian Literature*. New York 1996.
- Brunel, P.-Bellenger, Y.-Couty, D.-Sellier, P.-Truffet, M. *Histoire de la littérature française*. Paris 1972.
- Chamard, Histoire = Chamard, H. *Histoire de la Pléiade* 4. Paris 1939.
- Delumeau, J. *La civilisation de la Renaissance*. Collection Les Grandes Civilisations. Paris 1984.
- Gray, F. *Le style de Montaigne*. Paris 1958.
- Harvey, P.-Heseltine, J. E., eds., *The Oxford Companion to French Literature*. London 1959.
- Highet, G. *The Classical Tradition*⁴. Greek and Roman Influences on Western Literature. s.l. 1959.
- Holman, C. H. *A Handbook to Literature*³. New York 1972.
- LM = Avella-Widhalm, G.-Lutz, L.-Mattejet, R.-Mattejet, U., eds., *Lexikon des Mittelalters*¹⁰ 1-9 + Registerband. München und Stuttgart 1977-1999.
- OC = Giudici, E., éd., *Œuvres complètes*. Genève 1981.
- OCR = Cohen, G., éd., *Œuvres complètes de Ronsard* 1-2. s.l. 1950.
- Œ = Baiche, A., éd., *Œuvres* 1. Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Toulouse A 12. Toulouse 1971.
- PP = Gillequin J.-Cie, eds., *Les poètes de la Pléiade. Pièces choisies. La renaissance du livre*. Paris s.d.
- Zumthor, P. *Histoire littéraire de la France médiévale*. VI^e - XIV^e siècles. Paris 1954.

Traité grammaticaux ou de poétique du XVI^e siècle

- Amyot, J. *Projet d'éloquence royale*. Préface de Salazar, P.-J. Le corps éloquent.

- Paris 1992.
- Baridon, S.F., éd., *Pontus de Tyard, Œuvres, Solitaire premier*. Genève, Lille 1950.
- Chamard, Deffence = Chamard, H., éd., Du Bellay, J., *La deffence et illustration de la langue francoyse (1549)*. Genève 1969².
- Chomarat, J.-Fragonard, M.-M.-Mathieu-Castellani, G., édcs., Muret, M.-A., *Commentaires au premier livre des Amours de Ronsard*. Commentaires de Ronsard 1. Genève 1985.
- Cohen, G., éd., Tory, G., *Champ Fleury ou l'art et science de la proportion des lettres*. Genève 1973.
- Dedieu, J., éd., *Laudun, P. de, L'art poetique francois*. Essai sur la poésie dans le languedoc de Ronsard a Malherbe. Genève 1969.
- Dubois, J. *Iacobi Sylvii Ambiani in Linguam gallicam isagoge*. Paris 1531. (Genève 1971).
- Estienne, H. *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec (1565) suivi de De latinitate falso suspecta (1576) et de Project du livre intitulé: de la precellence du langage françois (1579)*. Paris 1565, 1576 et 1579 (Genève 1972).
- Fanlo, J.-R., éd., D'Aubigné, A., *Les tragiques 1*. Textes de la Renaissance 6. Paris 1995.
- Feugère, L., éd., Pasquier, É., *Œuvres choisies 2*. Genève 1968.
- Foerster, W., éd., Meigret, L., *Le tretté de la grammere françoese nach der einzigen pariser ausgabe (1550)*. Genève 1970.
- Fontaine, M.-M.-Lecerclé, F., édcs., Belleau, R., *Commentaire au second livre des Amours de Ronsard*. Commentaires de Ronsard 2. Genève 1986.
- Laumonier, *Franciade* = Laumonier, P., éd., *Ronsard, P. de, La Franciade 1572*. Société des textes français modernes². Paris 1983.
- Laumonier, *Odes* = Laumonier, P., éd., *Ronsard, P. de, Œuvres complètes, II Odes et Bocage de 1550*. Paris 1973.
- Laumonier, *Poétiques* = Laumonier, P., éd., *Peletier du Mans, J., Œuvres poétiques*. Genève 1970.
- Ristelhuber, P., éd., Estienne, H., *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguizé principalement entre les courtisans de ce temps 1*. Paris 1885 (Genève 1970).
- Ronsard, P. de *Abbrege de l'art poétique françois (1565), Art poétique françois (1585)*. Paris 1565 et 1585 (Genève 1972).
- Sebillet, T. *Art poetique françoys*. Paris 1555 (Genève 1972).
- Tabourot, E. *Les bigarrures du Seigneur des Accords 1*. Paris 1588 (Genève 1986).

Ouvrages biographiques et sur les œuvres

- Amic, A. 'du Bellay (Joachim)', *NBG* 5/1853 (1964), 229-230.
- A.R. 'Baïf (Lazare de)', *NBG* 4/1852 (1964), 178.
- Bailey, C. 'Virgil (Publius Vergilius Maro)', *OCD*, 949.
- Bellenger, Y. 'Du Bartas Guillaume Salustre', *NDA* 1/1994, 937-938.
- Bellenger, Y., éd., *Saluste du Bartas, G. de, La sepmaine*. Paris 1992.
- Bossuat, R. 'Bérinus', *DLF*, 144-145.
- Bossuat, R.-Ruby, C. 'Pathelin (Farce de Maître Pierre)', *DLF*, 1103-1104.

- Bowra, C. M. 'Pindar', *OCD*, 833-834.
- Brault, G.J. 'Jean de Paris (Roman de)', *DLF*, 831.
- Brosse, J. 'Marguerite d'Angoulême', *NDA* 2/1994, 2056-2057.
- Cazauban, N. 'Heptaméron', *NDO* 3/1994, 3189-3190.
- CM = Seghers, P., éd., *Clément Marot. Écrivains d'hier et d'aujourd'hui* 16. Vienne 1964.
- Cohen, G. 'Ronsard, Pierre de', *NDA* 3/1994, 2751-2754.
- Cohen, G.-Labie-Leurquin, A.-F. 'Franc archer de Bagnolet', *DLF*, 462.
- Delibes, L. 'Laudun Pierre de (ou Delaudun)', *NDA* 2/1994, 1817.
- Duff, J.W. 'Martial (Marcus Valerius Martialis)', *OCD*, 542.
- Dufournet, J. 'Philippe de Commines', *DLF*, 1139-1141.
- Duparc-Quioc, S. 'Saint Bernard de Menthon (Mystère de)', *DLF*, 1332.
- Edwards, W.M. 'Lucian of Samosata', *OCD*, 515.
- Eichoff, G. 'Marguerite de Valois', *NBG* 33/1860 (1967), 574.
- Fery-Hue, F. 'Clément de Fauquembergue', *DLF*, 310.
- Fontaine, M.-M. 'Bergerie (La)', *NDO* 1/1994, 678.
- Foviaux, J. 'Coutume de Poitou', *DLF*, 346-347.
- Garapon, R. 'Théâtre profane au XV^e siècle et dans la première moitié du XVI^e siècle', *DLF*, 1418-1419.
- Gaselee, S. 'Petronius Arbiter', *OCD*, 672.
- Gendre, A. 'Sonnet pour Hélène', *NDO* 6/1994, 6814-6815.
- Génetiot, A. 'Sonnet de Labé', *NDO* 6/1994, 6808-6809.
- Grenier, J. 'Montaigne Michel Eyquem, seigneur de', *NDA* 2/1994, 2211-2213.
- Hanfmann, G.M.A. 'Musaeus Grammaticus', *OCD*, 583.
- Hornsby, R. A. 'Carpe diem', *PEP*, 103.
- Huchon, M. 'Gargantua, Pantagruel, Tiers livre, Quart livre, Cinquiesme livre des faits et dictz heroiques du bon Pantagruel', *NDO* 3/1994, 2957-2958.
- Huchon, M. 'Rabelais François', *NDA* 3/1994, 2634, 2636.
- James, S.I. 'Sermon joyeux', *DLF*, 1375.
- J.G.F. 'Petrarquism', *PEP*/1965, 612.
- Jodogne, O. 'Mystère de la Passion d'Autun', *DLF*, 1040-1041.
- Jodogne, O. 'Mystère de la Passion, de Jean Michel', *DLF*, 1042.
- Kohler, D. 'Essais de Montaigne', *NDO* 3/1994, 2405-2416.
- Labande-Mailfert, Y. 'Karl VIII', *LM* 5/1991, 980.
- Labande-Mailfert, Y. 'Ludwig XII', *LM* 5/1991, 2189.
- La Jonquière 'Jacques Colin', *NBG* 11/1855 (1965), 143.
- Lalou, E. 'Miracles de Notre Dame par personnages', *DLF*, 1017.
- Lauriol, C. 'Labé Louise', *NDA* 2/1994, 1753-1754.
- Lebrun, C. 'Louise de Savoie', *NBG* 32/1862 (1967), 2.
- Lefèvre, S. 'Antoine de La Sale', *DLF*, 78-79.
- Lefèvre, S. 'Cent Nouvelles nouvelles', *DLF*, 228-229.
- Lefèvre, S. 'Griseldis', *DLF*, 581.
- Lefèvre, S. 'Jean de Bueil', *DLF*, 755-756.
- Lefèvre, S.-Rychner, J. 'Martial d'Auvergne', *DLF*, 994.
- Lefèvre, S.-Tyl-Labory, G. 'Jean Froissart', *DLF*, 771-772, 774.

- Markowicz, A. 'Loi Gombette', *NDO* 4/1994, 4208.
- McDonald, A.H. 'Cato Censorius', *OCD*, 173.
- Momigliano, A. 'Tullia', *OCD*, 34.
- NBG = Hoefler, éd., *Nouvelle biographie générale*. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1850-60 1-46. Paris 1852-1866 (Copenhague 1963-1969).
- Owen, S.G. 'Ovid (Publius Ovidius Naso)', *OCD*, 630.
- Ozenne, L. 'Diane de Poitiers', *NBG* 14/1855 (1965), 28.
- P.L. 'Palsgrave (John)', *NBG* 39/1863 (1968), 118-119.
- Ravenel, J. 'Belleau, Remy', *NBG* 5/1853 (1964), 231.
- Renée, A. 'François I^{er}', *NBG* 18/1856 (1965), 510.
- Renée, A. 'Henri IV', *NBG* 24/1861 (1966), 88.
- R. et J. 'Henri II', *NBG* 24/1861 (1966), 76.
- R. et J. 'Henri III', *NBG* 24/1861 (1966), 81.
- Ricci, P. G. 'Pétrarque François', *NDA* 3/1994, 2489.
- Robertson, C.M.-Rose, H.J. 'Hecate', *OCD*, 490.
- Rolland, S. 'Pépin le Bref', *NBG* 39/1862, 542.
- Rosenwald, V. 'Anne de Bretagne', *NBG* 2/1857 (1963), 700.
- Rychner, J. 'Quinze joies de mariage', *DLF*, 1216-1217.
- Sarrabayrouse, A. 'Bucoliques de Virgile', *NDO* 1/1994, 786.
- Sauge, A. 'Églogues de Ronsard', *NDO* 2/1994, 2134.
- Schneidmüller, B. 'Karl (III) der Dicke', *LM* 5/1991, 967.
- Schneidmüller, B. 'Karl (II) der Kahle', *LM* 5/1991, 967.
- Stemplinger, E. 'Horace', *RE* 8. 2/1913, 2337.
- Thirouin, L. 'Lemaire de Belges Jean', *NDA* 2/1994, 1855-1856.
- Tilander, G.-Fery-Hue, F. 'Henri de Ferrières', *DLF*, 671-672.
- Trypanis, C.A. 'Alexandrian poetry', *OCD*, 43-44.
- Vasquez, C. 'Marot Clément', *NDA* 2/1994, 2067-2069.
- Viriville, V. 'Charles IX', *NBG* 9/1855 (1964), 844.
- Witkowski, N. 'Goudimel Claude', *NDA* 2/1994, 1287.
- Wybrands, F. 'Olivier de Magny', *NDA* 2/1994, 2001.
- Zielinski, H. 'Karl v. der Provence', *LM* 5/1991, 971.

Site internet

<http://philippe.lavergne.free.fr> (le 29 avril 2004)

INDEX

Les chiffres renvoient aux pages où se rencontre le concept en question. Les chiffres entre parenthèses indiquent la note du concept.

- Albret, Jeanne d': 209 (516)
 Alexandrin: 16, 20, 30, 55
 Amyot, Jacques: 52-53 (217)
 Ancien français: 14, 32, 39, (6), (184), (259), (265), (266), (268), (271), (274), (278), (282), (284), (205), (306), (324), (337), (345), (347), (371), (372), (380), (384), (386), (390), (394), (402), (430), (433), (443), (451), (452)
 Anne de Bretagne: (363), 207, (496)
 Anne de Chauvigny: 199
 Apollonios de Rhodes: (13)
 Aratos de Soles: (13)
 Asclépiade de Samos: (13)
 Aubigné, Agrippa d': 49, (258)
 Autres suffixes: 166, (444)
- Baïf, Antoine de: (13)
 Baïf, Lazare de: (13)
 Beaumanoir, Philippe de: 204
 Jehan et Blonde: 204
 Beaumont, Jean de: 202
 Belleau, Rémy: (13), 24, 30-32, 50, 63, 87, 89, 103, 208
 Biard, Philippe: 201
 Boccace: 198, 205, 210
 Décameron: 198, 205, (532), 210
 Bouchet, Jean: (498)
 Bracciolini, Poggio: 205
 Facéties: 205
 Bueil, Jean de: 28, 205-206
- Callimaque de Cyrène: (13)
 Carpe diem: 209, (520)
 Cas oblique: (184)
 Cas régime: 47-48 (184)
 Cas sujet: 48, (184), (305), (396)
 Cassandre: 209 (521)
 Cato, Angelo: 206
 Caton: 37, (114), (363), (455)
 Chamosii, Jean: 200
 Charles II: (110)
 Charles III: (109)
 Charles IV: 202, (230)

- Charles V: 202
 Charles VII: 200
 Charles VIII: (363), (496)
 Charles IX: (217)
 Charles le Chauve: 36
 Charles le Gros: 36, 136
 Charles de Provence: 36 (108)
 Charly, Pierre: 208
 Chartier, Alain: 205
 Belle dame sans merci: 205
 Chastellain, Georges: (498)
 Chrétien de Troyes: 206
 Érec et Enide: 206
 Cicéron: 37, (116), 38
 Coinci, Gautier de: 198
 Colin, Jacques: (364)
 Commynes, Philippe de: 28, 206-207
 Coquillart, Guillaume: (498)
 Créatin, Guillaume: (498)
 Critique: 15, 20, 32, 52-53, 55, 76, 86, 117, 126, 136, 139, 144, 210

 Demande: 15, 58, 116
 Deschamps, Eustache: 55
 De T(h)yard, Pontus: (13), 54 (228)
 Diane de Poitiers: 160, (437)
 Diminutif analytique: 14, 63-64, 66-67, 70-71, 73, 75-77, 84, 86-88, 100-102, 104, 106, 108, 113-117, 126-133, 137-141, 143, 146, 148, 168-169, 172, 175
 Diminutif synthétique: 14, 26, 69, 79, 86, 128-129
 Diminutif véritable: 14, (142), (161), (164)
 Diminutif spontané (formation spontanée): 13, (1), 59, 63, 79, 87, 89, 170-171, 173-174, 176-177
 Diminutif non spontané (formation non spontanée): 13, (1), 170-171, 173-174, 176-177
 Dorat, Jean: (13)
 Du Bartas, Guillaume Salluste: 30, 51, 65, (399), 209
 La Muse chrétienne: 209
 Le Triomphe de la foi: 209
 Uranie: 209
 Du Bellay, Joachim: 16, (13), (14), 17, 49, 55, 85
 La défense et illustration de la langue française: (13), 55
 Dubois, Jean: 50

Ecbasis captivi: (256)
 Églogue: 55
 Édouard III: (230), 202-203
 -elet: 14, 34, 41, (296), (329), (450)

- Épigrammes: 29, (78), 208
 Épithalames: (14), 208
 Estienne, Henri: 50-51, (349)
 Eyquem, Michel: 211
- Farce: 17, (21), 55, 199-201, 211
 Fauquembergue, Clément de: 28, 204
 Féminisation du suffixe *-on*: 48 (182)
 Ferrières, Henri de: 28, 202
 Fillastre, Guillaume: 28, 201
 Toison d'Or: 201
- Force illocutoire: 58-59, 100-101, 113-115, 117-118, 123-124, 126-129, 143, 149, 176
 Acte assertif: 58, 100-105, 112, 114-115, 123, 125, 127, 129, 131, 137, 142-143, 146, 148
 Acte commissif: 58, 100, 106, 126, 145
 Acte directif: 58, 100-101, 104, 109, 126, 137, 146
 Acte déclaratif: 58, 123, 148
 Acte évaluatif: 58, 105-106, 108-109, 113-114, 116-118, 126-133, 139-141, 145, 147
 Acte expressif: 58, 100, 106-107, 124
 Acte interrogatif: 58, 101-102, 107, 132
 Acte persuasif: 58, 115-116, 128, 147
 Acte prédictif: 58, 100, 106, 138, 142
- François I^{er}: (217), (437), (511), 210
 Froissart, Jean: 28, 55, 202-203
- Goudimel, Claude: 208, (501)
 Genres littéraires: 21-22
 Autobiographique: 21, 199
 Dramatique: 16, 21-22, 27-28, 31, 55, 66, 70, 76-77, 91, (465)
 Épistolaire (épître): 21-22, 29, 55, (77), 204, 207
 Romanesque: 14-16, 21-22, 211
- Gréban, Arnoul: 201-202
 Gringore, Pierre: (498)
 Guerre de Cent Ans: 14, 54, 55, (230)
- Halluin, Jeanne de: 80
 Henri II: (217)
 Henri III: (217)
 Henri IV: (516)
 Horace: (13), (520)
- Isabeau de Bavière: 203
-itta: 35, (101), 36, 39, 42

Jodelle: (13)

Jean de Calabre: 205

-l: (158)

Labé, Louise: 19, 29, 33, 62, 79, 90-91, 176, 208

Le Débat de Folie et d'Amour: 208

Lalaing, Jacques de: 205

Livre des faits de Jacques de Lalaing: 205

La Marche, Olivier de: (498)

Lancelot en prose: 206

La Noue, François de: 50 (202)

La Ramée, Pierre de: 50 (200)

La Sale, Antoine de: 28, 205

Laudun, Pierre de: 50, (193), 51

Le Bel, Jean: 28, 202-203

Légende dorée: 198

Lemaire des Belges, Jean: 29, 32, 53, 88-89, (498)

-lo: 34, 37-38, (105)

Loi des Burgondes: (310)

Loi Gombette: (310)

Louis XI: 200, 206

Louis XII: (363)

Loiseau, A: 51

Louise de Savoie: (341)

Lucien de Samosate: (504)

Machaut, Guillaume de: 55

Machiavel: 207

Magny, Olivier de: 208, (511)

Marcus Valerius Martialis: (505)

Marguerite d'Autriche: 29 (75), 207

Marguerite de Navarre: 22, 30, 33, 55, 78, 90-91, 176, 210

Marguerite de Valois: (406)

Marot, Clément: 19, 22, 29, 31, 61-63, 65, 88-89, 125, (404), 207

Marot, Jean: (498)

Martial d'Auvergne: 28, 79, 205

Médicis, Catherine de: (368), (518), (521)

Meigret, L: 50, 53

Menaçant: 20-21, 137, 138, 144

Meschinot, Jean: (498)

Mézières, Philippe de: 198

Livre de la Vertu du sacrement de mariage et reconfort des dames mariées: 198

Michel, Jean: 28, 201

Molinet, Jean: (498)

Montaigne, Michel de: 19, 21, 23, 30, (84), 32, 50-51, 85-86, (306), 117-118, (392), 138

Montbléru, Guillaume de: 199

More, Thomas: 56

Moyen français: 13-14, (1), (6), 39, 60, (74), (258), (266), (267), (276), (286), (287), (292), (293), (296), (311), (313), (322), (325), (336), (337), (344), (347), (356), (360), (363), (377), (379), (388), (391), (402), (409), (420), (433), (439), (440), (443), 159, 164, (448), (455), 177

Muret, Marc-Antoine: 52, (214)

Musée: 208 (507)

Ode: 19, (13), (14), (29), 55, (453), (520)

Ordonnance de Villers-Cotterêts: 55

Ovide: 208 (506)

Palsgrave, John: 53 (224)

Pasquier, Étienne: 52, (218), 53

Passion des Jongleurs: 198, 201

Peletier du Mans: 49

Pépin le Bref: (328)

Perrin, Louise: 208

Petit + diminutif: 61, 128, 145, 150

Pétrarque, François: 54, (226), 198, 208

Pétrarquisme: (226)

Pétrone: 37 (118), 38

Philéas de Cos: (13)

Philippe VI: (230)

Philippe Le Bon: 55, 205

Pindare: (13)

Pionnier de Seurdre: 200

Pléiade: (13), 15, 18, 30, 32, 39, (136), 46, 49, 52, 54-55, (228), 60, 86-87, 89, 176, 209

Point essentiel: 26, (73), 146-148

Point non-essentiel: 26, (73), 144-145, 147-149, 176

Prédétermination: 40, (144)

Publius Ovidius Naso: (506)

Rabelais, François: 17-18, 23, 30, 32, 55-56, (269), (280), 83-84, 91, (377), 176, 200-201, 210, (525)

Registres littéraires: 16-17

Comique: 14, 16-18, 21, 27-28, 31, (151), 60, 66-70, 76, (229), 91, 123, (429), 200, 210

Didactique: 15-17, 21, 28, 31, 71-73, (276), 77, 91, 201, 205-206, (498)

Élégiaque (élégie): 16-19, (79), 55, 207

Épique: 16-18, 21, (507), 209

Fantastique: 14, 16-18, 21, 100

- Ironique (ironie): 14, 16-17, 19-20, 25, 28, 45, 73-75, 77, 122, 139, 149, 206
 Laudatif: 16-17, 19, 60
 Lyrique: 15-17, (13), 19, 21, 26, 28-29, 31, 38, 55, 60-63, 79-80, 82, 87, 91, 105, 107, 124, 131-133, 139-140, 143-144, 149, 168, (453), 176, 199, 202
 Oratoire: 15-17, 19-21, (42)
 Pathétique: 14, 16-17, 20-21, 75, 82, 108, 211
 Polémique: 15-17, 19-21, 60, 136, 139, 144, 149, 176
 Satirique: 15-17, 20, 28-29, (76), 31, 67-71, 76, 91, 204
 Tragique: 16-17, 20-21, 60, 75, 82, 108, 136, 138, 143-144, 149, 176, 211
 Religieux: 14, 16-17, 19-21, 28, 31, 60, 65-67, 70-71, 75-76, 79, 82, 91, 116, 118, 143, (419)
 Pastoral: 16-17, 21, 39, 60-64, 79, 88, 141-142
 Relatif aux enfants: 16-17, 21, 60, 124, 143
 Régnier, Jean: 28, 79, 199
 Renforcement: 45-46, 60
 Rhétoriqueur: (195), 55, 207, (498)
 Richard II: 203
 Roman, Antoine: 201
Roman de Renart: 22, (256), (327)
 Ronsard, Pierre de: (13), 18-19, (78), 30-32, 49, 51-52, 62-63, 79, 85, 87-89, 103, (380), (423), (453), (521), 209
Quatre Premiers Livres des Odes: (13)

 Salel, Hugues: (511)
 Sebillet, Thomas: 50 (195)
Sept sages de Rome: 202
 Sermon joyeux: 199 (465)
 Simmias de Rhodes: (13)
 Situation de discours: 60
 Sonnet: (13), (14), 15, (80), 55, (228), (519)
 Sottie: 55, 199, (466)
 Style langagier: 22-23, 32, 60, 83, 176
 Textes de fiction: 22
 Textes de non-fiction: 22
 Surgères, Hélène de: 209 (518)

 Tabourot, Étienne: 51, (205), 53
 Termes afférents: 22, 60
 Attitude positive: 26, 132
 Contraste: 26, 68, 70, 85, 115, 130-133, 144, 149, 176
 Euphémisme: 26, 60
 Ludique: 25-26, 60-61, 63, 66, 82-84, 88, 100, 122-124, 141-142, 163 (467)
 Sérieux: 17, 20, 25, 77, 122, 137, 144, 211
 Sympathie: 25-26, 60, 81-82, 132, 146
 Vocatif: 24, 26, 81, 100, 104, 132, 163

Termes inhérents: 22, 60

Admiration: 14, 18, 20, 24, 45, 63, 81, 99, 107, 109, 133, 137, (397), 141, (498)

Affection: 24, 45, 63, (261), 71, 74, 81, (290), (294), (331), 105, (334), 137, (400), 140, 143, 146, (426), 160, (438)

Amour: 14-15, 18-19, 21, 24, 26, 28, 30-32, 45-56, (178), (215), 55, 51, 63, 78-82, 87, 107, 109, 124-125, 131, 133, 139, 142-143, 163, 168, 205-206, 208, (519), (521), 211

Compassion: 14, 20, 24, 45, 107, 128

Dépréciation: 24

Empathie: 24, 103, 107, 149-150

Familiarité: 24-25, 60, 80, 99, 103-105, 108-110, 122, 124-125, 138-139, 144, 149, 160

Formalité: 25, 124

Humour: 25, 206

Hypocristique: 13, 23, 36-37, 45-46, 102-103, 108-109, 147

Informalité: 25, 66, 103

Intimité: 24-25, 60, 81, 84, 103-104, 124-125, 165

Mépris: 14, 25, 45, 76, 85, 109, 122, 139, 169

Modestie: 14, 24, 45, 63, 73, 108, 140

Péjoratif: 19-21, 26, 41, 43, 45, 115, 117, 138

Respect: 25

Servilité: 14, 25, 45, 122

Théocrite de Syracuse: (13)

Tory, Geoffroy: 53 (222)

Triste: 20, 70-71, 104, 137, 144

-*tt*-: (148), 36, 42, 44, (157)

Tullia: 37 (116)

Types de texte: 14, 17-20, 22

Discours argumentatif: 14-15, 17, 23, 60, 85-86, 117-118

Discours descriptif: 14-15, 17-19, 21-22, 60, 63, 66, 68-71, 73, 76-77, 90, 112-116, 118, 138, 149, 175-176

Discours dialogal (dialogue): 14-15, 21-22, 28, 31, 66-67, 69-71, 76-77, 89-91, 102, 114-116, 118, 138, (419), 149, 198, 202-203, 208-210

Discours explicatif: 14-15, 17, 60, 72, 79, 117-118

Discours injonctif: 14-15, 17, 19, 60

Discours narratif: 14-15, 17-19, 21-22, 28, 60, 73-75, 112-114, 118, 149, 176, 198, 201, 204

Forme poétique: 14-20

Forme théâtrale: 14, 21

Virgile: 35, (97), 204, 208

Voragine, Jacques de: 198

Voyelle libre: (148)

Voyelle entravée: (148)

APPENDICE 1: Les ouvrages et auteurs des corpus

Corpus I Po

Le Livre de la Passion

Au XIV^e siècle, un simple récit des incidents de la Passion de Jésus-Christ rapportés par les Évangiles ne suffisait plus; l'on devait y ajouter des légendes apocryphes et des interprétations symboliques acceptées par tout le monde. C'est ce qui est fait aussi dans le *Livre de la Passion* par un auteur anonyme, qui connaît cependant si bien les traditions apocryphes et le symbolisme de la théologie qu'il dut être lui-même un clerc.⁴⁵⁷ Ce poème s'inspire surtout de la Bible, de la *Passion des Jongleurs* (v. 1243, récit de 400 vers que les jongleurs récitaient et jouaient en public) et de la *Légende dorée* [recueil des vies des saints de Jacques de Voragine († 1298)]. La patrie du *Livre de la Passion* peut être la région au nord de l'Île de France (la Picardie).⁴⁵⁸

Les Miracles de Notre Dame par personnages

Les 40 miracles de Notre Dame constituent la principale source pour le théâtre du XVI^e siècle. Ils se caractérisent par la simplicité de leur mise en scène et par leurs dimensions restreintes. 24 d'entre eux contiennent un sermon. Les sources des miracles sont nombreuses: les vies des saints, les chansons de geste, les miracles narratifs de Gautier de Coinci (1177-1236) et les auto-citations des miracles précédents.⁴⁵⁹

L'Estoire de Griseldis en rimes et par personnages

En 1374, Pétrarque⁴⁶⁰ traduisit en latin la dernière nouvelle du *Décameron* de Boccace (1313-1375), *Griseldis*. L'ami du poète italien, Philippe de Mézières (un Picard né vers 1327) traduisit cette version en français et le mit à la fin de son *Livre de la vertu du sacrement de mariage et reconfort des dames mariées* (1385-1389). Cette nouvelle exemplaire de *Griseldis* connut un important succès et une adaptation théâtrale en vers en 1395, attribuée à tort à Philippe de Mézières, *l'Estoire*⁴⁶¹ *de Griseldis en rimes et par personnages*, imprimée à Paris entre 1548 et 1550.⁴⁶² La composition employée par le rimeur de 1395 est simple: il suit pas à

⁴⁵⁷ Frank, *Passion* III, VI.

⁴⁵⁸ *Ibid.* VII, XX.

⁴⁵⁹ Lalou, *DLF*, 1017.

⁴⁶⁰ Cf. note 226.

⁴⁶¹ Il faut noter que le mot *estoire* n'a pas le sens moderne de 'suite d'événements concernant des peuples, des individus' ou de 'récit d'une aventure', mais le sens de 'représentation', c'est-à-dire transposition plastique d'un récit, une mise en scène avec des personnages dialoguant, Roques XIII.

⁴⁶² Lefèvre, *DLF*, 581.

pas le récit de Philippe de Mézières, les dialogues sont naturellement conservés et les faits sont mis en action, dialogués par de nombreux personnages. Le rimeur n'est pas un grand versificateur.⁴⁶³

Jean Régnier

L'œuvre de Jean Régnier († entre 1468 et 1472) n'a été conservée que sous le titre des *Fortunes et adversitez* (l'édition de 1526). La première partie s'intitule *Livre de la prison* (1432-1433). Elle constitue la plus longue partie de ce recueil comportant des pièces lyriques dans une narration autobiographique. Régnier y évoque ses douleurs et son désespoir comme prisonnier, ainsi que les malheurs de la France. L'œuvre contient aussi des pièces amoureuses adressées à l'épouse de Jean. Une des insertions les plus importantes du recueil est le *Testament* du prisonnier qui se croit mortellement malade avant sa libération. Les pièces suivant le *Livre de la prison* datent de 1433-1465. Ce sont des requêtes adressées au duc, une *Complainte sur la mort d'Anne de Chauvigny* (comtesse de Joigny, 1457), des textes pour la duchesse de Bourgogne, la reine de France, le comte de Nevers et la correspondance poétique avec le neveu du poète, Guillaume de Montbléru.⁴⁶⁴

Le théâtre profane au XV^e siècle et dans la première moitié du XVI^e siècle

Les textes conservés du théâtre profane du XV^e siècle et de la première moitié du XVI^e siècle sont pour la plupart anonymes. Les représentations du théâtre profane sont très différentes; le spectacle commence cependant en général par la sottie, continue par le monologue ou sermon joyeux⁴⁶⁵, puis par la moralité, et la farce termine le spectacle.⁴⁶⁶ Les éditions des farces et des sotties du *Recueil Trepperel* étaient en grande partie erronées (omissions d'indications scéniques, désordre et interversions de vers). Les farces du *Recueil Trepperel* furent écrites au nord de la France (dans la région parisienne, en Normandie) et mettaient en

⁴⁶³ *Ibid.* XIII-XVII, XX.

⁴⁶⁴ *Ibid.* 837.

⁴⁶⁵ Le sermon jouant sur la parodie est d'une longueur moyenne de 200 vers. Il suit en général la structure d'un sermon, mais contient des exemples profanes et des jeux de mots possédant de nombreuses interprétations. Les sermons joyeux se distinguent des autres monologues dramatiques par leur art de parodier la prédication sérieuse, James, *DLF*, 1375.

⁴⁶⁶ Une sottie représente obligatoirement un ou plusieurs sots et facultativement le Prince des Sots (ou Mère Sotte), un personnage allégorique (Monde, Chacun, Bon Temps, Folie) et un comparse comme le Badin. Quelquefois, il n'y a pas d'action, mais seulement une conversation qui peut se ramener à une intrigue. En effet, rien n'est interdit aux sots: ils peuvent dénoncer un scandale privé, critiquer la politique intérieure et même ridiculiser les papes. La farce ne comporte généralement que trois ou quatre personnages, définis par leur condition (le mari, la femme, le badin, le valet, l'amoureux). C'est le renversement de la situation qui caractérise les plus célèbres farces. Comme la farce termine la représentation du théâtre profane, il faut le faire vite et fort, ce qui est marqué par des procédés sûrs et simples. Les différents types sont cependant décrits soigneusement avec plusieurs renseignements sur la vie quotidienne de l'époque, Garapon, *DLF*, 1418-1419.

scène des gens modestes (le savetier, la laitière, un vieux gendarme, un gueux, un jeune moine, deux curés, un trésorier, une bavarde, etc.).⁴⁶⁷

Le Franc archer de Bagnolet et le Franc archer de Cherré

Le Franc archer de Bagnolet est l'un des meilleurs monologues comiques du XV^e siècle où l'auteur fait parler un des francs archers [créés par Charles VII (1403-1461) en 1448 et supprimés par Louis XI (1423-1483) en 1480]. Le texte présente aussi des rapports à la guerre de Bretagne de 1468. La pièce fut sans doute écrite dans la région parisienne. Elle eut un grand succès; Rabelais y fait allusion et le personnage du soldat fanfaron et couard fut imité dans le *Franc archer de Cherré* (1523-1524), dont la narration se passe aux alentours d'Angers, et dans le *Pionnier de Seurdre* qui raconte les méfaits des francs archers angevins au printemps de 1522.⁴⁶⁸

Le Mystère de Saint Bernard de Menthon

Le Mystère de Saint Bernard de Menthon en 4340 vers est conservé dans un seul manuscrit incomplet. Ce mystère fut sans doute rédigé pour être joué à la fête du saint à l'hospice du Grand-Saint-Bernard. La pièce racontant la vie de saint Bernard de Menthon fut écrite vers 1400 par le prétendu Richard de Val d'Isère, en réalité Jean Chamosii, chanoine de Saint-Bernard, prieur de Séez en Tarentaise. Il est possible que les familles de Menthon et de Duingt aient inspiré la composition du mystère pour divulguer la légende selon laquelle saint Bernard aurait fait partie de la famille de Menthon. Cette prétention permettait aux vassaux du duc de Savoie d'avoir le contrôle sur les hospices et sur les cols des Alpes.⁴⁶⁹

La Farce de Maître Pierre Pathelin

La littérature du règne de Louis XI (1423-1483) est caractérisée par la finesse.⁴⁷⁰ *La Farce de Maître Pierre Pathelin* fut composée entre 1456 et 1469. Son thème est la mésaventure d'un avocat trop malicieux qui trompe le drapier Joceaulme avec sa femme Guillaumette, mais finit par constater que son client, le berger Thibault l'Aignelet, est plus malin que lui. L'action de cette pièce est parfaitement régulière et rappelle les comédies antiques. Il n'est pas certain que l'origine de l'ouvrage soit normande.⁴⁷¹ Cette œuvre connut un succès

⁴⁶⁷ Droz-Lewicka VII-VIII. La naissance de la farce au XV^e siècle fut aidée par un courant théâtral continu au Moyen Âge, par des coutumes populaires et des activités ludiques liées au calendrier et par une conjoncture historique favorable puisqu'il faut une certaine sécurité dans la société pour qu'il y ait du théâtre, Dufournet 9.

⁴⁶⁸ Cohen-Labie-Leurquin, *DLF*, 462.

⁴⁶⁹ Duparc-Quioc, *DLF*, 1332.

⁴⁷⁰ Dufournet 9.

⁴⁷¹ Bossuat-Ruby, *DLF*, 1103-1104. Les faits qui permirent la création de cette œuvre sont la diffusion de la connaissance de l'Antiquité dans l'élite, la pratique de l'observation réaliste

immédiat; certaines de ses expressions devinrent proverbes, elle fut adaptée en vers latins, imitée par exemple par Rabelais, copiée par divers auteurs de farces. La langue de la pièce s'utilise comme expression psychologique, et elle joue avec les synonymes, les suffixes, les jargons et les dialectes. L'ambiguïté du langage est le moteur de l'action et l'outil de toutes les tromperies. La force des personnages vient de leur capacité à maîtriser le langage.⁴⁷²

Guillaume Fillastre

Le volumineux ouvrage de la *Toison d'Or* (1468-1473) de Guillaume Fillastre (1400-1473) est une somme de moralités et d'histoires. Il raconte les histoires des trois toisons: celle de Jason représentant la magnanimité, celle de Jacob représentant la justice et celle de Gédéon représentant la prudence. Le *Brief et utile traité de conseil* fait partie des dissertations morales. Le *Traitté de Conseil* a été conservé dans quatre manuscrits (à Bruxelles, à Londres et à Vienne) comme texte indépendant. Les œuvres didactiques et le genre du miroir des princes, où l'on donnait des conseils aux princes, sont populaires au XV^e siècle. Cette pièce existe dans deux genres de recueils: soit des textes didactiques, soit des poésies et des textes divers.⁴⁷³

Le *Mystère de la Passion d'Autun*

La *Passion d'Autun* est un mystère du XV^e siècle dont on conserve deux versions: l'une copiée par Antoine Roman (au XV^e siècle, 937 vers), l'autre transcrite par Philippe Biard (entre 1470 et 1471, 2117 vers, dont 230 narratifs). Ces deux versions semblent remonter à un drame perdu du XIV^e siècle, proche du *Mystère de la Passion du Palatinus* et par elle, de la *Passion des Jongleurs* (cf. page 196). Ce mystère serait reproduit plus fidèlement par la version de Biard. Les deux versions sont bourguignonnes (et peut-être aussi l'œuvre originale).⁴⁷⁴

Jean Michel

Le *Mystère de la Passion* de Jean Michel († 1501) connut un très grand succès: il fut représenté à Angers en 1486, à Paris en 1490, 1498 et 1507, et parut en 17 éditions imprimées de 1448 à 1550. Les emprunts au *Mystère de la Passion* (1452) de Gréban (vers 1420-av. 1471) sont confondus dans un ouvrage nouveau d'une manière que tout semble avoir pour origine un même auteur. Le style de Jean

au lieu des symboles et des allégories et que les auteurs ne parurent plus dans leurs ouvrages. Il y a diverses opinions sur l'appartenance générique de cette œuvre. Son titre et son style peuvent être considérés comme appartenant à la farce, son action complexe et nuancée se rattachant à la comédie, Bossuat-Ruby, *DLF*, 1103-1104.

⁴⁷² Dufournet 11-14, 20-23, 30.

⁴⁷³ *Ibid.* 622 et Häyrynen 11, 13, 16-17.

⁴⁷⁴ Jodogne, *DLF*, 1040-1041.

Michel, moins simple que celui d'Arnoul Gréban, garde toute son importance lyrique.⁴⁷⁵

Corpus I Pr

Le roman de *Bérinus*

Le roman de *Bérinus* est la longue histoire du fils d'un bourgeois romain, Famius, le jeune Bérinus, qui se soustrait à l'hostilité de sa marâtre et s'embarque pour se livrer au commerce. On peut dater cette œuvre d'entre 1350 et 1370. Elle n'est pas originale: c'est une adaptation très littérale d'un poème du milieu du XIII^e siècle dont les sources furent très variées (contes orientaux, chansons de geste et romans d'aventure). Si *Bérinus* se rattache au roman des *Sept sages de Rome* (XII^e siècle) par ses principaux épisodes, il en diffère par une rédaction équilibrée, par un récit clair et facile à suivre. Il semble que le roman en prose ait eu plus de succès que le poème original.⁴⁷⁶

Jean Le Bel

Des ouvrages de Jean Le Bel (1290-1370), on ne connaît que sa grande œuvre historique, les *Vrayes Chroniques*. Jean Le Bel y raconte, sur conseil de Jean de Beaumont (1255-?), le conflit des rois de France et d'Angleterre entre 1326 et 1361. Le sujet principal est le règne d'Édouard III (1317-1362). La chronique a deux méthodes de composition. La narration antérieure à 1356 est une œuvre d'historien, tandis que celle d'après 1356 est l'œuvre d'un chroniqueur. Il n'y a pas de conclusion dans l'œuvre, Jean Froissart (1337-1404) la poursuivant. Jean Le Bel écrivit selon ses propres souvenirs et ceux des témoins, puisqu'il ne fit qu'un seul voyage en Angleterre et en Écosse en 1327. Le récit est exact, précis et bien informé. Sa langue est claire, pure et précise. Le réalisme et l'objectivité fait de sa chronique une source historique importante. Au Moyen Âge, cette chronique n'a pourtant pas connu une grande popularité.⁴⁷⁷

Henri de Ferrières

Henri de Ferrières, l'auteur des *Livres du roy Modus et de la royne Ratio* (entre 1354 et 1377), fut un gentilhomme normand dont on ne connaît pas la biographie. Il assista aux chasses du roi Charles IV (1322-1328) à Breteuil. Son œuvre est divisée en deux livres: le *Livre de chasse* et le *Songe de peste*, tous les deux en prose entremêlée de vers. Cet ouvrage eut un succès considérable. Le *Livre de chasse* est sous forme de dialogues entre le roi Modus, expert de vénerie, et un disciple, et même d'autres personnages qui posent des

⁴⁷⁵ Jodogne, *DLF*, 1042.

⁴⁷⁶ Bossuat, *DLF*, 144-145.

⁴⁷⁷ *Ibid.* 800-801.

questions.⁴⁷⁸ Le second livre, le *Songe de pestilence*, est une œuvre allégorique sur les malheurs, la méchanceté et les vices du temps. Cette œuvre raconte la crise de la morale, l'histoire des mœurs et les événements du règne de Charles V (1338-1380).⁴⁷⁹

Jean Froissart

Les *Chroniques de France, d'Angleterre et des pays voisins* de Jean Froissart (vers 1337-après 1404) l'ont rendu célèbre. C'est une œuvre historique, un récit des guerres depuis l'avènement d'Édouard III (1327) jusqu'à la mort de son petit-fils et successeur Richard II (1399-1400). L'étude des rédactions de cette œuvre n'est pas achevée. Il y a quatre livres des *Chroniques*, écrits et sans cesse remaniés entre 1370 et 1400. Jusqu'en 1360, Froissart étudie les *Vryes Croniques* de Jean Le Bel (1290-1370), chanoine de Liège, auquel il succéda peut-être comme chroniqueur. Dans son travail, Froissart utilisa aussi d'autres chroniques et des textes de provenances différentes. Sa rédaction personnelle se fonde sur des sources orales. Son style est vivant et les dialogues pleins de vie. La quantité très élevée des manuscrits est la preuve du succès de Froissart.⁴⁸⁰ Le troisième livre des *Chroniques* est le plus célèbre, et raconte les événements depuis la paix de Tournai en 1385 jusqu'à l'entrée d'Isabeau de Bavière (1371-1435) à Paris en 1389.⁴⁸¹

Le Vieux Coustumier de Poictou

Le *Vieux Coustumier de Poictou* est le premier monument du droit poitevin. Selon la tradition, un groupe de juristes aurait constitué ce recueil pendant le siège de Parthenay en 1417. L'ouvrage contient 770 articles, divisés en cinq livres et 73 titres. Les trois premiers livres traitent le style de la procédure, les deux derniers livres le droit coutumier poitevin. Ce coutumier n'a aucune valeur officielle.⁴⁸²

Les Quinze joies de mariage

L'auteur, la date et la patrie des *Quinze joies de mariage* sont inconnus. La date probable se situe au début du XV^e siècle. Le milieu décrit est campagnard, exposé aux incursions anglaises. L'auteur décrit les "joies", en réalité les malheurs, de l'homme dans le mariage, comme les joies de la Vierge sont célébrées dans les *Quinze joies de Notre Dame*. Le sujet est ainsi conventionnel et traditionnel. Le texte présente des situations concrètes de la vie quotidienne, du réalisme, des détails et des dialogues proches de la langue parlée. Les *Quinze*

⁴⁷⁸ Tilander-Fery-Hue, *DLF*, 671.

⁴⁷⁹ *Ibid.* 671-672.

⁴⁸⁰ Lefèvre-Tyl-Labory, *DLF*, 771-772.

⁴⁸¹ *Ibid.* 772, 774.

⁴⁸² Foviaux, *DLF*, 346-347.

joies de mariage sont mi-satiriques, mi-narratifs. L'ouvrage constitue un point important dans l'histoire littéraire française avec son réalisme et son annonce de la nouvelle française en prose. Les quatre manuscrits et plusieurs impressions font preuve du succès de l'œuvre de la fin du XV^e siècle au XVIII^e siècle.⁴⁸³

Clément de Fauquembergue

Le *Journal* de Clément de Fauquembergue (?-1438) est une collection de notes prises au jour le jour et ajoutées dans les registres du Conseil et des plaidoiries. Il couvre les années 1417-1435 et donne des informations sur tout ce qui pouvait intéresser le fonctionnement du Parlement et sur les événements politiques de cette période. Il y a aussi des remarques personnelles, des citations de Virgile⁴⁸⁴ et des faits non annalistiques (p.ex. un grand orage à Paris en 1434). En ce qui concerne la langue, l'auteur utilise aussi le latin à côté du français.⁴⁸⁵

Le Roman de Jehan de Paris

L'auteur de *Jehan de Paris* est anonyme. Ce court roman en prose fut composé vers la fin du XV^e siècle à Lyon par un familier de la cour de France. Il raconte les aventures d'un certain Jean, roi de France, qui vainquit le vieux roi d'Angleterre, lui aussi prétendant à la main de la fille du roi d'Espagne. Il est possible que l'auteur ait connu le roman *Jehan et Blonde* de Philippe de Beaumanoir (deuxième moitié du XIII^e siècle). Le *Roman de Jehan de Paris* connut un grand succès pendant la Renaissance: les deux manuscrits conservés datent du XVI^e siècle, le texte en fut imprimé vers 1533, cinq autres éditions parurent au XVI^e siècle, une traduction flamande au XVII^e siècle, une représentation sur la scène parisienne au XIX^e siècle et sous cette forme, une traduction anglaise à la même époque.⁴⁸⁶

La traduction française de la *Chronographia Johannis de Beka*

La *Cronique de Hollande, de Zeelande et de Frise*, composée en latin par honorable clerc Jehan de Beke est une œuvre célèbre parue au milieu du XIV^e siècle qui reste un important manuel de l'histoire du comté de Hollande et de la principauté épiscopale d'Utrecht pendant deux siècles. La vie de Johannes de Beka ainsi que la date de la *Chronographia* sont incertaines. La date probable de l'épître dédicatoire est entre 1349 et 1350, l'œuvre elle-même ayant été écrite auparavant. Cette œuvre contient presque toutes les sources disponibles de l'époque, ce qui en a fait une œuvre remarquable par sa conception, ses tendances et par son style (les clichés, les épithètes, les périphrases et certaines

⁴⁸³ Rychner, *DLF*, 1216-1217.

⁴⁸⁴ Cf. note 97.

⁴⁸⁵ Fery-Hue, *DLF*, 310.

⁴⁸⁶ Brault, *DLF*, 831.

descriptions pleines d'ornements). La traduction date d'environ 1455. L'auteur de la traduction française est inconnu.⁴⁸⁷

Antoine de La Sale

Antoine de La Sale (1385 ou 1386-1460), fils de Perrinette Damendel et de Bernard de La Sale, fut un petit noble gascon et un homme d'armes. En 1456, il dédia le *Petit Jean de Saintré* à son ancien élève Jean de Calabre (1425-1470). Cette œuvre est la plus célèbre de notre auteur, mais aussi celle qui présente le plus de problèmes d'interprétation et de constitution du texte. Même si Jean de Saintré est un personnage historique, le *Petit Jean de Saintré* n'est pas une biographie de ce personnage, mais plutôt l'histoire d'un héros d'armes courtoises du XV^e siècle, Jacques de Lalaing (*Livre des faits de Jacques de Lalaing*). Cette œuvre présente deux types de récits et de sources: la pédagogie morale et les connaissances héraldiques, et la nouvelle qui fait rire et tourne en dérision. L'originalité du roman est précisément cette transformation d'un roman didactique et chevaleresque en nouvelle.⁴⁸⁸

Les *Cent Nouvelles nouvelles*

Le modèle des *Cent Nouvelles nouvelles* est le *Décameron* de Boccace (1313-1375), connu aussi sous le nom des *Cent nouvelles*. Les *Cent Nouvelles nouvelles* furent rédigées dans l'entourage du duc de Bourgogne Philippe le Bon (1419-1467), à qui ce volume fut dédié. Un seul auteur rédigea sans doute l'œuvre entre les années 1456 et 1467. En dépit des faits historiques et de tout le réalisme de l'ouvrage, l'on peut y rencontrer des schémas anciens (surtout des fabliaux) et l'inspiration des Italiens [de Boccace et notamment des *Facéties* du Florentin Poggio Bracciolini (1380-1459)]. Cet ouvrage connut un grand succès; il fut réédité en 1505 et en 1532, et fut un modèle pour plusieurs novellistes.⁴⁸⁹ Le ton des *Cent Nouvelles nouvelles* est ironique et le style en est vif: il y a des conversations, des portraits de femmes malicieuses, de pauvres maris souvent trompés, des clercs et des nonnains débauchés, des chevaliers orgueilleux, des paysans simples, etc.⁴⁹⁰

Martial d'Auvergne

Les *Arrêts d'Amour* (1460) de Martial d'Auvergne (entre 1430 et 1435-1508) sont une fiction relative à une cour judiciaire, le Parlement d'Amour, qui juge au propos de l'amour et prononce des arrêts d'Amour. Cette œuvre se lie au cycle de la *Belle dame sans merci* d'Alain Chartier (1385-1430), et même continue l'un des poèmes du cycle, les *Erreurs du jugement de la belle dame*. Son sujet est ainsi

⁴⁸⁷ Noomen VI-VII, IX, XII, LXIV.

⁴⁸⁸ Lefèvre, *DLF*, 78-79.

⁴⁸⁹ Lefèvre, *DLF*, 228-229.

⁴⁹⁰ Sweetser XII-XV.

fictif, la composition stéréotypée. Le style est caractérisé par la présence des formules de la procédure. Dans les *Arrêts d'Amour*, il y a cependant de l'humour et de la bonne narration, ainsi que du réalisme du détail concret ou psychologique. Les éditions imprimées des *Arrêts* connurent le succès.⁴⁹¹

Jean de Bueil

L'œuvre de Jean de Bueil (entre 1404 et 1406-1477), *Jouvencel*, contient trois parties (1461-1468): la première partie doit apprendre à un homme seul à se gouverner. C'est l'histoire d'un jeune homme, noble mais pauvre (le *jouvencel*) qui se fera remarquer par sa bravoure et sa bonne conduite. La deuxième partie, économique, enseigne à diriger une maisonnée. Là le *jouvencel* devient le maître de nombreux hommes. La troisième partie, politique, traite du gouvernement des pays et des cités. Ainsi, c'est un roman didactique. Un narrateur distinct du héros raconte l'histoire à la première personne. Dans l'œuvre, Jean de Bueil se servit de sa propre expérience en se cachant cependant sous l'anonymat. L'ouvrage connut un succès moyen (13 manuscrits, 5 éditions entre 1498 et 1528).⁴⁹²

L'Erec, roman arthurien en prose

L'Erec, roman arthurien en prose prend son point de départ dans le roman *Lancelot en prose*, une trilogie contenant *Lancelot propre*, la *Quête du Saint Graal* et la *Mort de Roi Artu*, écrit entre 1215 et 1230. Son premier épisode est la recherche du héros perdu; l'histoire se termine à la cour du roi Arthur où l'on pleure les chevaliers morts pendant la Quête du Saint Graal. Erec, le personnage principal, parut pour la première fois dans le roman *Érec et Enide* (vers 1170) de Chrétien de Troyes (1130?-1195?). La plupart des aventures racontées par Chrétien ne se rencontrent pas dans cette version en prose. *L'Erec en prose* fut composé vers le milieu du XV^e siècle sans doute dans l'entourage des ducs de Bourgogne. La valeur du *Roman d'Erec* est double; c'est une nouvelle manière de présenter les compilations de romans en prose; trop long cependant pour être considéré comme une nouvelle, c'est un récit. Dans sa dernière partie, il n'y a qu'un seul thème, l'auteur critiquant l'idéal arthurien de la chevalerie.⁴⁹³

Philippe de Comynes

Philippe de Comynes (1447-1511) composa les *Mémoires* à la demande de l'archevêque de Vienne, le Napolitain Angelo Cato, médecin astrologue de Louis XI (1423-1483). Les cinq premiers livres furent rédigés en 1489-1490, le sixième livre ajouté en 1492-1493 et les livres VII et VIII écrits entre 1495 et 1498. L'ensemble de l'œuvre est consacré au règne de Louis XI (1465-1483).

⁴⁹¹ Lefèvre-Rychner, *DLF*, 994.

⁴⁹² Lefèvre, *DLF*, 756.

⁴⁹³ Pickford 15-18, 36.

Commynes créa le genre des mémoires historiques avec un refus du beau style et de l'érudition, fournissant des informations précises d'un témoin oculaire et un point de vue individuel. L'explication du réel l'amena cependant à faire une œuvre moraliste et politique, se servant de la digression, donnant une image pessimiste des princes et des hommes, fixant les règles de la réussite politique [avant Machiavel (1469-1527)] et s'inspirant de l'enseignement et de l'expérience des ambassadeurs italiens en France. Commynes présenta quelques idées qui feraient une belle carrière: l'équilibre européen, la théorie des climats, le libre consentement de l'impôt et le machiavélisme. Le style de Commynes est plein d'incidentes et de parenthèses. Il sait choisir le mot qui convient et fixer une idée par un détail concret.⁴⁹⁴

Corpus II Po

Jean Lemaire des Belges

Le poète et prosateur Jean Lemaire des Belges (1473-après 1515) publia les deux *Épîtres de l'amant vert* en 1505. Ces épîtres furent dédiées à Marguerite d'Autriche⁴⁹⁵. En 1512, le poète quitta le service de la cour de Savoie pour devenir historiographe d'Anne⁴⁹⁶, duchesse de Bretagne, reine douairière de France.⁴⁹⁷ Lemaire des Belges est un rhétoricien⁴⁹⁸, son œuvre étant marquée par les formes traditionnelles.⁴⁹⁹

⁴⁹⁴ Dufournet, *DLF*, 1140-1141.

⁴⁹⁵ Cf. note 75.

⁴⁹⁶ Anne de Bretagne (1476-1514), reine de France, mariée à Charles VIII [(1470-1498) roi de France entre 1483-1498, Labande-Mailfert, *LM* 5/1991, 980.], Rosenwald, *NBG* 2/1857 (1963), 700.

⁴⁹⁷ Thirouin, *NDA* 2/1994, 1855.

⁴⁹⁸ Le terme *rhétorique* fut employé pour la poésie par opposition à la prose dans la deuxième moitié du XV^e siècle. Les grands rhétoriciens (un terme probablement introduit par Guillaume Coquillart (vers 1450-1510), poète, juriste et doyen de la cathédrale de Reims, Harvey-Heseltine 168) furent les principaux poètes de cette école de cette période. Les caractéristiques de l'école étaient: manque d'émotion sincère, négligence ou mépris envers la nature, admiration acritique de la littérature latine, inclination à moraliser les thèmes banals et emploi fréquent de l'allégorie, des rêves, des symboles et de la mythologie pour les buts didactiques. Les types de leurs poèmes étaient doctrinal (complètement didactique), le débat, la plainte ou la déploration (lamentation), le testament et le blason (la description minutieuse des qualités d'un objet). Les rhétoriciens accordèrent de l'intérêt surtout à la technique métrique et à la complication des rimes. En outre, ils élaborèrent les formes des vers et prétendaient être supérieurs intellectuellement en France. Les principaux poètes de cette école, qui prospéra surtout en Bourgogne, furent Georges Chastellain (vers 1405 ou 1415-1475), Jean Molinet (1435-1507), Jean Meschinot (vers 1420-1491), Olivier de la Marche (vers 1425-1502), Guillaume Crépin (?-1525), Jean Marot (1463-1523), Pierre Gringore (vers 1475-1538), Jean Bouchet (1476-vers 1557) et Jean Lemaire des Belges (cf. ci-dessus), Harvey-Heseltine 617.

⁴⁹⁹ Thirouin, *NDA* 2/1994, 1855-1856.

Clément Marot

Clément Marot n'ayant pas fait beaucoup d'études, il ne connut même pas le grec, et ses connaissances de latin ne furent pas bonnes non plus.⁵⁰⁰ L'œuvre du poète Clément Marot (1496-1544), *Poésies* (1544), comprend vingt-sept élégies, soixante-cinq épîtres, dix-neuf ballades, quelque quatre-vingts rondeaux, des chansons, des épitaphes humoristiques et sérieuses, des plaintes ou élégies funèbres, plus de trois cents épigrammes, cinquante psaumes mis en musique par Goudimel⁵⁰¹ ainsi que de nombreuses traductions plus ou moins paraphrasées de Pétrarque⁵⁰², Virgile⁵⁰³, Lucien⁵⁰⁴, Martial⁵⁰⁵, Ovide⁵⁰⁶ et Musée⁵⁰⁷. L'œuvre du poète est marqué par la thématique amoureuse traditionnelle dans un sens religieux.⁵⁰⁸

Louise Labé

La poétesse Louise Labé (Louise Perrin, née Charly, 1516, 1523-vers 1566), fille d'un riche lyonnais, Pierre Charly, dit Labé, reçut une éducation italienne: elle apprit le latin et l'italien, chanta et joua du luth, pratiqua l'équitation et les armes.⁵⁰⁹ L'œuvre littéraire de Louise Labé, qui comprend *Le Débat de Folie et d'Amour*, dialogue en prose, vingt-quatre *Sonnets* et trois *Elégies*, fut publié en 1555, une seconde édition en 1556.⁵¹⁰ L'*Elégie* ainsi que le *Sonnet* sont consacrés aux plaintes, aux extases, aux bonheurs et aux malheurs de l'unique grand amour de sa vie, celui pour le poète Olivier de Magny⁵¹¹. Le style du *Sonnet* est simple.⁵¹²

Rémy Belleau

⁵⁰⁰ Vasquez, *NDA* 2/1994, 2067-2069.

⁵⁰¹ Claude Goudimel (vers 1505-1572). Compositeur français, Witkowski, *NDA* 2/1994, 1287.

⁵⁰² Cf. note 226.

⁵⁰³ Cf. note 97.

⁵⁰⁴ Lucien de Samosate, Λουκιανός (né vers 120). Écrivain grec, Edwards, *OCD*, 515.

⁵⁰⁵ Marcus Valerius Martialis (vers 40-vers 104). Poète latin, Duff, *OCD*, 542.

⁵⁰⁶ Publius Ovidius Naso (43 av. J.-C.-17 après J.-C.). Poète latin, Owen, *OCD*, 630.

⁵⁰⁷ Poète épique grec (Μουσείος). Peut-être l'auteur du poème *Héro et Léandre* (fin du V^e siècle), Hanfmann, *OCD*, 583.

⁵⁰⁸ Vasquez, *NDA* 2/1994, 2069.

⁵⁰⁹ Lauriol, *NDA* 2/1994, 1753-1754.

⁵¹⁰ *Ibid.* 1754.

⁵¹¹ Poète français (1520-1561). En 1547, il devint secrétaire de son compatriote Hugues Salel, abbé de Saint-Cheron, poète de la cour de François I^{er} (cf. note 217). En 1559, il fut nommé secrétaire du roi, Wybrands, *NDA* 2/1994, 2001.

⁵¹² Génétiot, *NDO* 6/1994, 6808-6809.

Rémy Belleau (1528-1577) fut l'un des sept poètes de la Pléiade⁵¹³. Le principal ouvrage de ce "peintre de la nature", nom donné par Ronsard, était le poème *Bergerie* (1565 et 1572).⁵¹⁴ Ce poème est un mélange de vers et de prose poétique. Il se caractérise par une grande variété de mètres et de sujets: des dialogues entre les faux bergers et les vrais poètes, des épitaphes, des épithalames, des mascarades, des sonnets amoureux ainsi que des hymnes ou des odes sur les saisons et les mois.⁵¹⁵

Guillaume Salluste du Bartas

La reine Jeanne d'Albret⁵¹⁶ demanda au poète Guillaume Salluste du Bartas (ou Salustre) (1544-1590) de rédiger *La Judit*, poème épique et biblique. Ce poème ne fut publié qu'après la mort de sa protectrice en 1574 dans le recueil *La Muse chrétienne* où il y avait deux autres poèmes de lui, *Uranie* et *Le Triomphe de la foi*. Même s'il fut un protestant convaincu, Du Bartas ne semble pas avoir participé aux guerres de religion, ce dont il s'excuse dans la *Muse chrétienne*. En 1589, le poète se retira de la vie publique pour cause de mauvaise santé.⁵¹⁷

Pierre de Ronsard

Les *Sonnets* de Pierre de Ronsard (1524-1585) furent publiés en 1578 dans la cinquième édition collective des *Œuvres*. Les *Sonnets* sont dédiés à Hélène de Surgères⁵¹⁸. Ils sont essentiellement fictifs.⁵¹⁹ En plus, dans les *Sonnets*, Ronsard reprend le thème du "carpe diem"⁵²⁰ horatien qu'il avait déjà utilisé dans les vers de Cassandre.⁵²¹ Les *Eglogues*, publiées à part dès 1578, font partie de l'édition collective des *Œuvres* (1578, 1584) de Ronsard qu'il composa en tant que poète de cour. La première d'entre elles est la *Bergerie* (1564). C'est un

⁵¹³ Cf. note 13.

⁵¹⁴ Ravenel, *NBG* 5/1853 (1964), 231.

⁵¹⁵ Fontaine, *NDO* 1/1994, 678.

⁵¹⁶ Reine de Navarre (1528-1572), mère d'Henri IV [(1553-1610), roi de France et de Navarre. Celui-ci fut le chef du parti protestant pendant les guerres de religion, Renée, *NBG* 24/1861 (1966), 88], Mazonod-Schoeller 433.

⁵¹⁷ Bellenger, *NDA* 1/1994, 937-938.

⁵¹⁸ Fille d'honneur de Catherine de Médicis (reine de France, 1519-1589), Mazonod-Schoeller 161, 825.

⁵¹⁹ Ils comprennent 111 sonnets et quatre autres poèmes répartis en deux livres. Dans la sixième édition, il y a 30 pièces de plus (la plupart d'entre elles provenant des *Amours diverses* de 1578), Gendre, *NDO* 6/1994, 6814-6815.

⁵²⁰ Locution latine signifiant 'Cueille le jour!', Horace (*Odes*, 1, 11). Le poète veut rappeler que la vie est courte, et qu'il faut se hâter pour en profiter, Hornsby, *PEP*, 103. Quintus Horatius Flaccus (65 avant J.-C., -8 avant J.-C) écrivit, entre autres, des odes, Stemplinger, *RE* 8. 2/1913, 2337.

⁵²¹ En 1552, Ronsard publie *Les Amours* où il célèbre sa Cassandre, fille de Salviati [riche banquier florentin, venu s'installer en France au début du XVI^e siècle, en contact avec les Médicis (cf. note 518)], Mazonod-Schoeller 153 et Cohen, *NDA* 3/1994, 2752-2754.

dialogue entre des personnalités de la cour de France, représentées en bergers.⁵²²

Corpus II Pr

Rabelais

François Rabelais (vers la fin du XV^e siècle⁵²³-1553) fut religieux, érudit et juriste.⁵²⁴ Les deux premiers romans (*Gargantua, Pantagruel*) de Rabelais sont signés du pseudonyme d'Alcofribas Nasier.⁵²⁵ L'œuvre de Rabelais est une critique des moines, des pèlerinages, de la confession et des cultes des saints.⁵²⁶ En suivant la trame traditionnelle des romans de chevalerie le *Pantagruel* raconte la naissance, l'enfance, la jeunesse, les voyages en France d'université en université et le séjour à Paris du héros ainsi que sa rencontre avec Panurge et la guerre qu'il mena contre les Dipsodes.⁵²⁷ Les préoccupations linguistiques sont importantes; Pantagruel se fâche par exemple avec l'écolier limousin qui contrefait le français en francisant de nombreux termes latins. L'ouvrage est divisé en courts chapitres avec titres où alternent narrations, dialogues et énumérations comiques. Il y a un mélange de niveaux de style avec des créations et des emprunts verbaux qui en font une œuvre linguistiquement riche.⁵²⁸ En outre, l'œuvre parodie le monde tel qu'il est et crée un nouvel art de vivre, le "pantagruélisme".⁵²⁹

Marguerite de Navarre

Marguerite de Navarre (1492-1549), sœur de François I^{er}⁵³⁰, ouverte aux idées nouvelles, fut protectrice des penseurs, des poètes et des réformés. L'œuvre qui fit sa réputation fut l'*Heptaméron* (en grec 'sept jours'), restée inédite et peut-être inachevée à sa mort. Cette œuvre contient 72 contes en prose où l'on utilise les

⁵²² Sauge, *NDO* 2/1994, 2134.

⁵²³ Selon Huchon, il serait né vers 1483, par contre selon Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet vers 1494.

⁵²⁴ Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 100.

⁵²⁵ Dans l'œuvre *Pantagruel. Les horribles et espoventables faicts et prouesses du tresnomme Pantagruel Roy des Dipsodes/filz du grand geant Gargantua* (1532), Rabelais inventa un fils au géant de l'ouvrage *Les grandes et inestimables Cronicques: du grant et enorme geant Gargantua: Contenant sa genealogie/la grandeur et force de son corps. Aussi les merueilleux faicts darmes quil fist pour le Roy Artus*. Rabelais fut vraisemblablement l'éditeur de cet ouvrage anonyme, Huchon, *NDO* 3/1994, 2957.

⁵²⁶ Huchon, *NDA* 3/1994, 2634, 2636.

⁵²⁷ Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 101 et Huchon, *NDA* 3/1994, 2634.

⁵²⁸ Huchon, *NDO* 3/1994, 2957-2958.

⁵²⁹ Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 102, 105-106.

⁵³⁰ Cf. note 217.

dialogues avec aisance.⁵³¹ Dans l'*Heptaméron*, une société de dames et de gentilshommes sont provisoirement isolés du monde et de leur vie quotidienne. Les personnages racontent des histoires pendant sept jours en référence au *Décameron*⁵³² (en grec 'dix jours') de Boccace (1313-1375). Les sujets varient de farce et de comédie psychologique en violences immédiates. De plus, l'amour et la religion sont des thèmes fréquemment abordés. Les contes sont le plus souvent romanesques, sérieux, pathétiques ou tragiques.⁵³³

Michel de Montaigne

Michel de Montaigne (Michel Eyquem) (1533-1592) fut élevé en latin.⁵³⁴ Ses *Essais* sont un ouvrage déconcertant et touffu. Dans cette œuvre, Montaigne traite la faiblesse de l'homme, le scepticisme, la philosophie de la nature, la maîtrise de soi-même et l'idéal moral. De plus, Montaigne apprend les qualités d'un gentilhomme et les principes de l'humanisme. Le style est vif et l'emploi des métaphores abondant.⁵³⁵ Dans l'avis au lecteur, Montaigne avertit que c'est lui-même qu'il peint dans les *Essais*. Le nombre des citations latines, grecques ou italiennes est élevé. L'œuvre commence par la notation de faits divers de l'histoire. Le désir d'immortalité coexistant avec l'angoisse de la mort et le défi au temps sont souvent présents dans le livre.⁵³⁶

⁵³¹ Cazauran, *NDO* 3/1994, 3189-3190, Brosse, *NDA* 2/1994, 2056-2057 et Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 109.

⁵³² Dans le *Décameron*, dix personnes se réfugient à la campagne non seulement à cause de la peste, mais aussi de la corruption morale qu'elle engendra, Brand-Pertile, 76. Cette convocation fut typique à la Renaissance italienne.

⁵³³ Cazauran, *NDO* 3/1994, 3190 et Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 109.

⁵³⁴ Grenier, *NDA* 2/1994, 2211.

⁵³⁵ Kohler, *NDO* 3/1994, 2405-2416.

⁵³⁶ Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 160-161.